C IV: F
19

EX BIBLIOTHECA

CAR. I. TABORIS.

MÉDECINE
DU
VOYAGEUR.
TOME III.

MÉDECINE
DU
VOYAGEUR;
OU

Avis sur les Moyens de conserver la santé, et de remédier aux accidens et aux maladies auxquels on est exposé dans les Voyages, tant par terre que par mer. Suivie d'un Essai de Médecine pratique sur les Voyages, considérés comme Remèdes.

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc..... *Ecole de Salerne. Aphor. II.*

Par J. D. DUPLANIL,

Citoyen français, Docteur en Médecine de la ci-devant Université de Montpellier.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, N°. 28.

AN IX. — 1801.

MÉDECINE DU VOYAGEUR.

SUITE DE LA IIIe. PARTIE.

CHAPITRE XI.

De quelques maladies nerveuses.

1107. PARMI la foule de maladies qui nous assiègent de toutes parts, il n'en est pas de plus compliquées, de plus désolantes, de plus opiniâtres, et de plus difficiles à guérir que les *maladies de nerfs*, ou *vapeurs*. Les infortunés, qui en sont attaqués, semblent avoir toutes les maladies à-la-fois. Souvent même ils ont celle de croire qu'ils en ont encore d'autres dont ils sont entièrement exempts : et, comme si ce n'était pas assez pour eux des souffrances du corps, leur ame, leur esprit, leur caractère sont plus ou moins affectés, plus ou moins changés. On les voit

être tour-à-tour timides, craintifs, méfians, tristes, difficiles, chagrins, impatiens, bourrus, misantropes, mélancoliques, fous, maniaques, etc.; effets déplorables qui ont fait croire que ces maladies n'affectaient que l'esprit, ou devaient être attribuées à la colère des dieux, à l'entremise des démons, etc. Mais c'est une erreur dont HIPPOCRATE même a fait sentir le ridicule, en prouvant qu'elles sont toutes très-naturelles, et qu'elles ne dépendent que de causes physiques, comme les autres.

1108. Ces causes sont la faiblesse et le relâchement du corps en général, et, par une suite nécessaire, des ners en particulier. Aussi les personnes nées de parens délicats, infirmes, etc., ou qui sont élevées dans la molesse, dans l'indolence, dans l'inaction, etc.; celles qui, par goût ou par nécessité, se livrent à des occupations sédentaires; celles enfin qui, dans le cours de leur vie, sont assaillies par les peines morales, les chagrins, les afflictions, les vexations, etc., sont-elles celles chez lesquelles on les observe le plus fréquemment; mais toutes les classes de la société y sont exposées.

1108 *bis*. On a dit que ces maladies étaient filles des richesses et de l'opulence. En effet,

il est probable qu'elles n'ont pas toujours existé, et qu'elles sont encore inconnues aux peuplades sauvages qui ne connaissent point nos arts, dont elles n'ont que faire. Mais il n'en faut pas conclure qu'il n'y a que les riches dont elles empoisonnent les jours. Ne fallut-il ajouter aux nombreuses victimes, dont nous venons de parler, que cette multitude d'ouvriers qui travaillent dans les manufactures et aux objets de luxe, et sur-tout les femmes, qui, dans tous les pays, semblent être, par leur organisation, plus particulièrement de leur domaine, on verrait que les trois quarts de l'espèce humaine sont affligés de maladies nerveuses.

1109. Mais ce n'est pas tout. Ceux qui n'y ont aucune disposition, parce qu'ils sont doués d'une bonne constitution, parce qu'ils ne sont pas nécessités à des travaux sédentaires, etc., y deviennent sujets par les erreurs qu'ils commettent tous les jours dans le régime. On les voit s'épuiser par des excès de tous genres; les uns, dans le boire, le manger, et les plaisirs de l'amour; les autres, au contraire, par des abstinences ou des jeûnes trop prolongés; ceux-ci, par des travaux forcés, par trop d'application à l'étude, par des méditations trop profondes, etc.; ceux-là, par la manie

dangereuse du thé, ou des boissons chaudes aqueuses (237), par l'abus des remèdes en général, et sur-tout des saignées, des purgatifs, des vomitifs, etc.

1110. Et, supposé que ces excès ne soient point portés au point de détériorer immédiatement la santé, en minant, en ruinant les puissances digestives, ils donnent lieu à des digestions lentes, difficiles, mauvaises, etc., et par conséquent à la confection d'un mauvais chyle. De-là, point de nutrition, point de réparation des pertes que le corps fait à chaque instant par les diverses excrétions, etc.; de-là aussi la faiblesse et le relâchement de toutes les parties solides, des nerfs, etc. (1108).

1111. De ce que les maladies de nerfs sont si répandues, il suit que la classe des voyageurs, pour la plupart, gens de lettres ou de cabinet, ou de plaisirs, etc., n'en est pas exempte. En effet, on rencontre très-fréquemment en voyage des vaporeux, ou des gens sujets à des attaques de certaines maladies nerveuses. Mais un autre raison qui concourt à rendre très-communs ces sortes de malades parmi les voyageurs, c'est que les distractions et les dissipations, que les voyages suscitent nécessairement, étant, comme nous le di-

rons plus amplement (1532 et suiv.), des moyens excellens pour combattre et chasser les vapeurs, et toutes leurs suites fâcheuses, les médecins ont mis les voyages au rang des remèdes les plus efficaces contre ces sortes de maladies; de sorte qu'on voit des hommes, des femmes, et sur-tout des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, parcourir la terre et la mer, selon qu'ils en ont le courage et les moyens, uniquement pour se délivrer de ces terribles maladies.

1112. Ces derniers malades ont avec eux ou des médecins, ou des personnes instruites, ou des instructions sur la manière dont ils doivent se conduire; et même ceux qui, malades comme eux, mais peu occupés de leur santé, ne voyagent que pour leurs affaires, ou pour tout autre motif que celui de se guérir, ont aussi connaissance de ce qu'ils ont à faire dans les diverses attaques ou accès de maladies de nerfs auxquels ils sont sujets, parce qu'ils ont été dans la nécessité de consulter des gens de l'art, et que les conseils, qu'ils en ont reçus, doivent leur servir pour tous les cas semblables à ceux où ils se sont déjà trouvés. Aussi n'est-ce ni pour les uns ni pour les autres que nous écrivons, mais afin que ceux des voyageurs, qui se font un plaisir

de se rendre utiles, puissent l'être avec connaissance de cause à leurs compagnons infortunés, qui, dans certains cas, perdent la connaissance, et sont par-là dans l'impossibilité de se secourir eux-mêmes.

1113. Mais nous ne pouvons parler de toutes ces maladies nerveuses, même à beaucoup près. Il faudrait des volumes pour les décrire toutes. D'ailleurs il en est, telles que la *paralysie*, la *folie*, la *manie*, etc., qui ne permettent pas de voyager; et d'autres, comme les *vents*, la *mélancolie*, les *affections*, appelées plus particulièrement *vapeurs*, etc., qui ne demandent pas que nous nous en occupions, parce que, ayant pour l'ordinaire, des commencemens faibles et insensibles, elles peuvent trouver leurs remèdes dans le mouvement, dans le changement continuel, et dans les distractions du voyage, ou au moins donner le temps d'arriver à sa destination, et de consulter un médecin. Nous nous bornerons donc à celles qui, prenant par accès ou par attaques, demandent des secours prompts.

1115. Ce qui réduit notre travail aux maladies suivantes : l'*épilepsie*, les *affections hystérique* et *hypocondriaque*, les *convulsions*, les *affections spasmodiques*, les *crampes*, le *tétanos*, la *catalepsie* et l'*extase*; les *affections*

soporeuses, *comateuses* et *léthargiques*; l'*asthme*, le *catarre suffoquant*, le *cauchemar*, la *défaillance*, l'*évanouissement* et la *syncope*; et encore de ces maladies nous considérerons uniquement l'*accès* ou l'*attaque*, parce que dans l'intervalle d'un accès à l'autre, intervalle qui peut être long, on paraît jouir de toute sa santé, et parce que bien que ce soit véritablement le temps de faire les remèdes convenables pour en prévenir les retours, cependant on peut attendre, ou la fin du voyage, ou que l'on puisse séjourner dans une grande ville, pour prendre les conseils d'un homme instruit.

§. Ier.

De l'attaque d'Épilepsie.

1116. L'*épilepsie* est cette maladie qu'on appelle vulgairement *mal-caduc*, *haut-mal*, etc. Un préjugé très-ancien veut qu'elle entraîne avec elle une espèce de honte, et on la voit inspirer de l'éloignement, et une sorte d'horreur pour les malheureux qui en sont attaqués. Cette opinion barbare ne peut être que celle de ceux qui manquent à-la-fois de lumières et d'humanité; car il ne faut que con-

sulter la raison pour être convaincu que cette maladie, toute naturelle (1107), n'est pas plus l'effet de la colère céleste, que de quelqu'enchantement ou de quelque sortilège; et il y a plus que de la barbarie d'abandonner à eux-mêmes ceux qui en sont les malheureuses victimes, puisqu'en les fuyant on les remplit d'effroi pour eux-mêmes, on empoisonne leur existence, et on contribue par-là à entretenir leur maladie, et à l'augmenter.

1117. Ce n'est pas que celui qui est dans l'accès soit sensible aux secours et aux soins qu'on lui donne. Hélas! privé de toute espèce de sentiment, il n'a pas même l'idée de l'état dans lequel il se trouve : mais revenu de cet état terrible, s'il se voit seul, délaissé, rejeté, quelle impression n'en doit point recevoir cet être si irritable, si irrité, et si profondément affecté de sa situation? Et d'ailleurs, pourquoi le fuit-on? Les mouvemens convulsifs dont il est plus ou moins agité, ne peuvent nuire qu'à lui-même, et ils lui deviennent en effet funestes si l'on ne s'empresse pas d'empêcher qu'il ne se frappe, qu'il ne se meurtrisse, qu'il ne se déchire; comme cela n'arrive que trop souvent. C'est donc une erreur également contraire à la raison et au bien public, que l'opinion qui porte à s'éloigner des épilep-

tiques, et à les abandonner au moment où ils ont le plus besoin d'être secourus, puisqu'on en voit se casser des membres, se couper la langue, et même se tuer, ce qu'il était très-facile d'empêcher.

1118. L'*épilepsie* est une privation subite de toute espèce de sentiment, accompagnée de violens mouvemens convulsifs. Cependant un attaque d'épilepsie est ordinairement précédée de lassitudes extraordinaires, de douleurs et de pesanteurs dans la tête, de bruit dans les oreilles, d'obscurcissement dans la vue, de palpitations de cœur, d'insomnie, de difficulté de respirer, de vents, d'urine claire et abondante, etc. Le malade est pâle, triste, et se met facilement en colère; il a les yeux larmoyans et gonflés ainsi que les paupières. On lui voit quelquefois une rougeur assez marquée au haut du nez et entre les deux sourcils, et d'autres fois un gonflement assez sensible des veines du front; et lorsque l'accès est sur le point de commencer, il a froid aux extrémités, et il éprouve souvent une sensation semblable à celle d'un courant d'air froid, ou d'un chatouillement dans quelque partie du corps.

1119. Pendant l'accès le malade fait, en général, entendre un bruit extraordinaire, qui sort du gosier. Il écume de la bouche; les

bras, les jambes se plient, se courbent, se tournent de diverses manières; les pouces se courbent et se rapprochent du creux de la main. Il rend souvent, involontairement, la semence, les urines et les excrémens. L'accès passé, les sens reviennent peu-à-peu. Le malade se plaint d'une espèce d'engourdissement, de lassitude, de douleurs de tête; mais il ne conserve aucun souvenir de ce qui lui est arrivé.

1120. D'après cet exposé des symptômes de l'accès, il est évident que l'*épilepsie*, qui n'est qu'un composé d'accès, qui se renouvellent dans des intervalles plus ou moins rapprochés, est une maladie fâcheuse. Cependant si le malade est surveillé de manière qu'il ne puisse se blesser, l'accès a rarement des suites funestes. Il se termine, comme nous venons de dire (1119), par des lassitudes, etc., et si les intervalles sont employés à suivre le régime, et à faire les remèdes prescrits par un médecin éclairé, on peut espérer de s'en délivrer, ou au moins d'adoucir la violence des accès. Mais si le malade est abandonné à lui-même pendant l'accès, les blessures qu'il peut se faire, peuvent avoir des suites dangereuses, et même mortelles.

1121. Le spectacle d'un accès d'épilepsie,

quelque triste qu'il soit, bien loin de nous inspirer de l'éloignement et de l'horreur, doit donc au contraire exciter notre commisération et notre humanité, et nous porter à nous rapprocher du malheureux qui l'éprouve, pour lui tendre une main secourable, et lui rendre tous les soins dont nous sommes capables. Ces soins sont très-simples, et à la portée de tout le monde

1122. Nous avons dit (1118), que le malade ressentait quelquefois, pour symptôme précurseur, une sensation dans quelque partie du corps, semblable à un courant d'air froid, ou à un chatouillement. Ce symptôme est d'une grande importance lorsqu'il existe; car il peut mettre dans le cas de prévenir l'accès ou d'en diminuer considérablement la durée ou la violence: si donc le malade éprouve cette sensation, ou toute autre de quelque nature qu'elle soit, et que la partie, qui en est le siége, soit susceptible d'être liée, comme la jambe, la cuisse, le bras, etc.; il faut vîte faire une ligature au-dessus de l'endroit affecté, et serrer le plus qu'il est possible, sans cependant courir le risque d'appeler la *gangrène* (389); mais si la partie, siége de la sensation, ne peut être liée, comme le dos, l'épaule, la fesse, etc., il faut appeler un chirurgien qui

y appliquera un vésicatoire très-chargé de cantharides; ou y pratiquera un cautère, un séton, ou enfin y plongera le scalpel; car on a des observations qui prouvent que non-seulement on a prévenu des accès d'épilepsie, mais encore qu'on est parvenu à guérir radicalement cette maladie, par des opérations chirurgicales (*a*).

1123. Mais si l'accès prend subitement, et sans être annoncé par aucun symptôme de ce genre, il faut s'occuper à garantir le malade des maux qu'il peut se faire; car voilà tout ce à quoi se réduit le traitement de l'accès, dont on ne peut arrêter, ni même diminuer le cours, une fois qu'il est commencé sans symptômes précurseurs. Pour cet effet, on commence par lui mettre entre les dents le coin d'un mouchoir ou d'une serviette fine, pour empêcher qu'il ne se déchire la langue, ce qui arrive fréquemment, ou qu'il ne l'emporte entièrement, comme on l'a vu quelquefois. Ensuite on le place sur un lit tiré au milieu de la chambre, garni au chevet de coussins ou d'oreillers très-épais ou très-multipliés, pour

(*a*) *Médecine domestique*, tom. III, chap. XLV, §. IV, art. IV.

empêcher que dans les agitations convulsives il ne se heurte la tête. On place des assistans autour du lit pour le retenir, dans le cas où les convulsions tendraient à le jeter à terre, et pour prévenir, autant qu'il est possible, les coups et les meurtrissures qu'il se fait quelquefois au visage avec les points, etc.

1124. Il ne faut pas se tourmenter à vouloir réprimer les mouvemens violens, les convulsions des pieds, des jambes, des mains, sur-tout des pouces, etc.: tous les efforts qu'on ferait seraient inutiles et pourraient devenir dangereux, puisqu'on a vu des imprudens luxer des membres en voulant empêcher que les malades ne se fassent du mal. Il est encore inutile de lui présenter des odeurs spiritueuses, fortes, etc., d'appliquer des remèdes âcres, de faire des frictions, etc., l'action des nerfs, qui sont le siége du sentiment, étant absolument nulle, tous ces remèdes n'opèrent rien, et ne peuvent absolument rien opérer.

1125. Des chirurgiens et même des médecins, ne croyent pas qu'on puisse se passer de saigner dans un accès d'*épilepsie*, et ils ouvrent la vaine dès qu'ils sont appellés; mais ce n'est pas toujours au plus grand avantage des malades. Il est même probable que les saignées y

font rarement du bien, car les hémorrhagies du nez, qu'on voit quelquefois survenir dans ce cas, ne paraissent pas apporter de soulagement; et souvent elles font un mal réel, parce qu'en ôtant au malade de ses forces, on semble diminuer les intervalles des accès. C'est ce que je viens encore de voir tout récemment, chez une malade qui a eu deux accès dans un mois, tandis que l'accès pour lequel elle a été saignée avait été plus de trois mois sans paraître.

1126. Cependant lorsque la violence des convulsions, la force et la dureté du pouls, la rougeur du visage, le gonflement des veines du cou et de la tête, prouvent qu'il y a pléthore, il faut saigner sur-le-champ, mais à une des jugulaires (785). Il faut encore saigner, lorsque sur la fin de l'accès, tous ces symptômes de *pléthore* (1040) subsistans, font craindre un engorgement apoplectique. Mais ces saignées ne peuvent être faites que par des mains très-adroites et très-exercées, les mouvemens continuels du malade les rendant très-difficiles, et souvent dangereuses.

1127. Lorsque l'accès est passé, une parfaite tranquillité est le plus grand des remèdes; il faut donc la procurer au malade. On lui donne une tasse d'eau fraîche avec du sucre et une

cuillerée à bouche d'eau de fleurs d'orange; on répète cette boisson de quart d'heure en quart d'heure, et on donne un lavement. Cependant on tâche de distraire le malade agréablement, pour l'étourdir sur son état, dont il est quelquefois très-affecté, durant quelques heures après l'attaque. Lorsqu'il sera de retour, ou, le voyage devant être long, lorsqu'il se trouvera dans une grande ville, il consultera un médecin qui lui prescrira les remèdes convenables pour guérir cette maladie, ou au moins éloigner les accès et les rendre plus doux et plus suportables.

§. II.

Des Affections hystérique et Hypocondriaque.

1128. Ces maladies, les plus compliquées de celles qui composent la classe nombreuse de maladies de nerfs, affectent les hommes et les femmes qui sont d'une constitution délicate, dont l'estomac et les intestins sont relâchés, et dont le système nerveux est singulièrement irritable; aussi sont-elles plus communes aux femmes qu'aux hommes. On les nomme *hystériques*, chez les femmes, d'après l'opinion

où l'on était anciennement, que leur siége était dans la matrice; et *hypocondriaques*, chez les hommes, dans la supposition qu'elles ont pour cause quelques vices des viscères situés dans les hypocondres. Mais rien n'est moins prouvé que tout cela, sur-tout à l'égard de l'affection hystérique, car on a vu des filles et des femmes hystériques dont la matrice était très-saine.

1129. L'*affection hystérique* et *hypocondriaque* ne forme pas deux maladies différentes. Si leurs symptômes ne sont pas parfaitement les mêmes, cela tient à des particularités que présente la diversité des sexes. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'effection hystérique n'est pas plus différente de l'affection hypocondriaque qu'elles ne sont, chacune en particulier, différentes d'elles-mêmes. Mais ce n'est pas de ces maladies qu'il est question, c'est de l'*accès* (1115), qui a, à peu de chose près, le même caractère chez les hommes et les femmes.

1130. Cet accès est, en général, précédé de quelques symptômes qui ne sont pas les mêmes chez tous les malades. On en voit qui ont le froid des extrémités accompagné de pandiculations, de bâillemens, d'anxiétés, etc.; d'autres ont de l'accablement, du découragement, de l'oppression, etc.; d'autres sentent dans le ventre comme une boule qui monte

par

par dégré vers l'estomac, et y produit des gonflemens, des maux de cœur, et même le vomissement. A mesure que l'accès s'approche, cette boule gagne le gosier où elle cause une espèce de suffocation, une respiration courte et précipitée, des palpitations de cœur, des vertiges, l'obscurcissement de la vue, la perte de l'ouie, des mouvemens convulsifs dans diverses parties du corps, peu différens des *convulsions épileptiques* (1119). Dans cet état les muscles de la respiration et du ventre essuient les plus grandes secousses.

1131. Enfin le malade tombe dans une espèce de faiblesse ou de *syncope*. Il est absolument sans mouvement, et la respiration est à peine sensible. Quelquefois même elle ne ternit point la glace et n'ébranle point la flamme d'une bougie qu'on présente au nez; mais il n'y a ni pâleur au visage, ni sueurs froides comme dans la *syncope* (1190), et cet état dure plus long-temps, car on a vu des malades y rester plusieurs jours de suite. Il y en a qui sont tellement froids qu'on les prendrait pour morts; d'autres, quoique sans mouvement et sans parole, entendent tout ce qu'on dit et voient même ce qu'on fait, etc.

1132. Lorsque l'attaque prend tout-à-coup, les malades perdent quelquefois la connais-

sance, aussi subitement que dans l'*apoplexie*, à laquelle ces affections peuvent conduire; mais ce n'est point *l'apoplexie*, parce que la mâchoire est plus ou moins en convulsion, et que le malade n'a pas le râlement qu'on observe dans l'*apoplexie* (650). L'accès, qui commence quelquefois par des excès de rire, se termine souvent par des cris ou par des pleurs, et toujours par des gestes plus ou moins ridicules. Quand la connaissance est revenue, le malade se plaint d'une pesanteur douloureuse à la tête; il se sent un grand accablement, tout le corps brisé, etc.

1133. Le traitement de cet accès est tout différent de celui que nous avons conseillé dans l'*épilepsie* (1123). Ici le malade conserve le sentiment, il faut donc travailler à le ranimer. On lui mettra en conséquence sous le nez les odeurs les plus fortes, les liqueurs les plus pénétrantes, comme l'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), le sel d'Angleterre, le *vinaigre radical*, la fumée de plumes ou de cuir brûlés. On lui jettera de l'eau froide au visage; on lui mettra sous la plante des pieds des briques chaudes; on lui frottera fortement les jambes, les bras et le ventre avec des linges chauds; on lui mettra les pieds et les jambes dans l'eau chaude, et très-chaude, si c'est une

femme, et s'il y a des *convulsions* (1135). Si le malade est fort et pléthorique, on peut lui faire tirer du sang; mais comme cette évacuation va rarement bien aux personnes nerveuses, nous conseillons de ne le faire que d'après l'avis d'un médecin. S'il est faible et délicat, il n'y faut pas penser. On lui donnera un lavement, laxatif dans lequel on fera fondre 4 grammes (1 gros) d'*assa-fétida*.

1134. Dès que le malade pourra avaler, on lui fera prendre une cuillerée à bouche du cordial suivant :

Prenez de *vin de Bordeaux*, d'*eau commune*, } de chaque un décilitre (1 poisson).
de *canelle concassée*, 4 grammes (1 gros).

Faites bouillir le tout ensemble pendant quelques minutes.

Ajoutez; de *sucre* quantité suffisante.

On répéte cette cuillerée tous les quarts d'heure. Quand le malade est revenu tout à fait, on tâche de le distraire, de l'égayer et de l'occuper d'objets agréables; et lorsqu'il sera arrivé à sa destination, ou dans une grande ville, il consultera un Médecin instruit.

§. III.

Des Convulsions et des Accès convulsifs.

1135. On rencontre souvent en voyage, sur-tout parmi les jeunes personnes, des vaporeux qui tombent dans des *accès convulsifs*, sans cause apparente; d'autres fois à la suite de quelques contrariétés, ou après avoir été agités par quelque passion violente, etc. Ces convulsions peuvent avoir lieu dans toutes les parties du corps : les uns ont un tremblement universel dans les pieds, les jambes, les cuisses, les bras, les yeux, les lèvres, etc.; les autres grincent des dents, ou rient et pleurent tour-à-tour, etc.; d'autres gesticulent et ne peuvent rester en place, même assis; et lorsqu'ils sont levés, ils sautent et dansent, mais d'une manière si ridicule, qu'on les prend pour ce qu'on appelle des ensorcelés. On voit que nous parlons de la *danse de St.-Gui*, familière aux fanatiques et à ceux qui ont une imagination exaltée ou déréglée.

1136. Il peut, sans doute, arriver que ces *convulsions*, ces contorsions soient feintes; mais le fripon qui veut jouer le malade, ne s'en tient pas à de simples *convulsions* : il

n'y trouverait pas son compte. Il se réserve pour ces maladies extraordinaires qui excitent à la fois l'étonnement et la pitié, telles que la *catalepsie*, *l'extasse*, etc. Si cependant il s'en trouve qui daignent s'abaisser jusqu'à imiter la *danse de Saint-Gui*, le voyageur, pour ne pas être leur dupe, se comportera comme nous dirons (1166) : mais lorsqu'il aura reconnu que la maladie est réelle, il se laissera aller à ses mouvemens de bienfaisance, et s'empressera, d'autant plus volontiers, de rendre service à ces malades, que les soins qu'ils exigent se réduisent aux suivans :

1137. On commencera par mettre le malade dans le cas de ne pas se faire du mal. On se comportera, à cet égard, comme nous avons dit qu'il fallait faire dans l'*accès d'épilepsie* (1123); mais on travaillera à calmer l'agitation, par le moyen des frictions sur les jambes, sur les cuisses et sur les bras, et en donnant sept à huit gouttes de *laudanum liquide* dans quelques cuillerées d'infusion de fleurs de tilleul, ou de feuilles d'oranger. On répétera ce calmant, selon les circonstances, et dès que le malade pourra boire plus facilement, on lui donnera fréquemment de petites tasses d'eau de tilleul ou de feuilles d'oranger, dans chacune desquelles on mettra une cuillerée à bouche d'*eau*

de fleurs d'orange; on donnera quelques lavemens, et on continuera le calmant de loin en loin, jusqu'à ce que le calme soit rétabli.

1138. Ces secours suffisent en général, surtout lorsque les convulsions ont pour cause, les contrariétés, les passions violentes, etc.; mais lorsqu'elles sont dues à la suppression de quelqu'évacation accoutumée, comme les régles, les hémorrhoïdes, etc.; ou lorsqu'elles sont violentes, opiniâtres, etc., et qu'elles ne cèdent point aux moyens prescrits ci-dessus, il faudra faire faire une saignée, pour laquelle cependant nous conseillons de consulter un Médecin: car, nous le répétons, les saignées, et en général les évacuations, vont mal aux personnes nerveuses (1133). Lorsque les *convulsions* sont calmées, le malade prendra un bouillon et se reposera; mais dès qu'il en aura l'occasion, il faudra qu'il se mette entre les mains d'un médecin instruit, qui travaillera à en prévenir le retour.

§. IV.

Des Spasmes et des affections Spasmodiques.

1139. Le Spasme est la contracti on involontaire, violente et douloureuse d'un ou plusieurs muscles. Toutes les parties musculaires en sont susceptibles : aussi l'éprouve-t-on dans toutes les parties du corps. Celui qui attaque les jambes, les doigts, les orteils et quelquefois l'estomac s'appelle *crampe*; celui qui affecte la tête, le cou, le tronc, et les tient roides et tendus, de sorte que le malade ne peut les mouvoir en aucun sens, s'appelle *tétanos*. Enfin, la *catalepsie* et l'*extase*, ces maladies singulières, dans lesquelles toutes les parties du corps gardent la position qu'elles avaient au moment de l'attaque, paraissent devoir être placées au rang des *spasmes*, puisque les muscles sont dans une véritable contraction. Nous en dirons donc un mot dans ce paraphe. Nous allons commencer par les *crampes*.

ARTICLE PREMIER.

Des Crampes des extrémités, et de l'estomac.

1140. Les *crampes des extrémités*, que le monde connaît pour en avoir éprouvé les angoises plus ou moins de fois, sont peu de chose par elles-mêmes; bien que les douleurs qu'elles occasionnent, soient souvent insupportables. Elles prennent en général la nuit, et quelquefois le jour, lorsqu'on est dans une situation gênante; alors elles sont accompagnées d'engourdissement: dans tous les cas, elles ne sont jamais de longue durée, et se passent d'elles-mêmes; mais si l'on veut en hâter la terminaison, on frottera fortement la partie douloureuse avec les mains, ou bien on la liera et serrera avec une jarretière ou une bande quelconque. Si l'on est dans le lit, et que la crampe soit à la jambe, on mettra sur-le-champ pied à terre, ou bien on appliquera sur le mollet un corps froid, comme un morceau de marbre, un fer à repasser, etc. La douleur cessée, on est guéri.

1141. Ceux qui sont sujets aux crampes du gras des jambes, peuvent porter au-dessus

du mollet, un cordon de soie ou de peau, plus ou moins large, fixé en forme d'anneau. Dès qu'on sent la crampe, on fait glisser cette espèce d'anneau sur l'endroit le plus élevé de la partie souffrante qui se trouve alors plus ou moins serrée, comprimée. Quand la crampe est au doigt, on se sert d'une bague que l'on conduit avec force sur le gonflement, etc.

1142. Les *crampes de l'estomac* composent une maladie excessivement douloureuse; et comme elle n'est pas sans danger, elle demande les secours les plus prompts. Elle prend en général subitement par des crispations violentes, accompagnées souvent de nausées ou d'envies de vomir. Il faut donc se hâter d'y remédier. On arrêtera dans la première auberge; on fera avertir le Médecin le plus instruit du canton, et en l'attendant, le malade prendra coup sur coup des verres d'eau chaude, ou d'une infusion de fleurs de camomille, surtout s'il se sent des envies de vomir.

1143. On lui donnera un lavement d'eau chaude, dans lequel on mettra 50 à 60 gouttes de *laudanum liquide*, et, si les douleurs persistent, on le répétera dès que le premier sera rendu. Mais si elles deviennent plus violentes, au lieu de *laudanum*, on mettra, dans ce second lavement, la même quantité

d'*opium*. Cette manière d'administrer l'*opium*, est plus sûre et plus efficace, que de le donner en potion, parce que, pris par la bouche, le malade est sujet à le vomir, et qu'on l'a vu quelquefois donner plus d'activité aux douleurs et au *spasme*. On fera en même temps, sur la région de l'estomac, des *fomentations* avec des linges trempés dans l'infusion de fleurs de camomilles chaude, ou l'on y appliquera des vessies pleines de lait coupé, chaud, et on les renouvellera desqu'elles se refroidiront. Ces dernières fomentations ont souvent les plus heureux effets.

1144. Si le Médecin tarde à venir, on donnera au malade, toutes les quatre heures, deux cuillerées à bouche du julep suivant:

Prenez de *musc*, 1 gramme (24 grains).
de *sucre*, 4 grammes (1 gros).

Broyez et mêlez ensemble. Ajoutez,

de *musilage de gomme arabique*, } de chaque 3 décagrammes (1 once).
d'*eau de canelle sans vin*, } de chaque 3 décagrammes (1 once).
— *de menthe*, } de chaque 3 décagrammes (1 once).
— *aromatique*, 1 décagramme 2 grammes (3 gros).

Mêlez.

1145. Quelques puissans que soient ces

moyens, ils ne réussissent pas toujours : on voit les douleurs persister dans toute leur violence, malgré l'usage non-interrompu qu'on en fait. Alors il faut appliquer sur l'estomac l'*emplâtre de thériaque*, qu'on a vu quelquefois calmer les douleurs les plus fortes, et qui a encore la vertu d'en prévenir le retour. Mais s'il ne suffit pas, et que le malade soit jeune, fort, etc., et qu'il y ait suppression de règles ou d'hémorroïdes, il faudra en venir à la saignée, qui, dans les crampes de l'estomac, est moins indiquée que dans toute autre maladie nerveuse (1133), parce que les personnes avancées en âge y sont plus sujettes que les jeunes gens. Lorsque le calme est rétabli, le malade prendra un bouillon, et jouira de quelque repos. Il vivra ensuite de potage et d'alimens de facile digestion, et dès qu'il en aura la facilité, il consultera un médecin sur les moyens de se mettre à l'abri d'une pareille maladie : mais il continuera toujours l'usage de l'*emplâtre de thériaque*.

ARTICLE II.

Du Tétanos.

1146. Cette maladie est un *spasme* qui attaque la tête, le cou, l'épine (1139), les lèvres, les mâchoires, la langue, les yeux, etc., et qui prend différens noms, selon les parties affectées. Ainsi on appelle *spasme cynique*, la contraction des lèvres retirées vers les deux oreilles; *contorsion de la bouche*, la contraction des lèvres retirées vers un seul côté; et *trismus*, la contraction des muscles des mâchoires, qui les rend immobiles, et qui empêche d'ouvrir la bouche; symptôme plus ordinaire aux enfans qu'aux adultes, et qu'on appelle encore *mal des mâchoires.*

1147. Le spasme du tronc tient en général le corps droit et roide comme une barre, et c'est à cet état que l'on a strictement appliqué le terme de *tétanos.* Mais quelquefois la contraction des muscles est telle, que le tronc est plié en devant, et alors on l'appelle *emprosthotonos;* d'autrefois le corps est courbé en arrière, comme un arc: dans ce cas, il est appelé *opisthotonos.* Tous ces noms n'expriment que les différens aspects de la même maladie; nous ne les rappelle-

rons plus; nous ne conserverons que celui de *tétanos*.

1148. Cette maladie est rare dans les climats tempérés, mais commune dans les pays chauds; et on l'observe fréquemment, pendant les grandes chaleurs, en Amérique, dans le sud de la Caroline, à Cayenne, etc., aux Indes Orientales, dans l'Isle Bourbon, etc. N'ayant pas eu occasion de la voir, mais ne devant pas nous dispenser d'en parler, parce que nos voyageurs peuvent se trouver dans le pays où elle est fréquente, nous allons la décrire d'après le D^r. CULLEN (*a*).

1149. Le *tétanos* est produit par un froid humide, appliqué subitement sur le corps, dans l'instant où il est très-échauffé, ou par une piquure, une déchirure de nerf, etc. Lorsqu'il est dû au froid, il se manifeste en peu de jours; mais lorsqu'il est l'effet d'une lésion de nerf, il ne paraît souvent qu'après que la douleur est calmée, et même qu'après que la plaie est entièrement guérie. Quelquefois la maladie est portée tout-à-coup à un très-haut dégré: mais le plus souvent elle ne parvient que lentement à son état violent.

(*a*) *Elémens de médecine pratique.*

1150. Dans ce dernier cas, elle s'annonce par un sentiment de roideur vers la nuque, qui, augmentant par dégré, rend le mouvement de la tête difficile et douloureux. A mesure que la rigidité du cou prend de l'accroissement, le malade éprouve communément un sentiment de mal-aise vers la base de la langue, qui, peu-à-peu, se change en difficulté d'avaler, et enfin en une interruption totale dans la déglutition. Pendant que la rigidité du cou augmente, il survient une douleur, souvent violente, à la partie inférieure du *sternum*, qui se fait sentir jusques dans le dos.

1151. Alors les muscles releveurs de la mâchoire inférieure, déjà affectée de rigidité, éprouvent un *spasme* violent, qui raproche tellement les dents l'une de l'autre, qu'elles ne permettent point d'ouvrir la bouche. Les muscles des parties voisines, ceux du cou, tous ceux de l'épine, sont bientôt attaqués, et portent la tête et courbent le tronc en arrière : ceux des extrémités, fléchisseurs et extenseurs, affectés en même temps, tiennent les membres tendus et roides : ceux du bas-ventre donnent à cette partie du corps la dureté d'une planche, etc. La langue retient pendant quelque temps sa mobilité; mais lorsque la maladie est à son plus haut dégré, on la voit souvent être poussée

avec force entre les dents. Alors le front est ridé, les yeux sont contournés ou fixes, le nez est retiré et les joues portées en arrière vers les oreilles, de manière que toute la figure exprime les contorsions les plus violentes.

1152. Ces *spasmes*, dans quelques parties qu'ils se manifestent, sont accompagnés de douleurs atroces : mais plus elles sont vives, moins elles ont de durée. La contraction des muscles et les douleurs diminuent au bout de quelques minutes, pour se renouveler quelques minutes après, souvent sans cause apparente, mais toujours au moindre mouvement que le malade fait, même pour avaler, parler, etc. Les attaques de cette maladie sont rarement accompagnées de fièvre. Cependant les spasmes généraux et violens donnent au pouls et à la respiration de la précipitation et de l'irrégularité; symptômes qui cessent dans la rémission. La chaleur du corps n'augmente pas ordinairement : le visage reste pâle et se couvre d'une sueur froide, ainsi que le reste du corps. Mais dans les *spasmes* violens le pouls est plus plein, le visage plus rouge que dans l'état naturel, et la sueur est chaude.

1153. Lorsqu'il y a de la fièvre dans cette maladie, c'est qu'elle est due au froid (1149); et l'on dit l'avoir vue alors avec des symptômes

d'inflammation. Si l'on a observé du délire, ce n'est qu'à la fin, lorsque, par les secousses réitérées d'une irritation violente, chaque fonction du système est considérablement troublée; mais les fonctions naturelles sont peu affectées. Le vomissement, avec lequel la maladie commence quelquefois, ne continue pas. Il est assez ordinaire de voir l'appétit se soutenir pendant tout le cours de la maladie et la digestion se faire assez bien. Cependant l'urine est quelquefois supprimée, ou ne sort qu'avec difficulté; le ventre paraît resserré : mais il est difficile de prononcer à cet égard, parce que la *constipation* (950), peut être l'effet de l'opium, qui est le principal remède de cette maladie.

1154. Lorsqu'un voyageur se trouve surpris par le *tétanos*, il doit aussi-tôt qu'il en éprouve les premières atteintes, faire avertir un homme de l'art. Nous ne connaissons de ce traitement que ce que nous en ont transmis les praticiens des contrées où cette maladie est fréquente, sur-tout le C. BAJON, qui a exercé long-temps la médecine à Cayenne (*a*); et voici ce que nous avons recueilli de leurs observations. Nous

(*a*) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne*, etc., tom. I.

le

le publions en faveur de ceux qui ne pourront point se procurer de médecin.

1155. Si le *tétanos* survient à la suite d'une piquure ou d'une déchirure de nerf (1149), le médecin ou le chirurgien appelé, fera une incision sur le nerf blessé, afin d'interrompre toute communication de cette partie avec le *sensorium commune*. Ensuite il profitera du temps où la deglutition est encore libre, pour faire avaler des médicamens internes et surtout l'*opium* (1156). En conséquence, on donnera au malade, à des intervalles très-courts, des verres d'eau de casse ou de manne, dont on favorisera l'effet par des lavemens composés avec la même eau.

1156. Dès que les évacuation auront commencé de paraître, on administrera l'*opium*, mais à des doses beaucoup plus fortes qu'on ne le prescrit dans toute autre maladie. HILLARY l'a donné jusqu'à 9 ou 10 décigrammes (18 ou 20 grains), sous forme solide, dans les 24 heures; et CHALMERS a donné, dans le même espace de temps, plus de 3 décagrammes (une once) de *laudanum*, et ces doses énormes ne produisaient aucun sommeil. Il est donc difficile de déterminer les doses d'*opium* nécessaires dans cette maladie : il faut se conduire d'après les effets qu'il produit. Tant qu'il ne procure ni stupeur,

ni ivresse, ni délire, on n'a pas de raison de l'épargner. On continuera donc, d'après l'exemple de CHALMERS (*a*), de le donner à la dose que le malade pourra supporter facilement, jusqu'à ce que le *spasme*, qui se manifestait au *sternum* (1150), diminue, que les contractions se dissipent, que le pouls devienne mou, plein, égal, et qu'il se répande sur tout le corps une douce moiteur.

1157. En général, il ne faut cesser l'*opium* que quand la maladie ne montre plus de disposition à revenir; car ce remède produit d'abord des remissions, mais qui ne sont pas toujours de longue durée. Les symptômes reviennent bientôt, et si on ne les combat pas de nouveau par le remède, le malade ne guérit point. Si la déglutition était déjà interceptée, il faudrait donner l'*opium* dans les lavemens, mais à la dose d'un décagramme et demi (une demi-once) par lavement, réitérée cinq ou six fois par jour; cependant il faut observer l'état du ventre; car, s'il y a de la *constipation*, on répète les lavemens d'eau de casse ou de manne prescrits plus haut.

(*a*) *Observations des médecins de Londres*, t. I, art. XII.

1158. Quoique l'*opium* paraisse être véritablement le remède du *tétanos*, cependant BAJON employait les *bains d'eau tiède*, et CHALMERS commençait le traitement par la saignée lorsque le malade était *pléthorique* (1040). Il faisait ensuite prendre un bain tiède, et il a observé que c'était souvent l'unique moyen de rétablir la déglutition. On recommande encore les *fomentations*, appliquées sur les pieds, les jambes et les cuisses, ayant soin de ne pas trop agiter le malade. On parle aussi de *vésicatoires*, de *frictions mercurielles*, de *goudron des barbades*, de *bains froids*, etc., mais tous ces remèdes n'ont pas été employés avec le même succès. L'expérience paraît avoir consacré l'usage des bains tièdes; on en voit une observation dans le *Journal de Paris*, année 1768; et une autre du citoyen BOSQUILLON, dans ses notes sur CULLEN.

1159. Quant à la saignée, elle ne réussit pas aussi bien; en général, elle ne convient pas dans les pays chauds, et il paraît qu'on a été obligé de l'exclure du traitement du *tétanos*, excepté les cas où le malade est *pléthorique*, a de la fièvre, etc., ce qui est très-rare. Les fomentations ne peuvent que faire du bien, avec les précautions indiquées. Les vésicatoires sont généralement abandonnées

comme nuisibles. Le mercure en friction et le goudron des barbades n'ont pas encore assez d'observations en leur faveur. Les frictions mercurielles n'ont pas réussi à BAJON.

1160. Mais le bain froid avait déjà été recommandé par HIPPOCRATE, aux conditions suivantes : que la maladie ne soit point causée par une plaie ; que le malade soit jeune, d'une forte constitution, et que la saison soit chaude. On l'administre en plongeant le malade dans la mer, ou en versant de l'eau froide sur quelques parties, et même sur tout le corps, après quoi on l'essuie, on l'enveloppe de couverture, on le remet dans le lit, et on lui donne une forte dose d'*opium*. Il faut recommencer cette opération et revenir à l'*opium* au bout de quelques heures, parce que le calme obtenu ne dure pas long-temps d'abord ; peu-à-peu on observe des intervalles plus longs entre les retours du *spasme*, qui enfin guérit entièrement, et même assez promptement. J'ajouterai, dit CULLEN, qu'il paraît que le bain froid a été plus utile dans le *tétanos* produit par l'impression du froid que par les blessures ; c'est, comme nous venons de voir, le sentiment d'HIPPOCRATE.

1161. BAJON parle d'une espèce de *tétanos*, qu'il appelle *chronique* (422), et dont

les symptômes se développent lentement; il est accompagné de mouvemens convulsifs irréguliers, qui ne durent pas long-temps, et qui reviennent à des intervalles, tantôt courts, tantôt longs. Un fait singulier, dit-il, c'est que la vue de certaines personnes semble les rendre plus fréquens. Dans ce *tétanos*, les mâchoires ne se ferment jamais exactement; la déglutition se fait toujours assez bien, le malade ne peut rester couché, il est obligé de se tenir debout, ou de rester à demi-assis dans un fauteuil. Mais la situation qui paraît lui être la plus commode, sur-tout pour reposer, c'est d'être étendu sur le bord du lit à plat-ventre, ayant les pieds à terre. Le développement de la fièvre est ce qui peut arriver de plus heureux dans cette espèce de tétanos, et ceux qui en ont été guéris l'ont eue très-forte vers la fin de la maladie, avec des sueurs abondantes, par lesquelles la nature a paru se débarrasser de l'humeur morbifique. Cette maladie dure ordinairement deux mois : elle se prolonge quelquefois jusqu'à quatre et cinq; la guérison s'opère peu-à-peu et très-lentement, les malades qui en reviennent, conservent pendant toute leur vie une figure extraordinaire, par la contraction continuelle de certains muscles; d'autres en restent estropiés. Quelques-uns

en sont tellement défigurés, qu'ils sont difformes dans toutes les parties du corps.

1162. BAJON cite un nègre qui est sorti de l'hôpital de Cayenne, ressemblant très-bien à ceux qui ont été le plus maltraités du *rachitis*. Mais il avoue que la guérison de cette maladie paraît toujours être l'ouvrage de la nature, quelques soient les remèdes dont on fasse usage. Dans ces cas, il employait les calmans, et sur-tout le *sirop diacode*, les *gouttes anodynes ;* et lorsque la fièvre était déclarée, les *sudorifiques*, qui servent à augmenter la chaleur, et à déterminer les sueurs, qui sont les moyens les plus salutaires pour la guérison de cette maladie. Quand les symptômes se calment, et que le malade paraît aller mieux, on emploie de légers *purgatifs* et des lavemens.

ARTICLE III.

De la Catalepsie et de l'Extase.

1163. Ces maladies singulières sont caractérisées par une position extatique, permanente et extraordinaire, d'un ou plusieurs membres, qui sont restés dans l'état où ils étaient au moment où le malade a été saisi de la mala-

die. C'est une contraction subite de tous les muscles, flechisseurs et extenseurs, de sorte que les parties qui sont mues à l'instant de l'attaque, ne pouvant plus revenir dans leur état de relâchement, restent dans leur état de contraction.

1164. Ainsi on voit ces malades avoir les uns la jambe levée, parce qu'ils marchaient, lorsqu'ils en ont été surpris; les autres la tête haute, la bouche ouverte, la main portée vers la bouche, etc., parce qu'ils regardaient quelque objet, qu'ils parlaient, ou qu'ils mangeaient, buvaient, ect.: mais les membres ne sont pas roides dans les articulations. Un assistant peut les remuer, les faire aller et venir. Dans la *catalepsie* ils gardent la position qu'on leur donne, au lieu que dans l'*extase* ils reviennent à celle qu'ils ont prise lors de l'attaque.

1165. Voilà la seule différence que présentent ces deux maladies. Dans l'une et dans l'autre, le sentiment et le mouvement volontaire sont absolument détruits; le pouls et la respiration subsistent, mais sont à peine sensibles. Ces maladies prennent tout-à-coup, durent peu de temps, rarement plusieurs heures de suite; et quand elles cessent, les malades semblent sortir d'un sommeil profond,

et ne se ressouviennent pas de ce qui s'est passé pendant l'accès ; mais on les voit reprendre le fil de leur discours, s'ils étaient à converser, comme s'ils n'eussent point été interrompus.

1166. Ces maladies sont extrêmement rares ; on ne les voit que chez les hypocondriaques, les hystériques et les fanatiques mélancoliques, susceptibles de violentes affections de l'ame, ou qui se livrent à des méditations, à des contemplations profondes. Elles sont au nombre de celles que les fourbes, les pieux escrocs, les tartuffes, etc., jouent le plus souvent ; ces maladies n'exigent qu'une représentation momentannée, parce que après l'accès il est permis de se bien porter (1136) ; et de grands praticiens, entre autres LIEUTAUD et CULLEN, avouent ne les avoir jamais vues que feintes : ils paraissent croire que personne n'en a vues de réelles. En ce cas, nos voyageurs n'en rencontreront pas souvent, car les fripons de cette classe, qui n'ont guère les moyens de voyager, n'y trouveraient point leur compte.

1167. Si cependant ils se voyent jamais en pareille compagnie, pour ne pas être leurs dupes, il faut qu'ils menacent le malade de quelque douleur ou de quelque danger, comme

de le brûler avec un fer rougi au feu, ou de le jeter dans un brasier, par la fenêtre, etc.; on verra à ses gestes, à ses mouvemens, si la maladie est simulée. Le véritable malade ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien; pour peu qu'on ait du doute, que risque-t-on de lui faire une légère brûlure? Si c'est un fripon il la sentira, mais il ne mérite aucun ménagement; si c'est un vrai malade, il sera insensible à la douleur comme aux menaces, et cette brûlure, supposé qu'il faille la faire, ne peut tirer à conséquence, puisqu'il suffit qu'elle soit légère.

1168. Lorsqu'on s'est assuré que la maladie n'est pas feinte, il faut chercher à être utile au malade; on s'y portera d'autant plus volontiers que pendant l'accès, le sentiment qu'il doit inspirer est une véritable pitié. Il ne faut pas se tourmenter à le faire revenir: son état ne présente rien d'alarmant, et n'est pas de longue durée (1165). D'ailleurs, privé de tout sentiment, les remèdes ont peu ou point d'action sur lui. Cependant on essayera les odeurs fortes et pénétrantes, comme l'*alkali volatil fluor* (*ammonique*), la fumée de plumes ou de cuir brûle (1133 et suiv). On fera des frictions sur la tête, d'abord à sec, ensuite avec quelques liqueurs spiritueuses, telles que l'eau-

de-vie, ou de mélisse, de Cologne, etc., et si les passages ne sont pas entièrement fermés, on lui fera couler, dans la bouche, de cette dernière liqueur, mêlée à une égale quantité d'eau commune. On fera encore des frictions sur les autres parties du corps.

1169. Si cet état se prolonge, on donnera un lavement avec la décoction de 6 décagrammes (deux onces) de tabac, et on cherchera à le faire saigner du nez, en irritant l'intérieur des narrines avec une paille, ou tout autre corps capable de déchirer les vaisseaux délicats de la membrane pituitaire, etc. Lorsque le malade est revenu de cet état, il a besoin de consolation et de ménagement. Il faut le dissiper, l'égayer et le porter à consulter un médecin, qui lui prescrira les moyens de prévenir les retours de cette maladie, qui, négligée, jette les malades dans l'atrophie des membres, dans les convulsions, l'affaiblissement et l'extinction des facultés de l'esprit, dans l'*épilepsie* (1116), etc.

§. V.

Des affections soporeuses, comateuses et léthargiques.

1170. On voit quelquefois des personnes tomber, sans cause évidente, dans un assoupissement qui ressemble, tantôt à un sommeil léger, mais de longue durée, sans fièvre ni délire, et accompagné d'une sorte de connaissance obscure; et tantôt à un sommeil profond, avec fièvre et privation presque entière de sentiment. Dans le premier cas, qu'on appelle *coma*, *insomnie comateuse*, *somnolence*, *cataphore*, etc., on n'a pas beaucoup de peine pour réveiller le malade, il suffit souvent de le tourmenter un peu : alors il parle ou répond aux questions qu'on lui fait, ouvre les yeux, se remue et retombe assoupi. Dans le second cas, appellé *carus*, c'est avec bien de la difficulté qu'on le réveille : il faut le tirailler, le pincer, le piquer, alors il ouvre les yeux pour les refermer aussitôt; il ne répond pas aux questions qu'on lui fait, etc. Cet état ressemble beaucoup à l'*apoplexie* (650), mais on n'y observe pas une respiration ronflante ou stertoreuse; au contraire, le malade respire à-peu-

près comme dans l'état naturel, et il avale, quoiqu'avec plus ou moins de difficulté.

1171. Le sommeil profond et continuel, qu'on appelle *léthargie*, est quelquefois accompagné de fièvre et de delire, sur-tout lorsqu'il est un peu avancé. Il ne prend pas tout-à-coup ; il est souvent précédé de l'anéantissement des forces, de vertiges, de l'affaiblissement des sens, d'un teintement dans les deux oreilles, de pesenteur dans la tête, et d'un penchant insurmontable à s'assoupir.

1172. Quand le malade est dans le sommeil léthargique, sa respiration est profonde ou difficile. Il conserve un peu de connaissance et de sensibilité. Il répond quand on lui parle, mais comme quelqu'un qui sort d'un profond sommeil, et ce qu'il dit est hors de propos : il oublie sur-le-champ ce qu'il vient de dire, et se rendort. D'autres fois on le voit oublier de fermer la bouche après avoir bâillé, de boire, tout ayant la tasse ou le verre à la main, etc. ; et dans ceux qui en sont revenus, on en a vu qui ont oublié tout ce qu'ils avaient su avant. Tous ces symptômes augmentent d'intensité à mesure que la *léthargie* se prolonge ; et s'il survient un tremblement, des sueurs froides, etc., on doit en craindre l'issue, sur-tout chez les vieillards.

1173. Toutes ces affections comateuses, léthargiques, etc., demandent qu'on se hâte de tirer le malade de l'assoupissement dans lequel il est plongé. On commencera par lui présenter sous le nez les odeurs fortes et les liqueurs spiritueuses irritantes recommandées (1133). On lui rasera la tête, et on la lui frottera avec de la flanelle sèche d'abord, ensuite trempée dans quelque liqueur spiritueuse. On le secoura, on l'agitera, on fera du bruit autour de lui. On le placera dans un lit ou dans une bergère, la tête très-haute. On lui fera des frictions aux pieds, aux jambes et aux cuisses, et on lui posera, sous la plante des pieds, des *sinapismes* (490).

1174. Si le malade ne revient pas, et s'il est en *léthargie* (1171, on lui donnera des lavemens irritans avec la décoction de tabac (1169); il prendra la potion émétisée, on lui posera des vésicatoires, etc.; en un mot, on le traitera comme s'il était attaqué de l'*apoplexie séreuse* (665). Revenu de cet assoupissement, il consultera, le plutôt qu'il pourra, un médecin instruit, qui lui enseignera la manière de se conduire pour prévenir les retours de ces attaques.

§. VI.

De l'Asthme et du Catarrhe suffocant.

1175. L'asthme est une maladie habituelle de la poitrine, indépendante de toute autre. Il est caractérisé par une respiration courte, pénible, sifflante ou bruyante, qui augmente et redouble à certaines époques, quelquefois périodiques, ou par des causes auxquelles les malades s'exposent imprudemment, ou même sans cause apparente ; ce qui constitue des accès qui sont plus ou moins fréquens, plus ou moins longs. On divise cette maladie en plusieurs espèces qui peuvent se réduire aux deux suivantes : l'*asthme humide* ou *humoral*, et l'*asthme sec ou nerveux, spasmodique, convulsif*, etc.

1176. Il y en a qui donnent encore le nom d'asthme à la maladie, que d'autres appellent *catarrhe suffocant.* Ces divisions ne sont pas toujours très-exactes, car dans l'*asthme humoral* on observe toujours plus ou moins de *spasme* (1139) dans les poumons, et l'*asthme nerveux* n'est jamais entièrement sec, puisqu'il est au moins suivi d'une expectoration plus ou moins considérable ; mais comme nous ne

pouvons nous occuper de la maladie elle-même, parce qu'elle est *chronique* (422), il nous importe peu comme elle a été divisée. Ce qui intéresse le voyageur est de connaître le traitement que demande l'accès, pendant lequel le malade a besoin de secours prompts qu'il n'est pas toujours en état de se donner lui-même.

1177. Un accès d'asthme est déterminé en général par un vent froid, sur-tout de l'*est* ou *du nord-est*, par un brouillard épais, ou pour avoir été mouillé, être resté dans un souterrain ou dans des lieux humides, etc., etc. Il prend souvent tout-à-coup la nuit, vers deux heures du matin, ou une couple d'heures après le dîner. D'autres fois il est annoncé par des vents qui sortent par en haut; par un sentiment de pesenteur dans la poitrine, le froid des extrêmités, une horripilation vague, de la chaleur et des douleurs de tête, des maux de cœur et des envies de vomir.

1178. Pendant l'accès il éprouve une grande oppression; il a des palpitations de cœur, des larmes involontaires, des vomissemens bilieux, des mouvemens convulsifs, sur-tout lorsque le malade veut lever la tête; des convulsions, des suffocations, etc.; le pouls est faible, et quelquefois intermittent. C'est avec beaucoup

de peine qu'il parle et qu'il tousse. Il fait des efforts fatigans pour respirer et pour s'abreuver d'air, pour ainsi dire. Il en cherche qui soit froid. Il a la bouche béante, les ailes du nez ouvertes ; il fait mille efforts pour rendre sa respiration plus libre, etc. ; dans le fort de l'accès, le visage s'allume, les mains s'enflent, etc., il semble au malade que les poumons remontent vers la gorge, et il est prêt de suffoquer.

1179. Dans le *catarrhe suffocant*, le malade perd subitement la respiration et toutes ses forces. D'autres fois il siffle comme les *asthmatiques*, ou il râle comme les *apoplectiques*. Il a presque perdu connaissance ; il a le visage d'un rouge plombé, les extrémité flasques et pâles, etc.

1180. D'après les symptômes que nous venons d'exposer (1177, et suiv.), il est évident que dans la plupart des circonstances, un accès d'asthme exige les secours les plus prompts, et comme il surprend presque toujours au milieu de la nuit, ceux qui éprouvent cet accès pour la première fois, et qui par conséquent ignorent ce qu'il y a à faire pour éloigner les accidens dont ils sont menacés, se trouvent très-à plaindre, sur-tout s'il n'y a pas de médecin dans la ville ou le village où ils

ils sont arrêtés. Il est donc de la plus grande importance que le malade, ou quelqu'un de ses compagnons de voyage, sachent la conduite qu'il faut tenir en pareil cas.

1181. On commencera par envoyer chercher un médecin; en l'attendant la première chose à faire est de mettre l'asthmatique sur son séant, ou même de le sortir du lit, après avoir ouvert les fenêtres, afin de lui procurer le plus d'air possible et l'air le plus froid. On lui fera des frictions sur la poitrine et sur le dos. S'il a perdu connaissance on le secouera, on l'agitera, on lui présentera sous le nez des odeurs fortes et les liqueurs irritantes conseillées (1133). On lui donnera un lavement avec une cuillerée de *sel commun* (*muriate de soude*); on lui mettra les pieds et les jambes dans l'eau tiède, et après on les lui frottera avec la main chauffée ou avec des linges chauds.

1182. Si le médecin n'arrive pas, et que le malade éprouve de fortes agitations, des palpitations, des convulsions, des suffocations, etc., il faut, sans attendre davantage, lui faire une saignée; ensuite on réitérera le bain de pieds et de jambes, les frictions et le lavement. Si le malade n'éprouve pas de soulagement, on appliquera sur la poitrine et sur la région de l'estomac, des fomentations émol-

lientes chaudes, ou des vessies pleines de parties égales d'eau et de lait, bien chauds. On lui mettra des *sinapismes* sous la plante des pieds (490). On lui donnera, coup sur coup, mais peu à-la-fois, de l'infusion de fleurs de tilleul ou de feuilles de valérianne, et deux ou trois fois par jour une cuillerée à café *de teinture de castoreum* et *de safran*, mêlées ensemble dans un peu de ces boissons. Il y en a qui se sont bien trouvé d'une tasse de café fort, répétée selon les circonstances.

1183. Dès que le malade aura éprouvé un peu de relâche, on lui donnera, toutes les quatre heures, un bouillon, et dans les intervalles, quelques cuillerées de gelée. Si le malade est tourmenté par la toux, et qu'il rejette des matières glutineuses et compactes, on lui donnera d'abord 8 décigrammes (15 grains) d'*ipécacuanha* enpoudre (463), et les jours suivans seulement 1 décigramme ½ (3 grains); car il ne faut plus que cette racine fasse vomir; et si le vomissement survenait à cette dose, ce que j'ai vu arriver, il faudrait n'en donner qu'un décigramme (2 grains). Cette petite dose s'administre dans une cuillerée d'eau sucrée. J'observerai que l'ipécacuanha, pris ainsi, convient dans toutes les espèces d'*asthme*, et mieux

encore dans le *convulsif* que dans l'*humoral* (1175).

1184. Le *catarrhe suffocant* exige le même traitement, c'est-à-dire, la saignée, le vomitif, les lavemens, etc., et de plus, qu'on applique sur la poitrine un large emplâtre *vésicatoire* bien chargé de poudre de cantharides. Dans quelque cas que ce soit, il faut continuer ces remèdes jusqu'à cé que la poitrine soit entièrement débarrassée. Dès que le malade sera rétabli, il faudra qu'il consulte un médecin, pour en apprendre les moyens de prévenir les accès et de se conduire dans les intervalles. Les enfans sont sujets à une maladie appellée *croup*, qu'on a confondue et qu'on confond encore tous les jours avec le *catarrhe suffocant*, mais elle en diffère à une foule d'égards. (Voyez *la Médecine Domestique*, t. IV, ch. LI, §. X.)

§. VII.

Du Cauchemar.

1185. Cette maladie, qui ne prend que par *attaque*, dans laquelle on s'imagine, étant endormi, avoir sur la poitrine un poids, ou un fardeau dont on cherche en vain à se débarrasser,

n'est pas dangereuse quand l'accès est rare et peu considérable. Mais lorsqu'il revient fréquemment, sur-tout chez les vieillards, et qu'il est violent, il peut faire craindre d'en être suffoqué; on en a des exemples, même dans tous les âges. On a vu encore le *cauchemar* présager l'*apoplexie*, l'*épilepsie*, *la folie*, etc. Il est donc de la plus grande importance de savoir en délivrer ceux qui en sont attaqués, et rien d'aussi simple et d'aussi facile.

1186. Celui qui éprouve un accès de cette maladie, pendant le sommeil, gémit, se plaint, et quelquefois crie très-haut, quoique le plus souvent il fasse de vains efforts pour parler. Dans tous les cas, il est tourmenté, agité et souffrant à un tel point, qu'il en est quelquefois réveillé en sursaut, et c'est un grand avantage pour lui, puisqu'il est guéri du moment où il ouvre les yeux. Mais quelquefois aussi cet état douloureux se prolonge, et, augmentant toujours en intensité, le malheureux serait sur le point de suffoquer si l'on ne venait à son secours. Il faut que ceux qui l'entendent se hâtent de lui parler et de l'éveiller, car il n'y a que cela à faire. Dès qu'il ne dort plus, il ne lui reste que le souvenir des dangers qu'il lui semblait courir pendant son sommeil. Il vous dit qu'il lui semblait rouler dans un abîme,

ou qu'il était dans une maison en feu, dont il ne pouvait se sauver; ou qu'il passait sur un pont qui écroulait, ou qu'il allait être tué, étranglé, etc., et il rit avec vous de ces jeux terribles d'une imagination extravagante.

1187. Tant que le malade n'est pas seul, qu'on l'entend, il ne court aucun risque; car il n'y a personne qui se refuse à rendre un service aussi facile, que celui d'éveiller quelqu'un, qui même devient importun et à charge, puisqu'il peut vous empêcher de dormir. Mais lorsqu'il est seul, ou lorsqu'il ne peut être entendu de ses compagnons de voyage, manquant de ce léger secours, il peut, comme nous l'avons dit (1185), perdre la vie. Il faut donc, ou qu'il ait toujours dans sa chambre un ami ou au moins un domestique qu'un sommeil tendre mette à ses ordres, ou qu'il cherche à se guérir de cette maladie, ce qui est infiniment plus sage. Nous lui conseillons en conséquence de se mettre entre les mains d'un médecin instruit, et de suivre exactement les avis qu'il en recevra.

1188. Tout ce que nous nous permettrons de lui dire, c'est que la cause prochaine de l'accès étant une digestion difficile, laborieuse ou pénible, les personnes nerveuses et irritables, comme les plus sujettes à cette mala-

die, doivent vivre très-sobrement. Elles ne doivent point manger d'alimens venteux et de difficile digestion. C'est sur-tout le soir qu'elles doivent s'observer. Il y en a qui ont été obligé de se priver de souper, et on ne doit pas balancer à en faire le sacrifice lorsqu'il est nécessaire. Ce parti est sans contredit le plus sûr, parce qu'il est bien prouvé que le *cauchemar* ne s'est jamais fait sentir à un estomac vide. Si l'on ne peut se passer de souper, parce qu'il faudrait pouvoir se passer de dormir, comme il arrive à beaucoup de personnes, sur-tout à celles qui sont de peu d'appétit, il faut que ce qu'elles mangent à ce repas, soit léger et en petite quantité, et qu'elle s'abstiennent surtout d'eau-de-vie, de ratafiat, etc., liqueurs plus propres à nuire à la digestion qu'à lui être utiles (150).

§. VIII.

De la Défaillance, de l'évanouissement et de la Syncope.

1189. Les personnes nerveuses, et sur-tout les femmes hystériques sont sujettes à tomber en défaillance, évanouies ou en *syncope*, en passant subitement, ayant très-froid, dans un lieu très-chaud, ou en entrant dans un lieu où l'air a perdu de son ressort ou de son élasticité, comme sont le plus souvent les salles de spectacle ou d'assemblée nombreuse. Ces accidens peuvent encore être occasionnés par une faiblesse excessive à la suite d'une grande fatigue, d'une longue abstinence, d'une perte de sang considérable, etc.; par l'agitation brusque et violente de quelqu'affection de l'ame, comme la crainte, la peur, la frayeur, etc. Ils sont peu dangereux s'ils sont combattus sur-le-champ et par des remèdes convenables; mais abandonnés à eux-mêmes, ils peuvent avoir des suites fâcheuses.

1190. Lorsqu'une personne tombe en syncope, parce qu'elle se trouve dans un lieu très-chaud après avoir eu très-froid, on la transportera sur-le-champ au grand air; on lui

fera des ligatures au-dessus des genoux et des coudes; on lui arrosera les mains et le visage avec du *vinaigre* qu'on lui donnera à respirer; et si elle peut avaler, on lui fera glisser dans le gosier une cuillerée d'eau avec un tiers de *vinaigre*. Si le malade ne revient pas, on lui fera avaler quelques gouttes d'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), qu'on lui fera également respirer; on lui donnera un lavement, dans lequel on aura fait fondre une cuillerée de *sel commun* (*muriate de soude*), et on insistera sur tous ces moyens jusqu'à ce que la connaissance soit revenue; mais si la *syncope* résiste et que le malade soit jeune, fort et pléthorique, il faudra le saigner, et on le verra reprendre immédiatement ses sens.

1191. Si la *syncope* surprend dans une salle d'assemblée, dont l'air a perdu de son ressort pour avoir été respiré plusieurs fois, il faut, après avoir transporté le malade à l'air libre, le coucher sur le dos, la tête très-basse, lui frotter les tempes avec du *vinaigre* fort ou de l'eau-de-vie; lui faire respirer de *l'alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), et lui mettre dans la bouche un peu de vin ou de tout autre cordial, aussi-tôt qu'il pourra avaler. Si c'est une femme et que la syncope résiste, on lui fera respirer de la fumée de plumes ou de cuirs brûlés; on lui

mettra des briques chaudes sous la plante des pieds, et on lui fera des frictions sèches sur les jambes, les cuisses, le ventre et les bras. Si cette *syncope hystérique* est accompagnée de convulsions, on mettra les jambes de la malade dans l'eau très-chaude, comme au 35e. ou au 36e. dégré du *thermomètre de Réaumur* (*a*); on lui donnera un lavement avec 4 grammes (1 gros) d'assafétida, et dès qu'elle pourra avaler, on lui fera prendre quelques cuillerées de la potion cordiale recommandée (1134).

1192. Lorsque la syncope est due à une extrême faiblesse, suite d'une grande fatigue, d'un long jeûne, d'une perte de sang, etc. (1189), on cherchera à ranimer le malade. Ainsi, après l'avoir couché sur le dos, la tête basse, dans un lieu frais et bien aéré, on lui fera respirer de l'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*); on lui frottera les tempes avec de l'eau-de-vie chaude, et on lui appliquera sur le creux de l'estomac une compresse qui en aura été imbibée. On lui donnera quelques cuillerées de liqueurs spiritueuses, d'abord en très-petite quantité, augmentant peu-à-peu, à mesure

(*a*) *Traité des maladies de nerfs*, par WHYTT, tom. II, pag. 36 et suiv.

qu'il en peut supporter d'avantage. Quand il sera revenu, on lui fera prendre un peu de bouillon ou de gelée, de sagou au vin, etc.

1193. Dans la *syncope* causée par quelqu'affection violente de l'ame, le malade exige les plus grands ménagemens. Il faut le laisser en repos, et se contenter de lui faire respirer du vinaigre ou de l'alkali volatil fluor (*ammoniaque*), jusqu'à ce qu'il soit revenu. Quand il aura recouvré ses sens, on lui donnera quelques tasses d'une infusion de menthe et d'écorce de citron ou d'orange, et on lui fera prendre un lavement émollient. Les personnes nerveuses qui sont tombées une fois en syncope, sont sujettes au retour de cet accident; il faut donc qu'elles consultent leur médecin, qui leur donnera les moyens de les prévenir.

CHAPITRE XII.

De la Maladie Vénérienne.

1194. NOUS ne pourrions atteindre au but que nous nous sommes proposé, si nous omettions de parler de la *maladie vénérienne.* Cette maladie est aujourd'hui tellement répandue, qu'il n'est peut-être pas un seul point de la terre connue, où elle ne manifeste ses ravages; et le voyageur, que la force de l'âge, le tempérament, et quelquefois une longue privation, entraînent vers la satisfaction d'un besoin, dans lequel il comptait ne trouver que plaisir et jouissance, n'y puise que trop souvent les regrets, la douleur, la maladie et la mort. Les voyages sur mer en offrent sur-tout des exemples. Le nombre des marins qui en sont les victimes est incalculable.

1195. Mais sans nous appesentir sur les causes de ces accidens, vraiment désastreux, nous allons décrire la maladie, persuadé que ce tableau sera, pour toute personne jalouse de la conservation de sa santé, la *tête de Méduse;* et qu'il arrêtera au bord du précipice tout

voyageur tant par mer que par terre, qui aurait quelque penchant à se laisser aller à ces *Sirènes* qu'on rencontre par-tout, et dont l'art enchanteur n'administre que des poisons sous l'apparence séduisante du plaisir.

1196. La maladie vénérienne est plutôt un assemblage de maladies, qu'une maladie unique. Elle commence, en général, par attaquer les parties de la régénération, mais bientôt *le virus*, pénétrant dans les voies de la circulation, affecte la totalité des systêmes vasculaires, glanduleux et osseux, de sorte qu'il n'est plus une seule partie du corps qui ne soit affectée. Cependant elle ne débute pas d'une manière à faire craindre une pareille issue; soit qu'elle se fixe dans les parties de la génération, soit, qu'introduite tout-à-coup dans le sang, elle aille attaquer toute autre partie du corps, les premiers jours qui s'écoulent, après un commerce impur, sont peu ou point orageux.

1197. Ce n'est guère que du quatrième au huitième jour que l'on ressent, au bout du canal de l'urètre, un chatouillement accompagné d'une douleur légère et d'une humeur claire, glaireuse, qui tache le linge. Peu-à-peu ce chatouillement disparaît, mais la douleur augmente, et il survient de la rougeur, de la chaleur, de l'inflammation. Alors les

hommes éprouvent des érections involontaires très-douloureuses, très-prolongées, un véritable *priapisme* qui se renouvelle souvent, surtout étant au lit.

1198. Toute l'étendue du canal de l'urètre devient excessivement sensible, particulièrement dans le moment où le malade vient d'uriner. La chaleur des urines est souvent si grande qu'il craint de les rendre, quoiqu'il en ait perpétuellement envie : il ne les rend qu'avec la plus grande difficulté, et souvent goutte à goutte, de sorte qu'il est tourmenté tantôt par la *dysurie* la plus douloureuse, et tantôt par la *strangurie* la plus opiniâtre (1243). La matière de l'écoulement, qui d'abord était blanche et en petite quantité, devient bientôt très-abondante, âcre, jaune, brune, verte, et quelquefois couleur de sang. Indépendamment de tous ces symptômes, qui vont toujours en augmentant, si l'on ne se hâte d'en arrêter les progrès, on voit survenir encore un gonflement aux testicules, un sentiment de chaleur, de douleur et de pesanteur au fondement, etc.

1199. Cet état de la maladie est ce qu'on appelle *gonorrhée virulente*, vulgairement *chaude-pisse*, et dans le monde, *galanterie*. On l'appelle *chaude-pisse cordée*, lorsque l'érection est tellement douloureuse, que la verge semble

tirée, serrée fortement comme avec une corde, et à cette époque l'inflammation est très-forte. Enfin on la nomme *chaude-pisse tombée dans les bourses*, ou *inflammation des testicules*, etc., lorsque les testicules, ou seulement l'un deux, sont plus ou moins gonflés et enflammés.

1200. Les symptômes de la *gonorrhée* ne se bornent pas toujours à ceux que nous venons d'exposer (1196 et suiv.) Pour peu que le virus ait pénétré dans le sang, il se manifeste encore des *bubons* dans les aines, des *chancres* sur le gland, sur les grandes lèvres, dans le vagin, sur le bout des mamelles, etc.; un *phimosis* ou un *paraphimosis* au *prépuce*; des *verrues*, des *poirreaux*, des *condylomes*, des *crêtes*, des *choux-fleurs*, etc., à l'anus, au pirénée sur le gland, sur le prépuce, etc.; et ces symptômes ne caractérisent encore que la maladie fixée aux parties naturelles; car quand elle est ce qu'on appelle confirmée, quand enfin elle mérite le nom *maladie vénérienne*, on observe les suivants:

1201. Le malade éprouve des douleurs atroces dans la tête et dans les membres, surtout la nuit, lorsqu'il est chaudement dans sont lit; et ces douleurs, qui sont tantôt vagues et tantôt locales, sont tellement profondes que l'intérieur ou la substance même des os,

paraît en être le siége. Il y a des éruptions quelquefois galeuses, d'autres fois dartreuses de couleur jaune, plus ou moins foncée sur différentes parties du corps, particulièrement sur la tête, la poitrine, le dos, etc. On lui voit des ulcères rongeans, d'abord à la gorge, qui gagnent peu-à peu le voile du palais, la luette, les cartilages du nez qu'ils détruisent, etc.; des excroissances, des exostoses sur la partie moyenne des os, dont les extrémités spongieuses deviennent tantôt fragiles, se cassant au moindre accident, et tantôt tellement molles qu'elles plient comme de la cire. Les glandes conglobées deviennent dures et calleuses, et forment au tour du cou, sous les aisselles, dans les aines, et même dans le mésentère des tumeurs dures, mobiles, semblables à celles des écrouelles.

1202. Il se forme dans les vaisseaux lymphatiques, dans les tendons, dans les ligamens et dans la substance des nerfs, des tumeurs, appellées *ganglions*, *nodus*, *tophus*, etc. Les yeux sont affectés de démangeaisons, de douleurs, d'*ophthalmie*, et quelquefois le malade perd la vue. Il a un teintement et des douleurs dans les oreilles; il devient sourd, et l'oreille interne s'ulcère et se carie. Toutes les fonctions animales, vitales et naturelles

sont viciées. Le visage devient pâle et livide; le corps se dessèche, etc.; enfin le malheureux, qui est affecté de cette terrible maladie, devient incapable d'aucun mouvement, et tombe dans une atrophie ou dans une consomption qui le tue.

1203. Les femmes ont des symptômes particuliers à leur sexe; tels sont des engorgemens, des duretés, le cancer au sein, des régles excessives ou des suppressions; des fleurs blanches, des accès hystériques; l'inflammation, l'abcès, le squirhe, la gangrène, le cancer ou l'ulcère de la matrice. Ces femmes sont sujettes à avorter, ou leurs enfans naissent en partie corrompus, couverts d'ulcères, etc., etc.

1204. Telle est l'esquisse de cette affreuse maladie, quand elle est une fois confirmée ou invétérée, (1200) etc. Sans doute qu'on ne rencontre pas tous ces symptômes, à-la fois, chez le même individu. Cependant, s'il lui a laissé faire des progrès, il en présente toujours un assez grand nombre pour concevoir les plus justes alarmes sur son état, et pour qu'il doive s'empresser d'y porter remède. Mais qu'il se garde de ces prétendus guerisseurs qui, n'ayant qu'un remède et qu'une méthode de l'administrer, ne font qu'éloigner

les

les symptômes pour un temps, et par cette manœuvre fixent le virus plus profondément dans le sang.

1205. Si, comme il n'est que trop évident, et comme nous l'avons déjà dit (1196), la *maladie vénérienne* doit être regardée comme un assemblage de maladies, il n'est personne qui ne sente que le traitement qu'elle exige, doit être varié, en raison des accidens qu'elle présente, et qu'il est autant ridicule que dangereux de se confier, pour sa guérison, à des remèdes secrets, quels qu'ils soient. C'est cependant ce qu'on voit arriver tous les jours. Les charlatans, que cette maladie enfante plus que toute autre, administrent leurs drogues de la même manière, à tous ceux qui veulent bien en faire usage, sans avoir le moindre égard à l'état de la maladie, à la constitution du sujet, à l'intensité des symptômes, à l'âge du malade, et à mille autres circonstances qui demandent la plus grande attention.

1206. En effet, dans la foule de symptômes, décrits (1196 et suiv.), il y en a qui sont communs à d'autres maladies, et qui, par conséquent, peuvent exister sans le virus vénérien. Dans ce cas, il serait au moins inutile de prendre des anti-vénériens, remèdes qui

sont toujours nuisibles, quand ils ne sont pas nécessaires : d'un autre côté, si, ayant gagné la maladie, le malade se présente pour être guéri à l'instant où il s'apperçoit des premiers symptômes, de sorte qu'on ne peut soupçonner le virus d'être passé dans le sang, la maladie, devant alors être regardée comme purement locale, peut aussi n'avoir besoin que de remèdes locaux, et n'exige certainement pas cette suite de traitement, qui ne peut convenir qu'à la maladie qui est confirmée ou ancienne.

1207. Mais les charlatans ne sont pas à craindre par la seule raison qu'ils donnent le même remède de la même manière à tous venants, ils le sont encore, parce que leur avidité les porte à préférer les drogues de qualités inférieurs, et qu'ignorant les principes d'après lesquels elles doivent être préparées, il est rare que celui qui ose en prendre, ne coure le risque d'être empoisonné, ou du moins, de se voir d'autres maladies, ajoutées à celle qu'il a déjà.

1208. Le Voyageur qui a le malheur d'attraper cette maladie, doit donc, 1°. ne pas perdre un seul instant s'il ne veut pas laisser le mal faire des progrès, qui peuvent en peu de temps le rendre difficile à guérir, et sou-

vent incurable ; 2°. fuir les empyriques et les charlatans, qui n'ont jamais guéri cette maladie, qui l'ont tout au plus palliée, et qui souvent l'ont compliquée par les désordres qu'ont suscité dans les viscères, les qualités mal-faisantes des drogues qu'ils ont administrées (1207); 3°. s'adresser à un médecin ou à un chirurgien très-instruit, seuls capables de juger le dégré de virulence de la maladie ; la qualité et la quantité des remèdes dont il a besoin, enfin la méthode qui est exigée par le caractère et la gravité des symptômes, le tempéramment, la constitution, la force ou la faiblesse, etc., du malade.

1209. Et ces précautions, nécessaires dans le traitement de toutes les maladies, sont indispensables dans celle-ci, dont le spécifique est le *mercure :* remède énergique sans doute, mais qui convient à si peu de personnes qu'on peut presque dire qu'il ne fait jamais de bien sans faire de mal. Qu'on y fasse donc sérieusement attention : la *maladie vénérienne* n'infecte aujourd'hui un si grand nombre d'individus, que parce que les médecins sont peu ou point appellés pour la traiter. Les chirurgiens, les *fraters*, et des gens encore plus ignorans semblent être exclusivement en possession de la traiter, et comme ils sont incapables de

la guérir, la masse des malades va toujours croissant, et menace de couvrir un jour tout le globe.

1210. Le voyageur ira donc trouver le médecin ou le chirurgien le plus expérimenté du canton, où il se trouvera au moment où il s'appercevera des premiers symptômes de la maladie; et si à cet instant il n'etait pas à portée d'en rencontrer, parce que le pays en serait dépourvu, il faudra qu'il suive le régime que nous allons prescrire; non pas que ce régime soit capable de le guérir, mais il arrêtera les progrès du mal, et le mettra à même d'attendre qu'il soit arrivé dans une grande ville, sans courir le risque d'une infection générale.

1211. L'état le plus ordinaire de la *maladie vénérienne*, est ce que nous avons appellé: *gonorrhée*, *chaude pisse*, *galanterie* (1199). On peut en sentir les premières atteintes un, deux jours après un commerce impur; cependant les symptômes sont en général quatre, huit, et quelquefois dix jours à se déclarer. Mais la prudence veut que celui, qui a quelque crainte d'avoir habité avec une personne suspecte, n'attende pas les symptômes, et qu'il se mette au régime comme s'il avait déjà la maladie. C'est le moyen de prévenir les acci-

dens qui l'accompagnent ordinairement, et peut-être de la faire avorter ; et supposé qu'il ne doive point avoir la maladie, ce régime ne peut jamais lui nuire.

1212. Il évitera donc tout ce qui est échauffant, comme le vin et les autres liqueurs spiritueuses ; les sauces au jus, les alimens épicés, salés fumés, séchés, etc. ; ainsi que les végétaux aromatiques et âcres, comme les oignons, l'ail, la muscade, la canelle, le gingembre, la moutarde, etc. Il ne vivra que de végétaux adoucissans, de lait, d'œufs, de potages légers, de panade, de ris, de gruau, etc. ; il boira de l'eau d'orge ou du lait coupé, une décoction de racine de guimauve et de réglisse, du petit-lait clarifié, etc. ; il se gardera de tout exercice violent, sur-tout de celui du cheval ; il s'interdira les plaisirs de l'amour ; il se garantira du froid.

1213. Cependant il baignera, le plus souvent et le plus long-temps qu'il lui sera possible, les parties génitales dans un mélange d'eau et de lait chauds ; il injectera, dans le canal de l'urètre, au moins matin et soir, de *l'eau végéto-minérale* tiède, ou, s'il n'en a pas, de l'*huile d'amandes douces*, ou d'une infusion de graine de lin, et il portera constamment un suspensoir. Il usera de ces moyens préser-

vatifs pendant 15, 20 jours sans interruption, et si à cette époque, il ne s'est rien manifesté, il reprendra son régime de vivre ordinaire, et se tiendra pour certain qu'il n'aura pas la maladie.

1214. Mais si les symptômes de la *gonorrhée* (1198) se présentent, et que le voyageur n'ait pas encore l'occasion de se mettre entre les mains d'un médecin (1209), il continuera le régime, les bains locaux, les injections, le suspensoir (1213); car bien que tous ces moyens ne suffisent pas ordinairement pour tarir l'écoulement, ils en diminuent la virulence. Dans une *gonorrhée* très-légère, et qu'on a soin d'attaquer sur-le-champ, on a vu quelquefois l'eau *végéto-minérale* injectée dans le canal de l'urètre, arrêter l'écoulement sans faire courir de risques, parce qu'on n'avait pas laissé au *virus* le temps de passer dans le sang, et qu'alors la maladie était locale. Il faut donc en continuer les injections (1213).

1215. Mais en général, il faut recourir à des astrigens plus puissans. On est dans l'usage d'employer, dans ce cas, le *vitriol blanc*, de la manière suivante:

Prenez de *vitriol blanc*, 4 grammes (1 gros).

Faites fondre dans 1 hectogramme (4 onces),

d'eau commune, passez. On emplit une petite seringe à injection d'eau simple et froide: on y verse quelques gouttes de la *dissolution de vitriol* ci-dessus; on injecte. Le malade étudie la sensation qu'il éprouve, si la liqueur injectée, dans le canal de l'urètre ou dans le vagin, n'occasionne qu'une légère cuisson, elle est à son point; il faut l'employer, et si l'on a compté les gouttes, on aura facilement le dégré convenable pour les injections suivantes. Nous prions d'y faire attention, car si la liqueur occasionnait de la douleur, elle deviendrait nuisible, bien loin d'être utile, et si elle ne produisait aucune sensation, elle ne ferait rien.

1216. On observera encore, en injectant, de ne pas vider la seringue d'un seul jet. Quand on est à la moitié, on s'arrête et, la seringue toujours dans le canal, on presse avec le doigt l'extrémité du gland ou des grandes lèvres, afin d'y retenir la liqueur, et qu'elle ait le temps de toucher toutes les parois et d'y reposer. Au bout de quelques instans on achève de vider la seringue, qu'alors on retire doucement, ayant soin de pincer le bout du gland ou des grandes lèvres, pour les raisons que nous venons de donner. On répéte ces injections, toujours froides, trois, quatre, cinq

fois dans les vingt-quatre heures, et en quinze jours la *gonorrhée* est guérie; mais nous le répétons, on ne peut les employer que pour celle qui donne la première apparence de son existence.

1217. Mais si la *gonorrhée* débute par des symptômes graves; si la douleur et l'*inflammation* sont fortes, etc., il ne s'agit plus de ces *injections vitrioliques* (1216), il faut au contraire travailler à exciter l'écoulement, et à l'entretenir pendant le temps nécessaire au dégorgement de l'humeur virulente. Le malade suivra exactement le régime, et prendra des bains locaux (1213). Il se tiendra constamment au lit; il prendra un lavement émollient soir et matin; il fera des fomentations émollientes sur les parties douloureuses; il y appliquera des vessies pleines d'eau et de lait chauds, et, si les *testicules* viennent à se gonfler, des cataplasmes de mie de pain et d'*eau végéto-minérale*.

1218. Il boira beaucoup d'eau d'orge et de petit-lait, pour faciliter les urines; et si ces boissons ne suffisent pas, on lui donnera de la poudre suivante :

Prenez de *sel de nitre*, 3 décagrammes (une once).
de *gomme arabique*, 6 décagrammes (2 onces).

Mêlez le tout ensemble : divisez en vingt-quatre prises égales. Il en prendra une prise, trois ou quatre fois par jour, dans un verre de la boisson ordinaire. Si ce remède forçait d'uriner assez souvent, pour fatiguer le malade, on éloignerait les prises, ou bien l'on supprimerait le *nitre*, et l'on mettrait à la place 6 décagrammes (2 onces) de *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), qu'on mêle avec la *gomme arabique*, et la dose de cette *crême de tartre* est une cuillère à café.

1219. Quelquefois les symptômes inflammatoires ne cèdent pas encore à ces moyens, il faut alors en venir à la saignée ; mais elle n'y est pas indispensable, comme paraissent le croire ceux qui l'appliquent à tout : elle n'est véritablement indiquée que dans la *gonorrhée tombée dans les bourses* (1199) ; dans tout autre, elle prive le malade de ses forces, elle conduit au relâchement, et par-là tend à prolonger l'écoulement, qui n'est déjà que trop difficile à arrêter. Cependant lorsque l'*inflammation* est violente, et que le sujet est jeune et fort, il faut faire faire la saignée.

1220. Dans le cas où le *priapisme* (1197) est très-violent, très-douloureux, il est souvent nécessaire de donner un calmant le soir, et six à huit gouttes de *laudanum* dans un verre

d'*émulsion*, remplissent cette indication. Lorsque la *dysurie* et la *strangurie* (1198) sont très-fortes, il faut donner des lavemens émolliens, appliquer des fomentations émollientes sur la région de la vessie, et ordonner le bain tiède. On est quelquefois obligé de donner issue à l'urine, alors on emploie la sonde recommandée (996).

1221. Tous ces moyens, excepté la saignée, doivent être continués sans interruption, jusqu'à la cessation des douleurs ; ce à quoi on ne parvient, quelquefois, qu'au bout de 15 ou 20 jours : car la *gonorrhée virulente grave*, ne peut se guérir promptement et radicalement à-la-fois. Il faut donc que le malade s'arme de patience, et il y est d'autant plus forcé, que les symptômes inflammatoires et douloureux étant calmés, l'écoulement n'est pas toujours tari, même à beaucoup près. On ne le voit céder qu'au traitement mercuriel, qu'il faut toujours subir, si l'on veut prévenir ou éloigner les désordres et les ravages qu'entraîne avec lui le virus vénérien passé dans le sang (1201).

1222. Que l'*écoulement gonorrhoïque* ait été arrêté ou non par le traitement (1217 et suiv.), il faut donc recourir au *mercure*, toujours nécessaire pour completter la guérison de la

gonorrhée, qui n'a pas été entreprise dès le début, ou qui n'a pas cédé aux *injections vitrioliques* (1213). Nous disons pour completter; car ce remède nuirait dans les commencemens, et ceux qui le prescrivent aux premières apparences d'une *gonorrhée*, ont souvent éprouvé qu'il est dangereux à cette époque.

1223. Le *mercure* s'administre de bien des manières différentes. Mais nous ne pouvons entreprendre d'exposer ces divers méthodes: ce travail nous ménerait beaucoup trop loin, et nous le croyons inutile, parce que le malade ne peut et ne doit prendre ce remède que sous la direction d'un médecin (1209). Il en trouvera toujours quand il voudra, puisqu'il est en état d'aller le chercher à quelque distance que ce soit; car nous supposons que les symptômes d'inflammations sont calmés, ainsi que les douleurs, et qu'il ne lui reste plus que l'écoulement, ou, s'il est tari, qu'il ne lui reste plus que la nécessité de neutraliser le virus, pour en prévenir les effets désastreux. Il ira donc le trouver, et rien ne doit l'en empêcher.

1224. Cependant, comme rien n'est moins impossible que de se voir dans certains cantons de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique,

manquer de médecins ou de gens en état de conduire un pareil traitement, nous allons, en faveur de ceux qui pourraient se trouver dans de pareilles circonstances, décrire, entre une foule de méthodes (1223), toutes également sûre dans les mains de gens instruits, celle qui nous paraît la plus douce, la plus simple et la plus facile à administrer. Elle s'appelle *méthode d'administrer le mercure par absorption.*

1225. La préparation de mercure, dont on fait usage par cette méthode, est le *calomelas*, ou *mercure doux, sublimé six fois*, (*muriate mercuriel doux*) (*a*) : et comme il n'entre ni dans l'estomac, ni dans les intestins, on est sûr, à cet égard, de ne jamais nuire à ces viscères pendant cette espèce de traitement. Aussi convient-il sur-tout aux personnes délicates, et dont les nerfs sont très-irritables; aux poitrinaires, à ceux qui sont déjà épuisés par la maladie et par les remèdes; aux femmes et aux enfans, etc. Cette méthode se trouve

(*a*) Cette préparation mercurielle nous vient des Anglais. (Voyez la *Pharmacopée de Londres*, et la *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne*, par CLARE, trad. de l'anglais).

par-là appropriée au plus grand nombre d'individus (1227).

1226. Lors donc, que le régime, la saignée, si elle a été indiquée, les fomentations (1217 et suiv.), ont calmé les douleurs, éteint la chaleur des urines, diminué la fréquence des érections involontaires, et le gonflement des testicules ; enfin, lorsque le pouls est redevenu naturel, le malade commence l'usage du mercure, ainsi qu'il suit : on a 1 demi-décigramme (un grain) de *calomelas* en poudre ; on le prend avec le bout du doigt, humecté de salive ; on le porte dans la bouche, et on frotte cette poudre sur la surface interne des joues, dans la partie déclive qui tient aux gencives, et sur les conduits salivaires. On continue de frotter jusqu'à ce qu'on ne sente plus de poudre sous le doigt. Il faut avoir l'attention de ne pas avaler la salive qui survient pendant, et après cette opération : on la garde dans la bouche le plus de temps qu'il est possible, et lorsqu'enfin elle est trop abondante, on la rejette au lieu de l'avaler. Pour que la salive soit moins incommode, on fait cette petite friction immédiatement après avoir mangé, et l'on a soin de cracher à plusieurs reprises avant de la commencer.

1227. Au moyen de cette friction, le *calomelas* est absorbé en totalité ou en partie, par les pores de la peau fine sur laquelle on l'a frotté. Je dis en totalité ou en partie, afin qu'on ne soit point étonné si la salive crachée, parce qu'on ne peut plus la retenir, est blanche ou teinte par cette poudre. On répète cette friction, d'abord deux fois par jour, aussi-tôt après le déjeûner et le souper. Huit jours après on la réitérera encore après le dîner; on peut même aller jusqu'à quatre fois par jour, lorsque les forces du sujet, ou la gravité et l'intensité de la maladie l'exigent.

1228. Indépendamment de ces petites frictions dans l'intérieur de la bouche, on en fait une autre, également d'un demi-décigramme (un grain) de *calomelas* sur le gland, vers l'orifice de l'urètre, sur les testicules gonflés ou qui l'ont été, pourvu qu'ils ne soient plus douloureux; et, chez les femmes, sur les grandes lèvres; on réitérera cette opération deux fois seulement par jour, aux heures qu'on trouvera les plus commodes.

1229. Le mercure ainsi absorbé par les pores de la peau interne de la bouche, sans passer par l'estomac, ni par aucun autre viscère, est introduit dans la circulation du sang, où il opère doucement et sans secousse, tous

les effets nécessaires à la guérison du malade ; mais il faut continuer ces frictions jusqu'à ce que tous les symptômes vénériens soient disparus, et encore quinze jours par-delà. Pendant les derniers huit jours, on ne fait plus qu'une friction dans les vingt-quatre heures, ce qui indique qu'il faut diminuer comme on a commencé, graduellement. Pendant ce traitement le malade boit chaque jour un litre (1 pinte) de décoction, de 6 décagrammes (2 onces) de *salsepareille*, et il a soin de se couvrir ou vêtir plus qu'à l'ordinaire, sur-tout dans la saison froide. Il vivra de potages, de viandes blanches ; il boira du vin trempé ; mais il évitera toute espèce d'excès.

1230. L'écoulement gonorrhoïque s'arrête en général, quand le virus vérolique est détruit. Cependant, on le voit quelquefois résister au traitement le plus méthodique et le mieux observé. Alors il faut en venir aux *injections astringentes*, recommandées (1213), et on en suivra les effets avec attention, car, pour peu que le virus ne soit pas entièrement anéanti, on en voit reparaître des symptômes, à mesure que l'écoulement se tarit. Dans ce cas, il faut se hâter de cesser les injections et de rappeller l'écoulement au moyen d'une couple de purgations, après lesquelles on recommen-

cera l'usage du mercure, comme il vient d'être prescrit (1225 et suiv.). Mais on fera trois de ces petites frictions par jour, au lieu de deux, et huit jours après, on en fera 4, que l'on continuera jusqu'à 15, 20 jours par-delà le terme où tous les symptômes seront disparus.

1231. A cette époque, on prendra le remède suivant :

Prenez d'*électuaire lénitif*, 6 décagrammes (2 onces).

de *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), de *rhubarbe en poudre*, de chaque 1 décagramme et demi (demi-once).

de *baume de copahu*, 4 décagrammes et demi (une once et demie).

Mêlez. Faites un *électuaire*, avec quantité suffisante de *sirop de roses pâles*. On en prend, soir et matin, environ gros comme une noix muscade. Si ce remède passe bien et s'il ne se manifeste aucun symptôme vénérien, on passera à un astringent plus fort, tel que l'*élixir de vitriol*, dont on prendra 12 ou 15 gouttes tous les matins, dans un verre de *vin de quinquina* (513). Les testicules restent quelquefois durs, après le traitement, même réitéré, alors on doit soupçonner

soupçonner un vice squirrheux ou cancéreux, pour lequel il faudra consulter un médecin, aussi-tôt qu'on en aura la facilité.

1232. Mais si l'écoulement résiste à tous ces moyens, et que d'ailleurs il ne subsiste plus aucun indice du virus vénérien, il faut en conclure qu'il tient ou à un très-grand relâchement, ou à de petits ulcères cachés dans le canal de l'urètre, vers la *prostate*, etc. On voit encore les maladies de la semence l'occasionner chez les cachétiques, les scorbutiques, etc. : et ceux qui se livrent aux pollutions volontaires, ou qui en éprouvent de nocturnes, ont souvent de ces écoulemens qu'on appelle *gonorrhées simples*, parce qu'on ne leur reconnaît aucun *virus*, qu'elles ne sont accompagnées d'aucune douleur, que la matière qui coule est blanche et quelquefois de pure semence, et quelles sont assez ordinaires aux personnes qui vivent dans l'abondance, qui gardent le célibat, etc.

1233. Chacun de ces cas, comme il est aisé de le sentir, demande un traitement qui lui soit propre, et il faut de la part du médecin une grande expérience, et de la part du malade, une grande résignation : car ces pertes sont très-difficiles à tarir, et pour peu qu'elles durent, elles épuisent les forces et jettent dans

le *marasme*. Le malade qui est dans l'un ou l'autre de ces cas, se mettra donc entre les mains de l'homme de l'art, le plus instruit, dès qu'il en aura l'occasion.

1234. En l'attendant, il cherchera à connaître celle de ces causes à laquelle il doit attribuer cet écoulement. S'il trouve qu'il est dû au relâchement, il emploiera les fortifians et les toniques, tels que le vin, le *vin de quinquina* (513), les *eaux minérales ferrugineuses*, le bain froid, l'exercice modéré, les alimens restaurans, etc. Dans le cas d'ulcères, situés dans le canal de l'urètre, etc., (1232,) il fera usage des *bougies de Daran*. Les anti-scorbutiques (647—649), les vulnéraires, les analeptiques, etc., ont souvent guéri ces sortes d'écoulemens, en guérissant la maladie principale. Enfin, on les a vu céder à une diète sévère, au lait pour toute nourriture, etc., chez ceux qui gardent la continence, qui éprouvent des pollutions nocturnes, ou qui aiment la bonne-chere; et la seule attention, de s'abstenir de pollutions volontaires, a épuisé l'écoulement de ceux chez lesquels il reconnaissait cette cause.

1235. Nous avons dit (1200), qu'indépendamment des symptômes décrits (1196 et suiv.), la gonorrhée grave était souvent encore accom-

pagnée de *bubons*, de *chancres*, de *phimosis*, de *paraphimosis*, etc. Ces symptômes ajoutent à l'intensité de la maladie, mais ils ne changent rien au traitement (1217—1229. On les voit en général céder à la saignée, au régime, aux boissons abondantes, etc. : cependant ils résistent assez souvent à tous ces moyens. Alors ils demandent des secours et des remèdes particuliers ; ce sont ceux qu'on est obligé d'employer lorsqu'ils surviennent sans la *gonorrhée*, ce qui arrive assez fréquemment : quelquefois même ils ne sont pas vénériens, comme nous le dirons (1242).

1236. Lors donc qu'après un commerce impur, il paraît dans les aînes, un ou plusieurs bubons, qu'on appelle vulgairement *poulains*, on tentera de les guérir par la *resolution* (343) ; ce à quoi on parvient facilement lorsqu'ils sont légers et peu douloureux, sans avoir besoin d'autres remèdes que ceux prescrits (1211 et suiv.), et on terminera le traitement par les petites frictions de *calomélas* (1225 et suiv.). Mais si les bubons sont accompagnés dès le début de chaleur forte, de douleurs, de pulsations, etc., il ne faut plus espérer qu'ils se guérissent par la résolution : il faut donc travailler à favoriser la *suppuration* (348).

1237. En conséquence, on y appliquera des cataplasmes composés de mie de pain et d'*eau végéto-minérale*, auxquels on ajoutera de l'oignon crud, écrasé, si la *suppuration* va trop lentement. Lorsque la tumeur est mûre, elle s'ouvre quelquefois d'elle-même ; mais souvent il faut en faire l'ouverture par le moyen d'une lancette, parce qu'il serait dangereux que le *pus* séjournât trop long-temps dans cette partie. On appellera donc un chirurgien, dès qu'on verra que la peau est molle, et que la fluctuation de la matière étant sensible sous le doigt, ne s'évacue pas. On pansera ensuite avec le *baume de Geneviève* (267, note). Mais on se gardera de laisser fermer trop promptement l'abcès. Il est ici de la plus grande importance d'entretenir la suppuration long-temps, comme 30, 40 jours. Cet écoulement de *pus* est aussi favorable à la guérison du virus vénérien, que le *mercure*, dont on ne peut se dispenser, et qu'on administrera, comme il est dit (1226 et suiv.).

1238. Les *chancres*, c'est-à-dire, ces petits *ulcères* superficiels et calleux qui s'observent sur le gland, sur les grandes lèvres, dans le vagin, sur le bout des mamelles, etc. ; le *phimoisis*, ou le resserrement inflammatoire du prépuce, au point de ne pouvoir découvrir

le gland ; le *paraphimosis*, ou l'étranglement inflammatoire du gland par le prépuce, qui, ne pouvant le recouvrir, le laisse à nud ; enfin ces petites excroissances plus ou moins nombreuses, plus ou moins volumineuses, quelquefois sèches, d'autres fois rendant une espèce de sanie, qu'on appelle *verrues*, *poiraux*, *condylomes*, *crêtes*, *choux-fleurs*, etc., selon leurs formes et leurs figures, et qui ont leur siège sur toutes les parties de la génération et même à l'anus : tous ces symptômes (1200), qu'ils accompagnent ou non la *gonorrhée*, demandent le régime (1212) et le traitement (1217 et suiv.)

1239. On aura seulement attention d'humecter les *chancres* avec du lait coupé chaud. Lorsqu'ils sont très-enflammés, on les couvre avec de petits cataplasmes de mie de pain et d'eau végéto-minérale, et s'ils ne cèdent pas promptement à ces moyens, on les saupoudre d'un grain de *calomelas* (1225), matin et soir. Le *phimosis*, le *paraphimosis* cèdent souvent au traitement de la *gonorrhée*, dont ils sont assez fréquemment des symptômes. Cependant il peut arriver que les saignées, les cataplasmes, les fomentations, ne suffisent pas pour calmer l'inflammation et faire cesser le resserrement, l'étranglement, etc. Et comme cet état, s'il

était prolongé, pourrait conduire à la *gangrène* (389), il faut se hâter de le faire cesser. On a vu un vomitif de 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463), procurer un heureux effet : il faut donc y avoir recours, mais s'il ne réussit pas, on appellera un chirurgien qui fera des scarifications avec une lancette, sur le prépuce, et qui, dans le *phimosis*, mettra le gland à découvert. Dans le cas où la *gangrène* existerait déjà, on pansera avec le *baume de Geneviève* (267, note), et on donnera au malade, toutes les trois ou quatre heures, un gros de *quinquina*, dans un verre d'infusion de fleurs de camomille.

1240. Les *verrues*, les *poireaux*, les *condylomes*, les *crêtes*, etc., sont plus opiniâtres : aussi est-on dans l'usage de les emporter avec les ciseaux, ou en les saupoudrant avec le *précipité rouge* (*oxide de mercure rouge par l'acide nitrique*). Mais comme tous ces symptômes annoncent toujours, après un commerce impur, que le *virus* est passé dans le sang, on ne peut se dispenser dans tous les cas que nous venons d'exposer (1236 et suiv.), de faire usage du *mercure*. On se soumettra donc au traitement (1226 et suiv.).

1241. Nous n'entreprendrons pas de décrire le traitement qu'exige la maladie vénérienne

confirmée, invétérée ou ancienne (1200). Celui qui a le malheur d'en être attaqué n'a pas de motif pour ne pas se mettre entre les mains d'un médecin habile. Dût-il aller le chercher très-loin ou avancer le terme de son voyage ; il ne doit pas balancer s'il ne veut pas périr au milieu de l'âge, ou traîner une vieillesse souffrante et douloureuse, qui lui fera tous les jours désirer la mort comme le terme heureux de tous ses maux. Que les voyageurs se transportent dans les hôpitaux militaires, qu'ils y contemplent les infortunés, qui y sont secourus, aux prises avec la maladie et les remèdes, et qu'ils jugent.

1242. Mais si l'on ne s'est pas exposé à la contagion vénérienne, et qu'il survienne l'un ou l'autre des symptômes décrits (1196 et suiv.), comme cela peut arriver, ainsi que nous l'avons déjà observé (1236), alors chacun de ces symptômes constitue une maladie particulière, qui doit se classer parmi celles dont nous avons parlé jusquici et qui se traite de même : ainsi, le *gonflement des testicules*, les *bubons*, le *phimosis*, le *paraphimosis*, etc., qui sont des *tumeurs* plus ou moins *inflammatoires* (342), et qui peuvent être occasionnées par des coups, des meurtrissures, des chûtes, des efforts, de quelque genre que ce soit, etc.,

demandent le traitement des tumeurs inflammatoires externes, exposé (353 st suiv.). Les *chancres*, qu'on observe aux parties naturelles des personnes qui négligent de se laver, de faire *toilette*, enfin, qui sont sales et mal-propres, se guérissent par la propreté, comme nous l'avons dit (391). Les *verrues*, les *poireaux*, les *crêtes*, etc., quand ils ne sont pas dus au virus vénérien, sont peu de chose. L'amputation ou la cautérisation en sont les remèdes ordinaires (1238 et suiv.). S'ils résistent, il faut consulter un médecin expérimenté, qui cherchera à en connaître la cause et se conduira en conséquence.

1243. Mais deux maladies beaucoup plus graves, que nous avons dit être symptômes de la *gonorrhée* (1198), se rencontrent quelquefois chez les personnes irritables, indépendamment de tout *virus vénérien*. Nous voulons parler de la *dysurie* et de la *strangurie* : difficultés d'uriner, la première avec ardeur, la seconde avec obstacle, de manière qu'on n'urine que goutte à goutte. Les constrictions spasmodiques du canal de l'urètre ; l'inflammation de ce canal et des parties voisines du col de la vessie ; l'usage tant interne qu'externe des cantarides, la bière nouvelle, etc., en sont les causes les plus ordinaires. On a

vu encore ces maladies à la suite de la suppression des règles, des hémorrhoïdes, etc. Enfin, elles sont quelquefois occasionnées par des brides ou des concrétions, des carnosités situées dans le canal de l'urètre, suites de *gonorrhées*, quoique bien guéries.

1244. Ce grand nombre de causes exige des modifications dans le traitement. Lorsqu'elles sont dues, car il est évident que ces maladies ne sont que des dégrés différens l'une de l'autre; lors, dis-je, qu'elles sont dues à la constriction spasmodique du canal de l'urètre, il faut que le malade boive beaucoup d'eau de graine de lin, d'émulsion, etc., édulcorées avec le sucre ou le sirop de pavot, pour peu que les douleurs soient fortes : si ces moyens ne suffisent pas, on saignera, on appliquera des fomentations émollientes sur la région de la vessie, et on prendra quelques bains tièdes.

1245. Dans le cas d'inflammation du canal de l'urètre et des parties voisines de la vessie, la saignée, les lavemens adoucissans, les fomentations émollientes, etc., sont également nécessaires. On donnera en même-temps, toutes les quatre heures, une tasse de la boisson diurétique suivante:

Prenez d'*eau d'orge*, 1 demi-litre (une chopine).

de *sirop de guimauve*, 1 hectogramme 5 décagrammes (6 onces)
d'*huile d'amandes douces*, 1 hectogramme (4 onces).
de *sel de nitre*, 1 décagramme ½ (demi-once).

Mêlez.

Si ces remèdes ne soulagent pas, et que la difficulté d'uriner se change en *suppression d'urine totale*, il faudra réitérer les bains; mais il faudra cesser de boire, comme il est dit (1012 et suiv.). On donnera issue à l'urine (1009 et suiv.), etc. Enfin, s'il y a des brides ou des carnosités dans le canal de l'urètre, on fera usage des *bougies de Daran*, qui demandent à être dirigées et conduites par un médecin. En général, ces maladies sont opiniâtres et fâcheuses: elles exigent les conseils d'un homme de l'art expérimenté. On ne peut donc se dispenser de le consulter.

CHAPITRE XIII.

De quelques maladies des Femmes.

1246. Les femmes voyagent peu. Fixées en général dans les lieux où elles ont reçu le jour, elles trouvent autour d'elles de quoi satisfaire leur curiosité, et ne sont que rarement entraînées par le désir d'aller au loin chercher des connaissances et des lumières dont en effet elles n'ont nul besoin pour plaire. Quand elles se déplacent, c'est en général pour de petites courses, que commandent encore plus souvent les plaisirs que les sciences ou les affaires. Cependant on en voit quelquefois partager les peines et les fatigues des voyageurs; d'autres, suivre et courir les mêmes hasards que leurs maris; d'autres enfin, obligées de se transporter à des distances plus ou moins grandes, parce qu'elles n'ont plus personne qui se charge de leurs propres intérêts ou de ceux de leur famille.

1247. Quel que soit le motif qui les porte à voyager, elles méritent toute notre sollicitude; car, destinées aux fonctions impor-

tantes de la maternité, elles sont douées d'une organisation qui devient une source féconde de maladies particulières à leur sexe, pour peu qu'elles cessent de s'observer dans leur manière de vivre ou dans leur régime. En effet, de simples omissions, des défauts d'attention, des erreurs de calculs, etc., sont capables de les jetter dans des infirmités, dans des maladies, qui peuvent devenir rebelles à tous les remèdes.

1248. Les *règles*, ce flux sanguin périodique, auquel est attachée en général la fécondité des femmes, et qu'on voit suivre si paisiblement son cours pendant environ trente ans, chez une femme bien constituée, attentive et prudente; les *règles*, dis-je, sont si mobiles, si susceptibles d'être dérangées, qu'un peu de froid, des alimens de certaine qualité, un mouvement extraordinaire de quelque passion, etc., peuvent les suspendre, les arrêter, les supprimer. La grossesse, l'accouchement, et l'allaitement, effets naturels de l'organisation de la femme, et qui sont une source de santé et de jouissances délicieuses pour les mères tendres, sensibles et vigilantes, deviennent souvent des causes de maladies aussi douloureuses que difficiles à guérir, pour celles qui se négligent, et qui résistent

à l'ordre de la nature qui leur commande de nourrir.

1249. Enfin la matrice, cet organe dans lequel l'homme puise la vie, et auquel les anciens attribuaient une espèce d'animalité particulière, joue un tel rôle dans l'économie animale de la femme, que le moindre dérangement qu'il éprouve est suivi d'un désordre universel dans toute la machine. Aussi HIPPOCRATE dit: qu'elle est la source, la cause, et le siège d'une infinité de maladies.

1250. Mais comme la plupart de ces maladies sont *chroniques*, elles ne peuvent toutes nous occuper, pour les raisons exposées (422). Nous sommes forcés de nous borner à celles qui peuvent survenir pendant le voyage, et qui demandent des secours prompts. En conséquence, nous ne traiterons que des accidens instantanés, qui tiennent soit aux *règles*, soit à la *grossesse*, soit à l'*accouchement*; et comme les fautes commises, dans ces cas, de la part de la malade, ou de ceux qui la soignent, peuvent influer sur le reste de la vie, on sent de quelle importance il est d'apporter une attention particulière aux conseils, faciles à suivre et à mettre à exécution, que nous allons donner.

§. Ier.

Des règles et de la conduite qu'il faut tenir pendant qu'elles coulent.

1251. Une jeune personne qui a reçu une bonne éducation physique, c'est-à-dire, qui, dans son enfance, n'a pas été gênée dans ses vêtemens; qui a toujours respiré un air pur; qui a eu la liberté de jouer, de courir, et de se livrer à toutes les occupations actives inspirées par son âge; qui, à mesure qu'elle a pris de l'accroissement, a été éloignée de cette indolence et de cette paresse pour lesquelles les filles n'ont que trop d'inclination; qui de plus n'a pas été contrainte de rester toujours enfermée, toujours parée, toujours assise; qui enfin a joui d'un exercice modéré, et même des amusemens, des récréations, des dissipations, des plaisirs innocens si désirés de la jeunesse, etc.; cette personne, parvenue au temps où les *règles* doivent avoir lieu, loin d'être malade, éprouve au contraire dans tout son être un changement en mieux. On la voit achever de croître rapidement; son caractère, son esprit, toutes ses facultés se développent avec la même vîtesse, et elle entre

dans la société douée de toutes les qualités nécessaires, non-seulement pour en faire l'ornement, mais encore pour être un jour une excellente mère de famille, qui ne mettra au monde que des enfans bien constitués, et bien portans comme elle.

1252. Cependant, quelque bonne que soit cette santé, un rien peut l'altérer, et même la détruire entièrement. Les *règles* en fournissent tous les jours la preuve. On voit un peu d'humidité aux pieds, de l'eau froide appliquée même sur les mains, des alimens de qualité trop froide, relativement à la constitution du sujet, etc., empêcher de venir les *règles* qui étaient sur le point de paraître, ou les ralentir et les supprimer si elles coulaient déjà; et, de ce dérangement, peu considérable en apparence, résulter une suppression pour les périodes suivantes. De-là des maladies sans nombre, toujours très-opiniâtres, et souvent incurables.

1253. Les *règles* reviennent tous les mois, ou plutôt tous les 27 ou 28 jours. C'est au moins le terme le plus commun; car il y a des femmes qui, sans être malades, sont réglées deux fois dans le même mois, ou trois fois dans deux mois, tandis que d'autres ne le sont qu'une seule fois en 35 ou 40 jours.

Mais une fois que la période est établie chez une femme bien constituée, qui n'est point enceinte, qui ne nourrit point, ou qui n'est point exposée à des travaux très-fatigans, comme certaines paysannes, ni à des exercices violens, comme certaines danseuses, qui ne sont pas réglées du tout, les *règles* suivent constamment leur cours, si l'on ne fait rien qui vienne les contrarier, et elles continuent de couler, dans le même ordre, et en observant les mêmes périodes, jusqu'à 45, 50 ans, temps où elles cessent d'elles-mêmes.

1254. Une femme réglée, et jalouse de sa conservation, doit donc d'abord être bien au courant du jour où ses *règles* doivent venir. C'est une chose qui paraît toute simple; et cependant il est une infinité de femmes qui n'en savent absolument rien. Leurs *règles* les surprennent toujours au moment où elles s'y attendent le moins. Heureux quand elles arrivent dans un instant où rien ne s'oppose à leur éruption! Mais je suppose que notre voyageuse est certaine du jour, elle commencera, dès la surveille, à s'observer, et à se comporter comme elle doit faire pendant tout le cours des *règles*, qui dure plus ou moins de jours, rarement moins de trois, et quelquefois jusqu'à 8 et 10.

1255.

1255. Pendant tout ce temps, elle se tiendra plus chaudement qu'à l'ordinaire, sur-tout aux pieds; car, un dégré de froid, incapable de nuire dans tout autre temps, suffit, lorsqu'une femme a ses *règles*, pour ruiner entièrement sa santé. Pour peu que la saison soit froide et humide, elle doublera donc ses vêtemens, et, dans la voiture, elle fera usage du *chauffe-pied* (22). Elle fuira la tristesse et la mélancolie; toutes les occasions d'avoir peur et de s'effrayer, de s'impatienter, de se mettre en colère, etc.; parce que les passions, qui ont tant d'influence sur les fonctions vitales et animales, n'en ont sur aucune autant que sur les *règles*. Aussi n'est-il pas rare de leur voir occasionner des suppressions, qui deviennent en peu de temps absolument incurables. Qu'elle se livre donc à la dissipation et à la gaîté. Ce conseil, si facile à suivre, l'est sur-tout pour les voyageurs (98 et suiv.). Elle s'abstiendra de toute crudité, de petit-lait, de caillé, de lait de beurre, de fruits qui ne soient point cuits. Elle boira du vin trempé: elle n'emploiera que de l'eau tiède, même pour se laver les mains; elle changera d'habits, pour peu qu'ils soient mouillés ou humides; et son linge, les draps de son

lit, tous ses vêtemens, seront bien secs, et chauds.

1256. A l'aide de ces moyens si simples et si faciles à employer (1254 et suiv.), qu'elle répétera à chaque période, elle verra sa santé se soutenir et se fortifier; et, si elle met en pratique les préceptes donnés dans les Ire. et IIde. Parties de cet ouvrage, elle se trouvera n'avoir retiré de son voyage que jouissances et santé. Mais les femmes ne sont pas toutes également bien constituées. Beaucoup ont reçu de leurs pères et mères une santé faible et délicate; d'autres en ont reçu même des maladies; et d'autres, qui pouvaient être assez bien partagées, ont été élevées d'une manière si absurde, si contraire à la raison et à la nature, qu'elles font en quelque sorte classe à part.

1257. En effet, elles ne peuvent rien faire comme les autres. Elles sont si susceptibles, si sensibles, si irritables, que rien de ce qui convient aux femmes en général ne leur va, et qu'on les voit s'effrayer, s'épouvanter, perdre la tête, la connaissance et le sentiment à la moindre occasion ou pour un mot plus haut qu'un autre, à la vue d'une figure extraordinaire; et, en voyage, pour un cahot, un choc, une chûte, quelque légers qu'ils

soient. Ces dernières femmes ne sont pas faites pour voyager. Elles sont trop malheureuses, et rendent trop malheureux leurs compagnons de voyage.

1258. Mais elles y sont sans doute forcées, puisqu'on en rencontre quelquefois de telles sur les routes. Ces femmes, celles qui sont faibles et délicates, celles qui sont maladives, doivent redoubler d'attention, si elles veulent échapper aux maladies, suites des *règles* contrariées; maladies qui ne se bornent pas chez elles à un simple dérangement en plus ou en moins, puisqu'on les voit tomber dans des affections longues et fâcheuses, dont les plus communes sont: les *pâles couleurs*, les *fleurs blanches*, certaines maladies de la matrice, qui leur préparent des accouchemens laborieux, etc., mais dont le traitement n'entre pas dans notre plan (422), ne pouvant nous occuper que des accidens qui demandent instantanément des secours prompts.

ARTICLE PREMIER.

Des Règles dérangées.

1259. Les *règles* sont dérangées lorsqu'elles avancent ou retardent ; lorsqu'elles ne font que paraître, ou qu'elles ne paraissent pas tout le temps qu'elles ont coutume de couler. Les femmes peu attentives (1254) prennent leurs *règles* quand elles arrivent, sans savoir si elles ont avancé ou reculé ; à peine savent-elles si le sang qu'elles rendent a les qualités requises, et s'il coule dans la quantité convenable. Ce n'est qu'aux pesanteurs, aux douleurs qu'elles ressentent dans les reins et dans les lombes, aux maux de tête, à la difficulté de respirer plus ou moins grande, etc., qu'elles s'apperçoivent du dérangement, et qu'alors elles demandent du secours, mais souvent sans succès, parce que le vrai moment d'espérer du soulagement des remèdes dans ces cas, est celui même du dérangement ; car, quand on l'a laissé passer sans rien faire, il faut attendre l'éruption présumée prochaine.

1260. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Une femme, qui est certaine de n'être pas enceinte, et qui ne nourrit pas (1253),

éprouve-t-elle quelque changement, quelque dérangement, une simple diminution, etc., il faut qu'elle s'occupe sur le champ d'y remédier. Les moyens sont faciles. Souvent un bain de jambes dans l'eau tiède suffit pour ramener tout dans l'ordre.

1261. Si donc elle est dans sa voiture, elle arrêtera dans la première auberge, où pourtant elle puisse être commodément, ou bien elle attendra la couchée, si elle est dans une voiture publique. Dès qu'elle sera descendue, elle demandera de l'eau tiède, et elle y mettra les pieds et les jambes jusqu'aux genoux. Elle y restera une heure et demie, deux heures. Ensuite elle prendra une couple de lavemens, rendus laxatifs avec une cuillerée de *sel commun* (*muriate de soude*). Si les *règles* n'ont pas reparues, le lendemain matin elle s'assiéra sur de l'eau chaude pendant une heure, reprendra des lavemens, et, si le temps le lui permet, le bain de jambes.

1262. Les *règles*, qui ont été arrêtées par un froid subit, ou par l'humidité, ou par quelque affection de l'ame, comme la peur, la crainte, la frayeur, etc., et qui, chez une personne d'ailleurs bien constituée, ont été arrêtées au commencement ou vers le milieu de leur cours, ne résistent pas à ces moyens,

aidés du mouvement de la voiture, qui, comme exercice, devient un remède (1638 et suiv.); et, une fois qu'elles sont revenues, il n'y a plus rien à faire. Il faut rester tranquille, et attendre l'époque suivante, en évitant toutefois la cause ou les causes qui les avaient arrêtées.

1263. Mais si les *règles* n'avaient plus qu'un jour, quelques heures à couler, lorsqu'elles ont été supprimées, il ne faut pas trop espérer sur leur retour pour cet instant. Cependant il faut toujours faire usage de ces moyens qui débarasseront la tête, les reins, et la poitrine: et il faudra les répéter deux ou trois jours de suite, ou jusqu'à ce qu'on ne souffre plus: et on les reprendra les deux ou trois jours qui précéderont l'époque du retour suivant. En attendant cette époque, la malade s'observera, et suivra exactement le régime prescrit (1255).

ARTICLE II.

De la suppression des Règles.

1264. La *suppression des règles*, c'est-à-dire, leur absence absolue, à l'époque où elles sont attendues, lorsqu'il n'y a ni *grossesse*, ni allaitement, dépend en général de causes plus

profondes, plus compliquées que le simple dérangement dont nous venons de parler (1259). Quelquefois elle est l'effet d'une autre maladie, et alors elle se guérit avec la maladie qui l'occasionne. D'autrefois elle est due au relâchement des solides, à la qualité du sang qui est épais, visqueux, etc. Dans ces cas, la malade n'éprouve pas seulement des douleurs dans les reins, dans les lombes, dans la tête, etc., on la voit encore tourmentée par les divers symptômes qui caractérisent les effets de ces causes. Nous nous abstiendrons de les détailler ici, parce que cet état rentre dans la classe des *maladies chroniques* (422).

1265. Nous observerons seulement que la suppression totale des *règles* doit être excessivement rare parmi les femmes qui voyagent; car il est bien prouvé que l'exercice, le mouvement, le changement de lieu continuel, la dissipation, les distractions, la gaîté, etc., que suscitent nécessairement les voyages, sont singulièrement favorables à l'éruption des *règles*, et qu'ils en ont été souvent les remèdes, lorsque tous les autres avaient échoués, ainsi que nous le dirons plus amplement (1630 et suiv.).

1266. Cependant il est possible qu'une voya-

geuse soit saisie par un grand froid, par une grande frayeur, par un mouvement violent de colère, etc., le jour ou la veille du jour qu'elle devait avoir ses règles, et que l'impression ait été assez forte pour arrêter l'éruption des règles et les empêcher de paraître. Mais ce cas, que nous supposons tout récent, n'est pas très-différent de ce que nous avons appelé dérangement, et il faut le traiter de même. Ainsi dès que les règles ne se présentent pas, bien entendu qu'il n'y a pas de grossesse (1264), il faut les provoquer par les bains tièdes de jambes, les lavemens laxatifs et la vapeur d'eau chaude (1261), et les réitérer plusieurs jours de suite, matin et soir. On voit alors les règles revenir.

1267. Si elles ne se remontrent pas, il faudra consulter un médecin instruit, dans la première grande ville qui se trouvera sur la route; car, de ce qu'elles ne reparaissent pas, il y a tout lieu de craindre quelque complication de causes, que le médecin saura reconnaître, et d'après lesquelles il dirigera ses conseils. On doit à plus forte raison avoir recours à un médecin si la suppression date de deux, trois ou quatre mois, car plus elle est ancienne, plus elle est difficile à guérir. Les femmes nerveuses, irritables, etc., sont plus exposées

que les autres à des dérangemens, à des suppressions ; elles doivent donc doublement s'observer à leurs époques, et se mettre en garde contre les causes dont nous venons de parler, et sur-tout contre les effets terribles des passions.

ARTICLE III.

Des Règles trop abondantes ou immodérées.

1268. Les *règles* peuvent être dérangées en plus comme en moins. Elles peuvent être trop abondantes et même immodérées à un tel point, que des femmes les prennent pour de véritables *pertes*. Cependant les *pertes*, qui ont ordinairement leurs causes dans quelques maladies de la matrice, ne tiennent rien de la période des *règles*. On les voit arriver dans tous les temps de la vie, et sur-tout à la suite des retards, et, dans les fausses couches, après les accouchemens laborieux, etc. Nous en dirons quelque chose (1339).

1269. Les *règles* immodérées s'observent rarement chez les femmes jeunes et bien portantes : elles sont plus ordinaires à celles qui sont sur le retour de l'âge, ou qui mènent

une vie sédentaire, qui font usage d'alimens salés et de haut goût, qui aiment les liqueurs spiritueuses, etc.; qui sont exposées à des fatigues considérables; qui ont les vaisseaux sanguins très-relâchés, et dont le sang est dissout ou sans consistance. Mais chez toutes les femmes, un accès violent de colère, une frayeur subite, tout excès de passion dans le temps où les règles coulent, peuvent les précipiter et les rendre immodérées, comme nous avons vu qu'ils pouvaient les arrêter ou les supprimer (1262). Cependant les *règles* trop abondantes sont en général peu à craindre si on y remédie sur le champ, et si on emploie les moyens convenables pour en prévenir la récidive. Si au contraire on les néglige, les femmes qui y sont sujettes perdent l'appétit, digèrent mal, deviennent enflées, bouffies, hydropiques, etc.

1270. Le premier des remèdes, et souvent le seul dont on ait besoin, est la cessation du mouvement, la tranquilité parfaite du corps et de l'esprit, enfin le repos absolu. Dès qu'une femme s'apperçoit que ses règles coulent avec trop d'abondance, il faut donc qu'elle suspende sa course et qu'elle se mette au lit, la tête basse, pour peu que l'écoulement soit considérable. Elle fera diète, ne prendra que des bouillons de veau ou de poulet, et un peu de pain

si elle se sent besoin ; pour boisson, elle se fera faire une décoction de racine de grande consonde, ou une infusion de mille feuilles, d'orties blanches, etc., dont elle prendra souvent une petite tasse avec un peu de sucre.

1271. Si le sang, loin de s'arrêter, coule avec plus d'abondance et de rapidité, il faudra appeler un chirurgien, qui fera une saignée du bras en raison de l'âge et des forces de la malade et de la violence des accidens. Quelquefois on est obligé d'en venir à des astringens ; alors la *conserve de rose*, employée de l'une ou de l'autre manière dont elle est prescrite (1074), est un bon remède. Ou bien on donnera le suivant :

Prenez de *teinture de rose*, 3 décagrammes (une once).
de *laudanum liquide*, dix gouttes.
Mêlez.
On prend en une fois, et on répéte cette dose trois ou quatre fois par jour.

1272. Enfin, si les remèdes ne parviennent pas encore à modérer l'écoulement, on donnera 2 grammes (un demi-gros) de *quinquina* en poudre dans un verre de la tisanne ordinaire, auquel on ajoutera dix gouttes d'*élixir de vitriol*. On répétera ce remède trois ou quatre fois

dans les 24 heures. Lorsque les *règles* sont revenues à leur état ordinaire, on cesse tout remède ; et quand elles sont passées, on peut continuer son voyage. Mais en reprenant son régime, on aura grand soin d'éviter et de fuir la cause ou les causes qui ont suscité ce dérangement.

§. II.

De la Grossesse, de l'Accouchement et de l'Allaitement.

1273. Sans doute que le temps de la grossesse n'est guère celui que choisit une femme pour voyager. Cependant il n'est pas rare d'entendre dire que telle femme est accouchée en route, dépourvue de tout secours. Soit qu'elle parte déjà enceinte, soit qu'elle le devienne en voyage, il est donc nécessaire qu'elle sache se conduire pendant la *grossesse* et même pendant l'*accouchement ;* car elle peut se trouver dans le cas de faire une *fausse couche* ou d'accoucher avant terme, même à terme, mais qu'elle ne connaît pas, comme il arrive si souvent (1296) ; et alors n'étant point rendue au lieu qu'elle avait fixé pour y faire ses couches, elle se trouverait livrée à l'ignorance et à la mal-

adresse d'une paysanne, qui se dit sage-femme, ou d'un chirurgien de village, souvent tout aussi ignorant et toujours beaucoup plus à craindre.

1274. Ce n'est pas que l'*accouchement naturel* demandé beaucoup d'habileté de la part de l'accoucheur. Rien d'aussi simple, rien d'aussi facile, et par conséquent rien d'aussi heureux que l'accouchement chez une femme qui n'est pas contrefaite et qui jouit d'une bonne santé! La nature fait tout; et si les femmes, plus instruites, savaient mieux se posséder dans cet instant critique, elles accoucheraient toutes seules. Aussi l'habile accoucheur n'est-il que simple spectateur de l'accouchement naturel : ce qui le distingue essentiellement de l'ignorant, qui croit toujours devoir agir, et qui, par ses manœuvres imprudentes, douloureuses et dangereuses, change souvent en difficile, et très-difficile, l'accouchement qui se serait terminé très-heureusement, s'il eût été abandonné aux seules ressources de la nature.

1275. La conduite des accoucheurs de campagne mérite toute l'attention du gouvernement, car non-seulement beaucoup de femmes périssent ou restent infirmes le reste de leurs jours, par ces manœuvres toujours inutiles, mais encore ils tuent la moitié des enfans qu'ils

sont appellés à recevoir. Nous faisions cette réflexion il y a vingt ans (*a*), elle est encore plus juste aujourd'hui, que l'art de guérir révolutionné, comme toutes les autres institutions de l'État, n'est pas encore réorganisé (an 9), et qu'il est la proie de la classe la plus vile de la société, c'est-à-dire, d'hommes intrigans, avides et sans mœurs. Nous croyons donc devoir donner quelque instruction sur la manière de se comporter pendant la *grossesse*, *l'accouchement*, etc.

ARTICLE PREMIER.

De la grossesse.

1276. La *grossesse* n'est point une maladie; elle est si peu maladie, qu'il y a des femmes qui ne se portent jamais mieux que lorsqu'elles sont enceintes. Il y a plus, la grossesse est une sauve-garde contre les maladies aiguës et dangereuses; car il est d'observation qu'une femme grosse, qui se conduit bien d'ailleurs, et qui ne s'expose point à quelque maladie

---

(*a*) *Médecine domestique*, tom. IV, chap. L, §. V, art. I, note 3.

contagieuse, est assurée de ne pas tomber malade pendant les neuf mois que dure son état: ce dont personne au monde ne peut être certain pendant cet espace de temps. Une femme enceinte doit donc vivre dans la confiance qu'elle parviendra à son terme saine et sauve; et, comme nous venons de le faire pressentir (1274), qu'elle accouchera heureusement.

1277. Cette certitude de vivre et de ne pas tomber malade pendant la grossesse, est bien dans l'intention, et selon le vœu de la nature, qui, dans les trois règnes, semble épuiser toute sa prévoyance à garantir les germes de toutes les causes capables de contrarier ou d'arrêter la formation, le développement et l'accroissement du fœtus. Voyez ces pépins, ces sémences, ces graines, plongés dans une masse plus ou moins volumineuse de pulpe douce et sucrée, ou recouverts d'une peau impénétrable aux injures de l'air. Voyez ces œufs, revêtus d'une matière solide pour conserver le fluide dans lequel nage le rudiment de l'embryon jusqu'au moment de l'incubation, etc.

1278. Une sollicitude, également admirable, protège le fœtus humain. Dès que la matrice en a reçu le germe, elle devient le centre où aboutissent les résultats de toutes les fonctions vitales. La femme enceinte, lorsqu'elle n'est

encore inspirée que par la seule nature, étonnée de son nouvel état, devient, sans y penser, plus attentive, plus circonspecte ; et sans connaître l'individu qu'elle porte dans son sein, elle lui est déjà dévouée au point d'écarter d'elle tout ce qui pourrait lui nuire, par la seule crainte que son fruit pourrait en souffrir. Elle est plus recherchée dans son régime ; ses alimens sont plus sains ; elle se nourrit mieux. Tout cela lui est dicté par son instinct qui la porte à tout faire pour sa conservation, parce que de cette conservation dépend celle de l'être dont elle va être mère.

1279. Cependant la *grossesse* est en général accompagnée de quelques incommodités. On voit des femmes avoir des dégoûts, un appétit dépravé, des envies, des fantaisies, etc. ; d'autres des nausées, des vomissemens, sur-tout dans les premiers mois. On en voit encore avoir des douleurs de tête, des maux de dents ; et, à mesure que la grossesse avance, de la difficulté de respirer, de la toux, de la peine à uriner, etc. ; tous ces petits accidens ne sont véritablement que des incommodités, qui peuvent se succéder les unes aux autres, mais dont l'accouchement est toujours le remède.

1280. Les femmes très-jeunes, celles qui sont faibles, délicates, nerveuses, etc. ; enfin celles

celles par qui l'instinct n'est plus écouté (1278), sont tourmentées d'inquiétudes, dès qu'étant grosses elles éprouvent la moindre altération dans leur santé. On les voit alors consulter leur sage-femme ou leur accoucheur, qui, souvent, n'en sachant pas davantage, se hâtent de leur prescrire les remèdes banaux; je veux dire, la saignée et les purgations, dont il est rare qu'elles n'aient pas lieu de se repentir; car il s'en faut de beaucoup qu'il faille saigner toutes les femmes grosses. Le plus grand nombre des saignées, que l'on fait aux femmes dans cet état, sont plutôt prescrites par la routine ou l'habitude, que par la nécessité; et lorsqu'elles ne sont point indiquées, elles ne font qu'affaiblir et disposer à l'*avortement*; il en est de même des purgations. HIPPOCRATE les défend expressément les quatre premiers mois, et pendant les derniers.

1281. Un régime bien entendu suffit en général pour dissiper les petits orages de la grossesse, et pour en prévenir les retours. On les observe peu ou point chez les femmes grosses qui ont l'attention de ne manger que des alimens de facile digestion, de multiplier les repas de manière à ne jamais surcharger l'estomac, de faire un exercice qui ne fatigue pas, d'éloigner d'elle les peines d'esprit, le

chagrin, la mélancolie; enfin de s'abstenir de toute espèce d'excès. On voit ces femmes parcourir le temps de leur grossesse sans s'en appercevoir autrement que par l'accroissement progressif du ventre.

1282. Mais comme toutes les femmes ne se comportent pas ainsi, et qu'il y en a qui provoquent l'une ou l'autre de ces incommodités par leurs imprudences ou leurs excès, il se trouve quelquefois qu'on est obligé de venir à leurs secours. Les jeunes femmes, fortes et pléthoriques peuvent sur-tout avoir besoin d'être saignées, et ce remède est indiqué lorsqu'elles éprouvent des élancemens douloureux dans la tête, des douleurs dans les lombes et dans les reins, de la difficulté de respirer, de l'oppression, etc.; dans ces cas, on leur fait tirer du bras, une ou deux palettes de sang, mais il faut que ce soit dans le 3e., 7e. ou 9e. mois.

1283. Quant aux purgations, il est bien rare qu'elles soient nécessaires. Les maux de cœur, les envies de vomir et les vomissemens ne cèdent point à de pareils remèdes. Il n'est personne qui n'ait observé que loin de diminuer ces accidens, une médecine ne fait que les augmenter. Une boisson légèrement stomachique, telle qu'une infusion de menthe, de sauge ou de feuilles d'oranger, prise à la dose

de trois ou quatre tasses le matin, réussit bien mieux. On a vu une tasse de café à l'eau, comme il est prescrit (901), arrêter ces vomissemens. Les femmes grosses doivent se tenir le ventre libre au moyen de pruneaux ou de pommes cuites, pris le soir, ou de lavemens à l'eau simple, pris tous les matins.

1284. Lorsqu'elles auront mal aux dents, elles se rinceront la bouche avec de l'eau bien chaude, qu'elles tiendront sur la dent le plus long-temps qu'elles pourront. Si elles ont les gencives gonflées, elles les feront saigner de temps en temps avec les ongles ou un cure-dent. Elles différeront le plus qu'elles pourront de se faire arracher la dent ou les dents qui font mal, car une dent arrachée ne revient plus ; et d'ailleurs l'accouchement emporte toutes ces douleurs.

1285. La toux qui survient pendant la grossesse est souvent très-opiniâtre ; elle conduit presque toujours jusqu'au terme, quelques remèdes qu'on emploie. Nous conseillons donc de s'en tenir aux simples adoucissans déjà prescrits (743) ; de manger peu à-la-fois et souvent ; et de prendre le soir, en se couchant, un *lait de poule*, et de temps en temps un peu de *thériaque*. Quand à la *rétention d'u-*

rine, nous renvoyons à ce que nous avons dit (1008), concernant les femmes grosses.

ARTICLE II.

De l'Avortement ou Fausse couche.

1286. Toute femme enceinte est plus ou moins exposée à l'*avortement*, et celle qui voyage a une raison de plus pour le craindre, car le mouvement de la voiture peut en être une cause certaine pour quelques femmes ; on en voit même à qui le plus parfait repos est de nécessité absolu, au moins pendant les premiers mois ; celles qui sont dans ce cas, doivent donc interrompre leur voyage, parce que indépendemment de la perte de l'enfant, l'avortement a des suites plus ou moins fâcheuses, dont la moindre est d'affaiblir la constitution, et de rendre les femmes sujettes au même malheur pour l'avenir. Celles qui voyagent, étant enceintes, doivent bien étudier les effets du mouvement de la voiture.

1287. Si ce mouvement provoque et entretient le vomissement, s'il suscite des maux de reins, des douleurs dans le bas-ventre, etc. ; il n'y pas à balanccer, il faut suspendre le voyage : l'avortement serait la suite nécessaire de cette imprudence ou

de cette opiniâtreté ; et il faut arrêter dès que ces effets se font sentir, car les femmes peuvent avorter dans tous les temps de la grossesse : le plus ordirement c'est dans le second et troisième mois ; mais on voit encore l'avortement arriver dans les quatrième et cinquième ; et lorsqu'il a lieu dans le septième, l'enfant peut vivre en y apportant des soins.

1288. Mais le mouvement de la voiture n'est pas la seule cause de l'avortement, que la femme qui voyage et qui est enceinte, ait à craindre. La *constipation* (950), si ordinaire dans cet état, un exercice violent ou forcé, des efforts pour lever des fardeaux trop pesans, ou pour atteindre à des choses trop élevées ; des coups reçus sur le ventre, une chûte ; des alimens trop suculens ou trop peu nourrissans ; l'abus du café, du vin et des liqueurs fortes ; certains vices de la matrice, la mauvaise position de ce viscère ; des contrariétés dans la satisfaction de quelques envies, qui ne peuvent tirer à conséquence ; les passions violentes, la peur, la frayeur, etc., sont autant de causes qui peuvent également conduire à l'avortement, et que la femme enceinte doit également fuir, sur-tout si elle est d'une constitution, ou pléthorique, ou relâchée.

1289. Ainsi lorsque n'ayant pu se garantir de toutes, elle sent des douleurs dans le bas-ventre, dans les reins et dans l'intérieur des cuisses; lorsqu'il survient du froid, ou une sorte de frisson, des défaillances, des palpitations de cœur, l'affaiblissement du sein, la chûte du ventre; enfin un écoulement de sang et de sérosité par la vulve à divers intervalles, ect., ces symptômes et les derniers sur-tout, indiquent l'avortement comme prochain.

1290. Dès qu'une femme les éprouve, même quelques-uns d'eux, il faut qu'elle arrête dans une auberge; qu'elle se mette au lit la tête fort basse, qu'elle se tienne dans le plus grand repos, qu'elle éloigne d'elle les gens timides, peureux, et incapables de soutenir son courage. Elle ne prendra rien d'échauffant, elle se contentera de bouillons, ou de riz cuit au lait: mais elle prendra ces alimens froids. Elle boira de l'eau d'orge acidulée avec le suc de citron, également froide; elle gardera ce repos absolu, et observera ce régime tant que les symptômes persisteront.

1291. Si bien loin de diminuer ils vont en augmentant, si l'écoulement sanguin (1289) non-seulement persiste, mais encore se convertit en *hémorrhagie* ou en perte, la *fausse-couche* est décidée immanquable, car ces symp-

tômes n'ont lieu que parce que l'orifice de la matrice est béant, et il n'est béant que parce que le *fœtus* étant mort, ou le *placenta* étant détaché en totalité ou en partie, ils deviennent des corps étrangers, dont il faut que la matrice se débarrasse.

1292. Mais l'expulsion du *fœtus* est l'ouvrage de la nature qu'on doit laisser agir, sur-tout dans les premiers mois, parce que avant les cinquième ou sixième, la main de l'opérateur ne pouvant en général pénétrer dans le viscère, devient presque toujours impuissante. Les ignorans tourmentent, fatiguent et souvent blessent les femmes dans ces cas, et toujours infructueusement. De-là les suites fâcheuses, ordinaires aux *fausses couches*. Dans une grande ville, et à la portée d'un habile accoucheur, on ne court aucun risque de l'appeller. Il ne fera rien, à moins que la nature ne le lui commande expressément, et lui seul est en état d'interprêter ses intentions.

1293. La sage-femme et l'accoucheur de village sont sourds et aveugles; ils n'obéissent qu'à une routine ridicule qui les conduit à des manœuvres aussi absurdes que dangereuses. Les femmes grosses qui voyagent doivent donc redoubler d'attention, et suivre

scrupuleusement les conseils prescrits (1281). Outre l'avantage inappréciable de conserver leur fruit et de l'amener heureusement au monde, elles éviteront de tomber entre les mains de ces ignorans, qui ne sont que trop souvent des assassins.

1294. A cinq, six, sept mois l'accoucheur habile, car il ne faut jamais s'adresser à d'autre, peut accélérer la délivrance, sur-tout à sept mois où l'enfant peut vivre (1287). Il faut donc l'appeller toutes les fois qu'on en a l'occasion. Mais si l'on n'est entouré que d'hommes ou de femmes sans réputation, et à plus forte raison dont on parle mal, il vaut mieux s'en rapporter à la nature seule.

1295. Une femme qui vient de faire une *fausse couche*, doit se comporter à tous égards comme celle qui vient d'accoucher, et dont nous parlerons (1336 et suiv.), et elle ne se mettra en route que quand elle sera parfaitement rétablie: mais que ce malheur lui serve de leçon pour les grossesses suivantes. L'*avortement* tient à deux causes principales, au relâchement des fibres, et à la *pléthore* (1040). Dans le premier cas, il faut que pendant la grossesse elle se nourrisse d'alimens restaurans, et fasse journellement un exercice qui ne fatigue pas. A cet égard, les femmes qui voya-

gent n'ont rien à désirer, puisqu'elles peuvent se faire donner une nourriture convenable à leurs besoins, et que, si elles sont dans leur voiture, elles peuvent modérer leur exercice de manière qu'il ne leur soit jamais nuisible, à moins qu'elles ne soient tellement constituées, qu'il ne leur faille aucune sorte d'exercice pendant toute leur grossesse (1286). Dans le second cas, celui de pléthore, il n'est pas douteux qu'il ne faille une saignée dans un temps ou dans l'autre de la grossesse, mais il faut qu'elle soit constatée bien nécessaire par un homme de l'art instruit, et qu'elle ne soit faite que dans les mois spécifiés (1282); elles s'attacheront d'ailleurs à éviter toutes les causes exposées (1288 et suiv.).

ARTICLE III.

De l'Accouchement naturel.

1296. Soit que la durée de la gestation de la femme n'ait pas de terme bien précis, de sorte qu'elle aille tantôt en-deçà, tantôt au-delà de neuf mois, ce qui est assez probable; soit que les femmes n'aient point de base d'après laquelle elles puissent calculer positi-

vement l'instant de la conception, on les voit souvent errer sur le terme de l'accouchement. Cette erreur est à-peu-près indifférente pour celles qui restent dans leurs foyers. Quelques jours plus tôt, quelques jours plus tard, toujours environnées des secours dont elles ont besoin, elles néprouvent de regrets que lorsque l'accouchement est porté au-delà du terme qu'elles avaient fixé. Mais celles qui sont en voyage, et qui, maîtrisées par les circonstances, sont obligées de fixer le lieu où elles doivent faire leurs couches, d'après le terme présumé de leur grossesse, s'il leur arrive de s'être trompées, et sur-tout d'accoucher avant d'être parvenue à la ville désignée, les voilà agitées, tourmentées, malheureuses à l'excès.

1297. Elles le sont en effet si, dans ce dénuement, elles ne sont pas accompagnées, au moins d'une femme qui ait un peu d'expérience, et qui puisse tenir lieu de l'accoucheur, et d'une partie des personnes dont elles auraient été entourées chez elles. J'en connais une qui aurait vivement senti ce que cette position a de cruel, si elle n'avait pas eu auprès d'elle une personne capable de la secourir. Elle est accouchée quelques jours plus tôt qu'elle ne s'y attendait. Au moment

où elle sentit les premières douleurs, elle était trop loin de la ville où elle comptait accoucher, et même de toute autre ville ; il fallut qu'elle s'arrêtât dans un village. Elle était désolée de se voir forcée de recourir à l'ignorance et à la mal-adresse du chirurgien du lieu, qu'elle ne connaissait pas, mais qu'elle présumait très-incapable (1275).

1298. Elle confia sa peine à cette personne, femme intelligente, mais qui ne se serait jamais chargée d'une telle besogne, si la future accouchée ne l'eût assurée qu'elle n'aurait rien à faire, étant certaine d'accoucher aussi heureusement cette fois que la précédente. Elle la pria seulement de ne pas la quitter, et de veiller à ce que l'enfant, qu'elle allait mettre au monde, n'éprouvât pas d'accident. Tout se passa comme elle l'avait prévu.

1299. Descendue dans l'auberge, elle employa les intervalles des douleurs à préparer son linge et celui de l'enfant : elle apprêta le fil pour lier le cordon, et les ciseaux pour le couper : elle ordonna qu'on fît chauffer de l'eau, etc.; et accoucha, au bout de quelques heures, d'un gros garçon. Sa compagne reçut l'enfant, l'arrangea, comme il lui avait été recommandé, et le lui remit après qu'elle fut reposée. La mère lui donna le tetton aussi-tôt

qu'il parut le désirer ; et elle se trouva si bien, le 6e. ou 7e. jour, qu'elle se remit en route, et continua son voyage à petites journées.

1300. Une femme enceinte, qui voyage, ne doit donc pas s'inquiéter, s'alarmer, s'épouvanter, etc., parce que se trouvant accoucher plus tôt qu'elle ne s'y attendait, elle n'a ni l'accoucheur, ni les autres personnes sur le secours desquelles elle comptait. La nature, abandonnée à elle-même, dans une femme qui n'est pas contrefaite, viendra toujours à bout d'expulser l'enfant, et de délivrer la mère. Mais c'est après l'accouchement qu'excédée de fatigues, elle a véritablement besoin d'attentions, de soins, et de secours. Les suites de couche, souvent si funestes, sont dues en général au peu de précautions que prennent les accouchées, sur-tout celles qui sont jeunes, fortes et robustes. Elles s'imaginent que, par la raison que le travail de l'accouchement est achevé, elles n'ont plus rien à craindre. Cependant si elles se négligent, si elles ne prennent des ménagemens, si elles n'observent un régime convenable, elles ne peuvent se rétablir, et s'exposent à une foule de maladies.

1301. Les sages-femmes, par l'instruction qu'elles ont dû recevoir, et par leur expé-

rience, si elles étaient capables d'en acquérir, devraient être en état de leur donner de bons conseils dans ces circonstances. Mais soit incapacité, soit ignorance, elles n'ont, pour la plupart, aucune idée de la manière dont il faut conduire une accouchée. Elles n'en savent pas davantage que les *gardes de femmes en couche*, dont l'ineptie et les préjugés superstitieux ou ridicules donnent tous les jours lieu à des accidens sans nombre. Ce n'est pas que beaucoup de ces dernières, dont l'intérêt est de se rendre nécessaires, ne soient très-actives, très-empressées autour de leurs malades; mais ces soins mal entendus sont autant, et même plus dangereux qu'une privation totale d'attentions et de secours. Car il est d'observation que les femmes qui ont le plus de monde autour d'elles, pendant leur couche, sont pour l'ordinaire celles qui s'en trouvent le moins bien.

1302. Une sage-femme, une garde, comme il y en a tant, ne sont donc nullement à regretter; et la femme enceinte, qui voyage, doit être parfaitement tranquille, si elle a auprès d'elle une amie, ou seulement une compagne sensée, gaie, et douée de quelque caractère, qui puisse l'encourager, tranquilliser son esprit, égayer son imagination, et, s'il est né-

cessaire, l'étourdir sur ses douleurs pendant le travail; qui puisse donner à l'enfant les premiers soins qu'il exige, et à elle-même ceux que sa faiblesse demande (1299); qui, enfin, soit capable de suivre les préceptes que nous allons donner (1310 et suiv.).

1303. Lorsqu'une femme grosse est à son terme, lors même qu'elle n'est qu'à 7 mois, car alors elle peut accoucher, et son enfant peut vivre (1287), et qu'elle ressent un malaise extraordinaire dans le dos et dans les reins, accompagné de quelques douleurs plus ou moins rapprochées, elle doit s'attendre à un accouchement prochain, qui s'opère par le méchanisme que nous exposons (1305). Car l'*accouchement* naturel, celui que nous supposons ici, est absolument l'ouvrage de la nature (1274); et les manœuvres que les sages-femmes et les accoucheurs ignorans s'empressent d'exercer auprès des femmes dans ces cas, bien loin d'avancer en la moindre chose le travail, ne servent au contraire qu'à le retarder, et quelquefois même à le rendre difficile et laborieux: et alors la nature est rendue impuissante; ce n'est plus une sage-femme, un chirurgien de village qu'il faut, c'est le plus habile accoucheur.

1304. En effet, l'art des accouchemens

rassemble les deux extrêmes ; c'est-à-dire, que s'il n'y a rien d'aussi simple, d'aussi facile qu'un accouchement naturel (1274), d'un autre côté, il n'y a rien d'aussi difficile, et qui demande autant de talens, de savoir et d'expérience, que celui qu'on appelle *laborieux* et *contre nature* (*a*). Nous ne nous occuperons pas de ce dernier, parce que nous ne pouvons supposer qu'une femme qui l'aurait déjà éprouvé, ou qui, étant contrefaite, aurait lieu de le craindre, ose s'éloigner de l'accoucheur en qui elle a mis sa confiance. Il n'est point d'affaire qui puisse tenir contre la nécessité de ne pas l'abandonner, puisqu'il y va de la vie. Voici donc l'opération méchanique de l'*accouchement*.

1305. Une femme grosse, arrivée au point où la matrice ne peut plus prêter à la dilatation, commence par éprouver un, deux, et quelquefois trois jours, avant que le travail se déclare, un mal-aise extraordinaire, des douleurs dans le dos (1303); douleurs qui ne durent pas long-temps, mais qui, lorsque le travail commence réellement, reviennent

---

(*a*) *Médecine domestique*, tom. IV, chap. L, §. V, art. I, note 3.

toutes les demi-heures, ou à-peu-près, de plus fortes en plus fortes. Les femmes, qui ont déjà accouché, s'affectent si peu de ces premières douleurs, qu'elles leur ont donné le nom de *mouches*, et qu'elles continuent de vaqueur à leurs affaires domestiques. Cependant, à cette époque, et même quelques jours auparavant, il sort de la matrice et du vagin un *mucus*, quelquefois teint de sang, qui successivement devient de plus en plus abondant; et les femmes alors disent qu'elles marquent. Ce *mucus* sert à lubrifier les parties, et à les faire prêter à la dilatation.

1306. A mesure que le travail avance, les douleurs plus rapprochées, deviennent plus violentes : elles s'étendent circulairement de chaque côté pour se réunir au nombril et de-là à l'orifice de la matrice. C'est alors que la femme est forcée, même malgré elle, de les faire valoir, et d'employer tous les efforts dont elle est capable, pour pousser chaque douleur. Le pouls, dans cet état, est fort élevé; le visage est rouge et tout le corps est quelquefois saisi d'un tremblement. Aussi la femme ne peut plus se tenir debout, elle demande à être couchée.

1307. Ce changement de position donne quelque

quelque relâche, mais bientôt les douleurs reparaissent plus fortes, plus longues, plus précipitées. Tous les efforts se portent sur l'orifice de la matrice, qui se dilate, et sur les membranes qui se jettent au-dehors à travers cet orifice, sous la forme d'un sac, que de nouvelles douleurs rompent; ce qui donne lieu à la sortie d'une partie des eaux et à l'avancement de la tête de l'enfant, qui s'engage insensiblement par les douleurs suivantes, et qui enfin, poussée fortement, sort et entraîne avec elle le corps, et le reste des eaux. Quelquefois le *délivre* ou le *placenta*, sort en même-temps, et comme il est étendu en partie sur la tête de l'enfant, on dit, dans ce cas, qu'il *naît coëffé*. Mais le plus souvent le délivre reste encore quelques minutes, un quart d'heure au plus, dans la matrice, et il n'en est expulsé que par de nouvelles douleurs, comme nous le dirons (1312).

1308. Telle est la marche de la nature dans cette grande opération, appellée *accouchement*. Elle est toujours la même, et ne peut s'effectuer autrement, quels que soient les moyens qu'employerait d'ailleurs le plus grand accoucheur. Aussi le plus habile se garde-t-il d'agir dans l'*accouchement naturel*; il sait que les douleurs tiennent nécessairement à la struc-

ture des parties de la génération, qui ne pouvaient être autrement conformées pour que le germe du fœtus s'animât dans la matrice, s'y développât, et y parvint à ce dégré d'accroissement et de force, qui le missent en état de soutenir sans risque les impressions de l'air et des objets extérieurs, lorsqu'il vient au monde. Il ne cherche donc pas à garantir une femme des douleurs de l'enfantement, douleurs qui sont en général d'autant plus fortes, que l'enfant a plus de volume. Il n'y parviendrait pas, puisque telle est la loi universelle à cet égard, qu'un accouchement subit et sans douleurs, comme il en arrive quelquefois par relâchement, est toujours suivi d'accidens funeste (*a*). Il ne cherche pas même à abréger le travail, parce qu'il sait qu'il ne pourrait le faire qu'aux risques et périls de la mère.

1309. Ce n'est pas ainsi que se comportent les sages-femmes et les chirurgiens ingnorans. On les voit toucher sans cesse une femme en travail, et s'efforcer de dilater les parties naturelles : manœuvres imprudentes et douloureuses qui occasionnent le desséchement de ces parties, et de plus, des inflammations, des meur-

(*a*) HIPPOCRATE. Aphorisme 238.

trissures, et, par une suite nécessaire, la prolongation du travail. Qu'une femme, qui est sur le point d'accoucher, écarte donc d'auprès d'elle ces gens qui, incapables d'apprécier les efforts de la nature, se trompent également, soit que ces efforts aient toute leur énergie, soit qu'ils soient impuissans, puisqu'on les voit, dans le premier cas agir, lorsqu'ils devraient demeurer simples spectateurs (1274, et suiv.); et, dans le second, faute de savoir quel parti prendre, rester dans l'inaction, ou ce qui est encore pis, n'employer que des secours destructeurs ou meurtriers (1275).

1310. Mais dès qu'une femme est accouchée, il est nécessaire qu'il se trouve là, au défaut de l'accoucheur ou de la sage-femme, une personne intelligente, une amie (1302), qui puisse donner à la mère et à l'enfant les secours, dont ils ont l'un et l'autre un pressent besoin. La première chose dont on doit s'occuper est le cordon ombilical. On le lie (*a*), et on le coupe. On a à cet effet une aiguillée de fil plié en quatre, et des ciseaux (1299), et aussi-tôt que

(*a*) Les animaux coupent, mais ne lient pas le cordon ombilical de leurs petits, et on ne les voit point mourir pour cela d'*hémorrhagie*.

l'enfant est sorti, au moment où il est encore entre les genoux de sa mère, on lie le cordon, à trois pouces de l'ombilic de l'enfant, on serre fortement le fil, on l'arrête par un double nœud, et si le *délivre* est sorti avec l'enfant (1307), on coupe le cordon à un pouce de la ligature. Mais si, comme il arrive le plus souvent, le *délivre* est resté dans la matrice, outre cette première ligature, il en faut faire une seconde, à trois ou quatre pouces de distance de cette première; on coupe le cordon entre les deux, et on conserve dans sa main le bout qui tient au *placenta*, encore renfermé dans la matrice.

1311. On dit alors à quelqu'un de prendre l'enfant, de le poser sur des linges doux et secs, auprès du feu, et de le placer sur le côté, pour qu'il puisse se débarrasser des phlegmes qui surviennent dans ces premiers instans de la naissance. Cela étant fait, on observe ce qui se passe chez la mère, que nous supposons ne pas être délivrée (1310).

1312. Cette délivrance est encore l'ouvrage de la nature. Car la matrice, qui est déjà débarrassée de la plus grande partie de son fardeau, tend à se rétablir dans son premier état, et elle ne peut y parvenir qu'en détachant le *placenta* collé à son fond. Ce qui se fait par

des contractions qui occasionnent de nouvelles douleurs, qu'on appelle *tranchées*, et qui, se succédant rapidement, expulsent le *délivre*, qui gagne insensiblement l'orifice de la matrice, et sort le plus souvent de lui-même.

1313. Cependant s'il se passe plus d'un quart d'heure entre l'accouchement et la délivrance, il faut que la personne, qui est auprès de l'accouchée, et à qui nous avons conseillé de tenir toujours dans la main le bout du cordon ombilical qui tient au *placenta*, tire légèrement; on voit alors le délivre venir facilement. Si ce petit mouvement ne suffit pas, c'est que le *placenta* n'est pas encore détaché entièrement du fond de la matrice. Alors il faut conseiller à l'accouchée de se frotter le ventre en tous sens, avec la main, afin d'exciter et de précipiter les contractions de la matrice. S'il ne vient pas encore, on tire le cordon de droite et de gauche, mais toujours légèrement, et le *délivre* ne résiste pas à l'un ou à l'autre de ces moyens.

1314. Le *délivre* sort en général entier. Cependant il est bon de l'observer, parce que quelquefois il s'en détache des portions, qui, restées dans la matrice, entretiendraient les contractions, et par conséquent les douleurs, et même pourraient occasionner des *pertes*. On

examinera donc le *placenta* vers les bords. Si l'on s'apperçoit qu'il manque quelques fragmens, et que la portion détachée soit considérable, il faut sur-le-champ porter la main dans la matrice, ce qui est alors facile, saisir cette portion et l'entraîner. Mais si elle est petite, il vaut mieux en laisser le soin à la nature, qui, par de nouvelles contractions, la rejettera promptement.

1315. La sortie du délivre est suivi d'un écoulement de sang plus ou moins abondant, qu'on appelle *vidanges* ou *lochies* (1336). Pour ne pas les convertir en perte, il faut que l'accouchée garde le plus grand repos. Elle restera donc sur le lit où elle est accouchée, les reins un peu élevés et les genoux rapprochés. On appliquera sous elle et à l'entrée de la vulve des linges secs et chauds, qu'on changera dès qu'ils seront imbibés de sang. Elle restera dans cette position une demi-heure, une heure, plus ou moins, ou jusqu'à ce que l'écoulement soit un peu modéré; et on aura grand soin qu'elle ne soit ni saisie par le froid, ni tourmentée par la chaleur.

1316. On est dans l'habitude de serrer le ventre des accouchée avec des ventrières, et de comprimer leur sein avec des serviettes, des bandes, etc. Cet usage est absurde et dan-

gereux. Une simple serviette douce et sèche, attachée sur les reins, assez lâche pour qu'on puisse passer à l'aise les doigts entre elle et la peau, suffit. Quant au sein, il faut seulement le garantir du froid; ainsi un mouchoir ou une pièce d'estomac, appliquée sans compression, est tout ce qu'il faut.

1317. Quand la mère est garnie, comme nous venons de le recommander, et tandis qu'elle est maintenue dans une parfaite tranquillité, on vient à l'enfant, dont on examine le corps, pour s'assurer si les ouvertures, telles que la bouche, l'*anus* et le *canal de l'urètre* ne sont point fermées, comme cela est arrivé quelquefois. Dans ce cas, il faut avertir promptement le chirurgien du lieu, ou celui de la ville la plus prochaine, afin qu'il fasse les opérations nécessaires, car l'enfant mourrait infailliblement pour peu qu'on différât. Heureusement que ces vices de conformation sont très-rares. Mais ce qu'on observe plus souvent chez les enfans, c'est ce qu'on appelle le *filet;* c'est-à-dire une trop grande brièveté du ligament, servant à attacher la langue à la mâchoire inférieure, ce qui empêchant le mouvement de la langue, priverait l'enfant de tetter, et par la suite de parler. Si l'on s'apperçoit

de ce défaut, il faut mettre l'enfant entre les mains d'un chirurgien expérimenté.

1318. Après cet examen, on lave le corps de l'enfant avec de l'eau tiède, dans laquelle on a mis un peu de vin. Mais il faut le faire avec beaucoup de délicatesse, crainte d'excorier la peau. Ensuite on le place, toujours sur le côté, dans une corbeille, garnie de linges blancs, doux et secs, et on le couvre légèrement de manière seulement qu'il n'ait point froid. On le met près de sa mère, qui saisit le moment où il montre de la disposition pour tetter; alors elle lui présente le tetton (1323).

1319. Dès qu'on a fini d'arranger l'enfant, on revient à la mère; et si l'on s'apperçoit que l'écoulement des *vidanges* (1315) soient un peu ralentie, on la transporte, avec beaucoup de précaution, dans un autre lit, bien garni; on met encore sous elle des linges doux et secs, qu'on change dès qu'ils sont salis. Ensuite on consulte ses besoins. Si elle se sent échauffée, altérée, etc., on ne lui donne que de petites tasses d'eau tiède, avec du sucre, ou du sirop de guimauve, et pour alimens une panade, jusqu'à ce qu'elle se sente revenue à son état naturel. Si, au contraire, elle se sent défatiguée, rafraîchie, avec quelque pointe d'appétit, il faut la nourrir et même permettre un

peu de vin, à celles qui en font usage. Car une femme qui allaite n'est plus ce qu'on appelle en couche ; elle n'est que faible : et comme elle n'a pas de *fièvre de lait* (1354) à craindre, il faut qu'elle satisfasse ses besoins pour être en état de fournir à son enfant un lait savoureux et abondant. Elle se lèvera dès qu'elle en aura la force, etc., (1299).

ARTICLE IV.

De l'Allaitement et des premiers soins qu'exigent l'Enfant.

1320. Aussi-tôt qu'une femme est accouchée et délivrée (1307—1313), la substance qui alimentait l'enfant dans la matrice, n'y étant plus nécesaire, change de route et se porte aux mamelles, qui deviennent deux réservoirs, où il puise toujours une nourriture saine, agréable, et dans la quantité qui lui convient. Les premiers jours de la couche, cette substance participe encore de la qualité qu'elle avait dans la matrice. Car ce n'est pas du lait que donne alors le sein, c'est une liqueur blanchâtre, claire, un peu aigrelette, appellée *colostrum ;* mais qui n'en est que mieux appropriée à l'état des puissances digestives de l'enfant,

qui n'acquiérant que graduellement les forces nécessaires pour digérer, avait besoin d'un aliment qui devint nourrissant dans la même proportion. Aussi voit-on le *colostrum* prendre tous les jours plus de consistance, et se convertir insensiblement en vrai lait, et précisément au moment où l'enfant est assez fort pour le digérer.

1321. Le *colostrum* a encore une propriété bien importante, c'est de vider l'enfant, de lui faire rendre le *méconium;* enfin, de le purger, et par-là de lui épargner les tranchées et d'autres maladies ordinaires aux enfans, à qui on fait sucer un lait fait aussitôt qu'ils sont nés. C'est donc lui faire un grand tort que de le priver de cette liqueur bienfaisante, et jamais une mère ne s'en serait avisé de son propre mouvement. Il a fallu l'exemple d'enfans élevés par des mercenaires, parce qu'ils étaient orphelins, pour autoriser des mères à se soustraire au devoir de nourrir, et il n'y a que les indolentes, les insensibles, etc., qui puissent prendre un tel parti.

1322. Une mère véritablement tendre et qui n'écoute que son cœur, tressaille de joie et de plaisir à la vue du fruit de son amour. Elle ne l'a jamais assez près d'elle; elle ne lui

prodigue jamais assez de caresses. Elle l'embrasse, et l'embrasse encore; elle le serre dans ses bras; elle le presse contre son sein. Elle le lui abandonne comme par inspiration, et parce qu'elle n'a rien de plus précieux à lui offrir; et cet enfant, qui n'a encore que la vie, mais qui est mû par le besoin de la conserver, ouvre ses petites lèvres, saisit le tetton et inonde sa mère de sensations délicieuses.

1323. Que l'accouchée, dont les forces sont un peu réparées par le repos et quelques alimens, ne craigne donc pas de se livrer aux épanchemens de sa tendresse, et qu'elle présente le sein à son enfant, aussi-tôt qu'elle en aura le désir. Elle doit être certaine qu'il s'y fixera; car à peine un enfant est-il né qu'il témoigne de la disposition à tetter. Qu'elle ne se mette point en peine de ce qu'il en tirera. En supposant que la mamelle ne contienne encore rien, la faire sucer c'est le moyen d'y appeller, d'y faire venir la liqueur dont il a besoin. D'ailleurs il ne lui faut qu'une très-petite quantité de nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, et à moins que cette mamelle ne soit absolument sèche, ce qui est heureusement très-rare, et ce qu'on ne peut présumer dans notre voyageuse bien portante, elle aura toujours assez pour l'ap-

pétit du nourrisson, qui, augmentant insensiblement, désirera en tirer tous les jours davantage, et par conséquent y fera venir une plus grande quanté de liquide.

1324. Qu'elle n'attende pas non plus que l'enfant ait évacué, ou comme dise les *gardes*, qu'il se soit vidé; la liqueur qu'il sucera est *laxative* (1320), et bien plus appropriée à ses organes que les sirops et autres drogues qu'on donne aux enfans dans cette intention. Enfin, l'intérêt de la mère elle-même est de donner de bonne heure à tetter à son enfant, puisque c'est le seul moyen de prévenir les fièvres et les maladies inflammatoires, appellées *suites de couche*, dont sont si souvent attaquées les femmes qui ne nourrissent pas (1331, et suiv.).

1325. En effet, la plupart de ces maladies ont pour cause le lait qui, n'étant pas consommé à mesure qu'il abonde, se porte dans les glandes et les viscères, où il s'accumule et occasionne des engorgemens, des *tumeurs inflammatoires* (342), etc. : ou bien, il est repoussé dans la masse du sang, et circulant avec lui, porte le désordre et le ravage dans toutes les parties du corps. De-là ces *fièvres de lait* (1354, et suiv.), *pourprée*, *miliaire*, *puerperale* (1365—1367, 1371, et suiv.), etc.; ou des

épanchemens laiteux, autrement *lait répandu*, maladies toujours dangereuses, et trop souvent funestes. La femme qui nourrit est à l'abri de tous ces accidens. Si elle se fait tetter de bonheur, la succion décide le cours de la liqueur qui doit devenir lait, et le fixe dans le systême mammaire. Dès-lors elle n'a plus rien à craindre. Il ne lui faut plus que les ménagemens ordinaires à une personne qui vient d'éprouver une grande fatigue.

1326. Mais notre voyageuse n'a pas besoin d'être prêchée. Nourrir son enfant n'est pas seulement pour elle un devoir, c'est une source de plaisirs (1322), dont elle se garde bien de vouloir se priver. Elle donne donc à tetter à son enfant dès qu'il y paraît disposé, et pour connaître ses dispositions, elle l'approche de son sein, après lequel il court souvent de lui-même (1323). Comme dans les premiers jours de sa naissance il prend peu à-la-fois, il faut lui présenter souvent le tetton; mais à mesure qu'il prend de l'accroissement, il tette davantage à-la-fois, et ce qu'il suce acquérant tous les jours plus de consistance, on peut observer une sorte de règle, c'est-à-dire ne lui donner à tetter que toutes les deux heures, ensuite toutes les trois heures, et peu-à-peu l'accoutumer à ne rien prendre de la nuit. Ce-

pendant il est impossible de rien prescrire de positif à cet égard; la force ou la faiblesse de l'enfant, son organisation, sa constitution apportent des modifications que la mère attentive peut seule saisir.

1327. Mais ce sur quoi l'on ne peut varier, c'est sur la *propreté*. Il faut que l'enfant soit changé dèsqu'il est sali. Il ne profite point s'il est sans cesse dans l'ordure, qui d'ailleurs engendre des maladies de peau très-rebelles. Il faut que son linge soit doux, sec et blanc de lessive: cette dernière condition est plus importante qu'on ne pense. Le linge simplement lavé, même dans l'eau la plus pure, n'a jamais la souplesse, le velouté de celui qui a été à la lessive (178); et frottant sur la peau délicate de l'enfant, il la déchire. On sent qu'il faut beaucoup de linge; aussi est-ce la chose sur laquelle il faut le moins épargner. Ceux qui sont dans le cas d'y regarder, trouveront une indemnité dans l'économie dont ils peuvent user à l'égard des vêtemens nécessaires à l'enfant.

1328. Il lui faut peu de vêtemens: il ne lui en faut que pour le garantir du froid. Ainsi une petite chemise et une toque lui suffisent pour tout le temps qu'il est dans sa barcelonette; sur laquelle on étend une couverture légère, garnie d'un linge fin sur les bords, afin que la

laine n'offense pas son visage. Lorsqu'on le lève, ce qu'il faut faire toutes les fois qu'il ne dort pas, et à plusieurs reprises dans la journée, on lui met une petite robe de toile et on le promène sur le bras au grand air, même dans l'hiver. Il n'a pas besoin de bas, qui deviendraient pour lui une cause de rhume toujours renaissante, parce que l'urine les mouillant sans cesse et se refroidissant promptement, ils tiennent les jambes et les pieds dans une moiteur froide, qui s'oppose à la *transpiration* (723). On lui mettra si l'on veut de petit chaussons bien larges, etc.

1329. Nous bornons ici nos conseils à la mère nourrice. Car on ne doit pas oublier que nous ne les donnons qu'à l'infortunée qui, surprise en route par les douleurs de l'enfantement, au moment où elle ne s'y attendait pas, se trouve dépourvue d'un accoucheur et des autres secours sur lesquels elle comptait. Comme nous la supposons dans un village et entourée de privations, nous nons attendons qu'elle le quittera le plutôt qu'il lui sera possible, et elle le pourra en peu de jours (1299), si elle ne fait pas de fautes contre les règles que nous venons de prescrire (1308 et suiv.). Qu'elle soit dans sa voiture ou dans une voiture publique, le seul parti qu'elle ait à prendre,

est de se faire conduire dans la ville qu'elle avait désignée pour y faire ses couches. Là, elle verra l'accoucheur ou le médecin qu'elle avait choisi, et qui lui donnera les conseils dont elle pourra avoir besoin. Bientôt elle aura recouvré sa première santé, et son enfant qu'elle verra, de jour en jour, croître et se fortifier, la rendra doublement heureuse.

1330. Mais nous ne pouvons finir ce paragraphe, sans donner un avis aux femmes enceintes, qui voyagent. Nous avons déjà dit (1304) que l'*accouchement naturel* et l'*accouchement laborieux* ou *difficile*, sont séparés par un intervalle immense, et que si l'un est l'ouvrage de la nature seule, l'autre demande les plus grands talens de la part de l'opérateur. Une femme qui a déjà eu un accouchement difficile, ne doit donc jamais se mettre en route quand elle est enceinte. Nous donnons le même conseil à la femme qui n'a pas encore accouché; mais qui, ayant quelque vice de conformation dans le bassin, serait dans le cas de craindre un pareil accouchement. Ces femmes, du moment où elles se croyent grosses, ne doivent pas perdre de vue l'accoucheur en qui elles ont mis justement leur confiance. Une femme qui n'a pas à redouter cette sorte d'accouchement, mais qui ne veut

pas

pas nourrir son enfant, n'importe le motif qui lui fait prendre une telle résolution, ne doit pas non plus se mettre en route dès qu'elle est enceinte ; car les maladies auxquelles elle s'expose, par la raison qu'elle ne nourrit pas, sont toutes très-graves (1331 et suiv.), et demandent, pour être traîtées convenablement, plus d'habilité, plus d'expérience qu'on n'est en droit d'en attendre du commun des gens de l'art.

§. III.

De quelques maladies des Femmes en couche.

1331. Toutes les couches ne sont, ni aussi faciles, ni aussi heureuses que celle que nous venons de décrire (1305—1330). Toutes cependant seraient exemptes d'accidens et de maladies, si les filles, élevées pour les fonctions auxquelles elles sont destinées par la nature, étaient véritablement instruites de ce qu'elles sont, et de ce qu'elles doivent être par la suite. Mais il en est tout autrement. Par des raisons qu'on ne peut expliquer, celles qui se chargent de leur éducation, commencent par vouloir qu'une petite fille contracte

l'habitude d'une vie sédentaire, indolente, inactive. On exige que, sans cesse sous les yeux d'un mentor, elle soit le plus souvent renfermée et assise, sans pouvoir jamais se livrer à aucune occupation qui puisse exercer toutes les parties de son corps, ou si on lui permet quelqu'exercice, il faut qu'il soit ce que les femmes appellent entr'elles, *décent*, c'est-à-dire qu'il consiste en une promenade non-chalante, qui ne lui procure d'autre avantage que celui de changer d'air. On travaille donc d'abord à la rendre faible, chetive, débile et valétudinaire pour le reste de ses jours.

1332. En suite on la laisse parvenir au temps où elle devient femme sans lui donner, à cet égard, la moindre instruction, de sorte que les *règles* surviennent sans qu'elle sache ce que c'est (1251 et suiv.) J'ai vu des femmes qui m'ont avoué qu'à la vue de leur sang, elles avaient été saisies, épouvantées au point de jetter les haut cris, persuadées qu'elles étaient blessées; ce saissement en avait arrêté le cours, et les avait précipitées dans des maladies pour lesquelles elles consultaient, et dont elles ne pouvaient guérir.

1333. Ce silence, cette retenue des femmes vis-à-vis des jeunes filles, elles l'appellent acte

de pudeur : mais il y a ici certainement abus des termes. Comment en effet concevoir qu'il puisse être indécent de prévenir quelqu'un d'un évènement nécessaire, et dont dépend la conservation de sa santé, et souvent de sa vie ? Où est l'indécence de donner à une jeune personne des lumières sur la conduite qu'elle doit tenir, non-seulement à cette époque, mais encore dans les temps qui la précédent, afin qu'elle ne fasse rien de contraire à une évacuation qu'un rien peut déranger (1252), et qui ne peut être, à plus forte raison, supprimée sans occasionner des maladies toujours longues à guérir, et trop souvent mortelles ? La mère, l'institutrice ne sont-elles pas, au contraire, coupables des effets funestes, qui ne sont dûs qu'à une ignorance, dont elles seules sont auteurs ?

1334. Mais de cette ignorance, et des fautes qui en sont les suites, il ne résulte pas seulement des *règles dérangées*, *des suppressions*, *des pertes*, etc. (1259—1272) Les organes de la génération, et sur-tout la *matrice*, exposés aux secousses de cette irrégularité monstrueuse, s'affectent, se vicient plus ou moins, et lors de l'accouchement, on voit les *lochies* ou *vidanges* (1336) participer de cette irrégularité, et dérangées, supprimées, ou trop

abondantes, donner lieu à l'une ou l'autre de ces maladies, appellées *suites de couches*, si terribles, si redoutables, si funestes. Ces maladies, sans doute, ne tiennent pas à ces causes seules. Le froid subit, un régime et des soins mal dirigés, des imprudences de la part de l'accouchée, etc. les occasionnent tous les jours. Mais une femme mal réglée à des raisons de plus pour les craindre.

1335. Elle est donc encore une de celles qui, étant grosses, ne peuvent quitter leur foyers (1330), à moins que ce ne soit pour aller chercher, dans une grande ville, des secours plus recherchés, et mieux administrés que ceux qu'elle est dans le cas d'attendre des gens de l'art, dont elle est environnée, et alors il faut qu'elle prenne tellement ses précautions, qu'elle ne s'expose point à accoucher en route. Si toute fois elle est forcée, par des circonstances impérieuses, de se déplacer, et que la ville, où elle est rendue, ne lui présente, ni dans l'accoucheur, ni dans les autres personnes qu'on lui avait indiquées, les lumières et l'expérience sur lesquelles elle avait fondé son espoir, alors elle, ou la personne qui l'accompagne, à besoin de quelqu'instruction. Nous croyons, en conséquence, devoir en sa faveur, et en faveur

de celles dont nous parlons (1329 et suiv.), qui pourraient être commandées par la même nécessité, dire quelque chose sur les maladies les plus ordinaires aux accouchées.

ARTICLE PREMIER.

Des Lochies ou Vidanges excessives, et de leur suppression.

1336. On donne le nom de *lochies* ou de *vidanges* à cet écoulement plus ou moins chargé de sang, qui suit la sortie de l'enfant et du *délivre* (1307—1312), et qui dure 8 à 15 jours; au moins le plus ordinairement. Car on voit les vidanges quelquefois se terminer en deux ou trois jours, et d'autres fois se prolonger jusqu'à 20, 30, 40 jours. Il y a même des accouchées chez lesquelles on ne les observe pas du tout, et ce sont principalement celles qui ont été peu ou point règlées; d'autres qui les ont si abondantes, qu'elles ressemblent à des *pertes*. Les *lochies* méritent donc une attention particulière. Elles sont extrêmement chargées de sang, les premier et second jours; elles s'éclaircissent peu-à-peu, et finissent par n'être plus qu'une sérosité à peine teinte.

1337. Tant que l'accouchée n'éprouve au-

cun symptôme fâcheux, on est assuré que les *lochies* vont bien, qu'elles soient rares ou abondantes. Mais, dans le cas contraire, il faut observer ; car alors elles peuvent pécher en plus ou en moins : en plus, elles vont quelquefois jusqu'à se convertir en *perte* et dans ce cas, il faut des secours prompts, parce que la malade est en danger. Cependant il est bon d'être prévenu qu'il en est des *lochies*, comme des *règles*, et en général de toute espèce d'*hémorrhagie* (1033 et suiv.), qu'elles peuvent paraître immodérées chez quelques femmes, tandis qu'elles ne sont que dans une proportion relative au sujet.

1338. On voit en effet de ces femmes perdre une quantité considérable de sang, sans en éprouver la moindre incommodité (1055). Ce n'est donc pas parce qu'une femme rend beaucoup de sang, qu'il faut travailler à arrêter ce flux excessif, mais parce qu'elle éprouve des symptômes qui indiquent qu'elle est véritablement en danger ; ces symptômes sont : une tension considérable du ventre, l'obscurcissement de la vue, des défaillances, des *mouvemens convulsifs*, des *convulsions*, etc. (1135) : alors il n'y a pas de temps à perdre.

Moyens d'arrêter le cours excessif des Lochies.

1339. Nous supposons que l'accoucheur ou la sage-femme s'est assuré que le *délivre* est sorti parfaitement entier, et que, dans le cas contraire, il a été chercher dans la matrice, la portion ou les portions qui y seraient restées, parce que, causes de la *perte*, elles la rendraient incurable (1314). N'ayant donc point cette cause à craindre, on placera la malade de manière qu'elle ait le siège élevé et la tête très-basse. Elle se tiendra dans un repos absolu et s'abstiendra même de parler. Elle observera une diète sévère et se contentera de quelques bouillons de veau ou de poulet, qu'elle boira froids.

1340. On lui fera une tisanne avec la racine de grande consoude, dont elle prendra souvent une petite tasse froide. Si au lieu de diminuer, l'*hémorrhagie* va en augmentant, on appliquera sur le ventre, sur les reins et sur les cuisses, des linges trempés dans une mixture froide de parties égales d'eau et de vinaigre, ou de vin rouge. On change et on renouvelle ces linges aussi-tôt qu'ils sont chauds ou secs. On fera prendre à la malade, toutes

les deux heures, une cuillerée de la potion suivante :

Prenez d'*eau distilée de pouliot* — de chaque 6 décagrammes (2 onces),
——— *simple de canelle*,
de *sirop de pavot*,
d'*élixir de vitriol*, cinquante gouttes.

Mêlez.

On continue ces remèdes jusqu'à ce que la *perte* soit ralentie. Lorsqu'elle est arrêtée de manière à n'en pas craindre le retour, la malade prend une position moins gênante. On lui donne un bon bouillon, elle reste tranquille, et tâche de dormir. Après le sommeil, on lui présente son enfant, à qui elle donne le tetton, etc.

De la suppression des Lochies.

1341. La *suppression des lochies*, chez une femme qui doit les avoir (1336), donne lieu aux plus grands accidens. Il se manifeste d'abord un frisson, qui est suivi d'une fièvre forte, accompagnée d'une grande soif, d'anxiétés, de douleurs de tête, de maux de reins cruels. Les yeux sont étincelans, le visage rouge et le pouls très-dur. Peu-à-peu le ventre s'élève et devient plus ou moins douloureux. Les urines ne coulent pas, ou en très-

petite quantité. La *respiration* est de plus en plus gênée, et l'on voit survenir le délire, des convulsions, la suffocation, des sueurs froides, des faiblesses, la *syncope* (1139), etc.

1342. Cette suppression des *lochies* peut donner lieu à des inflammations locales, telles que celles de la *matrice* (1349), des *mamelles* (1358), des *intestins* (906); d'autres fois à des *éruptions miliaires* ou *pourprées* (1365—1368), à des accès *hystériques* très-graves (1128), *crachement de sang* (1066), à des *affections comateuses* (1170), à l'*apoplexie* (650), etc., etc.; et la cause de tous ces désordres n'est souvent qu'un peu de froid, quelque faute dans le régime, la compression du ventre (1316); ou la chaleur de la chambre, assez forte pour exciter une sueur forcée; le *dévoiement*; un accès de colère, le saisissement, quelqu'en soit la cause; certaines odeurs, etc., etc.

1343. Il est évident que cet état cruel demande les secours les plus actifs et les mieux dirigés : ce qu'on ne peut toujours obtenir dans une petite ville. Il faut donc que ceux qui se trouvent auprès de la malade se hâtent de faire venir le médecin des environs, le plus habile et le plus expérimenté. En l'attendant,

on cherchera à connaître la cause de cette suppression : car en détruisant la cause, on détruit l'effet.

1344. Il n'arrive que trop souvent de voir une accouchée avoir trop chaud. Sa chambre toujours bien fermée ; les rideaux de son lit toujours tirés ; les couvertures, dont elle est surchargée, toujours trop nombreuses ; enfin la foule de commères, dont elle est environnée, l'échauffent quelquefois au point de la faire suer. De-là la *suppression des lochies*, parce qu'une évacuation ne se fait en général, qu'aux dépends d'une autre. Si donc la malade a trop chaud, on commence par congédier toutes les personnes inutiles, une accouchée n'ayant besoin que de sa *garde*. Ensuite on renouvelle avec précaution l'air de la chambre, car il faut prendre garde de lui occasionner du froid. On ouvre les rideaux de son lit et on diminue le nombre de ses couvertures. Peu-à-peu elle se sent renaître, et souvent les *lochies* reprennent leur cours.

1345. Si au contraire la malade a été saisie par le froid, on applique des linges bien chauds, sur le ventre, sur les cuisses et sur les pieds ; on les renouvelle dès qu'ils se refroidissent, et on la couvre modérément pour entretenir la chaleur qu'on lui communique.

Si elle se trouve avoir le ventre trop serré par des ventrières, des serviettes, etc., (1316), on la mettra sur-le-champ à son aise. Si, ayant trop mangé, elle a des déjections liquides, le *cours de ventre*, etc. (966), il faut la réduire à l'eau de veau ou de poulet, ou à l'eau simple avec du sucre ou du sirop de guimauve. On lui donnera des lavemens avec la fraise de veau ou le suif de chandelles, et le soir 2 grammes (un demi-gros) de *diascordium*.

1346. Si elle a été affectée de quelque chagrin, de quelque peine d'esprit, etc., on cherchera à la rassurer, à la tranquilliser, à la calmer par tous les moyens qu'on aura en son pouvoir: on lui donnera en outre quelque calmant, comme 20 ou 25 gouttes de *liqueur minérale anodyne d'Hoffmann*, dans un verre d'infusion de tilleul, auquel on peut ajouter une cuillerée d'*eau de fleurs d'orange*.

1347. La *suppression des lochies*, prise ainsi dans son début, et chez une femme qui nourrit, peut ne pas avoir d'autres suites. Il est donc de la plus grande importance de ne jamais perdre de vue cette évacuation, de garantir la malade de toutes les causes capables de la supprimer (1342), et d'y remédier dès qu'on s'en apperçoit. Mais chez une femme

qui ne nourrit pas, parce que l'enfant est mort en naissant, ou pour toute autre raison, les *lochies supprimées*, se mêlant au lait qui est repoussé des mamelles par le défaut de succion, amènent des accidens terribles, qui demandent à être combattus sur-le-champ, si on ne veut pas les voir devenir mortels en peu de temps. Il faut donc, en attendant le médecin, travailler à en amortir l'activité.

1348. Ainsi la fièvre et les autres symptômes décrits (1341), exigent la diète la plus sévère. On mettra donc l'accouchée à l'eau de veau pour toute nourriture. On lui donnera des lavemens d'eau et de lait, et on appliquera sur le bas-ventre, des flanelles trempées dans une décoction de plantes émollientes ou des vessies pleines de parties égales d'eau et de lait chauds. On les renouvellera dès qu'elles se refroidiront. Si les urines ne coulent qu'en petite quantité, on fera une tisanne de chiendent, dans une pinte de laquelle on fera fondre 6 décigrammes (12 grains) de sel de *nitre*. Ces moyens doivent être continués sans interruption. S'ils ne réussissent pas, si l'on voit au contraire les symptômes prendre d'un instant à l'autre plus d'intensité, la situation de la malade devient très-critique. Les saignées ou les sang-sues peuvent la sauver; on a même

vu l'*émétique* avoir cet avantage. Mais il n'y a qu'un médecin, et un médecin très-expérimenté qui puisse saisir la véritable indication de ces remèdes. Nous ne pouvons donc en dire davantage. Nous saisissons l'occasion de cette maladie et des suivantes, pour réitérer aux femmes enceintes, le conseil déjà donné (1330—1335), de ne se mettre en voyage que quand elles sont moralement certaines d'avoir un accouchement heureux, et jamais sans avoir pris toutes les précautions dont elles sont capables, pour être assurées de recevoir les secours d'un habile accoucheur, ou d'un médecin très-instruit.

ARTICLE II.

De l'Inflammation de la Matrice.

1349. Cette maladie extrêmement dangereuse est souvent mortelle. Suite assez ordinaire de la *suppression des lochies* (1341 et suiv.), elle peut encore être due à la rétention de quelque portion du *délivre* dans la matrice, après l'*accouchement* (1314), à un accès de passion violente, à des *contusions*, etc., (256). Elle n'est pas rare dans les *fausses couches*; et on a vu la *suppression des règles*

(1264) l'occasionner chez des femmes qui n'étaient ni grosses ni accouchées.

1350. Elle se manifeste par des douleurs aiguës dans la partie inférieure du ventre, qui redoublent de violence au toucher, et qui sont accompagnées de tension et de roideur. Au moment de l'invasion la malade éprouve une grande faiblesse et un changement subit dans toute sa personne. La fièvre dont elle est tourmentée est caractérisée par un pouls petit et dur, avec un délire léger et un rêvassement continuel. Elle vomit ou elle a un hoquet opiniâtre. Elle éprouve encore ou un écoulement d'eau rousse, fétide, âcre, par le vagin, ou des envies fréquentes d'aller à la garderobe, ou des *ardeurs*, des *rétentions*, des *suppressions d'urine*, etc., (1003 et suiv.).

1351. L'*inflammation de la matrice* se termine rarement par la *résolution* (343). Il faut donc s'attendre en général à la *suppuration* (351), qui est annoncée par des élancemens violens dans ce viscère, et un redoublement d'intensité dans tous les symptômes. Mais s'il survient des frissons, des défaillances, des sueurs froides, etc., il faut craindre la *gangrène* (389). Cependant on a vu cette *inflammation* dégénérer en *squirrhe* ou en *cancer*.

1352. Cette maladie terrible demande qu'on ait là, à l'instant, un médecin très-instruit : car le succès dépend de l'administration prompte de remèdes énergiques. Il faut donc se hâter de le faire venir. En l'attendant, on mettra la malade à la diète sévère, recommandée (1348). On lui prescrira une décoction d'orge, légère, dans une peinte de laquelle on fera fondre 6 décigrammes (12 grains) de sel de *nitre*. On lui donnera coup-sur-coup des lavemens émolliens, ou composés d'eau et de lait, et on lui couvrira le ventre de fomentations émollientes, ou on lui appliquera des vessies remplies d'eau et de lait chauds. On renouvellera les unes ou les autres, dès qu'elles se refroidiront.

1353. Mais, comme il faut nécessairement saigner dans cette maladie, et le premier jour de l'invasion ; pour peu que le médecin tarde à venir, il faut faire tirer du bras trois palettes de sang. Lorsque le médecin sera arrivé, il répétera cette saignée en raison de l'âge, des forces de la malade et de l'intensité des symptômes. Lui seul, d'ailleurs, est en état de juger la nature des autres secours que les circonstances peuvent exiger. Nouvelle raison pour exhorter les femmes grosses à ne se mettre jamais en voyage, sans s'être assurées que dans le lieu

qu'elles ont choisi pour y faire leurs couches, elles trouveront un bon médecin (1330).

ARTICLE III.

De la Fièvre de lait.

1354. Cette fièvre ne s'observe que chez les femmes qui ne nourrisent pas. Nous n'en dirions même mot, persuadé que celles à qui nous parlons sont trop jalouses de remplir le devoir sacré de mère, pour hésiter un seul instant de se rendre au vœu sacré de la nature, qui n'appelle aux mamelles les sucs qui nourrissaient l'enfant dans la matrice, que parce qu'elle veut qu'ils continuent de lui servir d'alimens lorsqu'il est né. Mais cet enfant peut périr en naissant par une cause quelconque, et alors la mère est exposée aux accidens auxquels donnent nécessairement lieu cette liqueur, qui, ne se rendant au sein que pour y être consommée dans la proportion qu'elle y abonde, se trouve forcée, faute de place, de refluer dans la masse du sang, portant partout le désordre, et occasionnant dans toute la machine ces symptômes plus ou moins douloureux qui constituent la *fièvre* (460).

1355. Celle de lait ne se manifeste que 60, 72

72 heures après l'accouchement, parce que jusque-là les sucs nourriciers sont clairs, séreux, etc. (1320), et que leur rentrée dans la circulation, n'y cause que peu de changement. Mais à cette époque, ils prennent plus de consistance. Ils ont déjà la couleur et les autres caractères du lait. S'ils ne sont pas sucés, non-seulement ils causent la fièvre, mais encore, arrêtés dans les mamelles, ils s'y épaississent, s'y grumèlent, etc. De-là le *gonflement*, la *tension*, l'*inflammation*, etc., (1358 et suiv.).

1356. La *fièvre de lait* pure et simple dure ordinairement 24, 36, et quelquefois 48 heures. L'accouchée éprouve d'abord un pointillement entre cuir et chair, avec lassitude, mal de tête, etc. Le sein se gonfle, s'engorge, et devient inégale : elle y sent des élancemens. Le pouls s'élève ; il est fort, plein, tendu. Jusque-là, les accidens sont peu graves : mais si on n'y remédie pas sur-le champ et qu'il survienne une *suppression des lochies* (1341), ce qui n'est que trop ordinaire, ou la *fièvre miliaire*, etc., (1365 et suiv.), le danger croît rapidement ; et l'on a tout à craindre, s'il se manifeste de la pesanteur à la tête, un tintement dans les oreilles, de l'oppression dans la poitrine, du délire, des faiblesses, etc.

Il est, comme on voit, de la plus grande importance que l'on puisse consulter un médecin instruit, puisqu'il s'agit non-seulement de dissiper cette fièvre, mais encore de mettre la malade à l'abri de plus grands malheurs.

1357. Dès qu'une femme est accouchée, et qu'elle ne peut nourrir, il faut envoyer chercher le médecin, et en l'attendant, on mettra la malade à un régime sévère, qui a ici le double avantage d'empêcher le mal d'empirer et de prévenir la trop grande sécrétion du lait. On lui fait prendre souvent de petites tasses d'infusion de fleurs de camomille avec un peu de sucre, ou de l'eau tiède, avec du sirop de capillaire. On lui donne des lavemens soir et matin, et on la tient chaudement, mais de manière seulement à entretenir une douce moiteur. Car il ne faut pas forcer les sueurs : il ne faut pas sur-tout couvrir trop le sein. Il en arriverait précisément le contraire de ce qu'on désire, puisqu'on y appellerait le lait, dont on n'a pas besoin, et qu'on l'empêcherait de prendre son cours par en-bas. Ces moyens continués trois ou quatre jours de suite suffisent ordinairement, et une ou deux purgations terminent la couche. Mais si l'accouchée a commis quelque imprudence (1334); si elle a perdu du temps, on voit

survenir les maladies des mamelles et les diverses sortes de *fièvres* dont nous parlons articles suivans.

ARTICLE IV.

De l'Inflammation du Sein ; du Lait grumelé dans les Mamelles et de la Gerçure des Mamelons.

1358. Le *lait*, faute d'être sucé, et chez une femme qui, dans sa *fièvre de lait* ne se conduit pas comme on vient de dire (1356 et suiv.), s'accumule dans le sein, s'y grumèle et y produit bientôt une plénitude douloureuse et un engorgement. La *fièvre* avec inflammation dans le sein, le mal de tête, la soif, la difficulté de respirer, etc., accompagnent cet état, qui se termine rarement sans *suppuration* (351). Il faut, sans perdre de temps, envoyer chercher un médecin, et en l'attendant, appliquer sur le sein des *cataplasmes de mie de pain et d'eau* (354), qu'on renouvellera toutes les trois ou quatre heures. On mettra la malade à la diète sévère, recommandée (1357), et on lui donnera des lavemens émolliens ou rendus laxatifs avec la pulpe de *casse* ou la *manne*.

1359. Lorsque les symptômes de l'inflammation sont graves, on ne peut se dispenser

de saigner ; mais l'avis du médecin est ici très-utile ; car il est des cas où des sang-sues, appliquées sur les mamelles mêmes, ont parfaitement réussi à arrêter tout-à-coup les progrès du mal. On les a même vues prévenir l'abcès, et favoriser la *résolution* (343). Il est donc à désirer qu'il soit là pour choisir l'espèce de saignée qu'indiquent les circonstances. Il est important d'attaquer cette inflammation dès le début, car si on la laisse durer quatre ou cinq jours, on ne peut éviter l'*abcès* (348). Le médecin sera encore nécessaire pour diriger le traitement de cet abcès. On l'a vu dégénérer en fistule très-rebelle, parce qu'on avait laissé séjourner et croupir trop long-temps le pus dans le sein : quand il est bien dégorgé, on purge la malade, une couple de fois (480).

Du lait grumelé dans les mamelles.

1360. Souvent le lait, retenu dans les mamelles, s'y coagule, s'y caille, s'y grumèle, sans y occasionner d'abord d'autres accidens. Cet engorgement est très-douloureux. Les femmes l'appellent *poil*, et on l'observe, même chez celles qui nourrissent, lorsqu'ayant beaucoup de lait, elles ne sont pas assez tettées par leur enfant, ou parce qu'elles n'ont

pas l'attention de faire tetter également les deux mamelles. Quand on laisse l'enfant trop long-temps à l'une, il n'a plus faim pour l'autre. Il y a même des femmes qui laissent l'enfant se rassasier à un seul tetton ; d'autres qui, oubliant celui qui a été sucé, présentent plusieurs fois de suite le même, de sorte qu'il y en a un qui est tetté beaucoup moins que l'autre. Ce dernier s'engorge, etc. Cependant la cause la plus ordinaire de cette maladie, est le refus ou l'impossibilité de se faire tetter. On l'a encore vue succéder à un accès de colère, à un saissement causé par la joie ou la frayeur, à l'action du froid qui frappe inopinement le sein, etc. Quelle qu'en soit la cause, elle demande qu'on se hâte d'y remédier, si on ne veut pas la voir se convertir en *inflammation* (1358).

1361. Aussi-tôt que l'accouchée s'apperçoit que son sein devient dur, inégal, douloureux, etc., il faut qu'elle se fasse tetter extraordinairement par un enfant, par un adulte ou par des petits chiens. Si cette maladie survient à la femme qui nourrit déjà, mais dont l'enfant ne consomme pas assez de lait, elle emploiera le même procédé, mais il faudra qu'elle se mette à un régime moins nourrissant ; qu'elle mange moins de viande, plus de légumes,

etc., afin de diminuer l'abondance du lait. Si elle n'a qu'une mamelle engorgée, parce qu'elle ne l'a pas fait assez tetter (1360), elle commencera par la faire sucer par un autre enfant ou par un adulte; et quand le lait sera entièrement liquifié, elle y présentera son enfant, ayant soin de ne plus la négliger, et de faire tetter ce côté autant que l'autre.

1362. Mais il faut bien prendre garde que la malade n'amasse du froid, car la chaleur, dans ce cas, est un grand remède. C'est pour quoi, dès qu'elle a cessé de donner à tetter, et même pendant qu'elle donne à tetter, il faut lui couvrir le sein avec des linges doux et bien chauds, qu'on renouvelle lorsqu'ils sont mouillés par le lait dont la chaleur entretient l'écoulement. La malade suivra le régime prescrit (1358). Il ne faut pas cesser ces moyens, que le sein ne soit entièrement débarrassé, c'est-à-dire qu'il n'offre plus ni dureté, ni inégalité; car on a vu succéder à cet engorgement, non tout-à-fait guéri ou négligé, des tumeurs squirrheuses, cancéreuses, etc., dont tout le monde connaît les suites fâcheuses.

Des Gerçures des Mamelons.

1363. Les jeunes femmes, qui ont eu la poitrine serrée dans leur enfance, ont en général les mamelons applatis, de manière à n'être que peu ou point saillans; et si, devenues enceintes, et voulant nourrir, elles n'ont pas eu la précaution de *faire*, ce qu'on appelle, les *bouts*, l'enfant ne peut les saisir, ou il n'y parvient qu'en les pressant, les serrant, les mordillant, etc.; de-là des gerçures, des écorchures, des déchirures, qui font souffrir horriblement toutes les fois que l'enfant tette. Les femmes ne sauraient donc trop prendre garde à cette partie du sein. Si elles ont les bouts enfoncés, déformés, etc., il faut qu'elles consultent leur accoucheur, ou leur sage-femme, qui leur indiquera les moyens de leur donner la saillie et la forme convenables. Il y en a de très simples, et connus de la plupart des femmes. Ils consistent en de petites cuvettes de cire ou d'ivoire, capables de contenir une aveline. On les applique sur le sein de manière que le mamelon soit reçu dans la cavité; et, par un effet purement méchanique, on voit, en vingt, ou trente jours,

les bouts saillir, s'allonger, et prendre leur forme naturelle.

1364. Cependant il y a des femmes qui, bien qu'ayant d'ailleurs les bouts bien faits, se trouvent souffrir de ces gerçures, etc., et ce sont sur-tout celles qui sont à leur première nourriture. Cela tient à la délicatesse de la peau qui couvre le mamelon. Dans tous les cas, il n'y a pas grand chose à faire. Une pommade composée d'huile d'olive et de cire blanche, la pommade de concombre, etc., dont on lubrifie les bouts aussi-tôt que l'enfant a tetté, en sont les remèdes. Chez les femmes qui ont eu les bouts bien faits, cela se passe promptement; chez les autres, il faut un peu plus de temps, etc.

ARTICLE V.

Des Fièvres miliaire, pourprée, et puerpérale.

1365. Nous avons déjà parlé de la *fièvre miliaire*, si souvent *épidémique* (582 et suiv.); et comme elle diffère peu de celle qu'on observe chez les femmes en couche, pour ne pas nous répéter, nous renvoyons au traitement prescrit (584 et suiv.) Nous dirons seulement

qu'elle se montre en même-temps que la *fièvre de lait* (1354), mais qu'elle est rare chez les femmes qui, pendant leur grossesse, ont fait un exercice suffisant. Celles qui voyagent y sont donc moins exposées que les autres.

1366. Mais il faut de plus qu'elles observent un régime exact (1279); que, pendant le travail de l'accouchement, elles ne prennent rien qui soit capable d'échauffer, d'enflammer le sang et les humeurs; et, lorsqu'elles sont accouchées, qu'elles soient mises à une diète sévère, pour peu que le pouls et la chaleur de la peau annoncent de la disposition à une fièvre quelconque. Avec ces précautions, elles pourront espérer d'échapper à la *fièvre miliaire*, toujours grave, souvent dangereuse, et quelquefois accompagnée, chez les femmes en couche, d'un *délire*, qui, s'il n'est pas toujours mortel, peut au moins dégénérer en *manie*, qui dure long-temps, et même toute la vie. Ces moyens préservatifs de la *fièvre miliaire* sont également ceux de la *fièvre pourprée* dont nous allons parler.

De la Fièvre pourprée.

1367. Le *pourpre* ou la *fièvre pourprée* des femmes en couche est une fièvre maligne très-dangereuse (519). Inflammatoire dans l'invasion, elle prend souvent au bout de quelques jours le caractère de *fièvre putride* (527). L'accouchée, qui a des inquiétudes, ou qui ne jouit pas d'une parfaite tranquillité d'ame et d'esprit; qui est nourrie de substances trop aqueuses; qui est enfermée dans une chambre trop chaude, et dont l'air n'est pas renouvellé de temps en temps, est très-exposée à cette fièvre; car rien de plus funeste pour une femme en couche que d'être tenue trop chaudement (1344).

1368. On la voit le 2^d^. jour, plus souvent le 3e., et quelquefois seulement le 4e. ou 5e., attaquée tout-à coup d'un frisson violent, avec insomnie, douleur à la tête, maux de cœur, et vomissemens bilieux. Le pouls est vif, la langue sèche; et la malade abattue est sans force et sans courage. Elle éprouve de grandes douleurs dans le dos, dans les hanches, et dans toute la région de la matrice. Les *lochies* sont dérangées; elles sont tantôt trop abondantes, tantôt supprimées (1336 et suiv.).

La malade est tourmentée par le *ténesme* (984). Elle rend des urines hautes en couleur, avec difficulté, avec douleur, et en petite quantité à-la-fois. Enfin, le ventre devient quelquefois d'un volume très-considérable, et très-douloureux, sur-tout au toucher. Il est évident que cette fièvre exige de prompts secours. Il faut donc se hâter d'appeller un médecin très-instruit; car il n'est guère de maladie qui demande à être traitée avec plus d'intelligence et d'attention que celle-ci.

1369. En attendant le médecin, il faut travailler à diminuer la violence et la durée du frisson. En conséquence on chauffera le malade avec des briques chaudes, des bouteilles ou des vessies pleines d'eau chaude, et appliquées aux pieds et aux mains. On lui donnera de petites tasses, répétées souvent, d'infusion de fleurs de camomille, ou de petit-lait clarifié, dans lequel on aura mis le quart de vin vieux, si elle se sent faible et abattue; ces boissons doivent être données chaudes. Les femmes pléthoriques ne peuvent guère se passer d'être saignées, dans le début; mais comme on ne doit user de ce remède qu'avec précaution, il ne peut être ordonné que par le médecin. Il en est de même des vomitifs et des purgatifs forts, que les ignorans ne manquent pas

de prescrire, et qui souvent, loin de soulager, ne font qu'irriter davantage l'estomac et les intestins. Il faut se contenter, en attendant le médecin, de donner souvent des lavemens, composés d'eau et de lait, ou d'eau de veau; et le second jour un doux laxatif de *casse* ou de *manne*, ou plutôt de *sel duobus* (*sulfate de potasse*), à la dose d'un décagramme et demi (demi-once) fondue dans un demi-litre (une chopine) d'eau que la malade prend par petits verres d'heure en heure; ce remède calme l'irritation de l'estomac, les envies de vomir, les vomissemens et les principaux symptômes de la *fièvre*.

1370. Mais s'il procure le *dévoiement* il faut le cesser; et si le *dévoiement* continue, on donne le soir six ou huit gouttes de *laudanum* liquide dans une demi-tasse d'eau de riz, à laquelle on ajoute une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Si le dévoiement persiste, on mettra la malade à l'eau de riz, dans un litre (une pinte) de laquelle on aura dissous 6 décagrammes (deux onces) de *gomme arabique*, et on lui donnera des lavemens comme il est prescrit (1098). Ce dévoiement, s'il résiste à ces remèdes, se convertit en *diarrhée*, accompagnée de plus ou moins de symptômes de la *fièvre maligne putride* (327); dans ce cas, il

faut suivre le traitement de cette maladie (531 et suiv.), mais on aura l'attention de joindre au *quniquina* quelqu'astringent doux, comme la *teinture*, ou la *conserve de rose* (1074).

De la Fièvre puerpérale.

1371. Nous avons vu (1354 et suiv.), que le lait, prenant de la consistance, et arrivant au sein, le gonfle et suscite chez les femmes qui ne nourrissent pas, la *fièvre de lait*, qui peut devenir très-dangereuse, si elle est compliquée de la *suppression des vidanges*, etc. (1341); mais le danger est bien plus grand si, au lieu de se gonfler et de s'emplir, les mamelles se flétrissent tout-à-coup vers le troisième jour après l'accouchement. Ce phénomène donne lieu à une fièvre terrible, appellée *puerpérale*, à laquelle les malades succombent pour l'ordinaire, en trois ou quatre jours, si elles ne sont pas secourues à temps.

1372. La cause de cette fièvre, ainsi qu'il est prouvé par l'ouverture des cadavres, est un épanchanchement laiteux sur les viscères du bas-ventre. Aussi, jusques-là, l'accouchée n'éprouve-t-elle rien d'extraordinaire, rien au moins qui puisse faire soupçonner qu'il sur-

viendra d'aussi grands désordres ; et c'est au moment où l'on s'y attend le moins, qu'il se déclare tout-à-coup une fièvre caractérisée par un pouls petit, lent, concentré ; le sein s'affaisse et disparaît au lieu d'augmenter de volume; le ventre se gonfle et devient excessivement douloureux, quoique les *vidanges* continuent de couler.

1373. Quelquefois la maladie se déclare par un frisson plus ou moins violent ; d'autrefois par des envies de vomir opiniâtres, et même par des vomissemens de matières jaunes, vertes, etc. ; ou enfin par un dévoiement laiteux très-fétide. La langue est couverte d'un limon blanc, qui devient jaune, verdâtre à sa base ; le visage est décoloré, les yeux éteints, etc. Ces symptômes augmentent rapidement en intensité ; le pouls devient de plus en plus petit et concentré ; le sein reste flasque, les douleurs du bas-ventre deviennent intolérables, mais vers la fin du deuxième jour, ou dans le courant du troisième, elles diminuent et même cessent tout-à-fait ; calme perfide ! on voit bientôt survenir une sueur froide et gluante, la tête se perd, etc.

1374. Le succès du traitement dépend de la célérité dans l'emploi des moyens. Combien il serait donc important d'avoir là un médecin

qui, dès la première apparition des symptômes, c'est-à-dire, à l'instant où l'on voit le sein se flétrir, prescrirait l'*ipécacuanha*; s'il n'y est pas, il faut se hâter de l'ordonner, car c'est le seul moyen de sauver la malade. On lui fera donc prendre 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463), dans deux verres d'eau tiède, en deux fois, à une heure l'un de l'autre. Après que la malade aura cessé de vomir, on lui donnera une cuillerée de la potion suivante :

Prenez d'*huile d'amandes douces*, 6 décagrammes (2 onces).
de *sirop de guimauve*, 3 décagrammes, (une once).
de *kermès minéral*, 1 décigramme, 2 grains.

Mêlez intimement le *kermès* avec l'huile et le sirop. On réitère une cuillerée de cette potion toutes les heures, et on donne, dans l'intervalle, un verre d'infusion de graine de lin, ou d'une décoction de racine de scorsonere, édulcorée avec un peu de sirop de guimauve.

1375. Le lendemain, lors même que les symptômes et les accidens seraient déjà diminués, on donne la même dose d'*ipécacuanha*, et la potion de la même manière. Le septième ou huitième jour de la maladie on purge avec

6 décagrammes (2 onces) de *manne* et 4 grammes (un gros) de *sel duobus* (*sulfate de potasse*), On réitère ce purgatif le surlendemain ; la guérison s'oppère sans que le lait revienne au sein ; ainsi il ne faut pas s'y attendre : toute la matière laiteuse est évacuée par les selles, coule avec les *vidanges*, par les urines, où s'échappe par les voies de la *transpiration* (723).

N. B. Indépendamment des maladies dont nous venons de parler dans ce chapitre ; les femmes sont encore très-exposées aux *coliques* (921 et suiv.), et sur-tout à la *colique hystérique* (925 et suiv.), qui leur est particulière ; aux maladies nerveuses (1107 et suiv.); et particulièrement à l'*affection hystérique* (1128); aux *hémorrhagies* (1033 et suiv.), nous en avons parlé aux n^os^. cités. Enfin elles ont encore à se garantir de la plupart des maladies ordinaires aux hommes, et qui font l'objet de cet ouvrage. Que de raison pour les exhorter à être sans cesse à veiller à la conservation de leur santé !

CHAP. XIV.

CHAPITRE XIV.

Des accidens mortels dus à des causes externes.

1376. Les maladies, dont nous avons traités dans cette seconde section de la troisième partie (419 et suiv.), présentent des causes prochaines ou éloignées, plus ou moins évidentes, dont il est souvent possible de se garantir avec une surveillance même ordinaire. Mais celles dont il va être question, dans ce chapitre, arrivent instantanément, inopinément, et sans avoir été prévues; ce sont véritablement des accidens que la prudence humaine la plus consommée ne peut, le plus souvent, ni prévoir, ni empêcher.

1377. Les voyages par mer, et en général par eau, n'offrent que trop souvent la preuve que les occasions de se noyer sont très-fréquentes. On peut encore, en voyageant sur terre, tomber dans l'eau en passant sur une planche, et même sur un pont qui se brise, ou s'écroule au moment du passage. Dans tous ces cas, lors même que l'on sait nager (10, 17), on peut être sub-

mergé, et souvent repêché avec toutes les apparences de la mort ; et on mourrait en effet si l'on n'était promptement secouru.

1378. On peut de plus être privé de connaissance, et paraître mort par l'effet de la foudre ; après avoir reçu un coup violent ; après être tombé de cheval ; après avoir été surpris par un très-grand froid ou par une chaleur excessive ; et, si dans cet état, vous êtes abandonné, vous périssez. Entraîné par la curiosité ou par le désir de s'instruire, on peut descendre dans des cavernes, dans des souterrains, dans des mines, etc., et y respirer des vapeurs méphitiques suffoquantes ; on peut même éprouver le même accident dans la chambre où l'on va chercher un asyle, si l'hiver elle a été chauffée avec du charbon, soit de terre, soit de bois, ou avec de la braise, comme il n'arrive que trop souvent dans nos départemens méridionaux où le bois est rare ; enfin un morceau d'aliment trop volumineux peut, en mangeant, s'engager dans le gosier de manière à vous étouffer, s'il n'est promptement retiré.

1379. Tous ces accidens, s'ils ne vous tuent pas sur-le-champ, peuvent vous jetter dans toutes les apparences de la mort. Mais comme le symptôme le moins redoutable de cet état est la perte de la connaissance, vous êtes dans

l'impossibilité de vous secourir vous-même. L'instruction que nous allons donner, s'adresse donc à vos compagnons de voyage, qui, exposés comme vous, s'empresseront de vous rendre les services dont ils peuvent à chaque instant avoir eux-mêmes besoin.

§. Ier.

Des secours qu'il faut administrer aux noyés.

1380. Il est important qu'une personne tombée dans l'eau, quelle qu'en soit la cause, en soit retirée promptement, puisqu'un quart-d'heure de séjour sous l'eau a quelquefois suffi pour éteindre entièrement la chaleur vitale. Cependant on a vu d'autres fois de ces infortunés rappellés à la vie, après être restés dans l'eau, deux, quatre et même six heures, et qui en avaient été repêchés avec toutes les apparences de la mort. Sans doute que dans ces dernières circonstances, le traitement est très-long et très-difficile, mais au moins en doit-on tirer cette conséquence, qu'il ne faut pas désespérer légèrement de pouvoir sauver son semblable qui a eu le malheur de se noyer, et nous ajouterons qu'il ne faut l'abandonner

qu'après avoir employé les moyens que nous allons proposer, et les avoir employés avec le zèle, l'activité et la persévérance qu'exige la gravité de l'accident.

1381. La première chose à faire lorsqu'une personne est tombée dans l'eau, est donc de la repêcher le plus promptement qu'il est possible, et de la transporter dans un lieu propre à administrer les secours nécessaires à son état: mais ce transport demande des précautions. On était dans l'usage de suspendre le noyé par les pieds, ou de le porter sur l'épaule, la tête en enbas; cette manière serait capable de le tuer s'il n'était pas mort: il faut, au contraire, lui conserver la position la plus droite possible. Ainsi, la meilleure manière est de charger deux personnes fortes de porter le malade assis sur leurs mains jointes, tandis qu'un autre lui soutient le dos, et la tête droite.

1382. Pendant ce transport, quelqu'un s'empare de la *boîte fumigatoire*, que nous avons dit devoir être dans la voiture ou dans le vaisseau (10, 42). Il lit l'avis ou l'instruction dont elle est ordinairement accompagnée, et après avoir pris connoissance des objets qu'elle contient et de l'usage auquel ils sont destinés, il visite les instrumens, les nettoye s'ils ont besoin de l'être, et les met en état. Si cette

boîte fumigatoire n'est pas dans la voiture, et que le voyageur soit encore en France, comme elle y est très-multipliée, et qu'on ne la refuse à personne, il faut que quelqu'un se détache, et aille la chercher par-tout où elle peut être.

1383. Si l'on est en Angletterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie, etc., on s'informera des lieux où se trouve un des établissemens faits en faveur des noyés (10, note), et l'on s'adressera à la compagnie qui les dirige dans le canton où l'on est pour le moment; mais si l'on est dans un de ces pays lointains, où les institutions sociales ne sont encore qu'à leur enfance, alors on se comportera comme il suit. Avant tout, il faut s'assurer de trois ou quatre personnes actives et intelligentes, parce que la plupart des secours, dont il va être question, doivent être administrés à-la-fois, et chacun par une personne différente.

1384. Dès que le noyé est arrivé dans la chambre où l'on doit administrer les secours dont il a besoin, on le déshabile, on lui essuie tout le corps; on l'agite en différens sens. Ensuite deux assistans le frottent fortement, et pendant un temps considérable, de bas en haut, particulièrement sur le creux de l'estomac et le long de l'épine du dos, avec des frottoirs

de laine ou des morceaux de futaine bien chauffés. Pendant ce temps une autre personne prépare le lit, dont elle fait chauffer toutes les parties séparément (170 et suiv.), et lorsqu'il est arrangé et bien chaud, on y pose le noyé, la tête élevée et couverte d'un bonnet de laine chaud, et on continue de l'agiter et de le frotter comme nous venons de le dire.

1385. Mais pour donner plus d'activité à ces frictions, on trempe les *frottoirs* dans de l'eau-de-vie, animée avec l'*amoniaque* étendue d'eau, quand on est à même d'en avoir, ou dans de l'esprit-de-vin (*alcohol*) : car la première chose à faire lorsqu'il s'agit de rappeller la vie dans un corps où elle paraît éteinte, est d'y rétablir la circulation du sang, et le le sang ne peut circuler qu'il ne soit doué de la fluidité propre à le faire couler; or la chaleur et le frottement ou les frictions, sont les grands moyens de lui rendre cette faculté; il faut donc nécessairement commencer par réchauffer le noyé avant que de lui administrer les autres secours.

1386. Quand, au moyen de ces frictions chaudes et spiritueuses, long-temps continuées, on voit que le corps a acquis un peu de chaleur, et qu'il la conserve, on l'enveloppe dans une couverture de laine bien chaude:

on lui frotte les tempes avec de l'alkali volatil fluor (*ammoniaque*), et on lui souffle dans les narrines de la poudre de tabac, s'il n'y est pas accoutumé, ou de celle de muguet, de cabaret, de marjolaine, etc., ou de la fumée de tabac, de cuir brûlé, etc.; on lui fait couler dans le gosier dix à douze gouttes d'*ammoniaque;* on lui humecte souvent les lèvres avec la barbe d'une plume trempée dans cet amoniaque, ou dans de l'eau-de-vie chaude; on lui chatouille l'intérieur des narrines et le gosier avec une autre plume huilée, etc.

1387. Cependant il faut travailler à lui rétablir la respiration. Nous supposons que la bouche du noyé n'est pas encore fermée de manière à ne pouvoir l'ouvrir sans de grands efforts; on l'ouvrira donc, on maintiendra les mâchoires entre-ouvertes au moyen d'un petit bâton, et une personne vigoureuse et bien portante lui soufflera de l'air dans la bouche, avec toute la force dont elle est capable, en même temps qu'elle lui pincera le nez avec les doigts; une autre personne, les deux mains posées sur la poitrine du malade, la pressera et la comprimera légèrement à chaque insufflation, pour faire sortir l'air des poumons à mesure qu'il y entre, imitant, autant qu'il est possible par ce procédé, les effets de la *respiration*, qui

consiste à recevoir l'air et à le rejetter immédiatement (734 et suiv.).

1388. Cette opération doit être continuée long-temps et reprise souvent ; il ne faut pas la cesser qu'on ne voie le jeu des côtes bien établi : il faut donc s'armer de courage et de patience. La personne qui souffle se fera relayer par une autre quand elle sera fatiguée, mais il faut que cette autre personne soit également bien portante, car il est aisé de sentir que l'air lancé par le souffle d'une personne attaquée de quelque maladie ne pourrait que s'opposer au rétablissement du noyé ; il y a plus, il faut que l'air de la chambre soit pur et libre. On aura donc soin d'entretenir les fenêtres ouvertes, et de n'y souffrir que les gens absolument nécessaires. Dans les intervalles, on présente sous le nez du noyé, de l'ammoniaque ; on lui souffle dans les narrines des poudres irritantes (1386) ; on y introduit, à plusieurs reprises, la barbe d'une plume, ou des mêches de papier trempées dans cet ammoniaque ; on revient aux frictions chaudes sur le dos et sur l'estomac, on frotte les tempes, ect., on le remet dans la couverture bien chaude, et on recommence l'insufflation.

1389. Mais il peut arriver qu'on ne puisse faire entrer l'air dans les poumons en soufflant

dans la bouche, parce qu'il faudrait employer une force dont personne n'est capable. On a imaginé, pour ces cas difficiles, plusieurs instrumens; celui qui est dans la *boîte fumigatoire* est commode (10). Il y en a cependant qui le sont encore davantage. On peut les imiter en mettant dans la bouche du noyé un tuyau de bois, d'os ou d'ivoire, auquel on a adapté, en le liant fortement, un autre tuyau de cuir ou de peau. Alors on introduit le bout d'un soufflet ordinaire dans l'extrêmité libre de ce tuyau flexible, et l'on souffle en mettant de petit repos à chaque coup de soufflet, pendant lesquels repos on pince le tuyau de cuir, afin que l'air ne revienne pas avant d'être entré dans la poitrine du noyé. Il faut, pendant cette sorte d'insufflation, toujours pincer le nez et comprimer la poitrine, etc. (1388).

1390. Si l'obstacle à l'introduction de l'air dans les poumons, vient de ce qu'on ne peut ouvrir la bouche du malade; il faut, après avoir essayé de séparer les mâchoires avec le manche d'une cuillere, ou tout autre corps dur, prenant garde toutefois de luxer les mâchoires, introduire dans une narrine le tuyau destiné pour la bouche, et, en appuyant le doigt sur l'autre narrine, faire agir le soufflet; on retire le doigt qui presse la narrine, toutes les

fois qu'on comprime la poitrine pour en faire sortir l'air. Mais si l'air ne peut entrer ni par la bouche, ni par la narrine, il faut appeler un chirurgien expérimenté, qui ouvrira la *trachée artère*. Cette opération, appellée *bronchotomie* (791), devient absolument nécessaire, car il est impossible que le noyé soit rappellé à la vie, s'il reste privé des moyens de respirer. La trachée artère étant ouverte, on souffle à travers la plaie, comme nous venons de dire, etc.

1391. Lorsque les différens secours que nous venons d'indiquer (1384 et suiv.) sont insuffisans, il faut venir à la fumée de tabac, introduite par l'anus, dans les intestins. *La boîte fumigatoire* contient une machine très-ingénieuse pour administrer ces sortes de lavemens (10, note). A son défaut, on a deux pipes; on emplit le fourneau de l'une d'elles de tabac humecté pour qu'il donne plus de fumée; on introduit le bout du tuyau de cette pipe dans le fondement, on allume le tabac, on le couvre avec le fourneau de l'autre pipe, et l'on souffle par le tuyau de cette dernière. Si l'on n'a pas deux pipes, on couvre le fourneau allumé d'un papier percé de plusieurs trous, et l'on souffle dessus pour faire prendre à la fumée la direction du tuyau dont le bout

est dans l'anus : ou bien l'on prend la canule d'une seringue ordinaire, à laquelle on adapte une vessie trouée dans son fond, pour y recevoir le tuyau d'une pipe, autour duquel on la serre fortement; on introduit la canule dans l'anus, on allume la pipe, on souffle, et en comprimant la vessie, on dirige la fumée vers la canule. Si l'on ne peut venir à bout d'introduire la fumée de tabac dans les intestins, il faut recourir à des lavemens d'eau chargée de sel commun (*muriate de soude*), à laquelle on ajoute du vin ou de l'eau-de-vie; on les renouvelle coup sur coup (736 *bis.*) Tandis qu'on est occupé de ces secours, quelqu'un fait chauffer de l'eau, ou une grande quantité de cendres, et en prépare un bain dans lequel on plonge le malade; mais il faut qu'il soit chauffé au 33e. degré du *thermomètre de Réaumur*. Si l'on emploie les cendres, il faut qu'il y en ait assez pour que le malade en ait six pouces dessous lui et six pouces dessus. La tête doit être élevée et couverte, comme il est dit (1384). On lui met autour du cou un mouchoir ou un morceau de flanelle, dans la duplicature duquel on met une bonne quantité de cendres chaudes, et par-dessus la baignoire une ou deux couvertures; on le laisse dans l'eau ou dans les cendres, plusieurs heures de suite,

pendant lesquels on a soin d'entretenir une chaleur toujours égale.

1392. Jusqu'ici uniquement occupés de secours externes; nous n'avons prescrit aucun remède interne. C'est qu'avant que le malade donne aucun signe de vie, et qu'il puisse avaler, il serait inutile, et même dangereux, de lui rien verser dans la bouche. Nous avons cependant conseillé l'*ammoniaque* ou *alkali volatil fluor*, parce que plusieurs faits prouvent que, dans des cas peu graves, et lorsque le malade peut encore avaler, ce remède fait grand bien : c'est le seul que nous croyons qu'on puisse se permettre; on se contentera donc, dans les autres cas, de lui humecter les lèvres et la langue avec la barbe d'une plume trempée dans de l'eau-de-vie chaude; et avec une autre plume huilée, on lui chatouillera le gosier (1386).

1393. Quand le malade a recouvré la connaissance et la faculté d'avaler, on lui fait prendre de temps en temps une cuillerée d'eau-de-vie camphrée chaude, ou mieux une cuillerée de vin dans lequel on a fait bouillir un peu de canelle et de sucre. S'il survient des envies de vomir, au lieu d'*émétique* (*tartrite de potasse antimonié*) qui n'est pas toujours sûr, et quelquefois dangereux, on chatouil-

lera le gosier avec la plume huilée ; si cela ne suffit pas pour faire vomir, on donnera coup sur coup, des cuillerées d'une forte infusion de fleurs de camomille, ou de feuilles de sauge, ou de chardon béni, adouci avec le miel; ou simplement de l'eau, dans un litre (une pinte) de laquelle on a fait fondre quelques cuillerées de *sel commun* (*muriate de soude*); si les mêmes symptômes persistent, on donnera de l'*oximel scillitique*, à la dose d'une cuillerée, délayée dans un peu d'eau, et répétée tous les quart-d'heures, jusqu'à six fois.

1394. La saignée n'est pas plus indiquée que les vomitifs, sur-tout avant que le malade ait recouvré sa chaleur. Ce n'est que quand, rappellé à la vie, il a des symptômes inflammatoires avec oppression, etc., c'est-à-dire, lorsqu'il est attaqué d'une maladie qui la nécessite (490), qu'il faut la faire. Cependant il est une exception à cette règle ; quand le noyé n'a été que peu de temps sous l'eau, et qu'il en est retiré le visage pourpre ou violet, les vaisseaux très-gonflés, les yeux étincelans, etc., alors il faut le saigner à la jugulaire, et lui souffler de l'air dans la bouche pour rétablir la *respiration* (1387 et suiv.): mais il faut tirer peu de sang d'abord; il vaut mieux y revenir si cela est nécessaire.

1395. Il est important que l'on sache que les vomitifs et la saignée ne sont pas de la classe des premiers secours dont a besoin un noyé. Le chatouillement du gosier avec une plume huilée, et quand le malade est un peu revenu, les boissons avec l'oximel scillitique. comme nous venons de le conseiller (1393), suffisent pour susciter des secours salutaires, et faire rejetter ce qui occasionne les envies de vomir. Quant à la saignée, excepté le cas dont nous venons de parler (1394), il n'est personne qui ne sente qu'elle ne peut être faite qu'au préalable le sang ne soit rendu fluide. La première chose à faire n'est donc pas de saigner, le sang ne coulerait pas, mais de rendre au sang sa faculté coulante par le moyen de la chaleur artificielle, les frictions, etc. (1384), et quand l'état du pouls indique que la circulation reprend son cours, ce n'est pas encore le moment d'ouvrir la veine, parce que la bande, dont il faut se servir, pour faire gonfler le vaisseau, arrêtant le sang, arrête ou détruit une partie du mouvement des fluides que l'on cherche à rétablir. La saignée ne convient donc que dans le cas excepté (1394), ou lorsque étant rendu à la vie, le malade éprouve les symptômes qui indiquent cette opération (490).

1396. Les secours, dont nous venons de parler (1384 et suiv.), doivent être administrés tous ensemble, autant qu'il est possible, de manière cependant que l'un ne préjudicie point à l'autre. Il est donc essentiel dans ces circonstances, d'être assisté, comme nous l'avons déjà dit (1383), de trois ou quatre personnes qui soient adroites, et qui se possèdent bien, car le désordre et la confusion seraient un obstacle insurmontable au rétablissement du noyé; mais ce dont il faut que ces personnes fassent grande provision, c'est de courage et de patience. En effet, le zèle et la persévérance sont ici d'autant plus nécessaires, même indispensables, que ce n'est souvent qu'après deux, quatre et même six heures d'un travail non interrompu, que les premiers signes du retour à la vie commencent à se manifester.

1397. Enfin on doit continuer les secours, et on ne doit abandonner celui qui en est l'objet, que quand il a entièrement recouvré la vie, ou qu'il est bien constaté qu'on ne peut plus la lui rendre, et on ne peut en perdre l'espérance que dans le cas seulement où, écartant les paupières, on observe que les yeux sont ternes et éteint, et que d'ailleurs le corps se réfroidissant de plus en plus, devient roide;

ces caractères de la mort sont les seuls qui puissent éteindre tout espoir. Mais jusques-là ce serait un crime que de ne pas mettre en usage tous les moyens qui sont en notre pouvoir, et qui sont réputés capables de rendre à sa famille un père, une mère ou un enfant chéri ; et à la patrie, un individu qui peut lui être utile. Au reste, ce que nous disons relativement aux noyés, doit s'appliquer également à tous les cas de mort apparente, dont nous allons parler dans les paragraphes suivans.

§. II.

Des secours, dont ont besoin ceux qui paraissent morts, après être tombés de cheval, ou après avoir reçu un coup violent, ou dans un accès de colère, de convulsion, etc.

1398. Les personnes qui paraissent privées de la vie après une chûte, ou après avoir reçu un coup, ou à la suite d'une convulsion, d'un accès de colère, etc., ont souvent le malheur de mourir, parce qu'on n'essaie auprès d'elles aucun des moyens propres à les ranimer. Il est en effet très-probable que toutes ces morts subites

subites n'auraient point lieu si on se hâtait d'employer les secours appropriés, et qu'on les continuât pendant un temps convenable ; car, dans la plupart de ces cas, il ne s'agit que de rétablir le mouvement suspendu : souvent même il n'y a que la *respiration* d'interceptée, de sorte que les moyens sont aussi simples que faciles à employer.

1399. La saignée, les frictions et l'insufflation de l'air dans les poumons, suffisent pour l'ordinaire; ce sont, comme on voit, les secours principaux indiqués pour les noyés (1384-1397), c'est que tous ces accidens demort subite, tenant à la suspension du cours desfluides, demandent les mêmes remèdes, c'est-à-dire, les remèdes capables de rétablir la circulation : il faut seulement être attentif au moment de les appliquer. Nous recommandons ici la saignée comme un des premiers à employer, tandis que dans le traitement des *noyés*, nous l'avons rejettée à la fin, dans le seul cas, où déjà rappellé à la vie, le malade présente des symptômes inflammatoires (1394). La raison en est que dans les accidens, dont il est question, on ne peut supposer le sang coagulé, sur-tout dans les premiers instans, et que lui procurer une issue, c'est le rappeller au mouvement.

Aussi la saignée est-elle d'autant mieux indiquée que l'accident est plus récent.

1400. Mais si l'on a perdu du temps, si le corps est froid, etc., la saignée devient aussi contraire que dans le cas de submersion; il faut alors commencer par réchauffer, pour rendre au sang sa fluidité (1384 et suiv.), et employer dans cet intention, les moyens recommandés pour les noyés. On y apportera la même activité, le même ordre; et on ne cessera que quand l'infortuné sera entièrement revenu à la vie, ou qu'il ne restera plus aucun espoir de la lui rendre (1397).

1401. Le docteur BUCHAN (*a*) rapporte qu'il a vu un homme, tellement étourdi pour être tombé de cheval, qu'il resta pendant six heures absolument privé de tout signe de vie. Cependant cet homme, après avoir été saigné, et reçu les secours propres à entretenir la chaleur vitale (1384 et suiv.), revint et fut parfaitement rétabli en peu de jours. On lit dans les *Essais de médecine et de littérature d'Edimbourg*, qu'un homme qui, après avoir reçu un coup dans la poitrine, avait tous les

(*a*) *Médecine domestique*, tom. IV, chap. LIII, §. II, art. III.

signes de la mort, fut rappellé à la vie par un bain d'eau chaude, dans lequel on le tint jusqu'à ce qu'il fut rétabli. Les faits de ce genre ne manquent pas : ils prouve, 1°. la possibilité de rendre à la société des individus que la mort semblait en avoir enlevés ; 2°. qu'il faut encore tenter les secours indiqués, lors même qu'il s'est déjà passé plusieurs heures depuis la cessation du mouvement. Mais, dans tous les cas, il faut s'armer du zèle, de la patience et de la persévérance recommandés (1396).

1402. Lorsque le malade est revenu à la vie, on le met entre les mains d'un médecin, qu'il faut toujours se hâter d'appeller, pour diriger les secours ultérieurs, que peuvent exiger les suites de la chûte ou du coup, causes de cette mort apparente. Si l'on ne peut se procurer de médecin, et que le malade ait une *contusion*, une *plaie* ou une *luxation*, etc., on consultera ce que nous avons dit (256-271, 286-294, 302 et suiv.); s'il survient un dépôt, un abcès, on se comportera comme nous le conseillons (353 et suiv.)

§. III.

Des secours, qu'il faut donner à ceux qui sont tellement affectés par le froid, qu'ils ne donnent plus aucun signe de vie.

1403. Dans les pays du Nord, pendant l'hiver, ceux qui sont en voyage peuvent être surpris par le grand froid, dont l'effet est de coaguler le sang dans les extrémités, et, en le forçant de se porter en trop grande quantité vers le cerveau; d'y produire un assoupissement profond, suivi d'une *apoplexie* funeste (650 et suiv.), si on ne se hâte d'y remédier. Il faut donc que les voyageurs s'observent d'une manière particulière dans ces contrées, et qu'aux premières apparences de cet assoupissement, ils sortent de leur voiture, marchent, fassent de l'exercice, du mouvement, etc.; enfin, fassent tout ce qui est en leur pouvoir, pour ne pas se laisser aller à ce sommeil redoutable, puisqu'il peut devenir mortel.

1404. On sent combien il est important de ne pas voyager seul dans ces climats glacés, et sur-tout de ne pas voyager la nuit. On se

mettra donc plusieurs dans la même voiture, afin de pouvoir être averti dès qu'on montrera la plus légère disposition à s'assoupir. On aura d'ailleurs, dans sa voiture, des *chauffe-pieds* (22), des bougies allumées, etc. Mais si, malgré toutes les précautions dont on est capable, un de ces voyageurs se trouve surpris par le froid, au point de n'avoir plus de connaissance, etc., il faut faire arrêter dans la première auberge, et se conduire de la manière suivante :

1405. Introduit dans une chambre, mais non dans une chambre chaude, on déshabille la personne gelée, et on lui frotte fortement tout le corps avec de la neige, si l'on en a sous la main, ou avec des flanelles trempées dans de l'eau très-froide, et même glacée. Car il faut être bien persuadé que rien n'est plus redoutable, dans cette circonstance, que l'application subite de la chaleur : elle conduirait infailliblement à la *gangrène* (389), et par conséquent à la mort réelle. Si même on en a la facilité, on commencera par plonger cet infortuné dans un bain de neige, ou d'eau froide. On l'y laissera pendant un quart-d'heure, plus ou moins. Ensuite on le retirera de l'eau, et on lui fera des frictions sur tout le corps avec de l'eau froide pendant un autre

quart-d'heure. Il faut que ces frictions soient faites par deux personnes, et avec beaucoup d'activité et de force.

1406. Ensuite on le met sur un lit, dont toutes les parties ont été chauffées à part (170 et suiv.), pour qu'elles conservent plus long-temps la chaleur qui leur aura été communiquée. Là, on fait de nouvelles frictions, mais avec des linges chauds, que l'on trempe de temps en temps dans de l'eau-de-vie chauffée. Une personne frotte la plante des pieds, les jambes et les cuisses, tandis que l'autre frotte le tronc et les bras, ayant attention de diriger de bas en haut celles qui se font sur le ventre et sur la poitrine. Pendant ces frictions, on tient la tête du malade élevée sur des oreillers, et on agite continuellement toutes les parties de son corps. Une autre personne lui présente souvent de *l'ammoniaque* (*alkali volatil fluor*) sous le nez, et lui introduit dans les narines des mêches de papier, ou la barbe d'une plume, trempées dans cette liqueur.

1407. Ces frictions et ces secours doivent être continués pendant long-temps : il ne faut pas compter les heures (1396). Il faut se faire relayer lorsqu'on est fatigué, et ne cesser que quand on s'apperçoit que la chaleur est

revenue, et qu'elle est permanente. Alors seulement on étend sur le malade des couvertures chaudes; on approche le lit d'une cheminée où il y a du feu, ou mieux, on le plonge dans un bain d'eau tiède. On lui met dans la bouche dix à douze gouttes d'*ammoniaque* versées dans une cuillerée de vin chaud, ou d'eau-de-vie, adoucie avec du sucre, également chaude. On réitère cette potion de quart-d'heure en quart-d'heure. On le laisse dans ce bain tant qu'il peut le soutenir. Quand il en est sorti, on répète les frictions, pour peu que la chaleur et le mouvement du sang ne paraisent pas encore bien rétablis. Enfin, lorsqu'on est assuré, par la continuité du bien-être du malade, qu'il n'a plus rien à craindre, on lui donne un petit bouillon; une heure après, un peu de vin vieux pur, et ainsi alternativement un bouillon et du vin, jusqu'à ce qu'il se sente en état de prendre une nourriture plus solide.

§. IV.

Des secours, qu'il faut administrer à ceux qui paraissent avoir été privés de la vie par l'effet de la chaleur excessive.

1408. Les voyageurs, qui sont en voiture, sont peu exposés à être incommodés de la chaleur, au point de perdre la connaissance, le sentiment, et de paraître privé de la vie. Mais si, comme dans certaines parties de l'Afrique, et de l'Amérique, on est obligé d'aller à pied, la chaleur, excitée par la marche, jointe à celle de l'atmosphère, peut épuiser tellement les forces, qu'il n'est pas rare de voir, dans ces climats, des personnes tomber comme mortes sur les chemins ; et elles périssent misérablement si elles ne sont pas promptement secourues. Ici il ne s'agit véritablement que de ranimer. L'état du malade est un épuisement extrême, dont les liqueurs spiritueuses sont les vrais remèdes.

1409. Il ne faut donc jamais parcourir ces contrées méridionales sans être approvisionné d'eau-de-vie, ou de rum, de rack, de taffia, etc. On en prend de petites quantités dès qu'on se trouve fatigué, affaissé, etc. ; et si,

faute de cette précaution, il arrive à un de vos compagnons de voyage de tomber épuisé, sans connaissance, sans pouls, etc., il faut se hâter de lui faire couler dans la bouche, par petites cuillerées, de l'eau-de-vie camphrée chaude, ou seulement sucrée. Si l'on a perdu du temps, et que le malade ne puisse déjà plus avaler, on versera un verre d'eau-de-vie dans un lavement, et on le lui administrera sur-le-champ.

1410. Ensuite on lui fera des frictions sur tout le corps avec des flanelles trempées dans l'*ammoniaque*, et on lui flagellera les parties charnues avec des verges ou des orties. On insistera sur ces moyens jusqu'à ce que le malade puisse ouvrir la bouche. Alors on lui fera boire du *petit-lait au vin* (700); on recommencera les frictions et les flagellations; et, quand il se sentira se ranimer, on lui donnera des bouillons, alternativement avec du vin vieux pur, par petites doses à-la-fois (1407). Lorsque l'estomac sera en état de digérer, on donnera les alimens restaurans que l'on sera à même de se procurer.

§. V.

Des secours, dont ont besoin ceux qui ont été suffoqués par les vapeurs méphitiques de la foudre, des souterrains, des mines, du charbon allumé, etc.

1411. L'air, le premir aliment de la vie, peut être privé de ses principes vivifians, en passant à travers des substances capables de le décomposer, comme le feu, ou qui, se mêlant avec lui, l'imprègnent, l'imbibent, le pénètrent d'exhalaisons plus ou moins délétères, et souvent mortelles. Telles sont les émanations des métaux et des minéraux, si fréquentes dans les mines, et qu'on appelle *moffètes*, *ballon*, *feu-brisou*, etc. Telles sont encore celles de la foudre, du charbon végétal ou minéral allumé; celles des lampes, des chandelles; celles du vin, du cidre, de la bière, et autres liqueurs en fermentation, etc. Car toutes ces vapeurs, de quelque matière qu'elles émanent, sont du même genre, et forment cette substance qu'on appellait *air fixe*, sans trop savoir ce qu'on voulait dire,

mais que de plus habiles chimistes (*a*) ont reconnue pour être un véritable *acide méphitique*, que les modernes appellent *gaz acide carbonique*, et qui, absorbant la base de l'air vital (*l'oxigène*), font de l'air, qui en est infecté, un poison si subtile, qu'il tue quelquefois sur-le-champ ceux qui s'exposent à le respirer.

1412. Cet air funeste peut se rencontrer en grande masse, particulièrement dans les lieux peu fréquentés; dans les puits, dans les cavernes, dans les souterrains, dans les mines abandonnées ou fermées depuis long-temps; dans les celliers, dans les caves, contenant des liqueurs fermentantes, etc. Ces lieux sont donc à fuir; et, quel que soit le motif qui le guide, un voyageur prudent ne doit point les visiter qu'il n'ait au préalable fait les expériences propres à s'assurer qu'il n'a aucun risque à courir.

1413. Ces expériences sont simples, faciles, et à la portée de tout le monde. On a une chandelle, une bougie, un tison, ou un faisceau de paille; on les allume, on les descend

(*a*) Feu le Cte. de MILLY, et le C. SAGE, de l'Institut national.

dans le lieu suspect. Si l'un ou l'autre de ces corps continue d'y brûler, on peut s'y introduire en toute sûreté. S'il s'éteint, il faut bien s'en garder qu'auparavant on n'ait purifié ce lieu avec de la poudre à canon, ou simplement avec de l'eau. On y tire donc des coups de pistolet ou de fusil; ou mieux, on met le feu à une masse de poudre proportionnée à la capacité du lieu à purifier : ou bien l'on jette dans ce lieu une grande quantité d'eau. On renouvelle l'expérience de la bougie ou de la paille allumée. Si elle n'y peut pas encore brûler, on brûle de nouveau de la poudre à canon, ou l'on y jette de nouvelle eau. Enfin, l'on ne se détermine à entrer dans ce lieu, que quand un corps enflammé y brûle avec la même activité que dans l'air libre.

1414. Mais nous devons observer, relativement aux mines, que ces expériences, qui découvrent bien la présence des vapeurs, appellées *moffetes* (1411), ne réussissent plus lorsque cette vapeur est celle appellée *ballon*, parce que, rassemblée en une masse sphérique, qui ressemble à une vessie suspendue dans l'air, la flamme de la bougie ou de la paille peut ne pas l'atteindre, et brûlant à l'ordinaire on croirait que le lieu n'est pas infecté. Cependant on est d'autant plus exposé en descen-

dant dans une mine où se trouve cette vapeur, que venant à crever, ce ballon suffoque tous ceux qui s'y trouvent. Aussi les ouvriers n'ont-ils d'autre parti à prendre, dès qu'ils l'apperçoivent, que de fuir. On ne doit donc jamais descendre dans une mine, connue pour être infectée de cette espèce de vapeur.

1415. La vapeur appellée *feu brisou*, *térou*, *sauvage*, etc., peut également se soustraire aux expériences dont il est question. Elle se présente, dans la mine, sous la forme d'une toile d'arraignée, qui se promène dans l'air, et lorsqu'elle vient à atteindre l'une ou l'autre des lampes des ouvriers, elle s'allume avec une explosion terrible et meurtrière pour ceux qui sont à sa porrée. On sent qu'il est possible que la lumière qu'on descend dans la mine ne l'atteigne pas. Lorsque les mineurs s'apperçoivent de cette toile d'arraignée meurtrière, ils se hâtent de fuir, et l'un d'eux, couvert de linges mouillés et tenant dans la main une longue perche, au bout de laquelle est attaché un flambeau, revient dans la mine, se couche à plat ventre et enflamme le feu brisou avec sa torche. Après cette opération il n'y a plus rien à craindre.

1416. Mais si l'on peut se soustraire aux

effets terribles de l'air méphitique des mines, des puits, des souterrains, des cavernes, des celliers, etc., en usant seulement des précautions ordinaires à tout homme qui ne veut pas courir à sa perte de propos délibéré, il n'est pas moins aisé de se garantir des effets mortels de la vapeur du charbon allumé. Il ne s'agit point ici d'expérience, il ne faut que de la volonté. Nous avons déjà dit (161 et suiv.) qu'il fallait se garder d'accepter, dans les auberges, des chambres sans cheminées et des cabinets. Parmi les inconvéniens qu'ils présentent, celui de ne pouvoir être chauffés l'hiver que par du feu de charbon, est sans contredit un des plus funestes; et dans les pays méridionaux ce chauffage est d'usage, non-seulement pour les chambres sans cheminées, mais même pour celles qui en ont, parce qu'on y manque de bois.

1417. Si donc, par des circonstances impérieuses, comme il n'en arrive que trop souvent, on est forcé de coucher dans une de ces chambres ou cabinets, il faut exiger que l'on mette sur la bassine, qui contient le charbon ou la braise allumée, un vase à large ouverture rempli d'eau, qui se réduisant en vapeur, à mesure qu'elle s'échauffe, et se mêlant à l'air, détruit les miasmes élastiques et stagnans qui le rendait si funeste, et en renou-

velle les principes vivifians. Cette propriété de l'eau est très-connue dans les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et même en Chine, où l'on est dans l'habitude de placer un seau d'eau auprès des poëles, pour prévenir la décomposition de l'air, causée par les émanations du charbon de terre allumé. Ce moyen est donc un préservatif aussi sûr que facile à employer, et un voyageur n'a pas de raison pour négliger de le mettre en pratique, puisqu'il y va de sa vie.

1418. Mais si, par une cause quelconque, il ne s'en est pas occupé ; s'il s'est oublié au point d'être trouvé le matin sans connaisance, sans sentiment, dans l'asyle et dans le lit où il était venu chercher le repos et le sommeil bienfaisant (186), il faut, en attendant le médecin, qu'on doit envoyer chercher sur-le-champ, et sans s'inquiéter de la quantité d'heures qu'il peut y avoir que l'infortuné est en *asphyxie*, se comporter comme il suit :

1419. On transporte le malade dans la pièce la plus aérée de la maison, ou mieux dans la cour, dans le jardin, etc.; on le déshabille, on l'assied sur une chaise ou sur la terre, le dos appuyé contre la muraille; on lui maintient la tête droite et on la fixe de manière à ne pouvoir vaciller pendant l'administration des se-

cours. Alors plusieurs personnes qui se succèdent, lorsqu'elles sont fatiguées, lui jettent sans interruption de l'eau la plus froide possible au visage, avec force, et à une certaine distance, en se servant d'un gobelet ou d'un pot quelconque. Cette eau se puise dans des seaux qu'on a sous la main, et que d'autres assistans ont soin de remplir à mesure qu'ils se vident.

1420. Cette opération doit être continuée pendant plusieurs heures sans relâche, ou jusqu'à ce qu'on apperçoive quelques signes de vie, qui s'annoncent par de petits hoquets. A cette époque, si on peut ouvrir la bouche du malade, on tâche de lui faire avaler successivement plusieurs cuillerées d'eau chaude, dans laquelle on a versé sept à huit gouttes d'*ammoniaque*, et on lui en introduit dans le nez au moyen d'une plume (1384). On reprend très-promptement la projection d'eau froide, au visage, qu'on continue pendant un quart d'heure : on interrompt. On fait avaler de nouveau de l'*ammoniaque* et on en introduit dans les narines.

1421 On recommence ces secours alternatifs, et on ne les cesse que quand le malade donne des preuves décidées de connaissance, qu'il commence à articuler des mots, que les hoquets

hoquets deviennent fréquens, qu'il survient des envies de vomir et le vomissement; alors on le transporte dans une chambre bien aérée, et dans laquelle il soit établi un courant d'air. On l'essuie avec des linges chauds, on le pose sur un lit légèrement bassiné, et deux personnes lui font des frictions sèches, l'une sur le tronc, l'autre sur les extrémités (1384), tandis que d'autres l'agittent, lui font avaler de l'*ammoniaque* dans de l'eau, comme il vient d'être dit, lui en font respirer, et lui en introduisent dans les narines.

1422. L'eau est donc le remède contre l'*asphyxie* causée par les émanations du charbon allumé, comme nous avons vu qu'elle en était le préservatif (1417); et on peut dire qu'elle agit de la même manière dans l'un et l'autre cas. En effet, on ne peut pas croire que l'impression du froid puisse seule produire un effet aussi salutaire sur un corps inanimé et aussi froid que l'eau. Il est probable que cet effet est dû au courant de vapeurs aqueuses, produites par cette projection forte et à une certaine distance, aidée du mouvement qu'elle suscite. Aussi demande-t-on s'il ne conviendrait pas d'introduire, par la glotte, l'eau en vapeurs, au moyen d'un soufflet (1390), et d'y revenir à diverses reprises; et, dans les cas

opiniâtres, par une ouverture faite à la trachée artère (*a*)?

1423 Cependant on observe le malade, et s'il manifeste quelques dispositions à retomber dans le même état d'insensibilité, il faut revenir à la projection d'eau, en suivant la marche que nous venons de prescrire (1419). Lorsqu'on est assuré du retour à la vie, on administre les lavemens prescrits (1426), et lorsque le médecin est arrivé il ordonne la boisson convenable. Nous n'avons pas parlé de saignée, qui ne peut être faite que quand le malade a absolument recouvré les sens et la chaleur; encore faut-il qu'il soit d'une constitution sanguine, qu'il ait le pouls plein et inégal, et qu'il se plaigne de pesanteur à la tête. Alors on lui fait mettre les pieds et les jambes dans l'eau, et en même-temps on le saigne au bras; mais ces soins ultérieurs doivent être dirigés par le médecin.

1424 Le traitement, que nous venons d'exposer (1419, et suiv.), doit également convenir à ceux qui ont été suffoqués par les vapeurs du tonnerre. Ici, comme chez les as-

---

(*a*) Mémoires littéraires et critiques, etc., par GOULIN. Année 1776, pag. 19 et suiv.

phyxiés, par la vapeur du charbon, la respiration est interceptée, il ne s'agit que de la rétablir. Ce n'est pas que souvent les effets du tonnerre ne soient mortels, et que les malheureux qui en sont frappés ne présentent des marques incontestables de leur destruction; mais chez d'autres on n'apperçoit aucune trace qui prouve qu'ils ont été atteints par la foudre, ni intérieurement, ni extérieurement. Il paraît qu'ils ont été seulement suffoqués. Dans ce cas peut-on dire qu'ils soient véritablement morts? Il y a plus, c'est qu'on en a rappellé à la vie; ils n'étaient donc qu'asphyxiés. Si donc on a le malheur d'être témoin d'un pareil accident, il ne faut pas désespérer de rendre à la société son compagnon de voyage; il faut, au contraire, sans perdre de temps, travailler à sa résurrection, et à ne l'abandonner que quand il présente les signes certains de la morts (1397).

1425. Il est bien fâcheux qu'on connaisse si peu de moyens, capables de préserver des effets destructeurs du tonnerre. On sait qu'il ne faut pas s'abriter sous les arbres, ni dans les monumens élevés, comme une tour, un clocher, etc., à moins qu'ils ne soient armés de paratonnerre. Mais le tonnerre tombe aussi en plein champ, et il serait à désirer qu'on

eût des moyens simples et faciles à employer pour s'y soustraire. Dans ces cas, les paratonnerres laisseront toujours à désirer, tant qu'ils se borneront à garantir seulement les édifices. On ne voyage pas dans sa maison. On en pose sur les vaisseaux, et un voyageur par mer ne ne doit point s'embarquer, que celui qu'il doit monter n'en soit armé (48). Mais comme les voitures de terre n'en sont pas susceptibles, il faut que le plus grand nombre des voyageurs reste exposé à tous les dangers de la foudre. Cependant ne pourraient-ils pas avoir aussi leurs paratonnerres? Ne pourrait-on pas employer celui que nous proposons (31)? Qu'on l'essaye donc en attendant qu'on en ait imaginé de plus commode.

1426. L'air altéré et corrompu par de grands feux, par la lumière d'une grande quantité de bougies, de chandelles ou de lampes; par la respiration d'un grand nombre de personnes, etc., comme on l'observe dans les salles d'assemblée, de spectacles, etc., quoique de même nature que ceux dont nous venons de parler (1411), a cependant en général des effets moins prompts et moins terribles. Il est particulièrement funestes aux personnes délicates et nerveuses, qu'on voit fréquemment tomber en *syncope* (1189) dans de pareils lieux. Heureusement

les remèdes nécessaires en pareils cas sont connus de tout le monde, et d'ailleurs la ville où l'on se trouve pour le moment, offre de reste des gens de l'art en état de les administrer.

1427. Nous avons déjà conseillé ce qu'il faut faire, lorsque, dans une voiture bien fermée, et contenant beaucoup de monde, on se sentait incommodé, on se trouvait mal, etc., (70—77; 1189, et suiv.). Nous n'y reviendrons pas. Mais nous devons ajouter que si le malade va jusqu'à tomber en *asphyxie*, il faut le transporter à l'air le plus froid, lui introduire dans les narines de l'*ammoniaque* avec la barbe d'une plume, lui mettre les pieds et les jambes dans de l'eau chaude pendant une heure, et ensuite lui administrer des lavemens aiguisés, soit avec deux ou trois cuillerées de *sel commun* (*muriate de soude*), soit avec 6 décagrammes (2 onces) de *sirop de noir prun* et autant de *teinture de séné*, ou avec 1 décagramme et demi (demi once) de *térébenthine*, si l'on peut se procurer de ces drogues. Si le malade ne revient pas promptement, on fera des frictions sur tout le corps avec des flanelles sèches et chaudes (1384). Dès que le pouls et la chaleur se font sentir et que le malade commence à pouvoir avaler, on lui fait couler dans la

bouche de petites quantités de limonade ou *d'oxycrat* (282), sur un littre (1 pinte) duquel on a ajouté 6 décigrammes (12 grains) de *sel de nitre*. Bientôt on lui donnera un bouillon, du vin, etc., (1407).

§. VI.

Des Secours, qu'il faut administrer à ceux qui sont en danger d'être étouffés, par des corps arrêtés dans le Gosier.

1428 Au fond de la bouche, dans la partie connue sous le nom de gosier, se trouve l'entrée de deux canaux appellés, l'un *œsophage*, qui conduit les alimens dans l'estomac; l'autre *trachée artère*, par lequel l'air entre et sort pour la *respiration*. Si l'homme ne peut vivre sans respirer ni sans manger, il n'est personne qui ne sente de quelle importance il est que le gosier soit toujours libre. Sans doute que toutes les parties du fond de la bouche sont construites le plus avantageusement pour que les corps, destinés à parvenir dans l'estomac, y glissent facilement et sans gêner le méchanisme de la respiration. Cependant il arrive quelquefois que, même des morceaux d'alimens, à la vérité un peu trop

volumineux, s'arrêtent au passage, bouchent ou compriment l'ouverture de la trachée artère, et par-là mettent dans l'impossibilité de respirer.

1429 On voit alors le visage du malade devenir rouge, bleu, livide; le cou se gonfler, l'oppression, la suffocation survenir, et une mort cruelle suivre immédiatement. Cet accident terrible peut arriver à tout le monde, et sans y avoir d'autre part que d'avoir mangé avec trop de précipatation. Il faut pourtant convenir que les gens gourmans et voraces, y sont plus sujets que tout autre. Certains jeux, ordinaires aux enfans et à des adultes, qui à cet égard ne sont pas plus raisonnables, peuvent également l'occasionner. On a vu un œuf, une poire, une noix, même une chataigne, etc., jettés en l'air et reçus dans la bouche par défit, intercepter tout-à-coup la respiration et tuer sur-le-champ, parce que dans tous ces cas, la mort est certaine si l'on ne vient promptement au secours du malade. Il n'y a donc pas d'instant à perdre; le succès dépend de la célérité que l'on met dans l'administration des remèdes.

1430 La première chose à faire, est de déplacer le corps arrêté dans le gosier et de l'attirer en-dehors, ou de le pousser dans l'esto-

mac. Il faut toujours tenter de l'attirer. En conséquence on essaye de le saisir avec les doigts, on le tire avec force, en le faisant mouvoir de droite et de gauche ; et quand il est détaché et rejetté, le malade est guéri. Si l'on ne peut le déplacer, et qu'il soit susceptible d'être brisé, comme un œuf, un fruit, etc., il faut, avec un instrument, ayant toutefois grand soin de ménager les parois du gosier, le diviser, le couper, le hacher, entraîner au-dehors ce qui est à la portée, et pousser le reste dans l'estomac.

1431. Une noix, une chataigne, certains morceaux de viande et autres corps difficiles à diviser, etc., doivent, autant qu'il est possible, être attirés au-dehors. Si l'on ne peut y parvenir avec les doigts, on se sert de pinces ou tenettes en usage parmi les chirurgiens ; ou bien l'on fait sur-le-champ un crochet avec un bout de fil de fer, on l'introduit à plat, pour ne pas blesser; on tâche de le passer au-delà du corps arrêté, on l'accroche et on l'attire. Mais si, après avoir tenté tous ces moyens, on ne peut y parvenir, il faut se déterminer à pousser dans l'estomac ces fruits ou ces morceaux d'alimens, quelques gros qu'ils soient. On se sert, dans cette intention, d'une bougie huilée et un peu chauffée pour la rendre flexi-

ble, ou d'une baguette d'osier, bien unie, garnie dans le bout d'un morceau d'éponge, et on injecte du lait coupé chaud, ou de l'eau de graine de lin, également chaude pour humecter le gosier et rendre le corps coulant; et si l'injection se fait avec une certaine force, elle peut même réussir à débarrasser le corps qui avait jusques-là résisté.

1432 Si tous ces moyens sont infructueux, il faut souffler dans les narines des poudres irritantes de muguet ou de cabaret, etc., pour exciter l'éternuement. Il faut même tenter de faire vomir. En conséquence on fait fondre 1 décigramme ½ (3 grains) d'*émétique* (*tartrite de potasse antimonié*), ou on délaye 8 ou 10 décigrammes (16 ou 20 grains) d'*ipécacuanha* en poudre dans un verre d'eau, et on le fait couler dans le gosier par cuillerées coup-sur-coup. Si le *pharynx*, c'est-à-dire, l'ouverture de l'œsophage n'est pas fermée hermétiquement, ce vomitif parviendra dans l'estomac, et les secousses qu'il y occasionnera, aidées de l'éternuement, pourront déplacer le corps arrêté et le faire rejetter. Si ce vomitif ne peut passer, il faut administrer un lavement fait avec 3 décagrammes (1 once) de tabac en en poudre, bouilli dans un demi-lettre (une chopine) d'eau. Ce lavement fait souvent

vomir et devient par-là très-salutaire. On aidera tous ces effets en agitant le malade, en le frappant sur le dos, etc. Enfin, lorsque rien ne réussit, qu'on a perdu tout espoir de débarrasser le corps arrêté, et que la mort paraît prochaine, si l'on ne rétablit promptement la respiration, il faut se déterminer sur-le-champ à la *brochotomie* (791). Cette opération demande un chirurgien expérimenté; mais étant le seul moyen de conserver la vie dans cet instant malheureux, on ne peut se dispenser de la faire.

1433 Lorsque le malade a été débarrassé sur-le-champ du corps arrêté dans le gosier, qui le mettait en danger de périr, il n'a besoin de rien, que de deux ou trois tasses de petit-lait, ou d'infusion de fleurs de guimauve, édulcorée avec du sucre, pour calmer le peu d'irritation qui peut en être résulté. Mais lorsqu'ayant résisté, il s'est passé du temps, quelque court qu'il soit, cette irritation se convertit promptement en *inflammation*, qui augmente en raison des efforts que l'on fait pour retirer le corps arrêté. Il faut se hâter de combattre cette *inflammation*.

1434. On donnera donc des boissons rafraîchissantes et émollientes; telles que de l'eau d'orge avec du miel; ou du lait coupé avec

beaucoup d'eau, adouci encore avec le miel. On fera gargariser le malade avec de l'eau miélée, acidulée avec un peu de vinaigre. On lui mettra autour du cou, des *cataplasmes de mie de pain et d'eau*, qu'on renouvellera toutes les quatre heures, et si l'*inflammation*, loin de diminuer, va en augmentant, il faut que le malade soit traité comme d'une *inflammation de la gorge*, etc., (782). Il est évident que, dans ce cas, le ministère d'un médecin est de toute nécessité. On ne peut donc se dispenser d'appeller celui qui passe pour le plus expérimenté dans le canton.

1435. Lorsque le corps arrêté dans le gosier est aigu, ou pointu, comme une arrête de poisson, un fragment d'os, une épingle, une aiguille, un clou, un morceau de verre, etc., le passage n'étant pas entièrement bouché, la respiration n'est ni suspendue ni même gênée. Mais il n'en est pas moins nécessaire de se hâter de dégager ces corps qui occasionnent des douleurs atroces, des soulèvemens de cœur inutiles, des angoisses extraordinaires, l'*inflammation*, *la gangrène*, etc., (389). Les moyens sont en partie ceux proposés (1430 et suiv.). Les doigts, les pinces, les crochets peuvent être ici d'autant plus avantageux, que les corps arrêtés ne remplissant pas toute la

capacité du gosier, sont plus susceptibles d'être saisis. On se sert encore très-utilement d'un morceau de viande ferme, attachée à un fil. On la fait avaler au malade et on la retire sur-le-champ.

1436. Ou bien l'on emploie l'éponge, qui, ayant la propriété de se gonfler en se pénétrant d'humidité, peut écarter les parois du gosier, et par-là, débarrasser ce corps arrêté. On a donc un morceau d'éponge fine; on la fixe solidement à un petit bâton, pour servir de manche et avec un fil serré autour, mais de manière à pouvoir en être retiré facilement, on rend le volume de l'éponge le plus petit possible. Alors on l'introduit dans le vide que laisse ce corps dans le passage, et on la fait descendre par-delà le corps. On retire le fil: l'éponge se développe et acquiert bientôt plus de volume, étant dans un endroit humide. On peut même en hâter le gonflement, en faisant couler de l'eau dans le gosier. Quand elle est autant gonflée qu'elle peut l'être, on la retire à l'aide du manche qu'on n'a point abandonné; et comme elle est devenue trop volumineuse pour le petit endroit par lequel elle a été introduite, elle entraîne avec elle le corps qui lui fait obstacle. Si ces moyens ne réussissent pas de la première fois, on les répète. On

peut encore employer les vomitifs recommandés (1432); et quand le corps est dégagé, on en vient aux émolliens, au gargarisme, etc., prescrits (1434).

1437. Lorsqu'on n'a pu attirer au-dehors le corps arrêté dans le gosier, et qu'on a été forcé de le pousser dans l'estomac (1431), le malade mérite d'autant plus d'attention, que ce corps est plus gros et qu'il est moins susceptible d'être digéré. Tout ce qui est de la classe des alimens, quelque volumineux qu'il soit, est peu à craindre. De l'eau sucrée, de l'eau d'orge, ou du petit lait, voilà ce qu'on doit se permettre, jusqu'à ce qu'on se sente l'estomac entièrement débarrassé. On gargarisera la gorge avec de l'eau miélée, à laquelle on ajoute un peu de vinaigre pour calmer l'irritation occasionnée par le corps arrêté, et si les efforts que l'on a faitpour le dégager, ont été assez considérables pour causer de l'inflammation, il faut le traiter comme il est dit (1434).

1438. Mais si les objets poussés dans l'estomac sont indigestes, tels que du liége, du bois, des gros noyaux, des os, des pierres, du verre, des épingles, des aiguilles, etc., etc., il faut, dans ces cas, s'en rapporter à la nature, qui amène la sortie de ces corps, par

des voies et des moyens qu'elle seule connaît, et dont les gens de l'art ne sauraient souvent se douter. Le plus généralement, c'est par les selles qu'ils sortent. On a vu rendre en peu de jours, par cette voie, et sans avoir fait souffrir, un os de poulet, un noyau de pêche, des épingles, des aiguilles, des pièces de monnaie, et, ce qui est plus extraordinaire, mais après de vives douleurs qui ont duré plus ou moins de jours, une boucle de soulier, un couteau, un rasoir, etc. TISSOT, qui rapporte ces faits, ajoute qu'il a vu un clou long d'un pouce, et dont la tête avait plus de trois lignes de largeur, être rendu par un enfant, sans avoir occasionné d'accident. On a, d'ailleurs, des exemples qui prouvent que ces objets peuvent rester dans le corps long-temps, comme un mois, même des années, sans faire de mal, et qu'il y en a qu'on ne revoit et qu'on ne ressent jamais.

1439. Mais il s'en faut de beaucoup que les évènemens soient toujours aussi heureux. Souvent ce n'est qu'après les plus vives douleurs qu'on est délivré de ces corps indigestes, et quelquefois il font périr après un temps plus ou moins long. On a vu des épingles et des aiguilles tuer en moins de 20 jours. D'autres, après avoir percé l'*estomac et le foie*,

faire périr de langueur. Des noyaux, même de prunes, arrêtés dans les intestins, sont devenus le foyer d'une maladie mortelle. On a vu de ces corps sortir par les voies urinaires, après les douleurs les plus atroces. Enfin, il en est qui sont sortis par la peau, et l'on sent que cela ne peut arriver qu'après avoir percé l'estomac ou les intestins, et avoir occasionné un *abcès* (348), qui s'ouvre quelquefois de lui-même, mais que d'autres fois il faut ouvrir. Une aiguille est sortie de cette manière, au bout de quatre ans, par la jambe; une autre par l'épaule, etc. Quel trajet il a fallu que ces corps fissent pour se procurer une pareille issue?

1440. Nous ne rapportons ces faits que pour faire sentir de quelle conséquence il est de ne jamais manger avec trop de précipitation, de ne jamais recevoir dans la bouche, des corps jettés en lair (1429), et de ne pas tenir entre les lèvres, des épingles ou des aiaiguilles, imprudence assez ordinaire aux femmes qui, souvent malgré cela, parlent, font la conversation, vont et viennent sans penser qu'un mouvement de langue ou de mâchoire, qu'une toux, un éternuement, etc., survenu au dépourvu, comme il arrive si souvent, peuvent déplacer l'un de ces corps, le fixer

dans le gosier ou le faire descendre dans l'estomac, et par-là, devenir la cause d'une maladie cruelle et souvent funeste.

1441. Dans tous les cas de corps indigestes (1437), parvenus dans l'estomac, parce qu'ils y ont été poussés, n'ayant pu être attirés au-dehors, ou parce qu'ils ont été avalés, etc., la médecine n'offre point de secours dans les remèdes, mais dans le régime, qu'elle prescrit adoucissant. Ainsi le lait, le riz au lait, des soupes aux pâtes d'Italie, aux purées, les fruits cuits, etc., sont les alimens qu'il faut préférer. Le malade s'abstiendra de viande, sur-tout salée, assaisonnée, etc.; de vin, de toute espèce de liqueur fermentée, et à plus forte raison de liqueur de table. Il fera sa boisson de petit-lait, d'eau d'orge miélée, ou de lait coupé avec de l'eau et sucré. Il continuera ce régime tant que ce corps ne sera pas rendu, ou qu'il le sentira dans l'estomac. Il faut d'ailleurs qu'il mette sa confiance dans la nature, puisqu'il peut être un de ces mortels heureux, dont nous avons parlé (1438).

CHAP. XV.

CHAPITRE XV.

De quelques Poisons.

1442. NOUS terminons cette troisième partie de notre ouvrage, par des conseils sur la manière de se conduire, quand on a eu le malheur d'être empoisonné. C'est ordinairement au moment où l'on s'y attend le moins, qu'on prend un poison, ou des substances empoisonnées; et leurs effets sont souvent si brusques et si violens, que si l'on n'y remédie sur-le-champ, on peut en être la victime. On n'a donc pas toujours le temps d'appeller un médecin. D'ailleurs, en voyage, on est plus que dans tout autre temps, exposé à ces accidens. Dans les auberges, chez les traiteurs, etc., on est environné de pièges de ce genre.

1443. Car on peut y servir des alimens, qui étaient de bonne qualité et qui sont devenus poisons, pour avoir cuit ou séjourné dans des casseroles de cuivre, mal étamées (122—136). On peut y servir, et l'on y sert trop souvent des *champignons* mal-faisans pour ceux qui

sont sains ; des feuilles de *ciguë* pour celles de persil ; la racine de cette même plante pour celle de panais ; du vin qui était passé à l'aigre, et que l'on a adouci avec de la *litarge* (*oxide de plomb demi-vitreux*,) (144). Les voyageurs sont encore exposés à la piquure, ou à la morsure d'animaux vénimeux. Malgré toutes les précautions dont ils sont capables, ils ne peuvent pas toujours éviter la rencontre d'un *chien enragé*, d'un *serpent*, d'une *vipère*, etc. Enfin, sans être empoisonné, on est souvent incommodé pour avoir mangé des *moules ;* pour s'être assis ou reposé dans le voisinage de *cousins*, de *guêpes*, d'*abeilles*, de *chenilles*, de *fourmis*, etc.

1444. Les empoisonnemens n'exigent pas heureusement de grandes connaissances en médecine. Il ne faut que du bon sens pour sentir que, lorsqu'il est entré quelque chose de nuisible dans l'estomac ou dans toute autre partie du corps, ce qu'il y a de plus pressé à faire, est de le rejetter, ou de le déplacer et de l'entraîner au-dehors le plus tôt qu'il est possible. Aussi les vomitifs et les purgatifs sont-ils de grands moyens qui conviennent dans le plus grand nombre des cas, comme nous aurons soin de l'indiquer. Mais s'ils emportent les particules matérielles du venin, ils ne suf-

fisent pas pour réparer les désordres qu'elles ont occasionné dans l'économie animale: désordres qui sont plus ou moins graves en raison de l'espèce de poison. Ainsi les poisons minéraux sont en général plus corrosifs que les poisons végétaux, et ceux-ci sont dangereux d'une autre manière que le poison des animaux vénimeux; ce qui, comme on doit bien le penser, amène autant de modifications dans le traitement.

1445. Nous allons donc diviser ce chapitre en trois §. Nous parlerons d'abord des *empoisonnemens causés par les poisons tirés du règne minéral*; et les seuls de cette espèce, auxquels soient exposés les voyageurs, sont le *vert de gris* (*oxide de cuivre vert*), et le *plomb*, dont quelques préparations, sur-tout la *litarge* (*oxide de plomb demi-vitreux*), s'employent par les marchands mal-honnêtes, pour rendre potables des vins qui n'étaient bons qu'à faire du vinaigre (144). Nous traiterons ensuite des *empoisonnemens causés par les végétaux vénéneux*, dont on éprouve le plus souvent de mauvais effets, tels que les *champignons mal-faisans*, la *ciguë*, la *morelle* ou *solanum*, la *jusquiame*, le *laurier-cérise*, etc. Enfin, nous parlerons des poisons produits par certains animaux; comme le venin du *chien*

enragé ; celui de la *vipère* , des serpens , des insectes , etc. , et nous finirons par dire quelque chose des *moules*.

1446. Comme nous ne supposons dans nos voyageurs ni peines d'esprit , ni chagrin , ni mélancolie , ni *spleen* , etc. , nous ne nous aviserons pas de parler des poisons pris de propos délibéré , à dessein de se tuer , comme font ceux qui ont la lâcheté d'abandonner leur poste , parce qu'ils y éprouvent quelques contrariétés. On ne trouvera donc ici que des généralités sur l'*arsenic* , sur l'*opium* , et sur les *cantharides* , qui sont de vrais poisons pris intérieurement. Nous ne parlerons pas même de la vertu chimérique de ces *mouches* , comme *philtre*. Les insensés qui en ont fait usage , n'en ont jamais éprouvé que de mauvais effets.

§. Ier.

De quelques Poisons tirés du règne minéral.

1447. Nous avons déjà déclaré que nous ne nous occuperions que du *vert-de-gris* et de la *litharge* (1445). Cependant nous croyons devoir prévenir que les poisons minéraux , étant tous corrosifs , bien qu'à des dégrés plus

ou moins violens, et agissant par conséquent de la même manière, c'est-à-dire, en brûlant, en cautérisant, etc., les parties sur lesquelles ils sont appliqués, demandent en général le même traitement. Ainsi ce que nous allons dire peut également, au besoin, se rapporter à l'*arsenic*, au *sublimé corrosif*, au *vitriol*, etc.

1448. Nous observerons seulement que ne considérant ici le *cuivre et* le *plomb* que comme fondus et mélangés avec les alimens, par la cuisson, ou suspendus dans une grande quantité de liquide, comme dans le vin (1460), et avalés avec eux, nous ne pouvons les supposer pris qu'à petites doses. Si donc, par quelque cause que ce soit, on se trouvait dans le cas malheureux d'être empoisonné par l'une ou l'autre de ces substances, prise en nature, ou simplement délayée dans une petite quantité de liquide, il faudra se comporter en conséquence, c'est-à-dire, doubler, tripler la dose des remèdes qui vont être prescrits.

ARTICLE PREMIER.

De l'Empoisonnement, causé par le Vert-de-Gris, pris avec les alimens.

1449. Celui qui, ayant oublié qu'il est entouré de pièges dans les auberges, n'a pas usé des précautions recommandées (115 — 136, 144 et suiv.), doit craindre d'avoir pris du *vert-de-gris* (*oxide de cuivre vert*), dans ses alimens, si, deux, trois, quatre heures plus ou moins après le repas, il éprouve au creux de l'estomac un sentiment de douleur assez vif, auquel succède bientôt des coliques violentes : et il ne peut plus en douter, si tout-à-coup il vomit les alimens, ensuite de la bile épaisse et érugineuse, avec des efforts et des angoisses excessives. Le bas ventre s'applatit ; les bras et les jambes sont agités de mouvemens convulsifs, accompagnés de douleurs très-aiguës ; le malade se plaint de bourdonnemens dans les oreilles et de grands maux de tête; enfin il survient des défaillances, des sueurs froides, le hoquet, etc., etc.

1450. Ces symptômes, comme il est facile de le penser, ne sont pas toujours aussi graves, même à beaucoup près. Leur intensité étant

en raison de la quantité de parcelles de cuivre dissoutes dans les alimens, lorsque ces parcelles sont en petit nombre, il peut arriver que les accidens soient tellement légers, qu'ils se réduisent à une simple indisposition. On ressent seulement quelques points douloureux dans l'estomac et dans les entrailles. La digestion est pénible, mais pas assez pour se plaindre ; ou si l'on en parle, on en accuse quelques-uns des mêts dont on a mangé, et toujours celui que l'on aime le moins : si, les repas suivans, on se trouve dans les mêmes circonstances, la quantité du poison étant toujours très-petite, les accidens ne sont pas plus considérables. Mais peu-à-peu, les puissances digestives perdent de leur activité, les digestions deviennent mauvaises, laborieuses, douloureuses ; l'appetit se perd, l'on tombe tout-à-fait malade, et le traitement que l'on subit est d'autant plus infructueux qu'on en ignore la vraie cause, ainsi que nous l'avons déjà observé (131—134).

1451. Nous sommes donc autorisés à conseiller à nos voyageurs la plus grande vigilance sur les ustensiles de cuisine, puisque le moindre inconvénient qui puisse résulter du défaut d'étamage, et, à cause de l'*arsenic* qu'il contient, de l'étamage lui-même, qui s'use

et s'efface à la longue, par le seul effet de la cuisson, est de jetter dans des maladies de langueur qui tuent, ou d'entretenir dans le corps un levain qui complique toutes les maladies, qui surviennent par la suite, et les rend incurables.

1452. Dès qu'on s'apperçoit des symptômes décrits (1449—1450), il faut travailler à prévenir les accidens dont on est menacé. On n'attendra pas qu'ils deviennent graves. On doit chercher à éloigner ce danger, aux premiers signes qu'il donne de sa présence. Ainsi aussi-tôt que l'on ressent des douleurs dans l'estomac, après un repas pris dans un lieu suspect et à plus forte raison, si, après l'inspection faite dans la cuisine, on a lieu de craindre, par l'état des casseroles, que les alimens n'ayent été empoisonnés, il faut se hâter de boire de grandes quantités de liquides, et surtout du lait, de l'huile ou du bouillon très-gras, etc. Et si l'on ne vomit pas promptement, on s'enfoncera les doigts dans le gosier, ou on le chatouillera avec la barbe d'une plume, ou l'on prendra 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463), ou 1 décigramme ½ (3 grains) de *tartre stibié* (*tartrite de potasse antimonié*), dans un verre d'eau. Le *vert-de-gris* étant lui-même un émétique

lorsqu'il est pris à une certaine dose, le vomissement tarde rarement à venir. On l'entretiendra avec des tasses multipliées d'eau pure, mais froide, pour soutenir le ton de la fibre.

1453. Lorsque les vomissemens commencent à se rallentir, on se met à *l'eau alkalisée*. Elle se prépare en mettant fondre dans de l'eau pure, 4 grammes (un gros), par litre (pinte), de *sel de tartre* ou de *soude* (*carbonate de potasse* ou de *soude*), ou tout simplement en y jettant sept à huit cuillerées de *cendres* du feu. On l'agite, on la laisse reposer, et le malade en boit fréquemment de grandes tasses, avec un peu de sucre. Il ne faut pas craindre de fatiguer le malade. Le plus grand tort qu'on puisse lui faire est de se laisser aller à la pitié, et de ne pas lui faire prendre cette boisson coup sur coup : car le moindre délai donnerait le temps aux particules corrosives du poison, qui n'ont pas été évacuées par le vomissement, de cautériser l'estomac et les intestins, et d'y occasionner l'inflammation et la *gangrène* (389).

1454. Quand les vomissemens sont entièrement cessés, il faut donner au malade un remède capable d'attaquer, de neutraliser les parcelles cuivreuses, qui non-seulement se-

raient restées dans l'estomac, mais encore auraient pénétré avec le chyle jusqu'aux extrémités du systême vasculaire. Ce remède est un *foie de soufre*, que l'on peut se procurer s'il y a un pharmacien dans le lieu où l'on est, en le demandant sous le nom de *foie de soufre térébenthiné ;* ou bien on prépare soi-même le suivant, qui même est moins désagréable.

Prenez d'*huile d'olive*, 1 décagramme et demi (demi-once).
de *savon blanc rapé*, 2 grammes (demi-gros).
de *fleurs de soufre* (*soufre sublimé*), 5 à 6 décigrammes (10 à 12 grains).

Faites bouillir le tout, en remuant continuellement. Ce mélange s'épaissit en se refroidissant; mais en y ajoutant de nouvelle huile, on lui donne le dégré de fluidité que l'on veut.

1455. On donne 4 grammes (un gros) de ce remède, délayé dans une cuillerée d'huile d'olive chaude, et on le répète tous les quart-d'heure, plus ou moins en raison de la gravité des symptômes. Quand il est consommé on en fait de nouveau s'il est nécessaire. Si le malade a de la répugnance à le prendre délayé

dans de l'huile, il le prendra en bol, à la même dose, mais il boira immédiatement après une cuillerée d'huile d'olive chaude. Pendant l'effet de ce remède, on fait des compressions molles et alternatives, avec les mains, sur la région de l'estomac, et sur toute l'étendue du ventre, et on donne des lavemens de lait et d'huile toute les heures.

1456. Il n'est personne qui ne sente que ces remèdes (1452 et suiv.) doivent être dosés en raison de l'intensité des accidens. Il serait ridicule de faire subir ce traitement, de point en point et dans tous ses détails, pour la simple indisposition dont nous parlons (1450); mais lors même que l'on ne se sent qu'incommodé, il est d'autant plus nécessaire de se faire vomir, que le poison n'est pas en assez grande dose pour faire les fonctions de vomitif. Il faut donc, sans perdre de temps, boire beaucoup de lait et d'huile, prendre l'*ipécacuanha* (463), dont on aidra l'effet avec beaucoup d'eau; boire ensuite quelques tasses d'*eau alkalisée* (1453), pour dissoudre les parcelles du *vert-de-gris* qui n'auraient pas été rejettées par le vomissement, et prendre des lavemens d'eau et de lait; dans tous les cas, le régime doit être très-sévère.

1457. Tant que le vomissement dure, les alimens seraient inutiles, et même nuisibles.

Lorque le malade ne vomit plus, et pendant l'usage du *foie de soufre* (1454), on lui donne, pour boisson, une décoction d'orge, ou une infusion de graine de lin, ou de racine de guimauve, etc.; et s'il se manifeste quelqu'appétit, on donne un bouillon un peu gras, qu'on répéte selon le besoin. Enfin lorsque les accidens sont éloignés, et qu'il n'existe plus de douleurs, ni dans l'estomac, ni dans les entrailles, on termine le traitement par une *eau de casse* ou de *manne*, ou s'il est nécessaire, par une purgation (480); on la prend en un ou deux verres, et on la répéte selon le besoin; alors on se met au lait pour toute nourriture, et on ne reprend son régime habituel que quand la guérison paraît bien consolidée.

1458. Mais lorsque, par une cause quelconque, le malade n'a pu être secouru dans l'instant où il a ressenti les premières atteintes du poison; et que par ce délai, on lui a donné le temps de corroder l'estomac et les intestins, il faut suivre une autre marche. Dans ce cas, d'autant plus alarmant, que le *vert-de-gris* a été pris en plus grande quantité, on a vu une ou deux saignées produire les plus heureux effets, en s'opposant aux progrès de l'*inflammation*; cependant le succès ne peut s'obtenir que dans une inflammation commençante; car si elle

est déjà parvenue à un certain degré, la saignée répétée appellerait la *gangrène* (389). Cette circonstance est donc très-délicate, et demande que l'on consulte un médecin très-instruit. Il faut l'envoyer chercher; il prononcera en même temps sur les vomitifs, dont les effets peuvent être aussi dangereux.

1459. Tout ce qu'on peut faire en l'attendant, est de recourir aux boissons délayantes et rafraîchissantes, à grandes doses, et sans cesse répétées. De cette classe sont les *émulsions*, les *eaux de veau* et de *poulet*, le *petit-lait*, etc. On donnera des lavemens composés de ces mêmes liquides, ou de lait et d'eau. On appliquera des fomentations émollientes sur la région de l'estomac et sur le ventre. On mettra le malade dans un demi-bain, ou dans un bain entier d'eau tiède, qu'on répétera souvent, et dans lequel on le laissera des heures entières. Tous ces secours doivent être administrés coup sur coup, et sans perdre un seul instant. Quand on a eu le bonheur de dissiper l'*inflammation*, le médecin, s'il a eu le temps d'arriver, travaillera à émousser, neutraliser, expulser les particules cuivreuses, causes de tous ces désordres; mais s'il faut encore l'attendre, on emploiera les moyens conseillés (1452), avec les modifications prescrites par les

circonstances : circonstances que l'état inflammatoire et les boissons abondantes doivent avoir beaucoup changées, mais que l'homme de l'art expérimenté apprécie aisément ; ce qui le rend si nécessaire dans ces cas, et encore pour la convalescence, qui peut exiger les *eaux thermales sulphureuses*, sur-tout lorsqu'il reste des tremblemens après la guérison

ARTICLE II.

De l'Empoisonnement, causé par le plomb, dissous dans les boissons.

1460. Le *plomb* en masse n'est pas vénéneux. On voit tous les jours des militaires recevoir des balles dans le corps, sans autre accident que la *plaie* qu'elles font nécessairement, mais qui se guérit en général promptement. On en voit d'autres, à qui l'on n'a pu retirer ces balles, tant elles étaient entrées profondément dans les chairs, les conservent pendant un temps très-long, et cependant n'en éprouve d'autres effets qu'un sentiment de gêne, que produit un corps étranger, pesant sur des parties sensibles. Mais dès que réduit en poudre, divisé ou dissous dans une liqueur, il pénètre dans l'estomac et les

intestins, alors il y cause les plus grands ravages. Les chimistes, les peintres, les plombiers et autres ouvriers qui travaillent ce métail en font tous les jours la douloureuse expérience.

1461. Les voyageurs n'y sont exposés à aucun de ces titres : mais les vins qu'ils trouvent dans les auberges, et chez les traiteurs, sur-tout dans les pays où la vigne ne croît pas, ne sont que trop souvent frelatés, et la substance que les marchands emploient le plus ordinairement pour corriger les vins verts, ou qui ont passé à l'aigre, est une préparation de plomb appellée *litharge* (*oxide de plomb demi-vitreux*) (144, note). D'un autre côté, dans les pays à cidre, il y a des fabriquans qui préparent cette liqueur dans des vaisseaux de plomb, pour la rendre plus douce. Ces boissons sont de vrais poisons, qui ne tuent pas sur-le-champ, parce que la dose du corrosif est trop faible, mais dont le moindre effet est de miner les puissances digestives, et de devenir, comme les alimens imprégnés de *vert-de-gris*, une cause de maladies obscures, insidieuses et *compliquées* (1450). Nous conseillons donc de nouveau aux voyageurs qui sont dans l'habitude de boire du vin, d'en faire une provision proportionnée à la durée de leur course, ou de ne boire que des vins de

première qualité (143). Ceux qui en sont empêchés, par une cause quelconque, ne doivent point boire de ces vins d'auberge, qu'ils ne les aient auparavant soumis à l'épreuve recommandée (144, note).

1462. Lorsque n'ayant pu prendre aucune de ces précautions (1461), on a été assez malheureux pour boire du *vin lithargiré*, ou du cidre qui a fermenté dans des vaisseaux de plomb, ce n'est pas sur-le-champ qu'on en éprouve les effets délétères : les accidens ne se manifestent pour l'ordinaire, qu'après que les parties métalliques ont eu le temps de se fixer sur les membranes de l'estomac et des intestins, et ce temps peut être plus ou moins long. C'est véritablement un grand malheur; car jusqu'à ce que les symptômes se déclarent, on reste dans une sécurité qui porte les ouvriers à continuer leurs travaux, et les voyageurs à boire de ces vins frelatés, qui, souvent, ont le perfide avantage d'être d'une saveur plus agréable que les vins naturels

1463. Mais dès que les tuniques de ce viscère sont couvertes des particules corrosives du métal, et qu'elles en sont impregnées, desséchées, brûlées, cautérisées, etc., le mal peut être arrivé à un tel degré qu'il soit au-dessus de toutes les ressources de l'art. Ce mal est

est ce qu'on appelle *colique de plomb*, des *peintres*, de *Poitou*, *nerveuse*, etc., dont nous avons déjà traité (924 et suiv.). Cependant il faut convenir que les *vins lithargirés* occasionnent rarement une *colique de plomb* avec toute la gravité de ses symptômes. Soit que le métal ne soit pas en assez grande quantité, soit qu'il soit émoussé par les parties muqueuses du liquide, le plus souvent les accidens se réduisent à des douleurs d'entrailles, tantôt sourdes, tantôt aiguës, mais qui, si on n'y remédie pas promptement, peuvent être suivies de tremblemens, de paralysie, etc., très-rebelles, et souvent incurables.

1464. Si donc, après avoir bu du vin ou du cidre suspect, on ressent dans l'estomac et dans les intestins des douleurs de colique (1463 et suiv.), il faut se hâter d'appeller un médecin; et, en l'attendant, le malade boira de grandes quantités de *limonade*, d'*oxycrat* (282), d'*oximel*, etc. Ces liquides pris chauds, dissoudront la poudre métallique du plomb, et la disposeront à être neutralisée, et entraînée par les remèdes suivans. Il prendra, entre chaque verre de boisson, deux ou trois cuillerées d'*huile de palma christi* (945), et on lui donnera des lavemens avec 9 ou 12 décagrammes (3 ou 4 onces) de cette même huile, ou

avec du lait, et la dose de *foie de soufre*, dont nous donnons la recette (1454). Il continuera ces remèdes jusqu'à la cessation des douleurs, alors il prendra une ou deux purgations douces (480).

1465. Si l'on attaque le mal avant qu'il ait fait des progrès, ces moyens suffisent; mais si on lui a laissé prendre de l'intensité, il faut suivre le traitement de la *colique de plomb* (939-944), ayant l'attention de doser les remèdes en raison de la gravité des accidens. Ils peuvent être terribles, ainsi que nous l'observons (1463). On ne peut donc se dispenser de consulter un médecin instruit, qui, après avoir guéri la maladie, traitera la *paralysie* et les autres accidens, qui en sont les suites ordinaires.

§. II.

De quelques Poisons, tirés du règne Végétal.

1466. Les végétaux vénéneux sont très-communs, on en rencontre presque par-tout; et comme il y en a qui ont plus ou moins de ressemblance avec des plantes saines, et d'un usage journalier dans la cuisine, il serait à désirer que tout le monde fût, non pas bota-

niste, mais au moins en état de reconnaître celles qui peuvent lui nuire, pour les rejetter lorsqu'elles se présentent. La *ciguë*, par exemple, a des feuilles qui ont beaucoup de rapport avec celles du *persil*, et sa racine peut être prise pour celle du panais : certains *champignons* mal-faisans et mortels, ne diffèrent de ceux qui sont sains, que par de légers caractères, qui échappent quelquefois aux jardiniers, et à plus forte raison aux cuisiniers, aux cuisinières, etc.

1467. D'un autre côté, il est des plantes qui, à petite dose, ne font aucun mal, et peuvent même soulager dans quelques maladies, mais qui deviennent des poisons subtiles si elles sont prises en trop grande quantité ; de ce nombre sont : la *ciguë*, dont nous venons de parler, le *pavot*, le *laurier-cerise*, la *douce-amère*, etc. ; mais aucune de ces plantes n'étant nécessaire à la nourriture de l'homme, elles doivent au moins être rayées de la liste des assaisonnemens, comme elles le sont de celles des alimens.

1468. Le voyageur sur-tout, qui ne peut surveiller ceux qui préparent son manger, comme il faisait chez lui, doit s'en tenir aux mets les plus simples, et qui exigent le moins d'apprêt (8, 133-134); il n'a besoin ni de

champignons, ni de *persil*, ni de *panais*, ni de *laurier-cerise*, etc., puisqu'il a dû renoncer aux ragoûts (133); et tant qu'il sera maître de commander ses repas, il dépendra en quelque sorte de lui, de ne pas être empoisonné par ces végétaux; cependant comme il est souvent obligé de manger ce qui lui est offert, surtout s'il est dans une voiture publique, il peut encore être exposé; nous sommes donc autorisés à entrer dans les détails suivans.

ARTICLE PREMIER.

De l'Empoisonnement, causé par les Champignons.

1469. Les *champignons* peuvent être, pour certaines gens, un mêts très-délicat, mais ils ne sont pour personne un mêts de facile digestion; sans doute parce que leur substance est spongieuse, ou qu'ils renferment un suc qui semble imparfait, n'ayant pas eu le temps de mûrir, ou parce qu'ils sont presque toujours dans un état de putréfaction, au moins commençante quand on les emploie. Quiconque est jaloux de sa conservation, devrait, pour ces raisons, n'user de ce végétal qu'avec beau-

coup de circonspection, et toujours en très-petite quantité.

1470. Mais si on lui dit que la famille des champignons, qui est très-nombreuse, est composée d'individus aussi différens par leurs qualités que par leurs formes et leurs couleurs; qu'il y en a, et beaucoup, de mal-faisans, de dangereux et même de mortels, et à un tel degré, qu'ils tuent, en peu d'heures, l'animal qui en a mangé; si on lui dit enfin que les caractères qui distinguent toutes ces espèces, ne sont pas encore bien connus, de sorte que ceux qui se prétendent les mieux instruits n'oseraient pas encore prononcer affirmativement dans les cas douteux; certainement cet homme-là, ne voudra pas risquer sa santé pour satisfaire un caprice ou une sensualité aussi mal entendue. Il renoncera donc à tous les champignons, sur-tout à ceux des bois et des forêts qui passent pour les meilleurs : c'est ce que tout le monde devrait faire. Mais on est si loin de se comporter ainsi, qu'il n'est presque pas de ragoûts dans lesquels on ne mette des champignons. Un voyageur aura beau prendre toutes les précautions qui sont en son pouvoir, il ne sera donc pas toujours à l'abri des accidens auxquels peut donner lieu ce végé-

tal, si, pressé par les circonstances, il est forcé d'accepter ce qu'on lui présente en route.

1471. Lorsque, par une cause quelconque, on a mangé d'un mêts aux champignons vénéneux, les accidens se déclarent, en général, de la manière suivante : au bout de quelques heures, plus ou moins, en raison de la qualité et de la quantité, il survient des maux de cœur, des envies de vomir; et, pour peu que la dose ait été forte, des vomissemens et des selles énormes, c'est souvent un véritable *cholera morbus* (957). D'autres fois les déjections et les urines sont sanglantes. Le malade éprouve encore des douleurs violentes dans l'estomac et dans les intestins, accompagnées de soif ardente. Il a de l'oppression dans la poitrine, et le transport. Les hypocondres sont gonflées, le pouls est fréquent et concentré, etc.; enfin l'accablement, les anxiétés, les faiblesses, le froid des extrêmités, etc., annoncent une mort prochaine.

1472. Ces effets, comme on le pense bien, ne sont ni toujours les mêmes, ni toujours aussi terribles; il peut même arriver que le vomissement faisant rejetter une grande partie du poison, prévienne les désordres ultérieurs dont nous venons de parler; mais le malade en a d'autres à craindre : ce sont des

crampes, des contractions dans les membres, la *paralysie*, et enfin un état de faiblesse et de langueur qui le fait périr plus ou moins promptement.

1473. Il est évident, d'après ce qui vient d'être dit (1471), que les évacuations par haut et par bas doivent être suscitées le plutôt qu'il est possible. Si donc le vomissement ne se déclare pas promptement, il faut se hâter de donner 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463), ou 1 décigramme ½ (3 grains) de *tartre stibié* (*tartrite de potasse antimonié*), dans un verre d'eau chaude, et en aider l'effet avec de grandes quantités d'eau chaude, mêlée d'huile d'olive, ou de lait, ou de beurre fondu, etc. Le malade prendra des lavemens composés d'eau et d'huile, ou de lait, ou de beurre, avec addition de deux cuillerés de *sel commun* (*muriate de soude*); on lui appliquera des fomentations émollientes sur l'estomac et sur le ventre; on le mettra dans un bain d'eau tiède, où il restera le plus qu'il lui sera possible, et l'on fera passer une *eau de casse* et de *manne* (1457), que l'on répétera tant que les selles manifesteront encore la présence des champignons.

1474. Mais il arrive quelquefois que le vomitif et les laxatifs, même réitérés, ne pro-

duisent aucun effet, comme on l'a observé en 1751, à Fontainebleau, sur madame la princesse de Conti; il n'y eut qu'une forte décoction de tabac, administrée en lavement, qui fit rendre le poison (*a*); il faut donc en venir à cette sorte de lavement, pour peu que les évacuations tardent à se manifester. Quand on juge que les champignons ont été entièrement évacués, on prescrit au malade une décoction de racine de guimauve, dans chaque verre de laquelle on met 4 grammes (un gros) d'*éther vitriolique* (*éther sulfurique*), on peut même aller jusqu'à 8 grammes (2 gros) de ce remède, toutes les deux ou trois heures, si l'estomac peut le supporter. Enfin lorsque les accidens sont calmés, et qu'il ne reste plus que de la faiblesse, le malade prend du bon vin vieux par petit verres, répétés toutes les deux heures, et un peu de *thériaque* le soir; ces cordiaux, excellens à cette époque, seraient très-déplacés dans les commencemens.

(*a*) *Mémoires de la Société de Médecine.* Année 1776.

ARTICLE II.

De l'Empoisonnement, occasionné par la Ciguë.

1475. La *ciguë*, qui ressemble au *persil* par les feuilles et au *panais* par la racine (1466), est malheureusement prise quelquefois par des cuisiniers ou cuisinières pour l'une ou l'autre de ces plantes; et bien que donnée entièrement, à petites doses dans certaines maladies, on peut en éprouver des effets plus ou moins avantageux, cependant prise par mégarde et sans mesure, elle excite un engourdissement général presque subite, le vertige, l'obcurcissement de la vue, le délire, la perte de connaissance, des convulsions, le vomissement, le hoquet, l'ardeur et les douleurs d'entrailles, l'enflure du ventre, l'écoulement de sang par les oreilles, l'écume à la bouche, etc., etc.

1476. Sans doute que le malade ne présente pas toujours tous ces symptômes à-la-fois, et qu'ils ne sont pas toujours de la même intensité. Ils peuvent varier en raison de la quantité de ciguë avalée et d'alimens avec lesquels elle est mélangée, enveloppée, etc.;

mais à quelque dégré que soient les accidens, il faut se hâter d'y remédier, parce qu'il est d'observation que, pour peu qu'elle séjourne dans l'estomac, elle l'enflamme, le corrode, le cautérise, etc., à la manière des *poisons minéraux*.

1477. Il faut donc se hâter de faire avertir un médecin. En l'attendant on travaille à faire rejetter le poison. On donne en conséquence de grandes quantités de lait et d'eau, d'huile, de bouillons gras, etc.; et si le vomissement ne vient pas promptement, on donne l'*ipécacuanha* ou le *tartre stibié* (*tartrite de potasse antimonié*), ainsi que les lavemens et les laxatifs, qu'on réitère autant qu'il est nécessaire, comme il est dit (1473—1474.).

1478. Il arrive quelquefois que l'estomac et les intestins présentent, dès les premiers instans, quelques signes d'*inflammation*: dans ce cas une ou deux saignées peuvent être avantageuses, mais il est important qu'elles soient ordonnées par un médecin; car il faut bien prendre garde d'affaiblir. On jetterait le malade dans un accablement auquel il n'a déjà que trop de propension. D'autres fois le pouls est petit, concentré avec abattement, anxiétés, froid aux extrémités, etc.; alors bien loin de saigner, il faut soutenir les forces; et le

vin vieux, donné à petites doses, répété selon le besoin, en est le remède. On voit que ce traitement demande à être dirigé par un homme de l'art très-instruit. Nous ne pouvons donc pas nous en occuper davantage.

ARTICLE III.

De l'Empoisonnement, causé par le laurier-cerise, la jusquiame, les solanums ou morelles, l'aconit, etc.

1479. Le *laurier-cerise* est un arbre, dont ont pare les jardins, à cause de ses belles feuilles, qui sont d'un vert semblable à celui des feuilles de l'oranger. Ces feuilles sont très-amères, et l'on est dans l'usage de les faire servir d'assaisonnement au lait, à qui elles communiquent une saveur agréable d'amande. Employées de cette manière et à petites doses, elles paraissent ne pas nuire. Cependant l'abbé FONTANA observe (*a*) que l'huile, l'esprit et même le phlegme, tirés de cette plante, tuent subitement les animaux.

(*a*) *Traité sur le venin de la vipère*, 2 vol. in-4°. Florence, 1781.

1480. Si on ne peut douter qu'elle ne soit un poison, on a tort d'en user même à très-petite dose dans le lait; car du moment où cette dose est assez forte pour communiquer de l'amertune, il y a tout à croire qu'elle communique aussi sa vertu malfaisante. La prudence veut donc qu'on rejette de la cuisine cette plante, dont il est si facile de se passer. Mais il est des personnes qui ne pourraient point manger de soupe au lait sans cet assaisonnement; et, dans certains pays, comme en Italie, on la fait entrer dans des liqueurs qu'on appelle *essence d'amandes amères*, et *rossolis d'amandes amères*, ou de *fleurs de pêcher*. On vend ces liqueurs, dit FONTANA, aussi impunément que les liqueurs les plus innocentes, et cependant il est évident qu'elles doivent faire beaucoup de mal.

1481. On ne connaît pas plus le spécifique de ce poison que tous les autres. C'est un grand préjugé que de croire qu'on ne peut donner aucuns secours aux personnes empoisonnées, à moins qu'on ne connaisse le contre-poison, ou l'antidote du poison qu'elles ont pris, tandis qu'il est d'observation que le traitement véritable de tous les empoisonnemens, causés par des substances vénéneuses entrées dans l'estomac, et dont il vient d'être question (1447,

et suiv.), consiste presqu'uniquement à faire rejetter le poison le plutôt qu'il est possible (*a*).

1482. Aussi dès qu'une personne se sent incommodée ou malade après avoir pris du lait, aromatisé avec le *laurier-cerise*, ou du *rossolis amer;* et nous donnons cet avis sur-tout à ceux de nos voyageurs qui parcourent l'Italie, on lui fera subir le traitement décrit (1473, et suiv.). C'est le seul en qui on puisse avoir confiance; tous les autres seraient illusoires. Il en sera de même à l'égard de ceux qui auraient mangé ou avalé, par une cause quelconque, des baies de quelques *morelles*, ou *salanums*, de la *jusquiame*, de l'*aconit*, etc. En général, plutôt les poisons sont hors de l'estomac, moins les suites en sont fâcheuses. Il arrive même quelquefois qu'il en reste si peu dans les premières voies, après le vomissement, que le danger est à l'instant prévenu.

1483. Mais il n'en est pas moins nécessaire de suivre le traitement en son entier, pour réparer les désordres occasionnés par la pré-

---

(*a*) *Médecine domestique*, t. III, chap. XLVIII, §. I.

sence du poison. Au reste, aucun de nos voyageurs ne courra les risques de ces poisons, s'il veille sur les ustensiles de cuisines, comme nous l'avons recommandé (115—136, 144, 1449); s'il renonce aux *champignons* (1469), au *panais*, au *persil* (1475), à moins que ce ne soit le *persil frisé*; au *laurier-cerise*, etc.; et s'il se garde de toucher à la *pomme épineuse*, à la *pomme-d'amour*, au *stramonium* ou *endormie*, et à une foule d'autres plantes, qu'il serait trop long et inutile de nommer.

§. III.

De quelques Poisons, tirés du règne Animal.

1484. Les animaux vénimeux sont heureusement en petit nombre dans nos climats tempérés; mais dans le Midi, et sur-tout en Afrique et en Amérique, on n'en rencontre que trop souvent de tels. Le venin des animaux a cela de particulier, qu'il ne produit de mauvais effets que par le moyen d'une piquure, d'une morsure, enfin d'une plaie. Ainsi celui de la vipère, apliqué sur la peau saine et non entamée, introduit même dans l'estomac,

n'occasionne aucun accident (*a*) : celui du chien enragé ne produit également aucun effet si la morsure n'a pas fait de plaie ; bien différent en cela des poisons tirés des règnes minéral et végétal (144 et suiv.), qui n'ont besoin que d'être appliqués sur les parois de l'estomac pour y causer des désordres mortels.

1485. Aussi le traitement, dont il va être question, est-il très - différent de celui que nous venons d'exposer. Ici les vomissemens et les évacuations alvines ne sont plus les moyens exclusivement salutaires. Il faut des antidotes, des spécifiques qui émoussent, détruisent, neutralisent les principes mortifères, avant qu'ils aient attaqué, désorganisé les sources de la vie. Hélas ! ces antidotes sont encore, pour la plupart à désirer; on est encore au tatonnement pour le traitement du venin de

---

(*a*) Cependant l'abbé FONTANA, dans l'ouvrage cité (1479, note), réfute ce sentiment, qui est celui de tous les auteurs anciens et modernes. Ce venin, dit-il, introduit dans l'estomac, en quantité proportionnée à la grosseur de l'animal, le tue; de sorte qu'une cuillerée entière, sans mélange d'aucune autre substance, pourrait causer la mort à l'homme qui l'aurait avalé.

la *rage*, le plus terrible sans doute et le plus à redouter, puisqu'il est à craindre dans tous les pays, où non-seulement il y a des chiens, mais encore des chats, des loups, des renards, des lièvres, etc., qu'une malheureuse expérience a prouvé pouvoir devenir également enragés.

1486. Le venin de la vipère, des serpens, etc., est combattu avec plus de succès, mais qui peuvent tenir à d'autres causes que nous ferons connaître. Cependant il s'en faut de beaucoup qu'il faille abandonner à leur triste sort ceux qui ont le malheur d'avoir été mordus ou piqués par un animal vénimeux. On peut toujours leur être utile, et souvent on peut leur sauver la vie, ainsi que nous allons le démontrer.

ARTICLE PREMIER.

Du Venin de la Rage.

1487. Lorsque, malgré toutes les précautions dont il est capable, un voyageur n'a pu échapper à la morsure d'un chien ou de tout autre animal enragé, il faut qu'il y ait plaie, c'est-à-dire, déchirure par les dents de l'animal, et introduction de la bave ou salive dans la

la blessure pour qu'il soit fondé à craindre la *rage*; car si la morsure a été faite à travers les habits, et que l'étoffe ait été assez épaisse pour essuyer les dents et absorber la salive de manière qu'il n'en soit pas parvenu à la peau entamée, la rage n'aura pas lieu. Voilà ce qui explique pourquoi, de plusieurs personnes qui ont été mordues par le même animal, les unes tombent dans la *rage* et non les autres. Ces dernières avaient été mordues dans des parties bien couvertes, ou après que l'animal avait déjà épuisé sur d'autres sa bave vénéneuse.

1488. On sent combien il est important d'avoir là-dessus des renseignemens exacts; car on aura plus de la moitié guéri le malade, si l'on peut parvenir à détruire l'impression, toujours terrible quoique souvent mal fondée, que lui a faite l'idée de devenir enragé, par la seule raison qu'il a été mordu par un chien, qui n'était que suspect. En effet, il est une autre précaution non moins essentielle à prendre, c'est de s'assurer si l'animal qui a mordu est réellement enragé. Très-souvent, dès qu'on entend dire qu'un chien a mordu une ou plusieurs personnes, on commence par le croire enragé, on se hâte en conséquence de le tuer, et l'on se prive par-là du seul moyen de dé-

cider si la personne mordue a lieu ou non de craindre la *rage ;* tandis que si, bien loin de tuer l'animal, qui court les chemins et mord, on cherchait à lui conserver la vie, en prenant d'ailleurs toutes les mesures de sûreté que la prudence exige, on saurait, au bout de quelques jours, à quoi s'en tenir sur le compte des personnes mordues, parce que l'animal véritablement enragé meurt en peu de jours, de lui-même, épuisé de chaleur, de faim et de fatigue.

1489. Ces observations paraîtront d'autant moins déplacées que la *rage*, bien loin de se manifester immédiatement après la morsure de l'animal enragé, met ordinairement un temps considérable à se déclarer, comme 40, 60, 80 jours, etc. Il y a plus, la plaie qu'il fait, se guérit aussi promptement que toute autre blessure, et tout le temps qu'elle est à guérir, le malade n'éprouve aucun symptôme de la *rage ;* mais si son imagination est frappée par la frayeur de l'avoir gagnée, quel effet ne doit pas produire dans un individu sensible ou craintif, pendant un aussi long espace de temps, l'idée affreuse de la mort terrible qui en est si souvent le terme fatal ?

1490. Il n'est personne qui n'ait des exemples du pouvoir de l'imagination dans les ma-

ladies; et, pour nous en tenir à celles dont il est question, on ne peut douter qu'il ne soit arrivé fréquemment que des malheureux, qui ont été mordus par des chiens ou tout autre animal, qu'ils ont cru enragés, n'aient péri, si non avec les vrais symptômes de la rage, au moins avec ceux d'une maladie qu'on a prise pour telle. Il serait donc à désirer que non-seulement on ne crut pas aussi légèrement, qu'on le fait tous les jours, qu'un chien est enragé, parce qu'il a mordu, mais encore qu'on tâchât d'en dissuader le blessé, lors même que l'on est fondé à croire qu'il l'est en effet, puisqu'il est évident qu'avec cette seule attention, on peut lui sauver les horreurs de cette cruelle maladie, ou de toute autre qui, pour n'être due qu'à l'imagination, n'en est pas moins à redouter.

1491. Nous venons de dire que la plaie faite par la morsure d'un chien enragé, se guérit aussi promptement que celle d'un chien qui ne le serait pas, et que jusques-là le blessé n'éprouve rien qui puisse lui donner la crainte du poison, ou lui confirmer cette crainte s'il l'a déjà (1489). Il faut donc que ceux qui sont autour de lui, s'ils se sont assurés que le chien qui a mordu n'était pas enragé, employent tous leurs talens, tout leur crédit à règler son

imagination, à écarter de lui toute idée de maladie, et à lui persuader qu'il ne deviendra pas enragé, parce qu'on ne donne pas ce qu'on n'a pas.

1492. Si au contraire ils ont des renseignemens positifs qui ne peuvent faire douter que le chien était enragé, ils peuvent encore être très-utiles au blessé. Il faut donc, sans trop insister sur le danger de sa position, ou le décider à s'arrêter dans la première ville de la route pour se mettre entre les mains d'un médecin très-instruit, ou si l'on se trouve dans un pays privé de villes, et par conséquent de médecins habiles (420, 424), le déterminer à se soumettre, sans perdre de temps et sans attendre que les symptômes de la rage se déclarent (1493), à un traitement capable de prévenir les accidens affreux et la mort horrible dont il est menacé. Nous exposerons en conséquence la cure préservatrice de cette maladie, après que nous en aurons décrit les symptômes.

1493. Nous le répétons, la rage ne peut se communiquer que par le moyen d'une blessure, qui se guérit comme une plaie ordinaire (1489); mais au bout de 20, 40, 60, 80 jours, plus ou moins, le plus souvent au bout de 40, la cicatrice de la plaie et les parties

voisines deviennent douloureuses, se gonflent et s'enflamment. Il s'y forme quelquefois une nouvelle plaie qui jette une matière âcre, rougeâtre et puante. Le malade éprouve un engourdissement général et un froid presque continuel. Son sommeil est interrompu par des rêves effrayans; il soupire; il est sombre, triste, abattu; il aime et cherche la solitude. La respiration devient difficile; il ressent de l'angoisse et des douleurs dans les intestins. Le pouls est faible et irrégulier. Les selles sont souvent dérangées. Il survient d'un moment à l'autre de petites sueurs froides, et quelquefois une légère douleur dans la gorge.

1494. Bientôt le malade est tourmenté par une soif ardente et il souffre en buvant: peu de jours après il abhorre la boisson, et particulièrement l'eau; et cette horreur est si forte que l'approche de ce liquide près de ses lèvres, sa vue et celle de toutes les choses transparentes, comme les glaces, les miroirs, etc., lui occasionnent des convulsions. L'urine s'épaissit, s'enflamme ou se supprime. La voix devient rauque ou se perd. Il n'avale qu'avec violence un peu de pain, de viande, de soupe ou de boisson, pourvu que ce ne soit pas de l'eau pure. L'aboiement du chien lui fait peur; il a des accès de délire mêlés de fureur. C'est

dans ces momens qu'il crache autour de lui, qu'il cherche à mordre, et qu'il a mordu quelquefois. Plusieurs cependant n'ont jamais ce désir de mordre; il y en a même qui sentant venir l'accès, crient aux assistans de se tenir sur leurs gardes. Enfin le malade a le visage rouge, le regard fixe et comme furieux. Les douleurs, les angoisses sont inexprimables; il désire ardemment la mort, et quelques-uns se sont tués eux-mêmes lorsqu'ils en ont eu les moyens.

1495. Il n'est personne qui ne sente combien il serait funeste au malade d'attendre qu'il éprouvât ces symptômes (1493—1494) pour lui donner du secours. L'observation a malheureusement démontré qu'au moment où la soif et l'horreur de l'eau se manifestent, l'infortuné est déjà presque sans ressource. On ne saurait donc trop se hâter. Nous conseillons en conséquence de commencer le traitement au moment même de la blessure, si l'on a la certitude que le chien est enragé, ou aussi-tôt qu'on a cette triste certitude (1488).

1496. Ainsi loin de laisser guérir la plaie naturellement, comme l'on fait toujours, on la lavera sur-le-champ avec une saumure, composée de vinaigre et de *sel commun* (*muriate de soude*), et dès qu'on pourra avoir un

chirurgien quelconque, il dilatera la morsure et emportera avec le bistouri, prenant garde d'offenser les vaisseaux sanguins, toutes les chairs qui auraient été imprégnées de la bave de l'animal enragé. Il cautérisera la plaie avec un fer rougi au feu; il la lavera avec la saumure ci-dessus, et il appliquera un vésicatoire fortement saupoudré de mouches cantharides, et assez grand pour dépasser de beaucoup les bords de la plaie.

1497. Cette opération très-douloureuse, mais indispensable, puisqu'elle peut seule empêcher le venin de pénétrer dans les voies de la circulation, donnera le temps de conduire le blessé, chez le médecin le plus habile du canton, ou, à son défaut, chez le chirurgien le plus expérimenté. Pendant le transport, on humectera le vésicatoire, sans le découvrir, avec l'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), et on fera boire huit à dix gouttes de cette dernière liqueur, de deux heures en deux heures, dans un demi-verre d'eau. Quand on aura joint le médecin ou le chirurgien, on s'en rapportera à son avis.

1498. Mais si l'on est dans l'impossibilité de s'en procurer (1492), il faut retenir le chirurgien qui a pansé la plaie; et il se comportera de la manière suivante. Il fera

d'abord une saignée du bras, et si le malade est d'un tempérament sanguin et jeune, il la répétera. Mais dans l'intervalle des deux saignées ou même avant la première, selon les circonstances, il donnera un lavement laxatif, avec 6 décagrammes (deux onces) de *miel mercurial* et un verre de *vinaigre*, dans une quantité d'eau suffisante. On le répétera deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures. Il fera mettre les jambes dans l'eau tiède, matin et soir. Il pansera la plaie deux fois par jour, et il la lavera chaque fois avec la *saumure* (1496). Il renouvellera le vésicatoire, jusqu'à ce que la suppuration soit abondante et belle : alors il pansera avec le *baume de Geneviève* (267, note), après avoir touché la plaie avec l'*ammoniaque*, dont le malade prendra quelques gouttes comme ci-dessus (1497).

1499. Il faut travailler à exciter une forte transpiration. En conséquence, il fera des frictions mercurielles sur les bords de la plaie, sur les parties voisines, et s'il est nécessaire, sur les jambes, les cuisses, etc. Il y emploiera ainsi 8 grammes (2 gros) d'*onguent mercuriel* préparé à moitié. Il répétera ces frictions tous les jours, jusqu'à ce que la salivation soi bien établie. Car d'après l'opinion, très-proba

ble, que le venin de la rage s'allie particulièrement à la salive (*a*), il est de la plus grande importance d'en provoquer le plus promptement possible, une grande sécrétion, et si les frictions ne suffisent pas, il fera prendre matin et soir, 1 décigramme ½ (3 grains) de *mercure doux* (*muriate mercuriel doux*), formé en pilules avec un peu de mie de pain. Mais si la salivation devient immodérée, il faut pour la ralentir, donner quelques purgatifs doux (480), pendant l'effet desquels on suspend les frictions et les pilules que l'on reprend ensuite, car il faut que la salivation dure une quinzaine de jours.

1500. Ce terme de la salivation étant expiré, on purge une couple de fois (480), et on reste tranquille jusqu'à ce que les effets du mercure soient tombés. Alors le chirurgien prescrira le bain froid, que le malade prendra tous les matins pendant 30 ou 40 jours. Cependant s'il se trouvait froid et transi pendant un temps considérable après être sorti du bain, il vaudrait mieux qu'il le prît un

---

(*a*) *Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée.* Par le C. EHRMANN. Strasbourg; 1778.

peu dégourdi, alors il y resterait plus de temps, car on sait que le bain froid ne doit durer que quelques minutes.

1501. Pendant l'usage des bains froids, le malade continuera l'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), à la même dose, mais dans une cuillerée de vin, au lieu d'un demi-verre d'eau (1497). Il prendra également tous les jours le bol anti-spasmodique suivant :

Prenez de *camphre*, 2 décigrammes (4 grains).
de *musc*, 1 décigramme (2 grains).
de *nitre* (*nitrate de potasse*) (3 décigrammes (6 grains).

Mêlez, faites un bol avec quantité suffisante de *miel*.

Ou cet autre :

Prenez de *serpentaire de Virginie*, en poudre, 2 grammes (demi-gros).
de *nitre purifié*, 1 décagramme et demi (demi-once).
de *camphre*, 4 grammes (1 gros).

Broyez dans un mortier de marbre, divisez en dix prises égales. On en donne une par jour.

Enfin, on donnera le remède suivant, si on en a la possibilité. On l'appelle le fameux

spécifique des Indes Orientales, ou *poudre de Cob.*

Prenez de *cinabre artificiel*, de *cinabre naturel*, } *oxide de mercure sulphuré rouge*, de chaque 12 décigrammes (24 grains).

de *musc*, 8 décigrammes (16 grains).

Mettez en poudre très-fine. Les Anglais donnent ce remède dans un verre d'*eau-de-vie*, d'*arak*, ou de *tafia*. Mais nous conseillons de le donner dans du *vin*.

1502. On placera ces remèdes de manière qu'ils ne se nuisent point les uns aux autres. Dans les intervalles, le malade prendra de petites tasses d'infusion de fleurs de tilleul, ou de feuilles d'oranger, adoucie avec le miel et acidulée avec un peu de vinaigre. Pour alimens, il mangera de la soupe, de la viande blanche, s'il le désire, et il boira du vin et de l'eau. Mais ce qui est de la plus grande importance, il faut qu'il jouisse de la tranquillité la plus profonde; qu'on éloigne de lui toute idée capable d'émouvoir ses passions; qu'on le récrée, qu'on l'égaie et qu'il soit à l'abri de toute espèce de contrariété. On le tiendra dans une température modérée. Pen-

dant les frictions, il gardera la chambre, et il ne prendra rien de froid.

1503. Ce traitement doit être continué sans interruption pendant au moins deux mois, à compter du moment où le malade a été mordu, et il réussit généralement à prévenir la *rage*. Mais il ne faut ni s'en écarter, ni l'interrompre pendant tout le temps que nous désignons. On voit des personnes, 15 20 jours après avoir commencé ces remèdes, les quitter, disant que la rage ne viendra pas, puisqu'on n'en voit encore aucun symptôme. Mais qu'on y fasse bien attention. Le terme ordinaire où elle se déclare est de 40 jours, quelquefois elle va jusqu'à 60, 80, etc., (1489). Si donc on est certain que l'animal qui a mordu était enragé, il n'y a pas de raison pour ne pas continuer le traitement pendant tout le temps que la rage peut mettre à se déclarer.

1504. D'autres personnes font manquer ce traitement *préservatif*, parce qu'elles sont sans cesse à changer de remède. Comme le malade n'éprouve, pendant un aussi long temps aucun accident, et que par conséquent on n'apperçoit pas d'effet marqué des remèdes que nous venons de prescrire, on les aban-

donne en totalité ou en partie, et l'on a recours à d'autres, qui ne sont pas difficiles à trouver, car chaque famille a sa recette qu'elle croit infaillible. Pourquoi ? parce que tous les chiens qui mordent n'étant pas enragés, et toutes les personnes qui sont mordues ne devant pas avoir la *rage*, ces remèdes, quels qu'ils soient, passent pour avoir prévenu une maladie qui ne devait pas avoir lieu (1488 et suiv.). Ainsi ces remèdes acquièrent une réputation qu'ils ne méritent nullement, et les gens crédules, qui ont commencé par se tromper eux-mêmes, finissent par en tromper d'autres. Car ils les conseillent à des infortunés qui ont été mordus par un animal véritablement enragé, et ils les voyent périr victimes d'une confiance aussi mal fondée. Si donc l'on veut prévenir d'une manière certaine cette terrible maladie, il faut continuer pendant au moins deux mois sans interruption, le traitement prescrit (1495 et suiv.).

1505. Si pendant le cours du traitement (1495—1502), suivi scrupuleusement, il ne survient aucun symptôme de la rage, il n'y a plus lieu de la craindre. Je n'ai jamais vu, dit BUCHAN, ce traitement manquer de prévenir cette maladie, sur-tout, lorsqu'il a été

accompagné d'un régime convenable (*a*). Il faut donc que le malade chasse de son esprit toutes les idées qui seraient capables de le tourmenter à cet égard. Il se remettra en route, et continuant son voyage, il se livrera à ses goûts et à ses plaisirs, comme il faisait avant que d'avoir été mordu. Mais si par une raison quelconque, n'ayant pas eu le moyen de s'opposer à l'introduction du venin dans le sang, en faisant les *scarifications*, etc., au moment même de la blessure (1496—1497); ou si les circonstances n'ayant pas permis d'exécuter ponctuellement les ordonnances ci-dessus (1498—1504), cette terrible maladie se manifeste par l'un ou l'autre des accidens décrits (1493 et suiv.), alors il faut redoubler d'attention, de zèle et de patience.

1506. Les saignées, les lavemens laxatifs avec le vinaigre; les bains entiers tièdes, deux fois par jour, au lieu de bains de jambes; les frictions mercurielles, les pansemens de la plaie avec la saumure et l'*alkali volatil fluor*, la *poudre de Cob*, et les *bols anti-spasmodiques* (1501); les purgatifs, même les vomitifs, s'il

---

(*a*) *Médecine domestique*, tom. III, ch. XLVIII, §. III, art. I.

y a des envies de vomir, etc., etc., doivent être administrés dans l'ordre que nous avons indiqué, mais à des doses proportionnées à l'urgence et à l'intensité des symptômes. Voilà pourquoi il est tant à désirer que le malade soit entre les mains d'un médecin instruit, qui puisse savoir suppléer les remèdes les uns aux autres, selon les circonstances. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails d'un pareil traitement.

1507. Nous dirons seulement que si le malade ne peut avaler, il faut lui faire prendre ces médicamens en lavemens, et les doser en conséquence. S'il y a beaucoup d'agitation, insomnie, etc., etc., il faut donner le remède suivant, dans une tasse d'infusion de tilleul :

Prenez de *serpentaire de Virginie*, en poudre, 4 grammes (1 gros).
de *camphre*, } de chaque, 5 déci-
d'*assa fétida*, } grammes (10 grains).
d'*opium*, demi-décigramme (1 grain).

Faites un bol avec quantité suffisante de rob de sureau. On le répète tous les soirs et même plusieurs fois dans la journée, si le malade est très-agité. Enfin lorsque la plaie prend un mauvais caractère, on donne de deux en deux heures, et plusieurs jours de suite, le

quinquina, à la dose de 4 grammes (un gros), bouilli dans un verre d'eau, réduit à moitié. Le *quinquina* est encore nécessaire, lorsqu'après que le traitement est terminé, le malade reste abattu, languissant, triste, etc. Dans ce cas, on le donne à la même dose, mais en poudre, dans un demi-verre de vin.

ARTICLE II.

De la Piquure de la Vipère, des Serpens et des Couleuvres.

1508. Le venin de ces reptiles n'est pas autant dangereux qu'on le croit communément. Les serpens et les couleuvres sont peu ou point venimeux dans nos climats; et dans les contrées méridionales de l'Afrique et de l'Amérique, où ils sont si redoutables, les naturels et même les sauvages ont des remèdes spécifiques qu'ils ont découverts et qu'ils s'empressent de communiquer, avec la manière de les administrer. On doit à un nègre le spécique qui guérit la morsure du serpent à sonettes, et l'assemblée générale de la Caroline l'a récompensé de cent livres sterlings, de pension, sa vie durant.

1509. Ce remède est fort simple. En voici la

la recette, en faveur de ceux qui iront dans les pays que fréquente ce terrible serpent.

Prenez de *feuilles et de racines de plantin et de marrube*, cueillies en été, quantité suffisante.

Epluchez, lavez et pilez dans un mortier; exprimez le suc. On en donne une forte cuillerée au blessé, immédiatement après l'accident ou le plus tôt qu'il est possible. On lui fait prendre ce remède de force, lorsque le cou étant gonflé, il refuse d'avaler. Cette dose suffit pour l'ordinaire. Mais si le malade ne se trouve pas soulagé, il faut, au bout d'une heure, lui en donner une seconde cuillerée, qui ne manque jamais de le guérir. Lorsque la saison ne permet pas d'avoir ces plantes vertes ou fraîches, on les humecte avec un peu d'eau avant de les broyer. La seule application que demande la blessure est une feuille de tabac, trempée dans du *rum*. Nous n'en dirons pas d'avantage sur ce remède, qui pourrait peut-être également convenir contre la morsure des autres serpens des pays chauds. Quant à la morsure et piquure de ceux de nos pays, elles ne demandent pas, ainsi que celles de nos couleuvres, d'autre traitement que celui que nous allons conseiller, contre la morsure de la *vipère*.

1510. Jusqu'à ces derniers temps, la vipère a été regardée comme capable de tuer l'homme qui en était mordu ; et bien que personne n'en soit réellement mort, cependant, attribuant la conservation de la vie, aux remèdes auxquels on avait recours, on n'en croyait pas moins que le venin d'une vipère était mortel. Oui, il l'est pour les petits animaux, comme les *pigeons*, les *lapins*, les *cochons-d'Inde*, les chiens, etc., lorsqu'ils sont très-jeunes. Mais l'abbé FONTANA a prouvé, par plus de six mille expériences, que ce venin ne les tuait plus lorsqu'ils avaient pris leur accroissement et leur force. « Il faudrait, dit-il, le venin » de trois vipères, à peu-près, pour tuer un » chien qui péserait 60 livres. Une seule vipère » avec une seule morsure ne peut donc pas » tuer un homme, qui est environ trois fois » plus pesant qu'un chien ; et comme il n'est » peut-être jamais arrivé qu'un homme ait été » piqué par plusieurs vipères à-la-fois, ou à » plusieurs reprises, par la même vipère, peut- » être aussi n'est-il jamais arrivé qu'un hom- » me ait été mordu mortellement par une » vipère (*a*) ».

1511. D'après cela, celui de nos voyageurs

(*a*) Ouvrage cité (1484, note).

qui en herborisant, ou en allant à la recherche d'objets de curiosité, d'histoire naturelle, etc., aurait le malheur d'être piqué par une vipère, ne doit donc plus se laisser effrayer, épouvanter, abattre, etc., par la crainte de la mort, dont il n'est pas réellement menacé, s'il n'a reçu qu'une piquure, comme il arrive le plus souvent, la vipère fût-elle d'ailleurs irritée, enragée, etc. « Car, dit encore FONTANA, le danger qui résulte de la morsure » de la vipère, est dû uniquement au caractère » spécifique de l'humeur jaune qui suinte ou » coule de la dent de ce reptile, et non à » la rage de cet animal et à l'énergie de sa » salive exaltée (*a*) ».

1512. Ceux qui sont chargés d'attraper des vipères pour la pharmacie, croient en général que, pour guérir la plaie et prévenir les accidens, il suffit de frotter la piquure avec la graisse de ce reptile. C'est un préjugé au moins ridicule, d'après ce que nous venons de dire (1510—1511). Il est certainement bien plus raisonnable de faire sucer la plaie. Cette méthode est très-ancienne et très-répandue. Elle était pratiquée en Afrique, de temps immémorial; on la connaît en Italie, en Amé-

(*a*) Ouvrage cité (1484, note).

rique, etc., et quand on ne peut dilater la plaie, c'est le moyen le plus court pour en extraire le poison. Celui qui suce ne court pas grand risque, puisqu'il faut une cuillerée de venin pour tuer (1484, note), et que la quantité qui se trouve dans une seule piquure, est très-petite. Cependant la prudence veut que l'opérateur se lave la bouche avec de l'huile, avant et après la succion.

1513. Ensuite on frotte la plaie avec de l'huile d'olive, et on y applique un cataplasme fait avec la mie de pain et le lait, adouci avec cette même huile d'olive. On fera une ligature un peu serrée, au-dessus de la piquure, si la partie en est susceptible, et on fera vomir le malade, avec 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463), ou 1 décigramme ½ (3 grains) de *tartre stibié* (*tartrite de potasse antimonié*); car FONTANA a observé que l'émétique avait été avantageux aux animaux mordus. Le malade se mettra au lit, et il boira souvent un verre de petit-lait chaud, pour exciter la sueur. S'il ne se trouve personne qui ait assez de résolution pour succer la plaie et qu'elle soit susceptible d'être dilatée, il faut appeller un chirurgien qui plongera le bistouri dans la partie mordue et un peu profondément, car la dent de

la vipère est longue. On lavera avec de l'eau et du vinaigre, et on pansera avec l'huile d'olive, etc., comme nous venons de dire. Ce traitement tout simple qu'il est, suffit, et la guérison ne manque pas d'arriver. Il suffit, à plus forte raison contre la morsure des serpens et des couleuvres de l'Europe.

1514. Nous ne parlerons pas de l'*eau de luce*, de l'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*) que l'on regardait jusqu'à ces derniers temps, comme spécifiques contre le venin de la vipère; car FONTANA déclare que les animaux mordus, à qui il en a administré, sont morts plus tôt que ceux qu'il a abandonnés à la nature (*a*).

ARTICLE III.

De la Piquure des Guêpes, des Abeilles, des Cousins, des Chenilles, des Fourmis, etc.

1515. Le mal que peuvent faire ces insectes n'est pas beaucoup à craindre, à moins qu'on ne soit piqué par un grand nombre à-la-fois, ou qu'on ne se gratte fortement après. Les voyageurs y sont peu exposés tant qu'ils sont

(*a*) Ouvrage cité (1484, note).

en course ; ils peuvent être atteints tout au plus par une guêpe, une abeille, etc. Mais si, pendant la chaleur du jour, ou le soir, ils se reposent à l'ombre ou au frais, ils peuvent être assaillis par les cousins, les chenilles, les fourmis, etc., au point qu'il survienne douleur, inflammation, etc., (342). Cependant si l'on n'irrite pas la petite plaie ou les petites plaies, en frottant, en grattant, etc., il en résulte rarement d'accidens graves. Mais n'éprouve-t-on que la seule démangeaison, on veut en être débarrassé. Ce qu'il y a à faire est fort simple.

1516. On bassine la partie affectée avec le vinaigre : on y applique de la thériaque ou des compresses d'eau-de-vie, ou une tête de pavot écrasée, ou des feuilles de sauge, de cresson, de rue, etc., battues légèrement. L'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*) paraît devoir être préféré contre la piquure des cousins et des fourmis. On en lave la partie affectée, et on en respire la vapeur. Mais lorsque les piquures sont très-nombreuses, qu'il y a douleur, rougeur, inflammation, etc., on commence par faire une saignée et on applique sur le mal des cataplasmes de mie de pain et d'eau, qu'on humecte de vinaigre. Le malade boira de l'*oxycrat* (282), en abondance, ou du petit-lait

au vinaigre, et il prendra 7 à 8 gouttes d'*alkali volatil fluor* (*ammoniaque*), 2 fois par jour, dans un verre d'eau. On continue ce traitement jusqu'à parfaite guérison.

ARTICLE IV.

Des accidens occasionnés par les Moules.

1517. Les moules, coquillage que tout le monde connaît, occasionnent quelquefois à ceux qui en ont mangé, des anxiétés, des maux de cœur, des vomissemens, des convulsions, des gonflemens, des rougeurs, des éruptions sur la peau, etc. Il est évident, par ces effets, qui ont tant de rapport avec ceux des poisons, que ce coquillage contient un principe vénéneux, mais qui ne se développe que dans certaines circonstances, et probablement quand il est malade. Car dans la même saison et dans le même repas, on voit les uns en être incommodés plus ou moins, et d'autres n'en éprouver aucun effet. Cependant cette maladie des moules n'est pas caractérisée de manière à être reconnue. On rapporte des observations qui prouvent son existence (*a*), mais nous n'avons aucun signe qui nous mette dans le cas de distinguer les vénéneuses de celles

(*a*) *Ephémérides d'Allemagne.* Année 1744.

qui sont saines. Il serait donc à désirer qu'on renonçât à ce coquillage, ce qu'on est d'autant plus éloigné de faire, qu'il est généralement trouvé agréable.

1518. Dès qu'on éprouve l'un ou l'autre des symptômes (1517), il faut prendre beaucoup de lait coupé d'eau, avec deux ou trois cuillerées d'huile d'olive par verre. Si le vomissement tarde à se déclarer, le malade se mettra les doigts dans le gosier, ou il prendra 8 décigrammes (16 grains) d'*ipécacuanha* en poudre (463). Il prendra coup sur coup des lavemens émolliens, et rendus laxatifs avec une poignée de *sel commun* (*muriate de soude*), ou 6 décagrammes (deux onces) de *miel mercurial*, et il se mettra dans un bain tiède. Quand on aura bien évacué par haut et par bas, on se tiendra au lit et l'on boira abondamment de l'oxycrat chaud (282), pour provoquer ou entretenir la sueur. Si la peau devient douloureuse, on prendra un second bain. Il ne faut pas s'effrayer si elle se couvre de boutons. Il paraît que c'est la crise la plus ordinaire et la plus favorable de cette maladie. Cependant le malade vivra de bouillons, de potages, de riz, de lait, etc., et il terminera le traitement par une couple de purgations (480).

QUATRIÈME PARTIE.

Essai de Médecine pratique sur les Voyages par mer et par terre, considérés comme remèdes.

1519. Il a été reconnu de toute antiquité que, dans certaines maladies, les voyages étaient des moyens non-seulement de soulager, mais encore de guérir, plus efficaces que tous les remèdes de la *matière médicale*. Les anciens (*a*) parlent fréquemment, dans leurs ouvrages de villes, de campagnes, d'îles, etc., renommées par leur salubrité, vers lesquelles ils faisaient voyager leurs malades, pour y recouvrer la santé; et les médecins modernes

(*a*) HIPPOCRATE, ARISTOTE, CELSE, ALEXANDRE de Tralles, ORIBASE, CŒLIUS-AURÉLIANUS, AETIUS, PLINE, etc.

les plus célèbres ont confirmé les excellens effets de cette pratique par leurs observations (*a*). Ce dont il est ici question, n'est donc pas pour les médecins une nouveauté ; mais c'en est une pour un grand nombre de personnes qui, ne faisant pas attention aux variétés infinies, que présentent les maladies dans leurs symptômes, dans leur marche, et dans leur terminaison, ne peuvent croire que ce qui serait nuisible et dangereux dans les unes, peut devenir utile et même nécessaire dans les autres.

1520. En effet, dans la plupart des *maladies chroniques* (422), le mouvement et l'exercice sont des moyens de guérison inspirés par la nature, comme, dans les *maladies aiguës*, on la voit commander le repos, souvent le plus absolu. Dans la plupart des *fièvres* (455 et suiv.), dans les *hémorrhagies* (1033), etc., les malades craignent et redoutent le mouvement et le bruit ; il faut autour d'eux le silence le plus profond : tandis que dans quelques *affections nerveuses* (1107 et suiv.), dans

(*a*) FORESTUS, Fred. HOFFMAN, BOERHAAVE, VAN-SWIETEN, MEAD, RUSSEL, BUCHAN, etc.

l'*apoplexie séreuse* (667 et suiv.), il faut au contraire remuer, agiter, et quelquefois frapper, etc., le malade. Les médecins observateurs ont donc été conduits par la nature elle-même, à mettre au rang des remèdes le mouvement et l'exercice, et de suite les voyages, comme procurant nécessairement l'un et l'autre.

1521. Mais les voyages ne se bornent pas à occasionner du mouvement et de l'exercice (1520); c'est-là un de leurs moindres avantages. Ce changement perpétuel d'air, et souvent de température qu'on éprouve en voyage; ces aspects variables à l'infini, qui se présentent sans cesse sous les yeux; ces scènes mouvantes qui passent et repassent à chaque instant, et qui deviennent des sujets intarissables, tantôt de dissipation, de distraction, de gaîté, de plaisir, etc., et tantôt de crainte, de frayeur, de terreur, etc.; enfin la nouvelle manière d'être du voyageur, qui a, pour ainsi dire, changé d'existence, dont la nourriture est toute différente de ce qu'elle était dans ses foyers; qui ne se conduit plus de la même manière; qui n'a plus les mêmes habitudes, etc.; tout cela doit être regardé comme autant de causes qui doivent opérer nécessairement des changemens plus ou moins

marqués dans le corps vivant qui y est exposé. Aussi voit-on peu de voyageurs, pourvu qu'ils n'aient rien fait de contraire à la conservation de leur santé, revenir d'une région lointaine, sans avoir éprouvé plus ou moins d'amélioration dans leur constitution, et souvent dans leurs facultés intellectuelles.

1522. D'après ces faits, il n'a pas été difficile de prévoir ce qu'on pourrait obtenir des voyages, conseillés dans l'intention de procurer quelques secousses salutaires dans les maladies, où la nature impuissante met en défaut tous les efforts des médecins, et toutes les ressources de la médecine. On les a donc employés; et le succès ayant couronné l'espoir du malade, l'art s'est trouvé acquérir une nouvelle source de richesses.

1523. Les *voyages par terre* furent sans doute les premiers auxquels on eut recours. Les dangers, qui accompagnèrent l'enfance de la navigation, ne permirent pas qu'on confiât des malades à un élément qui, indépendamment des périls auxquels il expose, et dont on ne savait pas se garantir, faute d'expérience, rend lui-même malades ceux qui le parcourent. Mais à mesure que cet art savant autant que hardi fit des progrès, on apprécia cette

maladie (le vomissement) que donne la mer; et l'on vit que, loin d'être une raison d'interdire ces sortes de voyages aux malades, elle devenait, pour certains, un moyen de guérison, comme nous le dirons plus amplement (1683 et suiv.).

1524. Les *voyages par mer* furent donc bientôt aussi au rang des remèdes que pût offrir la médecine; et, s'ils sont en général moins usités par les habitans des pays méditerranés que ceux par terre, ce n'est pas qu'ils ne présentent un grand nombre d'avantages, ils en ont même qui leur sont particuliers (1673 et suiv.): mais c'est que, bien que la navigation se soit insensiblement perfectionnée au point qu'aujourd'hui, l'on voit des escadres entières (*a*), faire le tour du monde sans perdre un seul individu de maladie, occasionnée par la mer, et que les marins sont de tous les hommes les plus forts, les plus robustes, et les mieux portans (*b*), cependant les peuples de l'intérieur des terres, et même beaucoup de ceux qui vivent sur les côtes et

---

(*a*) Voyez la *Préface*.

(*b*) *Médecine domestique*, tom. I, pag. II, §. I, art. III.

dans les îles, ont peur de la mer, la craignent, et la redoutent : et le désir de recouvrer la santé n'est pas toujours capable de vaincre leur répugnance. Mais le nombre de ceux, pour qui les *voyages par mer* sont aussi commodes que salutaires, étant encore très-grand, nous parlerons des maladies dans lesquelles ils peuvent être utiles, après que nous aurons parlé de celles qui peuvent être guéries par les *voyages par terre*.

1525. Ces maladies diffèrent beaucoup de celles dont nous nous sommes occupés jusqu'ici (419—1518). Car on sent que du moment où elles permettent au malade d'aller, de venir, ou de se transporter à des distances plus ou moins grandes, elles ne sont plus de la classe de ces maladies, dont un des caractères est d'abattre les forces, et de nécessiter le repos (1519). Celles dont il va être question ont une marche lente et obscure, qui demande des *stimulus*, capables de donner du ton aux fibres nerveuses et musculaires, de la fluidité aux humeurs, de la souplesse aux membres, etc., etc.

1526. Aussi ceux qui en sont attaqués trouvent-ils peu ou point de soulagement dans l'inaction ; on les voit au contraire chercher d'eux-mêmes le mouvement et l'exercice ;

exercice qui leur ferait toujours du bien s'il était toujours modifié selon le besoin qu'ils en ont. En effet, des mouvemens dans l'intérieur des maisons et des promenades aux environs des habitations, peuvent convenir dans de simples indispositions, dans certaines convalescences, etc., mais n'auraient aucune efficacité dans ces maladies profondes et invétérées qui demandent, pour pouvoir être déracinées, non-seulement du mouvement, des secousses, des agitations plus ou moins vives, plus ou moins prolongées, ou plus ou moins multipliées, mais encore souvent que l'imagination des malades soit frappée, égayée, exaltée, etc.; que l'esprit soit préoccupé, que l'ame soit émue, etc., etc. Or tout cela ne peut se rencontrer que dans les voyages, et s'y rencontre fréquemment (1521).

1527. Les voyages ont donc, comme moyen de guérir, des avantages qu'on ne peut trouver nulle part; mais ceux *par terre* et ceux *par mer* ne les présentent pas tous à-la-fois, ni de la même manière. Il est des maladies dans lesquelles les deux sortes de voyages conviennent également bien: il en est qui demandent l'un de préférence à l'autre; ce qui divise nécessairement cette IVe. Partie en deux Sections. Dans la première, nous dési-

gnerons les maladies qui exigent les *voyages par terre ;* dans la seconde, celles qui veulent le *voyage par mer.*

1528. Nous disons seulement que nous désignerons ces maladies : car notre plan ne peut pas comporter que nous en traitions comme nous avons fait des *maladies aiguës* (419 et suiv.). D'ailleurs notre travail deviendrait superflu : car les malades, que nous avons en vue, ne voyagent que parce que la maladie, dont ils sont attaqués, a résisté aux remèdes employés pour la combattre. Ils ont donc été traités par des gens de l'art ; par conséquent ils n'ont pas besoin qu'on leur décrive une maladie qu'ils ne connaissent que trop bien, ni un traitement qui ne leur a pas réussi. Il nous suffit donc de nommer celles des *maladies chroniques* (422) dans lesquelles les voyages sont regardés comme des remèdes.

1529. On dira que le médecin, qui traite le malade, ne manque pas de prescrire les voyages, s'ils sont indiqués. Cela est possible : cependant il se peut aussi qu'il n'y pense pas, parce qu'il s'en faut de beaucoup que les voyages comme remèdes soient autant usités en France qu'ils devraient l'être. D'ailleurs les *maladies chroniques* n'exigent pas toujours la présence du médecin. Souvent même, après l'usage d'une certaine

certaine série de remèdes, il est bon de laisser ce qu'on appelle, reposer le malade, qui, pendant cet interval, doit seulement suivre un régime approprié; et c'est ce moment de repos qui est véritablement celui qu'il faut employer en voyage. Si le malade pouvait en sentir la nécessité, il ne balancerait pas à les préférer aux remèdes, sur-tout aux drogues des charlatans, qui, toujours acharnés après les infortunés malades, saisissent ce même temps du repos, cette même absence du médecin, pour exercer leur brigandage, sous la promesse d'une guérison prochaine et sûre; langage qui ne devrait plus tromper personne, puisque la mort plus ou moins prompte du malade, est la suite nécessaire de leur profonde ignorance, ou de leur avidité homicide.

1530. Mais un préalable nécessaire, et sans lequel un malade ne doit entreprendre de voyage ni par terre, ni par mer, c'est qu'il ne soit jamais seul. Il est de toute nécessité qu'il ait avec lui, pendant tout le cours du voyage, une, ou plusieurs personnes, qui non-seulement soient en état de le secourir, de le soigner, et de veiller à ce qu'il ne lui arrive aucun accident, mais encore qui lui plaisent, qui lui soient agréables, qui même lui soient attachées. Un malade, en voyage,

est entouré de besoins et de privations. Il ne lui suffirait pas qu'il fût approvisionné des objets nécessaires à tout voyageur (18—40), et même de ceux qui concernent son régime et le traitement que demande sa maladie à certaines époques ; tout cela lui deviendra à-peu-près inutile, s'il n'a pas auprès de lui quelqu'un qui, instruit du régime qu'il doit suivre, l'empêche de s'en écarter, et qui, sachant le conduire dans le retour des accès de sa maladie, lui administre les remèdes qui lui auront été conseillés par son médecin. Dans la plupart des maladies, sur-tout des maladies nerveuses, les accès, les attaques, les retours des douleurs, etc., sont accompagnés d'insouciance, d'apathie, d'abattement, de faiblesse, et quelquefois de perte de connaissance; ce qui ôte au malade presque toujours la volonté, et souvent la possibilité de se donner les secours nécessaires. Il lui faut donc autour de lui des compagnons de voyage intelligens, serviables, zélés, et très-au fait de gouverner les malades.

1531. Ce n'est pas tout, un malade n'est pas toujours le même, on lui voit tantôt des momens de mélancolie, de tristesse, d'ennui, d'humeur et d'impatience; et tantôt des goûts si bisares, si variables, qu'ils ressemblent à

de vrais caprices. Si les compagnons de voyage ne sont pas doués d'un caractère gai, complaisant et même patient; s'ils n'ont pas l'esprit cultivé et orné; s'ils n'ont point une ame sensible et compatissante, comment parviendront-ils à dissiper ces nuages sombres et noirs, qui obscurcissent l'imagination des malades, qui les tourmentent si désagréablement, qui les rendent si malheureux, et qui, si on les laisse grossir et se renouveller souvent, deviennent des obstacles insurmontables à la guérison? Et, pour cela, il faut employer non des ordres, non de l'autorité, non de la dureté, de la brusquerie, etc., mais de l'adresse, des égards, des procédés, des prévenances. Pour amener quelqu'un à la persuasion et delà à la confiance, il faut de l'art, mais un art guidé par le sentiment : les malades demandent encore plus de ménagement. Ceux qui se proposent d'en accompagner en voyage doivent donc être non-seulement instruits, éclairés et pourvus de connaissances analogues à celles que possède le malade lui-même, mais encore généreux et bienfaisans par principes; et ils ne doivent jamais oublier que le vrai moyen de se faire écouter d'un esprit malade, est de ne lui parler que le langage de la raison, et de mettre tout en œuvre pour parvenir à en faire son ami.

SECTION PREMIÈRE.

Des Voyages par terre et des Maladies dans lesquelles ils sont indiqués.

1532. LES maladies, dans lesquelles l'expérience a démontré l'utilité des *voyages par terre*, sont en très-grand nombre; peut-être même ne sont-elles pas encore toutes connues, et qu'il y en a beaucoup d'autres dans lesquelles ils conviendraient également. C'est au moins ce que peuvent faire conjecturer les observations faites sur *les voyages par mer*, qui, comme nous le verrons dans la IIe. Section de cette IVe. Partie, ont prouvé l'avantage de certains mouvemens dans des cas où l'on aurait pu les soupçonner même contraires. Les voyages par terre peuvent donc convenir dans un grand nombre de circonstances. Nous indiquerons celles qui sont à notre connaissance, quand nous auront jetté les yeux sur les différentes manières de les effectuer; car ne procurant pas tous les mêmes mouvemens, ni la même sorte d'exercice, et ne présentant pas par conséquent les mêmes résultats, il est clair qu'ils ne peu-

vent être employés indifféremment, et que la maladie dont ont est attaqué doit déterminer l'espèce de voyage qu'on doit entreprendre, ou au moins commander l'espèce de modification dont chacun est susceptible, et qui est nécessaire au succès.

1533. Nous allons donc considérer, sous tous les rapports, chacune des manières de voyager par terre. Le malade choisira d'abord celle qui lui sera le plus convenable, relativement à sa fortune, à sa constitution forte ou faible, et au genre de sa maladie. Ensuite, connaissant ce que les autres ont d'avantageux, il sera à même de les associer, lorsque les circonstances l'exigeront; parce qu'il est peu de maladies, comme nous l'observerons (1546), qui ne commandent plusieurs sortes d'exercices, et qu'il y en a même beaucoup qui veulent, pour parvenir à une guérison complette, qu'on les emploie tous successivement ou alternativement.

CHAPITRE PREMIER.

Des diverses manières d'effectuer les Voyages par terre.

1534. Sous le nom *de voyage par terre*, sont compris tous ceux que l'on fait sur les continens et dans l'intérieur des terres, sans être obligé de s'embarquer et de parcourir les mers pour parvenir à sa destination. Les petits voyages sur les fleuves, sur les rivières, sur les canaux, etc., leur appartiennent sans doute; mais nous n'en parlerons pas, parce que l'air humide et les brouillards auxquels ils exposent en général les rendent mal-sains, et par cette raison absolument contraires aux malades. Ils sont d'ailleurs de si courtes durée que, fussent-ils capables de faire du bien, en raison des avantages communs à tous les voyages (1521), on n'aurait pas le temps de se procurer de guérison. Les *voyages par terre* se font soit en voiture, soit à cheval, soit à pied, et souvent de deux et quelquefois des trois manières à-la-fois. Nous développerons les avantages que procurent les mouvemens de chacune d'elles, après

quelques réflexions que nous croyons nécessaires au malade voyageur, avant qu'il entreprenne l'une ou l'autre.

1535. Les voyages par terre, étant effectués de manières si différentes, sont, par cette raison, susceptibles de produire des effets très-divers, et chacune de ces manières présente de son côté des résultats très-variés dans son exécution : car la marche peut être plus ou moins accélérée ou précipitée, et les mouvemens qu'elle suscite plus ou moins faciles, plus ou moins fatigans; de même le cheval produit des effets très-différens selon qu'il est mis au pas, au trot ou au galop ; et la voiture, en raison de sa forme et de sa construction plus ou moins parfaite, procure des mouvemens, des cahots ou des secousses dont il convient de calculer les divers dégrés. Ce n'est pas que de ces manières d'aller il faille toujours choisir la plus douce ou la moins fatigante. Il est au contraire des maladies qui demandent que le voyageur soit lassé, fatigué (1520). Je désire seulement qu'on ne perde pas de vue toutes ces modifications de mouvemens, parce qu'elles doivent avoir leur application, ayant chacune leur utilité particulière.

1536. Lorsque la malade a décidé le voyage, de quelque manière qu'il veuille l'effectuer,

il faut que le pays qu'il va parcourir soit de son choix et en même-temps capable de lui plaire, de le récréer, de l'égayer, de l'intéresser, etc.; ses compagnons de voyage (1530—1531), qui doivent être également de son choix, et autant qu'il est possible de ses amis, auront soin qu'il soit approvisionné, non-seulement des objets convenables à tout voyageur (18—40), mais encore de tout ce qui concerne son régime, et des remèdes indiqués dans sa maladie; et cet approvisionnement doit être fait d'après les conseils de son médecin. Sur la route, on apportera une attention particulière à ses alimens, aux ustensiles qui servent à les préparer, à son linge, à tout ce qui contribue à la propreté; l'homme malade étant infiniment plus susceptible, que celui qui se porte bien, d'être effecté par les objets capables d'altérer la santé ou de la rendre plus mauvaise.

1537. Avant de se mettre en voyage, le malade aura soin de faire des essais dans la manière dont il veut l'exécuter. Ainsi il montera en carosse, il ira à cheval, ou il se promènera à pied, pendant une quinzaine de jours; il étudira attentivement les effets qu'il en éprouvera, et ne se déterminera à l'une ou l'autre manière de voyager, qu'après qu'il se

sera bien assuré qu'il n'aura aucun inconvénient à craindre des mouvemens de la voiture, du cheval ou de la marche. Il fera ces essais le matin, car le matin est toujours le moment de la journée le meilleur pour l'exercice. Il les fera à jeun, autant qu'il lui sera possible, afin que la digestion n'en soit pas troublée. Il peut y avoir des malades à qui cela soit indifférent, et même qui aient besoin de mouvemens pour digérer; les essais que nous recommandons ici, les mettront à même de ne pas se tromper à cet égard. Chaque course en voiture, à cheval ou à pied, sera de deux heures plus ou moins, en raison de la force et des autres circonstances dans lesquelles se trouvera le malade. Il répétera ces essais l'après dîner, lorsque la digestion sera faite, ou aussi-tôt après le repas, s'il lui faut du mouvement pour digérer.

1538. Celui de ces exercices qui lui réussira le mieux, sera celui qu'il choisira pour effectuer son voyage. Dès qu'il aura fait son choix, il allongera tous les jours ses promenades; il les fera durer successivement plusieurs heures de suite, puis il les convertira en petits voyages dans les environs de son domicile, ensuite chez des amis ou des connaissances plus éloignées, etc.; et lorsque le len-

demain d'une journée d'exercice, mêlée de repos, il se sentira à son réveil rafraichi, récréé, réconforté, il sera assez préparé pour le voyage projetté. Il donnera ses ordres, fera faire ses préparatifs (1336) et partira. Il suivra la marche que nous venons de tracer pour les essais (1537); c'est-à-dire que le matin sera toujours la partie de la journée où il fera le plus de chemin, le reste du jour il le remplira en promenades de courte durée et de pur agrément; car, comme nous l'avons observé (1520), le voyage n'est pas seulement recommandable par les effets salutaires du mouvement qu'il suscite, il l'est encore davantage par les récréations, les distractions, la gaîté, les plaisirs, etc., qui doivent toujours l'accompagner.

§. Ier.

Du Voyage en Voiture.

1539. Rouler dans une voiture bien conditionnée, bien solide (39), grande, vaste, et assez large pour y avoir toutes ses aises, est sans contredit la manière de voyager la plus commode, et celle qui est à la convenance du plus grand nombre de voyageurs; aussi est-

elle la plus usitée. Rien en effet de plus agréable que de se voir transporter à des distances plus ou moins grandes, sans avoir d'autre peine que de monter en voiture et d'en descendre à certaines heures du jour pour prendre ses repas, ou pour se livrer aux douceurs du sommeil. Débarrassé du tracas des affaires, libre de tout soin, occupé seulement de sa conservation (67, et suiv.), tout entier aux objets nouveaux qui s'offrent sans cesse à sa vue et qui lui procurent des sensations si variées, etc. : celui qui voyage en voiture est véritablement dans une position, digne d'être enviée par tout homme qui sent les prix des jouissances.

1540. Mais une voiture en voyage n'est pas seulement un objet de commodité et d'agrément, elle est encore, pour le voyageur malade, un meuble aussi nécessaire qu'utile. En effet, le malade ne devant jamais être seul en route, ayant au contraire toujours besoin d'avoir autour de lui un ou plusieurs compagnons de voyage (1530 et suiv.), il est à même d'en avoir la quantité qu'il peut désirer, ou que demande le genre de secours dont il a besoin ; car si la voiture est grande elle en peut contenir jusqu'à 4 ou 5 : et comme il faut qu'ils soient gais, instruits, et disposés à lui rendre tous les services qu'exige son état, le malade se trouve,

d'un côté, jouir à tout instant d'une société choisie, qui, lorsqu'elle est vive et enjouée, ne peut que lui faire le plus grand bien; et de l'autre, observé par plus d'yeux, le moment de prévenir les accès de la maladie dont il est attaqué, est susceptible d'être plus facilement saisi, ou lorsqu'on les a laissé se déclarer, il est plus possible d'en abréger la durée, en administrant les remèdes convenables, au moment même de l'invasion.

1541. Les malades sont en général timides, peureux, craintifs, etc., et ce caractère est particulièrement celui des gens attaqués de maladies *chroniques* (422), et spécialement de *maladies nerveuses* (1107—1565). Les voyageurs malades, qui sont tous de cette classe, sont très-malheureux quand ils ne sont pas environnés de quelques amis qui méritent leur confiance (1531); or la voiture, qui peut leur en procurer jusqu'à 4 ou 5 (1540), est capable de remplir cette indication. Ils se croient plus en sûreté et moins exposés en proportion de ce qu'ils ont plus de monde autour d'eux: la présence de plusieurs personnes qu'ils savent être braves et dévouées à leur défense, suffit pour éloigner de leur ame les agitations de l'inquiétude, de la crainte et de la frayeur, ou pour y ramener promptement

le calme, s'ils ont été frappés par quelqu'objet capable de les troubler.

1542. Un avantage du voyage en voiture est de pouvoir comporter les trois manières d'aller. En effet celui qui a sa voiture, qui même est dans une voiture publique, est le maître de marcher ou d'aller à cheval quand bon lui semble; il ne lui faut pour cela que de bonnes jambes ou un cheval, monté par un ami, ou attaché à la voiture quand il ne s'en sert pas, ou loué chez un maître de poste. Nous verrons qu'il est beaucoup de circonstances où les malades ont besoin d'être remués, agités, etc., par des promenades à pied de quelques heures, ou par des courses à cheval de quelques postes, soit au pas, au trot, au galop, soit même à franc-étrier, (1533).

1543. Le voyage en voiture présente encore une facilité qui lui est particulière, et qui peut être prise en considération par beaucoup de malades, relativement à la dépense, c'est qu'on peut le faire en voiture publique. Accompagné seulement d'un ami (1531), on peut parcourir ainsi une grande étendue de pays, aller même chez l'étranger, au milieu d'une société toujours renaissante et toujours agréable; car ne devant jamais être pressé d'arriver (1561), le malade ne doit louer la voiture que pour

de petites distances. Si la compagnie ne lui plaît pas, il n'en est ennuyé ni fatigué longtemps; si elle est composée de gens serviables, sensibles et gais, il reste avec elle tant qu'il s'en amuse.

1544. Enfin l'avantage le plus précieux que puisse offrir cette manière de voyager, est de permettre qu'on se mette en route beaucoup plutôt que dans les voyages à cheval ou à pied; car pour supporter les mouvemens de la voiture, il n'est pas nécessaire que le malade attende le retour de ses forces. Au moyen de ce qu'on peut en général donner à ces mouvemens le dégré de vîtesse, ou toutes les secousses dont on a besoin pour le moment, dès que le malade voyageur n'est pas retenu au lit, qu'il est en état de supporter l'air libre, et de se promener, il peut entreprendre le voyage auquel il s'est déterminé. En marchant à petites journées, au pas, sur la terre, il ne fera réellement que des promenades : exercice le plus convenable pour rappeller les forces, et qui le mettra peu-à-peu en état de soutenir le pavé, ensuite le trot et le galop des chevaux quand ils seront indiqués. Le malade, par cette manière de voyager, gagne donc un temps que ceux qui se décident pour le voyage à cheval ou à pied, sont obligés d'employer à

recouvrer les forces capables de leur faire supporter les fatigues auxquelles ils vont s'exposer.

1545. D'après cette manière de considérer le *voyage en voiture* (1539, et suiv.), il est évident qu'il convient dans la totalité des maladies nerveuves; dans celles qui demandent de grandes secousses (1542), puisqu'il permet de prendre à pied ou à cheval toute la fatigue dont on a besoin, comme dans celles qui ne demandent qu'à être remuées légèrement. Mais il est sur-tout indiqué dans les maladies de poitrine (1624, et suiv.), dans ces déplaisances, dans ces *mélancolies*, dans ces affections de l'ame si communes aux jeunes gens nerveux, chez lesquels les passions commencent à se développer; dans ces langueurs, occasionnées par les peines morales, le chagrin, les afflictions, etc., qui n'empoisonnent que trop d'instans dans la vie, sur-tout chez les femmes; enfin dans cet état maladif que nous avons dit être appellé particulièrement *vapeurs* (1578). Il est encore à préférer dans celles de ces maladies qui sont accompagnées d'*accés convulsifs*, de *convulsions* (1135), d'*évanouissemens*, de *syncope* (1189), même dans l'*épilepsie* (1116), l'*extase* (1163), etc., lorsque les attaques reviennent fréquemment; dans les *affections co-*

mateuses et *léthargiques* (1170), qui laissent peu d'intervalles, et dans la *paralysie*, sur-tout lorsque les jambes sont affectées.

1546. Mais tous ces avantages (1535, et suiv.), loin d'être toujours profitables au voyageur malade, peuvent lui devenir préjudiciables et même funestes, si, au lieu d'en savoir user, il en abuse. Par exemple, celui de pouvoir être assis commodément et d'avoir toutes ses aises dans une voiture bien large et bien douce, est précieux pour le malade qui vient d'éprouver une maladie, ou l'attaque d'une maladie, et dont les forces sont plus ou moins épuisées. Il est encore très-important pour celui qui s'est fatigué à la marche ou à cheval (1538). Mais si, lorsqu'il se sent renaître par l'effet du mouvement de la voiture et des autres avantages communs à tous les voyages (1521), il continue de ne vouloir être mené qu'au pas, sur la terre, etc.; s'il ne veut pas descendre de temps en temps pour faire de l'exercice à pied; s'il veut toujours être bien fermé dans la voiture, de manière à n'avoir que la moindre communication avec l'air extérieur, etc., etc., c'est en vain qu'il espérera se rétablir. Il ne profitera pas plus dans son voyage, que s'il ne fût pas sorti de ses foyers. La voiture porte en générale à l'inaction et

à

à la nonchalance. Pour peu que le malade y ait de disposition, elle achèvera de le conduire à l'indolence et à la paresse, et par suite nécessaire à l'insouciance, obstacles insurmontables à la guérison; car pour guérir il faut, comme pour tout autre chose, le vouloir, le désirer et employer, pour y parvenir, tous les moyens qui sont en son pouvoir.

1547. Le voyage en voiture, considéré seulement pour ce qu'il a de commode et de non fatigant, bien loin d'être toujours utile à un malade, lui deviendrait donc réellement contraire, dans le plus grand nombre de circonstances, si, se laissant aller à ce qu'il a d'attrayant, on oublie qu'il faut qu'il soit encore entremêlé de divers exercices que procurent les voyages à cheval et à pied. Ainsi, seul, il ne convient qu'au malade qui n'a la force de se soutenir ni sur ses jambes, ni sur un cheval; il ne peut donc être la manière de voyager exclusive. Il a absolument besoin d'être aidé de l'exercice soit à pied, soit à cheval, et souvent de l'un et de l'autre alternativement et successivement. A cet égard il est moins avantageux que les deux autres sortes de voyage, qui, à la rigueur, peuvent chacun à part, conduire à parfaite guérison, ainsi qu'on le verra (1549—1557 et suiv.).

1548. Mais nous avons déjà observé qu'il est des personnes, et sur-tout des femmes, qui sont forcées de renoncer à voyager en voiture, parce que leur estomac refuse toute espèce de nourriture, et que bien que quelques-unes se sentent de l'appétit, elles ne peuvent cependant garder les alimens qu'elles ont pris, étant forcées de les vomir dès qu'elles sont en route (61): d'autres éprouvent des malaises, des maux de cœur, des vomissemens, et même se trouvent mal par le seul fait du balancement de la voiture (62); d'autres n'en peuvent supporter le cahotage, etc., etc. Ce n'est pas que l'état de maladie ne change assez souvent ces dispositions, et que tel qui en santé ne pouvait faire une sorte d'exercice sans être incommodé, le soutient beaucoup mieux lorsqu'il le prend pour cause de maladie, ainsi que chacun peut en fournir des exemples. Cependant la prudence veut que ces personnes qui prennent le parti de voyager, parce qu'elles sont malades, ne s'exposent en voiture qu'après s'être assurées, par des essais (1537), qu'elles peuvent y rouler sans éprouver ces accidens, qui s'opposeraient absolument à leur guérison. Si donc elles sont affectées désagréablement, par les diverses mouvemens de la voiture, et sur-tout si elles ne peuvent garder de nour-

riture, il faut qu'elles essayent la marche ou le cheval, et qu'elles se tiennent à celles de ces deux manières de voyager qui leur réussira le mieux; car si le voyageur bien portant a besoin d'avoir toutes ses aises dans la voiture (65) et d'être bien nourri, parce que toujours en mouvement, il fait une grande dépense de subsistance, à plus forte raison le voyageur malade, qu'un rien incommode, qui est toujours dépourvu de forces, et qui ne peut le plus souvent user que de certains alimens, doit-il pouvoir supporter avec facilité les mouvemens inséparables de la voiture, et garder et digérer le peu de nourriture qu'il prend.

§. II.

Du Voyage à Cheval.

1549. L'exercice du cheval est d'une telle importance, dans un grand nombre de maladies, qu'il y a des médecins qui ont été jusqu'à dire qu'il pouvait être regardé comme un spécifique dans quelques-unes, entre autre dans la *pulmonie commençante;* et WHYTT n'hésite pas de le regarder comme tellement nécessaire dans les *maladies nerveuses*, qu'il assure que les autres remèdes qui y sont le mieux

indiqués, deviennent impuissans s'ils ne sont aidés de son secours (*a*). Il était aisé de conclure de-là combien un voyage à cheval pouvait être utile, sur-tout dans les *maladies de nerfs* et de la poitrine, aussi est-il employé avec le plus grand succès, non-seulement dans ces maladies, mais encore dans beaucoup d'autres, que nous désignerons par la suite.

1550. Le grand avantage de l'exercice du cheval tient à ce qu'il occasionne plus de mouvemens, plus de secousses que tous les autres, sans fatiguer autant (*b*). Pour peu qu'on en ait contracté l'habitude, on fait à cheval beaucoup de chemin en peu de temps, sans être ce qu'on appelle brisé, comme après l'exercice de la marche et même après celui de la voiture, dans laquelle on n'aurait pas eu toutes ses aises (65). Aussi remet-il promptement celui qui vient d'éprouver une grande maladie, et qui par l'essai de quelques promenades à pieds, s'est mis en état de supporter celles du cheval; et s'il était possible que l'usage du cheval fut plus à la portée des malades, ses ex-

---

(*a*) *Traité des maladies de nerfs*, etc., trad. de l'anglais, tom. II.

(*b*) WHYTT, *id*..... *ibid.*

cellens effets plus connus, en feraient un secours universel et même nécessaire dans presque toutes les *maladies chroniques* et après toutes les *maladies aiguës* (422); mais non-seulement il n'est qu'un petit nombre de malades qui puisse atteindre à la dépense qu'occasionnent l'acquisition et l'entretien d'un cheval, sur lequel on puisse compter (39), mais beaucoup ne peuvent prendre la résolution d'en faire usage (1555), et l'on voit, parmi ces derniers, presque la totalité des femmes. L'exercice du cheval, quelqu'important qu'il soit, est donc très-peu usité, et les voyages de cette manière le sont encore moins.

1551. Cependant tous ceux qui en ont les moyens, ne peuvent ni ne doivent hésiter de voyager à cheval lorsqu'ils ont une de ces maladies, dans lesquelles tout doit leur faire espérer une guérison complette; car, indépendamment des effets heureux et incontestables de l'exercice du cheval, ceux qui voyagent de cette manière ont, sur ceux qui ne vont qu'en voiture, de grands avantages; par exemple, d'être constamment au grand air, d'en pouvoir respirer toute la quantité dont ils ont besoin, d'en changer incessamment; de n'être que très-peu de temps dans celui qui serait capable de nuire; et de jouir, sans obstacles,

de tous les objets de distraction et d'amusement qui se présentent sans cesse dans sa route. Est-il quelqu'un qui puisse douter du bien que peuvent faire, dans une foule de maladies, sur-tout nerveuses, ces variétés d'aspects et de scènes mouvantes qui se renouvellent nécessairement à chaque instant, dans un voyage (1521), et que rien ne dérobe à la vue?

1552. Mais ce qui mérite, au voyage à cheval, la préférence sur l'autre manière de voyager, c'est qu'on peut l'effectuer avec le nombre d'amis et de gens de service dont on a réellement besoin; c'est qu'on est débarrassé de l'attirail des voitures, et par conséquent des accidens dans lesquels elles peuvent entraîner; c'est qu'on est moins dépendant, plus libre, puisqu'on n'a que le soin des chevaux à surveiller, et qu'on peut s'arrêter quand on veut, et par-tout où il y a simplement écurie; c'est qu'on peut s'affranchir de l'embarras même des chevaux, pouvant faire usage de ceux de poste, auxquels on est le maître de faire prendre l'allure qui convient à la situation dans laquelle on se trouve; c'est qu'à cheval on n'est pas astreint à suivre les grandes routes, et que l'on peut satisfaire sa curiosité toutes les fois qu'on en a l'occasion, puisqu'on peut prendre les chemins de traverse, et

même les sentiers qui conduisent aux objets qu'on veut connaître ou simplement visiter; enfin c'est qu'on est absolument le maître de choisir ses auberges, ses vivres, etc., et que l'on n'a plus de prétexte pour accepter du linge suspect, ni des alimens et de la boisson sur lesquels on est souvent que trop fondé à avoir des soupçons (114 et suiv.).

1553. Un avantage non moins précieux que ceux que nous venons d'exposer (1549 et suiv.), c'est que non-seulement les mouvemens du cheval sont en général, d'un genre qui fatigue moins que ceux que procurent tous les autres exercices, mais encore on est le maître de leur donner tel degré de vîtesse ou de ralentissement qui peut être indiqué par la maladie, et par les divers circonstances où le malade peut se trouver. Ainsi, depuis le *pas*, qui ne communique au cavalier qu'un doux balancement, jusqu'au grand *galop*, qui lui fait éprouver les plus fortes secousses; il n'est pas de nuances de mouvement qu'il ne puisse saisir, et dont il ne puisse user selon le besoin qu'il en a : voilà ce qui rend le voyage à *cheval* si important dans une foule de maladies, depuis la plus légère jusqu'à la plus compliquée, ou la plus profondément enracinée, telles que les *obstructions*, maladies si nombreuses, et qui

sont causes de maladies plus nombreuses encore (1603 et suiv.).

1554. Sans doute qu'on peut donner aussi à la voiture différens degrés de mouvemens, et que voyageant à pied, on peut accélérer ou ralentir sa marche, de manière à remplir les diverses indications que présentent les maladies; mais en voiture, on est bien loin de pouvoir toujours se procurer à volonté ces divers degrés de mouvement. Par exemple, on n'a pas toujours de beaux chemins, la voiture n'est pas toujours suspendue de manière à ce que le pas des chevaux ne vous donne jamais qu'un mouvement doux, et tel qu'on peut le désirer dans les cas de faiblesse, ou au sortir de quelque attaque de maladies nerveuses, rhumatismales, goutteuses, etc.: et lorsqu'il faut, comme dans les maladies invétérées, des cahots, des secousses, on ne peut pas toujours les avoir à commandement, ou parce qu'alors la voiture est trop douce, ou parce qu'on roule sur des chemins trop unis. D'un autre côté, le voyageur à pied peut avoir besoin de se reposer, ou de ralentir son pas lorsque l'état de sa maladie demanderait au contraire qu'il l'accélérât, etc., etc. Le voyage à cheval est donc véritablement la manière d'aller qui offre le plus de moyens de guérison.

1555. Cependant, comme nous l'avons déjà observé (1550), non-seulement tout le monde n'est pas en état ou disposé à voyager de cette manière, mais encore parmi ceux qui ont l'habitude de monter à cheval, il en est qui ne le peuvent pas toujours. En effet, si l'exercice du cheval donne plus de vivacité au pouls, sur-tout le malade étant affecté de la poitrine, il ne convient plus; car cette accélération du sang épuiserait ses forces, tandis que l'exercice du cheval doit les augmenter. Ainsi, lorsqu'en descendant de cheval on a le pouls plus élevé qu'on ne l'avait avant d'y monter, il faut y renoncer, au moins pour quelque temps (1551), et voyager en voiture ou à pied. Ceux qui sont sujets aux *hémorrhoïdes*, ou qui ont des *descentes*, sont également forcé de l'abandonner; certaines espèces de gouttes et de rhumatismes, la paralysie ou l'hémiplégie, en rendent l'usage impossible; l'*épilepsie*, les *affections convulsives*, *hystériques*, *hypocondriaques*, *comateuses*, *léthargiques*, etc., le contre-indiquent; car, un accès de ces maladies prenant tandis que le malade serait à cheval, exposerait sa vie. D'ailleurs, pour monter à cheval, il faut avoir un certain degré de force; et, dans quelques maladies, on n'a que celle de se traîner à pied, ou de se faire traî-

ner en voiture ; enfin, l'on voit certains hommes, soit par l'effet de la maladie, soit par toute autre cause, ne pouvoir se déterminer à monter à cheval, ou être dans des transes cruelles tout le temps qu'ils y sont ; ces personnes sont forcés de voyager en voiture ou à pied.

1556. Mais, ces malades qui ne peuvent effectuer le voyage à cheval, parce que la maladie dont ils sont attaqués s'y oppose, ou le contre-indique (1555), ne doivent pourtant pas y renoncer entièrement ; ils doivent au contraire désirer que l'exercice de la voiture ou de la marche, les mettent promptement en état d'y joindre celui du cheval, comme un auxiliaire excellent dont il est difficile de se passer quand on veut guérir parfaitement. En effet, à pied ou dans sa voiture, le malade manquerait, dans nombre de cas, de la somme de mouvement dont il a besoin, s'il n'avait un cheval en sa disposition, ou s'il n'en louait pas un pour courir de temps en temps quelques postes. Il est d'ailleurs d'observation que le changement de mouvement est utile dans plusieurs maladies, et que telle qui n'a pas guéri auroit disparu si l'on avait su associer l'exercice du cheval à celui de la marche ou de la voiture, dans le moment où

il est bien indiqué. Ceux qui commencent à monter à cheval s'écorchent souvent; dans ce cas, il faut interrompre l'exercice, se contenter de la voiture, et se traiter comme il est dit (219).

§. III.

Du Voyage à pied.

1557. Il n'est personne qui ne sache que la marche est un des grands moyens de recouvrer les forces après une grande maladie, et que les promenades à pied bien ménagées, font disparaître, chez les convalescens, les relâchemens et les enflures de jambes, qui ne cèdent véritablement qu'à ce seul moyen. Ces effets constans ont fait fermer les yeux sur les lassitudes et les fatigues, qui sont la suite ordinaire de la marche, mal dirigée ou trop prolongée, et dont il était facile de prévoir le parti qu'on en pourrait tirer (1556), pour ne considérer que le bien qu'elle peut procurer lorsqu'elle est employée avec art, et qu'elle est dosée proportionnément au besoin qu'a le malade de mouvement, pour ébranler, déplacer, déraciner la cause de la maladie dont il est attaqué. Ainsi les avantages qu'on en obtenait

dans les convalescences avec enflure aux jambes, fit conseiller la marche et les promenades dans toutes les autres, et voyant que de plus elles facilitaient les digestions, provoquaient le sommeil; et favorisaient les sécrétions et les excrétions, on fut conduit nécessairement à les ordonner dans *la perte de l'appétit;* dans l'*atonie de l'estomac*, des *poumons* et des autres viscères; dans les empâtemens, etc.; et l'on réussit également au moyen de ce qu'on donnait plus ou moins de célérité à la marche, et qu'on répétait les promenades en raison de ce que la maladie était plus ou moins ancienne, ou plus ou moins profonde. De tous ces succès, il fut aisé de conclure qu'en convertissant ces promenades en voyages, on parviendrait à guérir des maladies plus graves et plus rebelles, tels que les engorgemens, les *abstructions*, etc., et c'est ce qu'on a fait.

1558. Cependant, de toutes les manières de voyager, celle-ci est la moins usitée, bien qu'elle soit la plus économique; mais il en faut convenir, elle est la moins commode, la plus fatigante, et ne peut être entreprise que pour des courses de peu d'étendue. Ce n'est pas que les voyageurs à pied n'en aient fait quelquefois de très-longues; on en a vu aller de cette manière jusques dans les Indes Orien-

tales ; et les relations que nous avons de quelques voyages faits en Asie, en Afrique, en Amérique, etc., prouvent qu'on ne peut parcourir ces régions lointaines sans être forcé de faire quelquefois bien du chemin à pied. Mais ces sortes de voyages ne sont pas faits pour des malades : les lieux qu'ils se proposent de parcourir doivent être connus et renommés pour leur salubrité (1519), et il faut qu'ils soient assurés de trouver sur les routes qu'ils fréquentent, non-seulement les secours nécessaires à leur état, mais encore des moyens communs et faciles de se reposer, et même de se défatiguer lorsqu'ils en ont besoin. Cependant, à la fatigue près, *le voyage à pied*, présente de grands avantages, il en a même qui lui sont particuliers, et qui doivent le faire préférer dans nombre de circonstances.

1559. Par exemple, le *voyage à pied* porte plus à la *transpiration* (723) que les deux autres ; les muscles des jambes, des cuisses, du bas-ventre, de la poitrine, des bras, etc., sont dans une action plus continuelle, et les mouvemens, communiqués à toutes les parties du corps, se propagent jusqu'aux viscères situés le plus profondément. On voit qu'il est sur-tout recommandable aux malades chez lesquels les sécrétions et les excrétions se font

mal, et qui ont la peau sèche et aride. Il convient encore à ceux à qui il faut toute la fatigue qu'ils sont en état de soutenir sans en être excédés, et à ceux qui sont attaqués d'affections asthmatiques et nerveuses, parce que, ainsi que ceux qui vont à cheval, ils peuvent respirer le grand air, l'air libre et circulant sans obstacles. Le malade qui voyage à pied, a plus de facilité pour saisir les occasions de se dissiper, de se distraire, de s'égayer, de s'arrêter où, et quand il le veut, de séjourner quand et tout le temps qui lui plaît. Plus libre que celui qui voyage à cheval ou en voiture, plus maître de l'emploi de son temps, puisqu'il ne dépend ni de chevaux, ni de voiture, ect, il est moins exposé à ces humeurs et à ces impatiences auxquelles il n'est que trop porté comme malade (1541), et qui lui sont si nuisibles. Enfin, ses jambes étant à ses ordres à tous les instans, il est plus à même de profiter de tous ses momens, ce que ne peuvent pas toujours faire ceux qui voyagent à cheval et sur-tout en voiture.

1560. Le *voyage à pied* est donc indiqué dans un grand nombre de *maladies chroniques* (422); on pourrait même dire dans toutes, excepté dans celles qui ôtent la liberté de jambes. Car, au moyen de ce que pouvant

choisir sa route, on est sûr d'avoir du secours à des distances très-rapprochées (1557), on n'a point à craindre d'être au dépourvu dans le cas d'un accès subit, la première maison pouvant servir d'asyle et les compagnons de voyage n'ayant à s'occuper que du malade (1559). Tout le monde sait que, dans beaucoup de maladies, entre autres les vapeurs, on tire un grand avantage des travaux lassans, fatigans, comme de ceux du jardinage, etc. Or, la marche que l'on peut graduer depuis la simple promenade jusqu'à la course la plus rapide, pouvant tenir lieu de ces travaux, est capable de remplir la plupart des indications dans ces sortes de maladies, et encore dans toutes celles occasionnées par les *obstructions*, etc., ainsi que nous l'indiquerons par la suite.

1561. Mais la grande objection contre le *voyage à pied*, est toujours la fatigue qu'il occasionne, pour peu qu'il soit prolongé (1552). Cependant cette fatigue n'est pas tellement inséparable de cette sorte de voyage, qu'on ne puisse s'en garantir, et avec la plus grande facilité. Il est d'observation qu'on s'habitue à marcher comme à monter à cheval, le tout dépend de la manière de s'y prendre. Certainement celui qui vient d'éprouver une grande

maladie ou l'attaque d'une *maladie chronique* (422), et qui est affaibli, épuisé, ne serait pas capable de soutenir une marche de quelques heures, à plus forte raison de quelques jours, s'il ne s'attachait à la diriger avec prudence et toujours proportionnément au dégré de forces dont il est pourvu. Ainsi un malade, qui peut seulement se promener, commettrait un acte d'imprudence impardonnable, s'il voulait régler sa marche de manière à parcourir tant de kilomètres ou de milles par heure, comme font ceux qui se portent bien, et qui veulent se rendre promptement à leur destination.

1562. En général, les voyageurs malades, quelle que soit leur manière d'aller, ne doivent jamais être pressés d'arriver. Ils ne doivent avoir qu'un but, celui de se guérir; et s'ils ne peuvent faire qu'un ou deux myriamètres (lieues) dans une journée, il ne faut pas qu'ils prétendent les faire dans une heure. Le malade qui, pour quelque motif que ce soit, ne peut voyager qu'à pied, ne doit pas être arrêté par la crainte de la fatigue; car il est absolument le maître de n'en pas ressentir la moindre atteinte. En ne voyageant, sur tout dans les premiers jours, qu'en se promenant; en faisant dans la journée, des pauses répétées, et ne reprenant la promenade que quand on est assez

sez remis pour la soutenir, on se sentira se fortifier insensiblement et on se verra en peu de temps contracter l'habitude de marcher, au point de parvenir à faire par la suite de grandes courses sans s'en appercevoir. Si cependant, mais contre toute probabilité, le malade ne peut s'habituer à marcher, et si la marche est nécessaire à sa guérison, il ne faut pas qu'il renonce au voyage pour cela. Il l'effectuera en voiture, avec la résolution de ne monter en carrosse que quand ses jambes lui refuseront le service. Car, la voiture ne doit être pour lui qu'un moyen de délassement; ou s'il a l'habitude du cheval, il en aura un à sa suite, ou il en louera un de temps en temps, pour s'en servir dans la même intention.

1563. En effet, il ne faut pas qu'il croye que des promenades nonchalantes, si utiles dans les momens de faiblesse, suffiront pour lui rendre la santé. Nous voyons, par la nature des maladies dans lesquelles les voyages à pied sont indiqués (1559—1560), qu'il faut d'autres mouvemens que ceux qu'occasionne une marche mesurée et uniforme. Ces maladies ont des racines profondes qu'il faut extirper en totalité, si l'on veut guérir, et ce n'est que par de grands mouvemens et par des secousses plus ou moins réitérées, en rai-

son de la maladie et des circonstances où se trouve le malade, que l'on peut y parvenir (1526). Si les lassitudes, si les fatigues de la marche, peuvent, lorsqu'on s'y expose inconsidérément, devenir des causes d'accidens qui aggravent la maladie, elles sont au contraire des moyens puissans de guérison de cette même maladie, lorsqu'elles sont dirigées et employées d'après les avis d'un médecin instruit. Aussi les compagnons de voyage (1530—1531), ne doivent-ils jamais se charger de leurs fonctions importantes, sans avoir sur cet objet une instruction très-détaillée, qu'ils doivent suivre scrupuleusement. J'observerai que le malade voyageur à pied, a besoin que ceux qui sont avec lui redoublent d'attention et de vigilance, pour prévoir les retours des accès ou attaques, et empêcher qu'il n'en soit surpris étant en chemin.

CHAPITRE II.

Des Maladies qui indiquent les voyages par terre.

1564. NOUS venons de considérer les diverses manières d'effectuer les voyages par terre (1534—1563), dont la médecine peut se servir, pour guérir certaines maladies, qui résistent à tous les autres remèdes. Nous allons maintenant désigner ces maladies (1528), qui, comme nous l'avons déjà observé (1532), sont très-nombreuses et méritent d'autant plus d'attention, que ceux qui en sont attaqués intéressent presque toujours plus ou moins, soit par leur âge, soit par leurs qualités physiques et morales. En effet, la plupart de ces malades sont de jeunes personnes ou de jeunes mères de familles, ou de jeunes gens entraînés trop loin par les passions, et souvent par l'amour de l'étude, et que des maladies nerveuses, ou de poitrine, ou d'obstruction consument et moissonnent au moment où ils allaient prendre place dans la société, et remplir l'espoir de ceux à qui ils devaient leur

existence, leurs talens ou leurs vertus. Sans doute que les voyages ne guérissent pas toujours; ils ont, à cet égard, le sort des autres remèdes. Mais s'ils sont entrepris à temps, c'est-à-dire, si l'on n'a pas attendu que la cause de la maladie ait désorganisé les viscères essentiels à l'entretien de la vie, alors il faut espérer que l'on conservera cet être infortuné qui excite d'avance de si légitimes regrets.

§. Ier.

Des Maladies de Nerfs ou Vapeurs, indiquant les Voyages de terre.

1565. Les *vapeurs* ou *maux de nerfs*, dont nous avons déjà traité, en ce qui concerne les *accès*; dans lesquels elles jettent souvent les malades (1107—1193), sont des *maladies chroniques* (422), dont il est difficile qu'on puisse guérir quand on en est une fois attaqué. Elles ont leur siège dans les nerfs, qui, lorsqu'ils sont faibles, délicats et irritables, etc., sont frappés d'une manière plus ou moins ostensible et plus ou moins douloureuse, par des causes qui, chez des sujets bien constitués, n'ont aucun effet, ou en ont de beaucoup moins marqués. Ainsi la nouvelle de la perte

de sa fortune peut ne faire aucune impression démonstrative sur l'homme jouissant d'une bonne santé, tandis que celui qui est doué d'une délicatesse et d'une irritabilité excessive peut en être affecté au point de tomber en convulsion, en *syncope*, et peut-être de perdre la vie. Ainsi la douleur profonde, mais cachée et silencieuse, que ressent une personne forte et bien portante, de la mort d'un objet chéri, se démontre chez une peronne nerveuse, par tous les symptômes du délire, quelquefois de la folie, etc.

1566. Mais il ne faut pas toujours des causes de cette classe, pour jetter dans des accès de vapeurs, ceux qui sont nés avec des nerfs trop délicats. A mesure que le mal fait des progrès, ils deviennent si susceptibles, qu'on les voit non-seulement très-malheureux, mais encore très-souffrans à la moindre contrariété, à la moindre tracasserie, au moindre évènement fâcheux qu'ils éprouvent, et bientôt cet état de souffrance est permanent, etc.

1567. Les vapeurs ne sont pas seulement le partage des personnes nées avec des nerfs faibles et délicats. Celles qui sont le mieux constituées y deviennent sujettes pour peu qu'elles commettent de faute dans le régime. Car tout ce qui tend à relâcher ou affaiblir

le système nerveux précipite dans ces maladies. Or, tel est le pouvoir funeste des excès de quelque genre que ce soit. Ainsi les plaisirs de l'amour immodérés, de même que la continence forcée; l'intempérance, de même que l'abstinence et le jeûne mal entendus; la molesse, l'indolence et l'inaction, de même que les travaux et les fatigues excessifs; l'abus des liqueurs fortes et enivrantes, de même que celui des boissons aqueuses chaudes, telle que le thé, etc.; enfin la manie des remèdes de la classe de ceux qui affaiblissent, telles que la saignée, les purgatifs, etc., occasionnent tous les jours ces maladies. Aussi sont-elles très-communes.

1568. On en observe par-tout, jusque dans les villages. Mais où elles se présentent en foule, c'est dans le sein des villes, chez ceux qui ont de l'aisance, qui mènent une vie sédentaire, qui ne font pas assez d'exercice, qui sont occupés dans les manufactures, qui cultivent les sciences, les lettres ou les arts, etc. Les femmes en sont particulièrement affectées. Chez elles, les vapeurs présentent un caractère de mobilité que l'on ne remarque pas chez les hommes, et on les voit tous les jours changer pour ainsi-dire de physionomie. Mais plus susceptibles que les hommes, les femmes

en éprouvent plus souvent les accès. Enfin elles ont des maladies de nerfs qui leur sont particulières, et qu'elles doivent à leur organisation, telles que l'*affection* et la *colique hystérique*, etc., (925—1128).

1569. Les personnes vaporeuses ont rarement lieu de se louer des remèdes. Il est sans exemple que les remèdes seuls aient jamais procuré de guérison radicale dans ces cas ; et ceux qui sont nés avec les causes de ces maladies (1565), doivent encore moins en espérer de succès. Les malades peuvent en éprouver quelques soulagemens passagers, mais rien de plus. Le régime a bien un autre pouvoir. Seul, il est capable de guérir et a guéri toutes les fois qu'il a été dirigé par un homme sage et instruit, et que le malade l'a suivi avec l'exactitude scrupuleuse et la constance ou plutôt la patience qu'exigeait sa position. Il n'est pas de notre devoir de prescrire ce régime. Le malade est entre les mains de son médecin (1527).

1570. Nous nous permettrons seulement quelques réflexions sur l'*exercice* : partie importante du régime, et dans lequel sont compris les promenades, les courses et les voyages. WHITT, qui a bien écrit sur ces maladies,

dit : (*a*) que l'exercice est si puissant pour fortifier le genre nerveux, que sans son aide, les malades prendront en vain les médicamens qui sont ordinairement employés contre leurs maux (1548). SYDENHAM, est du même sentiment ; et tous deux recommandent sur-tout celui du cheval, comme procurant plus de mouvemens, plus de secousses que tous les autres, sans fatiguer autant. Cependant malgré cet avantage, il ne convient pas à tout le monde. Beaucoup se trouvent infiniment mieux de marcher, beaucoup plus encore d'aller en voiture.

1571. Mais cette opinion de deux médecins anglais, sur l'exercice, doit avoir d'autant plus de poids, que leurs compatriotes étaient généralement dans l'usage de traiter les maladies nerveuses par les remèdes, et par les remèdes échauffans. Depuis, ils en ont senti le danger, et aujourd'hui on est persuadé en Angleterre, comme en France, que l'exercice est supérieur à tous les remèdes contre ces maladies (*b*). Il est donc une partie indispensa-

---

(*a*) *Traité des maladies de nerfs*, etc., trad. de l'anglais.

(*b*) *Médecine domestique*, tom. III, chap. XLV, §. I, art. III.

ble du traitement ; on ne peut donc se dispenser de l'employer.

1572. Lorsqu'au moyen des premiers secours, pris dans le *régime* seul, ou aidé de quelques remèdes, car il est des circonstances qui les rendent nécessaires, et le médecin sait les connaître, le malade est mis en état de faire de l'exercice, il commence par la promenade. Il essaye celle à cheval (1538), qu'il effectue le matin à jeun ou deux heures avant le dîner, et qu'il quitte dès qu'il se sent fatigué : mais cette fatigue n'est pas une raison pour ne pas y retourner le lendemain; car la promenade à pied et celle en voiture fatiguent chacune à sa manière, sur-tout lorsqu'on en commence l'usage; et elle est en effet non-seulement nécessaire, mais même désirée, puisqu'il faut que, de ces mouvemens, le corps éprouve quelque révolution, ou ils deviennent inutiles.

1573. On ne renoncera donc pas au cheval parce qu'il aura procuré quelque fatigue. Les autres espèces d'exercices doivent en faire autant; mais on y renoncera s'il produit l'effet énoncé (1555) : voilà le vrai caractère auquel on reconnaît qu'il pourrait devenir nuisible. On sera encore forcé d'y renoncer si l'on est dans l'une des circonstances, ou dans l'attaque

de l'une des maladies citées même n°. Au lieu donc de l'exercice du cheval on prendra celui du carosse, et l'heure la plus favorable est toujours le matin, avant d'avoir déjeûné ou dîné. Si, contre toute apparence, les secousses ou les cahots de la voiture venaient à produire cette accélération dans le pouls, ou si le malade se trouvait être une de ces personnes dont nous parlons. (1548), il faudrait également l'abandonner; mais quand on a trouvé l'exercice qui convient, il faut s'y tenir. On continuera ces promenades pendant plus ou moins de temps; on les dirigera comme nous l'avons recommandé (1537—1538), et lorsqu'on se sentira en état de soutenir soit la voiture, soit le cheval, soit la marche, pendant tout le temps que doit durer le voyage, on se hâtera de se mettre en route.

1574. Hélas! les personnes attaquées de maladies de nerfs, et sur-tout celles qu'on appelle proprement *vaporeuses*, ne sont pas toujours si promptes à prendre un parti. Elles ne sont pas seulement, comme les autres malades, timides, peureuses, craintives (1541); cette frayeur constante de la mort, dont elles sont sans cesse tourmentées, les rend chagrines, difficiles, bourues, et tellement impatientes de se tirer de cet état, que, toujours trop con-

fiantes dans les remèdes, on les voit courir de médecins en médecins, mais en vain, parce qu'elles ne peuvent se prêter à suivre aucun traitement. S'il y en a à qui l'on ait pu faire entendre raison à cet égard, et à qui l'on soit parvenu de procurer quelque mieux, on a toutes les peines du monde à obtenir qu'elles continuent jusqu'à parfaite guérison.

1575. Mais aussi faciles à se rassurer, à se tranquilliser qu'à s'affliger ou à se désespérer, on voit de même ces malades, au premier bien-être qu'ils éprouvent, persuadés que leurs maux ne reviendront plus, abandonner tout, remercier leur médecin, reprendre leur manière de vivre, leurs occupations et leurs habitudes ordinaires. Cependant la maladie reparaît de nouveau, parce que leurs nerfs n'ont pas eu le temps d'acquérir ou de récupérer la force et la vigueur dont ils sont susceptibles, et sans lesquelles ils ne peuvent résister à ces causes d'irritation si fréquentes (1565), qui détruisent l'équilibre et l'harmonie qui constituent la santé; et alors il est presqu'impossible de leur persuader qu'il faut recommencer le traitement, parce que, de ce qu'il ne les a pas guéri, ils en concluent qu'il ne les guérira pas davantage; et comme avec tous les autres symptômes reparaissent aussi cette frayeur de la

mort, cette mélancolie, etc. (1474), ils courent à celui qui leur promet une guérison prompte, sans s'embarrasser si c'est un charlatan qui, s'il ne les tue pas, ne peut que leur rendre la vie encore plus insuportable (1529).

1576. C'est dans ces circonstances qu'il faut que ceux qui ont quelque pouvoir sur le malade, qu'il faut que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses enfans, ses amis, employent tout leur crédit pour le retenir au bord du précipice qu'il veut se creuser. Il ne peut guérir par les remèdes (1569), sur-tout par ceux de charlatans; l'exercice et les voyages, voilà les seuls secours sur lesquels il faille compter (1570); c'est donc le sauver que de le contraindre à se soumettre enfin à un traitement régulier, et à l'y faire persister jusqu'à parfaite guérison (1572—1573).

1577. Lorsque le malade est en état de supporter le voyage, il faut que le médecin détermine la longueur de la course, ainsi que le dégré de vîtesse ou de modération dans les mouvemens, d'après l'espèce de maladie nerveuse dont il est attaqué; car bien que les vapeurs ou maux de nerfs, tiennent tous à une cause commune, c'est-à-dire au relâchement et à la faiblesse générale du système nerveux (1665), cependant il s'en faut de beau-

coup que tous présentent les mêmes phénomènes. Ils sont au contraire tellement variés, tellement différens les uns des autres, qu'ils semblent, au premier coup-d'œil, n'avoir aucun rapport entre eux, et appartenir à des causes toutes différentes.

1578. Quelle distance, par exemple, du *cauchemar* (1185) à l'*épilepsie* (1116); et les accès, qui sont un caractère essentiel de ces maladies, n'offrent pas moins de différence dans leur intensité et dans leur durée. La faiblesse, l'évanouissement (1189), peuvent-ils être comparés aux assoupissemens comateux, léthargiques, etc. (1170)? On a donc été naturellement conduit à distinguer ces maladies en plusieurs espèces, et on leur a donné le nom de l'accident qui leur est le plus familier. Mais le nom de *vapeurs*, générique pour tous les maux de nerfs, se donne sur-tout à ces affections dans lesquelles les accès n'ont pas de caractères bien prononcés. Nous sentons combien ces détails laissent à désirer, mais nous ne pourrions nous étendre davantage sans sortir de notre plan (1528). Il nous suffit que l'on soit familiarisé avec les noms de ces espèces, et que l'on sache qu'en nommant l'*épilepsie*, les *affections hystérique* et *hypocondriaque*, les *convulsions*, les *spasmes*, les *crampes*, les

crispations, le *hoquet*, le *cauchemar*, la *syncope*, etc., nous nommons autant de maladies nerveuses.

1579. Nous disons (1577), que l'espèce de maladie nerveuse dont est attaqué le malade, doit guider dans la direction du voyage. En effet il serait peu raisonnable d'exiger un très-long voyage et dans des pays très-éloignés, pour toutes ces espèces de maladies indistinctement. Il en est qui demandent un simple déplacement de quelques mois, et de ce nombre sont le *cauchemar* (1185), les *crampes*, (1140), le *hoquet*, la *toux d'irritation*, les *douleurs d'entrailles*, les *faiblesses*, l'*évanouissement fréquent* (1189), *quelques accès convulsifs* (1135), etc.; tandis que d'autres, comme les *convulsions* (1136), les *spasmes* (1139), les *tétanos* (1146), les *crispations* (1145), la *mélancolie*, les *affections hystérique* et *hypocondriaque* (1128), la *syncope* (1189), les *affections soporeuses*, *comateuses* et *léthargiques* (1170), l'*épilepsie*, la *catalepsie*, l'*extase* (1163), la *manie*, la *folie*, etc., exigent que le voyage soit prolongé des années entières, et dans des pays qui puissent, en quelque sorte, faire oublier au malade qu'il en existe d'autres, et quelquefois le sien.

1580. Mais si c'est l'espèce de maladie ner-

veuse qui doit servir de guide pour déterminer la longueur du voyage et sa durée, elle doit également guider pour le dégré de mouvement et de fatigue qu'il faut faire supporter au malade, et pour la manière dont il doit l'effectuer. Le seul mouvement d'une voiture bien suspendue et bien douce, serait de bien peu d'utilité dans la *mélancolie accompagnée de découragement et d'abattement;* dans l'*extase*, dans *la paralysie*, dans les *crispations d'estomac*, etc.; et pour de telles maladies, un voyage seulement à quelques dixaines de myriamètres (lieues) et de quelques mois, serait en pure perte. Lors donc que le voyage est décidé, voici comme nous conseillerions de l'ordonner.

1581. Nous avons dit (1545), que le voyage en voiture était celui qui convenait dans la totalité des maladies nerveuses. En effet cette manière d'aller, comportant les deux autres, peut remplir toutes les indications que présentent ces maladies. Nous supposons qu'on s'est bien assuré, par les essais (1530—1531) et par les promenades réitérées (1572), que le malade pourra supporter sans inconvénient la voiture (1548), pendant tout le voyage. Nous supposons encore qu'on est sûr de la voiture et des chevaux, si le malade se sert

des siens (39); que tous les préparatifs sont faits; qu'il s'est choisi des compagnons dignes d'être ses amis (1531), et que le médecin leur a remis une instruction détaillée sur la manière dont ils doivent le conduire et le gouverner en route : tout cela étant supposé, et le jour du départ étant fixé, il monte en voiture avec sa compagnie, et part, autant qu'il est possible, comme s'il allait à une partie de plaisir. Car il serait à désirer que chaque jour de son voyage fut un jour de fête.

1582. Nous prescrivons d'abord la voiture, parce qu'il faut savoir, avant de conseiller au malade de monter à cheval ou de marcher, les époques auxquelles les accès de la maladie dont il est attaqué doivent lui prendre par la suite; car il n'est pas rare de voir le voyage les déranger, les avancer ou les reculer, même chez ceux qui en éprouvaient les retours périodiques les plus réguliers. Il n'est personne qui ne sente combien serait exposé cet infortuné, si à cheval ou même à pied, il venait à être surpris par un accès d'*épilepsie* (1116), de *convulsions* (1535), etc. Ce n'est pas qu'il n'y ait de ces accès qui s'annoncent d'avance, et qui, avec un peu d'attention, mettent à même de prévenir l'instant de l'invasion; mais ils ne sont pas tous dans ce cas. Il y en a même qui

qui prennent très-subitement ; et si ces derniers ne reviennent pas à des époques marquées, ils mettent dans la nécessité de n'user du cheval et de la marche qu'avec beaucoup de circonspection, et pour de simples promenades ; au lieu que la voiture offre un préservatif certain contre les accidens qui résulteraient d'une chûte, par exemple, dont le malade n'est pas toujours le maître de se garantir lors de l'attaque. Il est donc prudent d'attendre le retour de l'accès tel qu'il soit. En conséquence la voiture sera la seule manière de voyager les premiers jours, ou jusqu'à ce que l'on sache quels sont les momens où le malade peut encore se permettre, sans courir de risques, le concours de l'exercice du cheval et de la marche.

1583. On commence par de petites journées, entremêlées de longues pauses, pour familiariser le malade avec cette nouvelle manière d'exister (1521) ; mais on fera rouler la voiture de manière à exciter tout le mouvement qu'elle est capable de produire, ou qu'il sera en état de supporter. On s'arrêtera toujours, autant qu'il sera possible, dans un lieu capable de le fixer, de le distraire, ou de l'occuper agréablement. Le six ou huitième jour, si l'accès n'a pas encore reparu, ce qui arrive

souvent; car il y en a qui ne se montrent qu'après de longs intervalles, et s'il n'y a aucune apparence qu'il revienne prochainement, il faudra faire faire quelques courses à pied ou à cheval, s'il y est déjà assez habitué pour qu'elles lui plaisent: un ou deux amis l'accompagneront. On ne risque rien de les prolonger puisqu'on a la voiture derrière soi, dans laquelle le malade se jettera lorsqu'il se sentira fatigué. On répétera cette course une ou deux fois dans l'après-midi. La plus longue doit se faire le matin à jeun, autant qu'il est possible. C'est le moment de la journée le plus favorable: car après le repas, elle troublerait la digestion et deviendrait nuisible; et, comme il faut que les personnes nerveuses mangent souvent, parce qu'elles ne peuvent en général faire que de petits repas à-la-fois, il arrive de-là que le reste du jour doit se passer en de simples promenades, qui ne soient pas capables de fatiguer. Ces promenades, ajoutées à l'exercice de la voiture, suffiront pendant tout le voyage, si le malade est seulement attaqué de l'une de ces maladies qui, comme nous l'avons déjà observé (1579), bien que rebelles aux remèdes ordinaires de la médecine, n'ont besoin, pour être guéries, que du simple déplacement suc-

cessif et des plaisirs qui en sont inséparables (1521).

1584. Mais il ne faut pas perdre de vue l'importance de l'*équitation*, dans les maladies nerveuses (1549), sur-tout dans celles désignées (1579—1580). Dans ces dernières, il faut nécessairement l'exercice du cheval, et tout le mouvement que cet exercice est capable de procurer. Ainsi lorsqu'on est assuré de l'époque du retour des accès, et qu'ils laissent entre eux des intervalles assez longs, pour permettre des courses de quelques myriamètres (lieues), le malade montera à cheval, le matin à jeun, autant que cela lui sera possible (1583), et il courra quelques postes au galop, ou au moins au grand trot, si le galop lui convient moins. Il répétera cette course deux, trois fois dans la journée, mais toujours avant le repas, et de manière qu'il soit descendu de cheval demi-heure avant de manger. Les intervalles de ces courses, il les passera dans la voiture, qui devient alors pour lui un lieu de délassement. Car il faut qu'il se ressente de la fatigue du cheval. C'est en vain qu'il espérerait sa guérison des promenades au pas; il faut de toute nécessité qu'il soit secoué et aussi fortement qu'il peut le soutenir, sans être excédé (1526). Il ne peut

donc être dispensé de cet exercice, qu'autant qu'il serait un de ces malades à qui le cheval est contre-indiqué, par une des causes énoncées (1555).

1585. Dans ces derniers cas, il faut avoir recours à la marche. Nous avons déjà observé (1560), qu'elle était singulièrement indiquée dans les maladies nerveuses. Si donc le malade est dans l'impossibilité de soutenir l'exercice du cheval, il faut qu'il se détermine à faire, à la place, des courses à pied. Il les fera également le matin à jeun (1583); il les répétera dans la journée, avant les repas (1583). Elles seront d'abord de courte durée pour que le malade s'y habitue plus facilement. Mais il les rendra tous les jours plus longues et plus accélérées, Car ici il ne faut pas que ce soit de simples promenades. S'il est attaqué comme nous le supposons, de l'une des meladies nerveuses, nommées (1579—1580), il faut qu'il parvienne graduellement à se procurer toute la fatigue que l'on peut obtenir de la marche. Il s'associera le meilleur marcheur de ses compagnons de voyage (1530—1531); il se lassera, avec lui, trois ou quatre fois dans la journée, puis il se jettera dans sa voiture, et dès qu'il sera remis, il reprendra sa marche. C'est ainsi que suppléant à l'*équi-*

tation, qu'il est supposé ne pouvoir soutenir, il parviendra à se procurer une somme de mouvemens capables d'extirper la cause de sa maladie, jusque dans ses racines, et de rendre à ses nerfs la force et le ton dont ils ont besoin pour lui faire recouvrer la santé.

1586. Le malade qui ne peut ni aller à cheval (1555), ni marcher, parce que les jambes lui refusent le service, car il n'y a que cette seule raison qui puisse l'en empêcher (1560), et qui est par-là forcé de ne voyager qu'en voiture, serait dans le cas de ne jamais guérir, si, attaqué de l'une des maladies qui exigent de grandes secousses (1579—1580), il n'avait qu'une voiture bien suspendue, et dont les mouvemens doux et uniformes font un véritable lit de repos. Une pareille voiture ne pourrait que lui être funeste, puisqu'il se trouverait replongé dans l'inaction qui entretenait sa maladie, et qui lui a fait entreprendre son voyage. Le malade attaqué de l'une des maladies, dont il est question (1580), manquerait donc son but, c'est-à-dire, sa guérison, s'il ne faisait choix d'une voiture secouante, cahotante, etc., et à cet égard, il sera très-bien servi s'il va par les grosses diligences et autres voitures publiques (1543). La voiture est un lieu de repos pour

celui qui, dans la journée, fait des courses à pied ou à cheval (1583 et suiv.): mais pour notre malade, elle doit être un lieu de fatigue, et il n'a plus que son lit pour lieu de délassement. Il n'est personne qui ne sente que cette manière d'aller, demande le plus de temps, et que c'est sur-tout ce malade qui ne doit jamais être pressé d'arriver (1562).

1587. Nous ne conseillons pas aux malades attaqués de maladies nerveuses, d'entreprendre le voyage seulement à cheval ou à pied, sans avoir à leur suite une voiture dont ils puissent se servir dans le cas d'une attaque, qui peut quelquefois survenir inopinément. Sans doute que si l'on est sûr du moment où l'accès doit prendre, de manière à ne jamais craindre de voir le malade surpris en chemin, une voiture devient un meuble aussi embarrassant que superflu. Mais nous venons de le dire; ces cas sont extrêmement rares, et nous croyons que la prudence veut toujours que l'on ne commence jamais le voyage sans en avoir une à ses ordres, sauf à s'en défaire lorsqu'on sera bien certain que le malade ne peut plus être exposé. Cependant les personnes vaporeuses, qui n'éprouvent point de ces accès, au moins d'une manière bien marquée (1578), doivent faire tout le voyage à cheval, pour

peu que rien ne s'y oppose (1584) : ou s'il y a quelqu'empêchement (1555), ils le feront à pied (1557). Mais que le malade voyage à cheval ou à pied, le matin est toujours le temps de la journée où il doit faire la plus longue course (1583). Il ira d'abord au pas, ensuite et insensiblement il accélérera sa marche, ou l'allure de son cheval, au point d'employer toute sa force, sans cependant commettre d'excès : car aussi-tôt qu'il sera fatigué, il faut qu'il s'arrête. Il se jettera dans sa voiture s'il en a une, ou sur un lit dans une auberge. Dès qu'il se sentira reposé et remis, il remontera à cheval, ou il se remettra en marche ; et se conduira comme nous venons de le dire.

1588. Le régime que le malade doit suivre pendant ses voyages, est le même que celui qu'il a observé sous les yeux de son médecin pendant le traitement préparatoire, sauf les modifications que peut exiger l'amélioration de son état, qui, à mesure qu'il se fortifie, demande qu'on augmente la quantité des alimens, et qu'on les rende insensiblement de plus en plus nourrissans. Mais il ne faut pas se hâter de faire cette réforme. Il faut attendre que l'estomac se prononce à cet égard. Lorsque la quantité ordinaire d'alimens commence

à ne plus suffire, le malade se sent des besoins plus fréquens. Et si, après les avoir satisfaits, il ne se sent pas réconforté, restauré, c'est alors qu'il faut augmenter la nourriture et la rendre plus substantielle.

1589. Il entendra des gens blâmer sa sobriété et chercher à lui persuader que, sous prétexte qu'il est en voyage et qu'il fatigue, il doit moins s'observer. Mais qu'il y prenne garde. Ce sont des pièges qu'on veut lui tendre, et qui le conduiraient à sa perte. Il est d'observation qu'il n'y a que les alimens doux et de facile digestion, qui puissent réussir dans les maladies nerveuses. On a même l'expérience que le lait, pour toute nourriture, aidé de l'*exercice*, a guéri une *épilepsie* (*a*); et les observations que l'on a de guérison de maladies de nerfs, sont remarquables en ce qu'elles ont été fournies principalement par ceux qui ont été très-sobres et qui ont vécu de peu d'alimens.

1590. Le malade ne doit jamais se permettre, dans le commencement de son voyage, autre chose que du bon pain, du lait, des

---

(*a*) *An Essai on the gout*, etc. Lond. 1724, pag. 103.

œufs, du sagou, de la semouille, du vermicelle, du riz, des épinards, et les diverses espèces de chicorées, de laitues, etc. : voilà sur quoi doivent d'abord rouler ses repas; et comme le lait et les œufs se trouvent par-tout, ils doivent faire la bâse de sa nourriture. Lorsqu'il se sentira plus de besoin, un peu de jeune volaille bouillie, et du chocolat de temps en temps conviendront. L'essentiel est qu'il mange ni trop ni trop peu. En général, les personnes nerveuses doivent prendre de la nourriture dès que l'appétit se fait sentir. Il ne faut pas qu'elles comptent les repas, surtout en voyage; mais il faut qu'elles prennent peu à-la-fois. Beaucoup d'alimens, en surchargeant leur estomac, ne digéreraient pas plus que des substances succulentes ou grossières. Qu'elles s'abstiennent donc à jamais de porc-frais ou salé, de viande noire, de celle d'oiseaux aquatiques, comme oies, canards, etc., d'anguilles, de raies, de morue, de merluche, d'écrevisses, de truffes, de *champignons* (1469), d'artichauds, d'asperges, de céleri, et des légumes qui sont reconnus pour être venteux.

1591. Quant à la boisson, l'eau est sans contredit la plus salutaire. Mais si le malade est habitué au vin, il en prendra peu et de très-naturel, vieux, et de première qualité

(143). Cependant lorsque les digestions sont très-lentes, un peu de vin pur, sur-tout de Bordeaux, immédiatement avant le repas, peut être utile, comme tonique et fortifiant. Mais il ne faut pas en abuser; et si, dans ces cas, il occasionne des aigreurs, le malade peut prendre à la place une cuillerée d'eau-de-vie, dans six cuillerées d'eau : jamais d'eau-de-vie pure, ni d'autres liqueurs fortes qui seraient pour lui de vrais poisons. Les malades qui prennent le parti de voyager par les voitures publiques (1543), doivent être toujours en garde contre tout ce qui leur vient des auberges (115—181). Il faut donc qu'ils apportent une attention particulière et même minutieuse aux alimens qu'on leur présente, à la manière dont on les prépare, à la propreté, etc., etc.

1592. Les repas du voyageur malade régleront les promenades qu'il est en état de faire dans le cours de la journée. Nous avons déjà dit que les personnes nerveuses et vaporeuses, ne pouvant manger que peu à-la-fois, étaient obligées de répéter souvent leurs repas, et comme, en général, on ne peut faire d'exercice immédiatement après avoir mangé, sans courir risque de troubler la digestion, il suit que, ne pouvant monter en voiture ou à che-

val, ou marcher qu'avant le repas, ou qu'après que la digestion du précédent est à peu-près faite, il pourra faire autant de promenades ou courses que de repas. Si donc le malade se sent des besoins de manger six, huit fois dans la journée, il se trouvera faire six ou huit petites promenades, ce qui lui sera plus avantageux que d'en faire un moindre nombre, mais plus grandes. Ainsi, dès qu'il sentira son estomac délivré du travail de la digestion, à quelqu'heure de la journée que ce soit, il montera en voiture ou à cheval, ou il marchera pendant une heure, une heure et demie, plus ou moins. Mais pour cesser cet exercice, il ne faut pas qu'il attende qu'il soit pressé par la faim. Au premier besoin qu'il se sentira il s'arrêtera; car il est bon qu'il se passe une petite demi-heure de repos entre l'exercice et le manger, et il est encore plus important qu'il ne laisse point pâtir son estomac.

1593. Ces règles générales admettent cependant beaucoup d'exceptions; car s'il y a des personnes à qui il faut le repos le plus parfait pour bien digérer, il en est aussi à qui il faut plus ou moins de mouvement. On en voit tous les jours des exemples dans les voyages ordinaires. Nombre de gens ne quittent point leur voiture de tout le jour: ils y

boivent, ils y mangent, et ils y digèrent si bien qu'ils n'en ont que plus d'appétit. J'ai vu des cavaliers courir à franc étrier, en sortant d'un grand dîner, sans en être incommodés, etc. Mais ici, ce sont des voyageurs malades, dont les puissances digestives tiennent plus ou moins de la faiblesse de leurs nerfs, la comparaison n'est donc point admissible. Cependant, par la raison même qu'il y a maladie, il pourrait se faire que quelques-uns d'entre eux eussent besoin d'un peu de mouvement. J'ai vu une jeune personne dans ce cas. Elle ne digérait sans sentir son estomac, qu'après avoir fait une course à pied, en sortant de table. Il faut donc que le malade s'étudie à cet égard, qu'il consulte son estomac et qu'il se soumette à ce qu'il exige. Celui qui voyage dans une voiture publique est servi à souhait, s'il lui faut du mouvement, car, à peine a-t-on déjeûné et dîné, qu'en général, on monte en voiture. Mais si ce voyageur est un de ceux à qui il faut du repos pendant la digestion, que faut-il qu'il fasse? Qu'il ne fasse, à la lettre, que de petits repas multipliés (1583), ou plutôt qu'il ne fasse point de repas proprement dits; qu'il mange souvent et très-peu à-la-fois. Il ne s'en trouvera que mieux: son estomac, jamais surchargé, digérera sans s'en appercevoir.

1594. Il n'est pas question (1592—1593), de la grande course du matin, que nous avons dit (1588) devoir être faite à jeun, autant qu'il est possible. Comme c'est elle et la seule qui doit lasser, fatiguer le malade, lorsque cela est nécessaire à sa guérison (1579—1580), on sent de quelle importance il est qu'il la fasse, lorsqu'il vient de recouvrer, par le sommeil, la somme de force dont il peut être pourvu, et avant que son estomac soit occupé du travail de la digestion. Ainsi toutes les personnes qui peuvent sortir le matin au grand air, sans être obligées de donner à leur estomac, plus qu'une ou deux tasses d'infusion d'eau de tilleul, ou de feuilles d'oranger, ne doivent pas manquer de profiter de cette bonne disposition pour prendre cette dose de fatigue. Elles se lèveront en conséquence de grand matin (1595). Si elles ne peuvent aller autrement qu'en voiture, elles la feront rouler autant qu'il sera possible, sur de mauvais chemins, cahotant et au galop, ou au grand trot des chevaux. Celles qui vont à cheval et à pied se conduiront comme il est dit (1584—1585). Les unes et les autres auront soin d'arrêter avant d'être trop fatiguées, et de manière à avoir quelque temps de repos avant le déjeûner. Mais celles qui ne peuvent sortir le matin sans avoir rem-

pli ou lesté leur estomac (57), feront cette grande course avant le dîner. Elles se mettront en route à cet effet, après que la digestion du déjeûner en sera faite, et rentreront demi-heure avant le dîner.

1595. Le voyageur malade doit en général se lever de grand matin et se coucher de bonne heure. Il changera de linge tous les jours, et indépendamment de cela, toutes les fois qu'étant en sueur il voudra prendre du repos; mais il prendra garde d'amasser du froid. Il faudra, autant qu'il sera possible, que son linge soit chaud avant de le lui passer. Ce n'est pas qu'il faille qu'il soit tenu chaudement, au contraire, l'air froid et sec, en resserant les fibres, les fortifie, tandis que l'air chaud sur-tout des appartemens chauffés par les poëles ou de grands feux, les relâche et les affaiblit. Mais ce qui est extrêmement essentiel, c'est qu'il se garantisse des impressions du froid auquel sa poitrine, l'estomac et les intestins sont quelquefois très-sensible; et, dans ces cas, il est souvent avantageux pour le malade qu'il porte une camisole de flanelle sur la peau : mais il est probable que son médecin lui a donné tous les conseils dont il avait besoin sur cette partie de son régime. Ainsi nous ne nous y arrêterons pas davantage.

1596. Nous observerons seulement que le malade qui va beaucoup à pied, et à plus forte raison celui qui fait tout le voyage ainsi, doit se laver les pieds à l'eau tiède tous les soirs avant son dernier petit repas, qui lui tient lieu de souper. Rien ne délasse comme cet acte de propreté. Tous les matins les malades voyageurs se laveront tout le corps, et ils ne laisseront jamais passer l'occasion de prendre un bain, non dans l'eau froide, mais dans l'eau la plus fraîche qu'ils pourront supporter. Enfin ils feront très-bien de se faire frotter, tous les jours, la peau de tout le corps, en se mettant au lit. On fera ces frictions avec un morceau de flanelle ou avec des brosses faites à cette intention.

1597. Ce serait ici le lieu de parler du peu de remèdes dont le malade peut avoir besoin, concurremment avec le mouvement et l'exercice inséparable de voyage. Mais nous ne pouvons supposer que le médecin ne lui a pas donné une instruction détaillée sur cet objet; et quand même, pour des causes que nous ne pouvons deviner, il en serait dépourvu, n'a-t-il pas contracté en quelque sorte l'habitude de se conduire, pendant le traitement qu'il a essuyé pour être mis en état de voyager? Il connaît tous les remèdes dont on lui a prescrit l'u-

sage; il a dû en faire une petite pacotille (1536), ajoutée à celle nécessaire à tout voyageur (34—35). Il en connaît les doses et la manière de les prendre: il est donc probable qu'il n'a rien à désirer à cet égard, puisqu'il ne peut prendre de meilleurs remèdes que ceux qui lui ont déjà réussi. Cependant, comme les accès nerveux privent le plus souvent le malade de connaissance et de sentiment, si ses guides ou compagnons de voyage ne sont pas suffisamment instruits, il se trouverait dans un dénuement qui pourrait lui être funeste. Dans ce cas, que nous regardons cependant comme devant être très-rare, parce qu'une des premières qualités des compagnons est d'être capables de gouverner le malade (1530—1531), nous conseillons d'appeller promptement le médecin, qu'on sera le plus à portée de consulter, ou si cela est impossible, de suivre ce qui est prescrit (1122—1123, 1133, 1137 et suiv., 1154, 1163, 1173, 1180 et suiv., 1187, 1189 et suiv.). Les compagnons de voyage choisiront ceux de ces remèdes qui sont indiqués par la sorte d'accès dans lequel le malade est tombé, et ils les administreront avec les précautions recommandées.

1598. Le malade qui voyage ne doit avoir qu'un seul but, le recouvrement de la santé. Ainsi

Ainsi ce qui mène les autres, le désir d'arriver à une destination quelconque, ne doit entrer pour rien dans le calcul du malade. Le point essentiel est de parcourir une route, connue pour être sûre et susceptible de l'attacher d'une manière agréable. La route est véritablement pour notre malade, le champ de la santé, où il doit voir ses maux ou ses infirmités combattus et anéantis; et les armes les plus puissantes, après les mouvemens que procurent l'exercice de la voiture, du cheval ou de la marche, sont les distractions, les dissipations, les préoccupations, etc. Il sera à moitié guéri lorsqu'on sera parvenu à lui plaire, le fixer, l'amuser. Aussi ses compagnons de voyage doivent-ils mettre en jeu toute la gaîté de leur caractère et toutes les ressources de leur esprit, pour bannir de son ame la tristesse et la mélancolie, dont elle n'est que trop souvent noircie.

1599. D'un autre côté il ne doit rien se passer sur la route qu'ils ne le lui fassent observer. Ils le mèneront voir les objets de curiosité et les monumens, lorsqu'il s'en trouvera sur leur passage (1531). Dans les villages, ils le conduiront aux fêtes champêtres, et, dans les villes, ils le produiront dans les sociétés; enfin il le feront participer à tous les

amusemens, à tous les divertissemens, à tous les plaisirs qu'ils jugeront convenables de lui procurer. Cependant ils commenceront par s'assurer de la part qu'il est, pour le moment, disposé d'y prendre; car souvent tant qu'il n'est pas parfaitement rétabli, on le voit désaprouver ce qu'il venait de louer à l'instant, et rejetter avec humeur ce qu'il venait de demander avec instance. Cette conduite n'est que l'effet de la maladie: voilà pourquoi nous avons demandé que les compagnons de voyage eussent, entre autres qualités, de la douceur, de la complaisance, et même de la patience (1531); car les égards, les bons procédés, les prévenances, etc., sont des moyens qu'il faut employer sans cesse et qui font grand bien au malade, quoiqu'il ait l'air quelquefois d'y être peu sensible. Beaucoup de maladies nerveuses ont pour causes occasionnelles des passions irritées, des chagrins, des peines morales, auxquelles on oppose toujours avec succès des remèdes moraux.

1600. A mesure que le systême nerveux se fortifie, les souffrances du malade diminuent et les intervalles entre les accès se prolongent. On le voit aussi peu-à-peu changer de caractère. Il devient plus égal; il prend une part plus active aux récréations, aux amusemens, aux

plaisirs, etc.; il devient meilleure compagnie, etc. Mais il ne faut pas pour cela qu'il se hâte de quitter son régime (1588—1596) et de terminer son voyage. Il n'est pas parfaitement guéri tant qu'il est encore susceptible d'être affecté, ou seulement ému par ces petites contrariétés, ces légères tracasseries dont la vie est semée, mais qui ne produisent aucun effet sensible sur une personne bien portante (1565). Jusques-là rien ne peut lui assurer qu'il ne verra pas revenir la maladie; et si, parce qu'il se serait avisé de rester dans l'inaction et de reprendre ses mauvaises habitudes, ses maux renaissaient, on le verrait accuser d'insuffisance et le voyage et le régime, tandis qu'il ne devrait le retour de sa maladie qu'à sa précipitation, à son impatience, à son imprudence, etc.

1601. Au lieu donc de se croire guéri, il faut qu'il continue son voyage jusqu'à ce qu'on n'observe plus aucune différence entre sa manière de sentir et d'être affecté, etc., et celle de ses compagnons. Ce n'est qu'alors qu'il pourra revenir en sûreté dans ses foyers, pour y goûter ces jouissances paisibles de la société, auxquelles la santé donne tant de prix; mais il se rappellera sans cesse qu'il doit plus que personne en craindre les abus, puisque les excès de quel-

que genre que ce soit, appellent les maux de nerfs, même chez ceux qui ne les ont jamais éprouvés (1567). Celui qui vient d'être guéri d'une maladie nerveuse, doit avoir pour règle invariable de conduite, la modération, la sobriété, la tempérence. Le *Quid nimis* d'*Horace*, le *Rien de trop*, doit être sa loi suprême.

§. II.

Des Obstructions, et des maladies qui en dépendent, indiquant les Voyages par terre.

1603. Ces maladies ne se guérissent point par les remèdes. Récentes, elles cèdent à un régime bien dirigé; anciennes ou invétérées, elles sont au-dessus de toutes les ressources de l'art; et, un malheur attaché à ceux qui ont des *obstructions*, c'est que, peu ou point douloureuses, on est presque toujours averti trop tard de leur existence; de sorte qu'au moment où on appelle le médecin, il n'est déjà plus temps, parce que, devenues squirrheuses, elles sont inattaquables par tous les moyens connus de la médecine.

1604. Cependant une personne qui s'ob-

serve, et qui, dès qu'elle s'apperçoit de quelque irrégularité dans quelques-unes de ses fonctions, consulte un homme habile, peut le mettre à même de les saisir à leur début, ou au moins avant qu'elles aient donné lieu à ces désordres, ou plutôt à ces maladies, qui ne sont que trop souvent incurables. Par exemple, on peut prévenir les progrès du *rhumatisme*, de la *goutte*, des *écrouelles*, du *squirrhe*, du *cancer*, de l'*atrophie*, du *marasme*, de l'*étisie*, etc., toutes maladies qui ont leurs principes dans les obstructions; mais, une fois confirmées, elles ne guérissent point, au moins par les remèdes : et d'autres maladies, qui, parce que le plus souvent elles ont d'autres causes, sont ordinairement simples, bénignes, et de courte durée, comme la *diarrhée*, la *dysenterie*, la *toux de poitrine*, le *vomissement*, la *jaunisse*, etc., ne deviennent-elles pas opiniâtres, rebelles, désespérantes, et mortelles, quand elles sont dues à des obstructions ? Le *scorbut*, l'*hydropisie*, les *fièvres intermittentes*, etc., ayant la même origine, ont une terminaison toujours fatale.

1605. Il serait impossible de nommer toutes les maladies que les obstructions font naître, et qu'elles rendent funestes. Il suffit d'observer que tous les organes, que tous les vis-

cères, ou plutôt que tous les vaisseaux du corps humain étant susceptibles d'*obstructions*, elles peuvent par conséquent être cause de toutes les maladies, ou toutes les maladies être compliquées avec elles. Voilà ce qui rend le traitement des *maladies chroniques* (422) en général si difficile, si long, et presque toujours si infructueux. Car, quelle que soit la maladie, s'il y a obstruction, c'est toujours elle qu'il faut attaquer, qu'il faut guérir, d'après le principe incontestable, que: *pour ôter l'effet il faut ôter la cause.* Or les remèdes les mieux indiqués dans ces maladies, comme les *eaux minérales*, et quelques autres, ont de tout temps prouvé leur insuffisance pour opérer cette guérison, à moins qu'ils ne soient aidés et secondés par le mouvement et l'exercice.

1606. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les maladies qu'occasionnent les *obstructions*, et les dangers dont elles sont accompagnées. Elles ne sont d'ailleurs que trop connues, étant malheureusement très-communes, surtout parmi les enfans dont l'éducation physique est mal dirigée. Elles le sont encore chez les personnes qui sont nées de parens malades, ou qui ont été délicates dans leur jeunesse, et dans la classe nombreuse de ceux qui mè-

nent une vie sédentaire : car l'indolence et le défaut d'exercice sont les causes les plus ordinaires des *obstructions*. Ce sont encore, comme on voit, des maladies particulières aux habitans des villes, et qui, comme les *vapeurs* (1565), et la plupart des autres *maladies chroniques*, y sont d'autant plus fréquentes, que ces villes sont plus riches, plus opulentes, et qu'on y cultive avec plus d'activité et de succès les métiers, les arts, les sciences et les lettres.

1607. Les enfans, qui en sont attaqués de bonne heure, par la négligence des nourrices, les mauvais alimens, le défaut d'exercice, etc., périssent en peu de temps du *carreau*, du *rachitis*, du *marasme*, etc., ou restent contrefaits le reste de leurs jours. Lorsqu'elles surviennent aux adultes, parce que, jeunes, ils ont été renfermés et privés de la liberté de se livrer à des récréations qui demandent du mouvement, elles les empêchent de prendre tout leur accroissement : ils restent maîgres, faibles, débiles, et ils meurent bientôt en *étisie*. Dans un âge plus avancé, elles sont occasionnées par les travaux sédentaires, une trop grande application à l'étude, etc. ; et les malades qui en sont attaqués, tombent dans la langueur, l'épuisement, ou dans l'une

ou l'autre de ces maladies sans nombre, dont nous venons de nommer une partie (1604).

1608. Mais, à tout âge, le mouvement en est le remède. Pour en être convaincu, il suffit de se faire une idée de l'*obstruction*. Ce n'est autre chose qu'un embarras, qui, formé par une cause quelconque dans les vaisseaux et dans les conduits par lesquels se portent toutes les liqueurs, toutes les humeurs nécessaires à la vivification de chaque être animé, en empêche la circulation, et les retient en stagnation. D'où il résulte des engorgemens qui sont ou sanguins, ou lymphatiques, en raison du fluide contenu dans le vaisseau obstrué. S'ils sont sanguins, et qu'on les néglige, ils peuvent conduire à l'*inflammation*, ou à une *maladie inflammatoire ;* s'ils sont lymphatiques, ils forment ce qu'on appelle proprement *obstructions*, et occasionnent ces congestions, ces tumeurs aussi différentes entre elles, aussi variées qu'il y a de sortes de viscères et de vaisseaux, et qui, ne donnant point d'inquiétudes, puisque les *obstructions* sont à peine douloureuses (1603), prennent peu-à-peu de l'accroissement, et finissent par se convertir en squirrhes, en cancers, ou en d'autres maladies non moins redoutables.

1609. Le siège le plus ordinaire des *obs-*

tructions est dans les petits viscères, dans les petites glandes, comme celles du ventre, de la poitrine, du cou, des aisselles, des aines, etc. Or, pour attaquer ces petites masses, pour les ébranler, les remuer, les pénétrer, afin que la matière en stagnation, et souvent durcie par le temps, soit rendue perméable, coulante, etc., il faudrait un remède à-la-fois incisif et tonique, mais qui, assez actif pour détruire et emporter l'obstacle, fût cependant incapable de nuire dans sa route aux parties saines par lesquelles il doit passer; et la matière médicale n'en fournit pas de pareil. Mais la médecine l'a trouvé dans le mouvement, l'exercice et les voyages, qui, en effet, possèdent ces propriétés au suprême dégré.

1610. Lors donc qu'on commence à éprouver dans sa santé quelque dérangement (1604), accompagné de quelques sensations sourdes et vagues dans l'une ou l'autre partie du corps, ou dans quelques viscères, comme le *foie*, la *rate*, le *poumon*, le *ventre*, le *cou*, les *aines*, etc., il faut se hâter d'appeller du secours, afin que le médecin travaille sur-le-champ à détruire l'obstacle qui s'oppose à la circulation des fluides dans la partie affectée. On sera exacte à suivre le régime qu'il prescrira sur-tout en ce qui concerne l'exercice.

Celui du cheval, recommandé si expressément dans les *vapeurs* (1570—1571), n'est pas d'une moindre importance contre les *obstructions*. On tâchera donc, si l'on n'en a pas l'habitude, de la contracter promptement, en essayant tous les jours de petits voyages (1537 et suiv.). Si l'on ne peut se familiariser avec l'exercice du cheval, on fera de grandes promenades à pied (1560). Les *obstructions* récentes ne résisteront pas à ces moyens simples et efficaces; et le malade continuera l'un ou l'autre de ces exercices, ou tous les deux alternativement, s'il en a la possibilité, jusqu'à ce qu'il se sente tout-à-fait débarrassé, et que le bien-être dure assez long-temps pour ne pas en craindre de retour.

1611. Mais si, faute de s'observer, on a laissé à l'embarras le temps de faire des progrès; si l'obstruction ou les obstructions ont déjà donnné lieu à l'une ou l'autre de ces maladies, qui n'en sont que trop souvent les suites (1604), alors le traitement est plus compliqué. Car il faut commencer par calmer les accidens de cette maladie; et ce n'est que quand le malade est délivré du plus grand nombre des symptômes qui la caractérisent, et qu'il a recouvré une partie de ses forces, qu'il peut s'occuper de guérir les *obs-*

tructions. Mais ici de simples promenades ne seraient plus suffisantes. Le mal est profond : il faut donc des mouvemens qui puissent l'ébranler jusques dans ses fondemens (1526—1610).

1612. Lorsque par les soins du médecin, le malade est amené au moment de prendre les *eaux minérales*, un des remèdes les plus puissans contre ces maladies, et que l'on ne manque jamais de prescrire, il faut se déterminer à aller les prendre sur les lieux ; d'abord parce que la plupart de ces eaux perdent une partie de leurs propriétés à être transportées, ensuite parce que le voyage qu'il faut faire pour aller les chercher, ajoute beaucoup à leurs vertus. En conséquence il faudra que le malade se prépare quelque temps d'avance à ce petit voyage, par des promenades à pied, à cheval ou en voiture (1537 et suiv.), et quand il sera en état de faire la route, il ira aux eaux de l'une ou l'autre de ces manières qui lui conviendra le mieux. Il s'y transportera à cheval, pour peu qu'il le puisse (1610), mais sans se presser. Il faut qu'il soit persuadé, qu'allant à cheval, il fait déjà un remède, au moins aussi efficace que les eaux même qu'il va chercher.

1613. S'il ne peut absolument aller à cheval, pour l'une des causes exposées (1555),

il prendra une voiture, mais il ne faut pas que ce soit une chaise bien douce, conduite en poste pour aller plus vîte. Il aurait tort de redouter le cahotage, qui, lorsqu'il n'est pas trop fort, produit des secousses très-salutaires (1586). Il faut qu'il tâche de s'y habituer. Il ira à petites journées sans se hâter; car encore une fois, il ne doit être pressé que de guérir, et il y travaille déjà tout en roulant dans sa voiture. Si enfin il ne peut aller, ni à cheval, ni en voiture, il se déterminera à aller à pied (1557 et suiv.), puisque sans mouvement et sans voyage, il ne peut espérer de guérison. Il attendra qu'il soit assez fort pour soutenir cette fatique: il ira également, et à plus forte raison, à petites journées, etc. (1585).

1614. Arrivé sur les lieux des *eaux minérales*, il suivra scrupuleusement la marche que lui aura prescrite son médecin, ou que lui prescrira le médecin ordinaire des eaux, sur la manière de les prendre, et sur le régime qu'il doit observer pendant leur usage. Si on lui prescrit les bains, les douches, etc., il ne manquera pas de les prendre aux époques désignées. A cet égard, nous n'avons rien à lui dire, mais nous croyons devoir rappeller ici les observations déjà consignées ailleurs sur la dose

à laquelle il faut en général prendre les *eaux minérales.*

1615. « Beaucoup de personnes imaginent » que le succès dépend de la quantité dans » laquelle on prend ces eaux, et que plus on » en boit, plutôt l'on est guéri : c'est une » erreur. Les *eaux minérales* purgatives sur- » tout, ne peuvent être introduites dans l'es- » tomac à grande dose, et pendant un temps » considérable, c'est-à-dire, pendant toute » une saison, comme c'est l'usage, sans irri- » ter sans cesse ce viscère et les intestins. Cette » irritation journalière nuit aux puissances » digestives, occasionne de mauvaises diges- » tions, des indigestions, et fait absolument » manquer le but pour lequel on les proscrit. » D'ailleurs les *maladies chroniques* (422) » contre lesquelles on emploie ordinairement » les eaux minérales, ne demandent pas un » usage aussi actif des remèdes propres à les » combattre. On sait au contraire qu'elles ne » peuvent être guéries que par ceux qui agis- » sent lentement, et qui amènent graduelle- » ment un changement dans la constitution » du malade. Or, cette opération demande » beaucoup de temps, et ne peut jamais réus- » sir par des remèdes qui n'agissent que sur » les premières voies, et ne font que passer

» par les selles. Ceux qui veulent se guérir » d'une maladie opiniâtre, par le moyen des » eaux minérales, doivent les prendre de ma- » nière qu'elles ne produisent que très-peu » d'effet sur les intestins. Ainsi, 2 décilitres » (demi-septier), en un ou deux verres, ré- » pété quatre fois par jour suffisent. On prendra » les premiers avant déjeûner, les seconds avant » dîner, les troisièmes avant souper, et les qua- » trièmes en se couchant. Cette dose même » est capable de purger quelques personnes ; » alors on la diminue, car il faut que les eaux » ne fassent que lâcher un peu le ventre. » Lorsqu'il est nécessaire de purger, ce qui » ne doit pas être, à beaucoup près, pendant » tout le traitement, on prend un litre (une » pinte) d'eau minérale avant le déjeûner, » en autant de verres qu'on le désir (*a*) ».

1616. Comme l'exercice est une partie essentielle du régime, que le malade doit suivre pendant l'usage des eaux, il faut qu'il le dirige de manière à ne pas entraver ses autres opérations. Ainsi, nous croyons que les promenades, ou les courses, qu'il doit faire tous les

---

(*a*) *Médecine domestique*, tom. V, art. Eaux minérales.

jours, doivent être réglées comme il suit: tous les matins il montera à cheval, ou en voiture, ou il marchera pendant une couple d'heures. Ce sera au sortir du lit, s'il n'est pas dans l'habitude de déjeûner dès le matin. Mais s'il faut qu'il prenne quelques alimens aussitôt qu'il est levé, ce ne sera qu'une heure et demie, deux heures après avoir déjeûné. Dans le premier cas, en rentrant, il boira sa 1re. dose (demi-septier) d'eau minérale (1615), et une heure après il déjeûnera. Dans le second cas, sa promenade peut être plus longue; il suffit qu'il rentre une heure avant de dîner: il prend de suite sa 2de. dose (demi-septier) d'*eau minérale*, et une heure après, il dîne.

1617. Comme on prend les eaux dans les belles saisons de l'année, et que les après dîners présentent encore beaucoup de jours, il ne faut pas que le malade les passe autour d'une table de jeu, ou dans les amusemens inactifs d'un cercle. Il faut qu'il les emploie encore en promenades ou en courses: car les eaux, pour être salutaires, ont besoin, et un besoin urgent d'exercice. C'est en vain qu'on en attend du succès si, pendant qu'on les boit, on reste dans l'inaction. Les obstrués qui ne vont aux eaux que pour les plaisirs de

société qu'on y trouve, en reviennent comme ils y sont allé, et souvent plus malades: ils y retournent les années suivantes avec aussi peu d'avantage. Ils se plaignent du remède, mais ce remède a été mal employé. Au lieu donc de s'amuser à remuer des cartes, que notre malade, deux heures après son dîner, se promène, ou à pied, ou à cheval, ou en voiture, et qu'il rentre une heure avant souper pour prendre la troisième dose (demi-septier) d'*eau*, une heure après il soupera; une heure et demie, deux heures après souper, il boira sa quatrième et dernière dose (demi-septier) d'*eau minérale*, ensuite il se couchera.

1618. Tel doit être l'emploi de son temps relativement à l'exercice pendant la saison des eaux, exceptés les jours où les circonstances exigeront quelques remèdes, quelques purgatifs, etc. Continué ainsi tous les jours, cet exercice le disposera à un plus grand voyage. Car celui qu'il fait pour se rendre aux *eaux*, est toujours trop court, vu la proximité où l'on se trouve en général de ces eaux, si multipliées en Europe. La France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., etc., en offrent sans nombre, et le malade, à qui les voyages sont indispensables, manquerait son but s'il s'en tenait uniquement

uniquement à celui qui le conduit à l'eau minérale dont il a besoin (*a*).

1619. Les *obstructions* invétérées, celles qui prennent déjà le caractère squirrheux, celles qui ont donné lieu à l'une ou l'autre de ces maladies plus ou moins fâcheuses

---

(*a*) Le C. PAUL a formé à Paris un établissement d'*eaux minérales artificielles*, qui a mérité l'approbation de la Société de Médecine. On y trouve, toutes les espèces de ces *eaux*, ainsi que les bains, les douches, les boues, etc., qui peuvent être prescrits dans les *maladies chroniques*, où ils sont indiqués, comme on les trouvait, et comme on les trouve toujours chez le C. ALBERT, quai d'Orçay, de la même ville. On y a de plus la jouissance d'un grand et beau jardin, propre à l'exercice à pied, et situé de manière à favoriser singulièrement celui du cheval : car l'emplacement du C. PAUL, rue Lazare, n°. 484, est à la portée de toutes les promenades délicieuses, que cette ville unique offre de toutes parts, soit dans son sein, soit dans ses environs. Les malades du département, et même ceux des autres départemens, que le goût ou toute autre cause appellerait à Paris, y trouveront donc tout ce qu'il est possible de désirer à cet égard ; et, s'ils sont dociles aux préceptes que nous venons de donner (1612 et suiv.), ils en retireront tous les avantages qu'ils pourraient espérer de l'*eau minérale* prise à sa source.

(1604) dont il faut extirper jusqu'à la racine, ne cèdent pas à un traitement de trois, six, neuf mois, un an, etc. Car si les maladies chroniques ne peuvent se guérir que lentement (1615), cela doit s'entendre sur tout des *obstructions*, dont le noyau, pour être ebranlé, fondu, demande une succession non-interrompue de mouvement, pendant un temps proportionné à sa dureté (1609). Lors donc que la saison des eaux est finie, il faut que le malade, sur-tout si les obstructions ne sont rien moins que récentes, au lieu de revenir dans ses foyers, effectue un autre voyage dont l'étendue soit en raison de l'intensité de la maladie. Si, au retour de la saison des eaux, le médecin, qu'il aura attention de consulter de temps en temps, ou toutes les fois qu'il se trouvera dans une grande ville, lui conseille de les reprendre, il se rendra à celles qui seront à proximité, et se comportera comme nous venons de le dire (1616). Il les reprendra une troisième saison, s'il est nécessaire, et voyagera toujours dans les intervalles. Enfin il ne cessera les eaux, et sur-tout les voyages que lorsqu'il sera parfaitement guéri (1623).

1620. Nous ne pouvons nous occuper ici des alimens et de la boisson du malade pendant le voyage, parce que dans les cas d'*obs-*

tructions, ils doivent être variés en raison de la variété des maladies, auxquelles elles donnent lieu, ou qu'elles compliquent. Il n'y a donc que le médecin qui a traité le malade, et qui l'a mis en état de voyager, qui puisse lui donner là-dessus les instructions nécessaires. Il en est de même des remèdes dont il peut avoir besoin : et si, pour des raisons difficiles à concevoir, il se détermine à aller aux *eaux*, sans avoir reçu les conseils de son médecin, il faut qu'il consulte le médecin ordinaire de ces eaux, et qu'il s'en rapporte à ses avis. Quant à la conduite qu'il doit tenir pendant ses voyages, c'est-à-dire, à la manière dont il doit diriger sa marche ou ses courses, selon qu'il les fait à pied, à cheval, ou en voiture, nous renvoyons, pour ne nous pas répéter, à ce que nous avons déjà dit (1537, 1538, 1539 et suiv., 1549, et suiv., 1557 et suiv., 1588—1599).

1621. En effet, de quelque maladie dont on soit attaqué, le matin est toujours l'instant de la journée le plus favorable pour faire le plus de mouvement. Il faut toujours respecter le temps de la digestion, pendant laquelle il y a même des personnes qui sont obligées de goûter le repos le plus parfait (1592). Nous observerons seulement que les obstructions,

exigeant le plus de secousses et les plus fortes commotions, les voyages en voiture (1539—1548), sont ceux qui conviennent le moins. Lors donc qu'on ne peut absolument aller à cheval (1455), on doit quitter souvent sa voiture pour marcher, et c'est sur-tout le matin qu'il faut faire ce genre d'exercice. Enfin, beaucoup de mouvement et jamais d'exces; voilà la mesure qu'il ne faut jamais passer.

1622. Mais que le malade se garde bien d'interrompre ses voyages avant que d'être parfaitement rétabli. Il n'est pas de maladies sur la guérison desquelles on se trompe, comme sur celles des *obstructions*. Ce n'est pas parce qu'elles cessent de faire souffrir qu'elles cessent d'exister, puisque, comme nous l'avons déjà observé (1603), elles ne sont pas toujours douloureuses : ce n'est que quand le noyau en est absolument détruit; car pour peu qu'il existe encore, et quelque peu volumineux qu'il soit, on les voit se reformer avec célérité, et bientôt tous les accidens reparaître avec plus d'intensité qu'auparavant. Le malade ne doit donc cesser de voyager que quand la dureté de la glande ou des glandes est entièrement fondue.

1623. Il est facile de vérifier le dégorgement des glandes sensibles à l'extérieur; mais

dans les cas où les obstructions, placées intérieurement, ne peuvent être senties, ou ne peuvent l'être que très-légèrement, comme il arrive souvent à celles du mésentère, et à celles qui sont situées dans les vicères, tels que l'estomac, les intestins, les poumons, le foie, la rate, les reins, la matrice, etc., pour que l'on puisse être assuré de la fonte totale du noyau, il faut non-seulement qu'il y ait cessation de toute douleur, et de tout mal-aise dans les parties affectées, mais encore que le malade, étant dans son lit, puisse se retourner brusquement sur l'un ou l'autre côté, sans éprouver aucune sensation désagréable, et qu'il puisse dormir paisiblement, sur le côté droit, sur le côté gauche, sur le ventre et sur le dos, sans éprouver aucune pesenteur, aucune gêne, enfin rien d'extraordinaire. Tels sont les signes qui prouvent, de la manière la moins équivoque, que les parties qui étaient malades, jouissent de toute la santé dont elles sont susceptibles. Le malade, délivré de sa maladie, rendu à sa famille et à ses occupations, s'attachera à fuir les causes qui lui avaient donné ses obstructions, et il fera de l'exercice une habitude, parce que s'il en est un des meilleurs remèdes, il en est, à plus forte raison, le préservatif.

§. III.

De quelques maladies de la Poitrine, et sur-tout de la Pulmonie ou Phthisie, indiquant les voyages par terre.

1624. Les maladies des poumons sont heureusement en petit nombre, car elles sont en général très-graves, très-opiniâtres et quelquefois mortelles, sur-tout lorsqu'elles se terminent par la *pulmonie*, qui n'en est que trop souvent la fin malheureuse ; mais ces maladies sont très-communes. La toux, par exemple (737), est presque *épidémique* dans nos climats (459, note) pendant l'hiver. Peu de personnes en sont exemptes, et l'on en voit, et même beaucoup, l'avoir plusieurs fois dans la même année. Les personnes nerveuses sont très-sujettes à une toux d'irritation ; qui par sa fréquence affaiblit, épuise les poumons, et les dispose aux engorgemens, aux inflammations, etc. Celles qui sont délicates sont exposées au *crachement de sang* (1066), à la *fluxion de poitrine* (747), suivie trop souvent d'abcès, etc. : l'*asthme* (1175) est encore une maladie fréquente. Enfin il n'est que trop ordinaire de voir des poitrines mal conformées,

des poumons viciés, obstrués, etc., et chacune de ces maladies peut conduire à la *pulmonie*, ou *phthisie*, ou *consomption*, comme disent les Anglais (769): maladie terrible qui, parvenue à un certain dégré, est rebelle à tous les remèdes, et dont, avec leurs seuls secours, on ne peut que pallier les symptômes les plus alarmans; car, si l'on n'emploie point les voyages contre cette maladie, à peine peut-on se flatter de reculer de quelques instans le terme fatal: malgré les remèdes les mieux indiqués, malgré les soins les plus recherchés, on a toujours la douleur de voir succomber l'infortuné malade.

1625. Mais ces maladies, qui conduisent si souvent à la *pulmonie*, n'ont des suites aussi fâcheuses, aussi terribles que parce qu'on leur a laissé faire des progrès, soit en les négligeant, soit en ne les traitant pas d'une manière convenable, soit en administrant des remèdes impuissans. On les voit au contraire céder à un bon régime, si on les attaque dès les premiers symptômes qu'elles présentent, et quelquefois avec un tel succès, qu'on serait tenté de croire qu'on s'était faussement alarmé sur l'issue qu'elle devait avoir. Cependant cette issue fatale n'est que trop commune. Il n'est personne qui n'ait des exemples de jeunes gens qui ont péri vic-

times de leur confiance dans la bénignité apparente de leur toux, ou dans leur bonne constitution, ou dans le traitement illusoire qu'on leur a fait subir. En effet, les affections les plus à craindre de la poitrine ne s'annoncent pas toujours de manière à en faire redouter les suites. Il arrive quelquefois qu'une petite toux sèche, accompagée de quelques envies de vomir après avoir mangé, ou qu'un peu de chaleur ou d'oppression dans la poitrine, etc., sont les seuls préludes de la *pulmonie*. Si la personne qui éprouve ces légers symptômes paraît d'ailleurs assez forte, assez bien constituée, elle ne croira pas, et ceux qui l'entourent, ou qui s'intéressent à elle, ne croiront pas devoir consulter un homme de l'art pour si peu de chose en apparence ; ou bien si elle fait des remèdes, ce sont ceux de commères ou de charlatans. Dans tous ces cas, le germe de la maladie n'étant pas étouffé, se développe et tue.

1626. Il est donc de la plus grande importance de ne jamais négliger d'appeller un médecin au premier dérangement qu'éprouve la santé. Il ne faut pas qu'on soit arrêté par la crainte d'être mis inutilement dans les remèdes. L'homme véritablement expérimenté ne se trompe point sur la valeur des signes que

présente ce qu'on appelle une simple indisposition. Il sait parfaitement les distinguer d'avec ceux qui peignent l'état d'irritation, ou d'affaissement qui précède en général une véritable maladie, ou qui en annonce l'invasion ; et il est aussi empressé, dans le premier cas, de laisser à la nature le soin d'opérer à sa manière, la petite crise nécessaire au rétablissement de l'ordre dans l'économie animale (430 et suiv.), que de l'aider dans le second cas, parce qu'elle se montre embarrassée, gênée, empêchée, etc., et qu'elle paraît ne pouvoir éloigner la cause qui a détruit l'équilibre, et qui, si on ne travaille à en prévenir les effets, peut devenir une cause de mort.

1627. Les personnes qui doivent sur-tout s'observer dans la crainte des suites de cette maladie, sont : les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, entre quinze et trente ans, qui étant d'une stature déliée, et ayant le cou long, les épaules hautes, la poitrine étroite et serrée, sont sujets à la *toux de poitrine* (737), ou au *crachement de sang* (1066); qui ont déjà essuyé une ou plusieurs fois l'*inflammation de poitrine* (747); qui viennent d'avoir la *rougeole* (572), ou même la *petite vérole* (539); qui sont affaiblis par de grandes

évacuations, qui éprouvent quelques suppressions, qui sont asthmatiques, etc. Ces jeunes gens y sont encore exposés, s'ils sont infectés des vices scrophuleux, scorbutique ou vénérien; s'ils sont débauchés ou livrés à la masturbation; si, ayant les passions vives, ils éprouvent des peines d'esprit, du chagrin, etc.; enfin s'ils se livrent, avec trop d'ardeur, aux travaux du cabinet, s'ils respirent un air renfermé, mal-sain, etc.

1628. Toutes ces personnes (1627) se hâteront de s'adresser à un médecin très-instruit, dès qu'elles se sentiront atteintes des premiers symptômes de l'une ou de l'autre de ces maladies (1624). Car, conduisant toutes plus ou moins promptement à la *pulmonie* (769), la plus légère en apparence, telle que la *toux*, ne mérite pas moins d'attention que la plus grave. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit de ces maladies, dans la 3e. Partie (723—771). Nous ajouterons seulement que ces malades doivent suivre scrupuleusement les conseils de leur médecin, entre autres, celui de se retirer à la campagne pour y respirer un air pur et sec, sur-tout s'ils ont jusques-là habité une grande ville, ou une demeure peu aérée, mal-saine, etc. Mais à la campagne, ils ne resteront pas dans l'inaction:

et comme des trois sortes d'exercices (1534), celui du cheval (1549 et suiv.), mérite la préférence dans les maladies de poitrine, il est à désirer qu'il puisse leur convenir. Cependant ils en observeront les effets avec attention, et s'il n'augmente point la vitesse du pouls (1555), ils se hâteront d'en contracter l'habitude, par les essais (1537 et suiv.). Car cet exercice fait le plus grand bien ; il diminue la toux et l'oppression, il fortifie, etc., et il est regardé comme un remède infaillible, pourvu qu'on le commence de bonne heure et qu'on le continue pendant un temps convevenable.

1629. Le malade montera à cheval, le matin, pendant une heure, et aura soin d'en descendre une demi-heure avant le déjeûner. Deux heures après déjeûner, il montera de nouveau à cheval, encore pendant une heure, et trois heures après dîner, il répétera cet exercice une troisième fois, pendant le même espace de temps. Car il ne faut pas que chaque promenade soit de longue durée, ni qu'elle procure de grands mouvemens. Le pas ou le trot, lorsqu'il est doux, voilà tout ce qu'il faut. Si le malade ne peut absolument supporter le cheval pour les causes exposées (1555), il se promènera en voiture (1539 et

suiv.). Cette sorte de promenade pourra être plus longue, mais il faudra toujours qu'il en descende une demi-heure avant chaque repas. Si la maladie est le *crachement de sang*, sans doute qu'il faut s'abstenir de tout mouvement pendant que le malade rend le sang. Mais dans les intervalles, le malade montera en voiture et roulera sur des chemins très-unis. Que le malade aille à cheval ou en voiture, il faut encore qu'il se promène à pied : car il faudrait qu'il fût dans un mouvement non interrompu, (l'instant du *crachement* de sang excepté). Voilà ce qui rend le roulis du vaisseau, qui a lieu la nuit comme le jour, d'une si grande importance dans ces maladies, ainsi que nous le dirons plus amplement (1684). Le malade se promènera donc à pied, dans tous les intervalles où il ne sera ni à cheval, ni en voiture, et, dans aucun cas, il n'ira jusqu'à se fatiguer.

1630. Lorsque le malade, par ces petites promenades répétées, se sera mis en état d'en faire de plus grandes, il se déterminera à voyager. Nous parlerons ailleurs du *voyage* par mer (1724), qui procure de si grands avantages dans la *pulmonie*, et à plus forte raison dans toutes les autres affections de la poitrine (1624). Mais la mer ne convient pas

à tout le monde (1714), et il y a des malades qui ne peuvent se résoudre à se confier à cet élément (1715). Il faut donc qu'ils voyagent par terre. Leur voyage doit être long, et dans des pays, en général, plus chauds et plus secs que celui qu'ils habitent ordinairement. Les asthmatiques forment, à cét égard, une classe de malades à part, à qui l'on ne peut conseiller telle ou telle espèce d'air, sans les avoir auparavant consulté sur celui qui leur convient, d'après leur propre expérience. Car si, en général, il leur faut un air pur, sec et modérément chaud, on en voit cependant qui ne désirent que celui des montagnes fraîches, froides ou même glacées, tandis que d'autres se trouvent mieux de l'air épais et humide des vallées et même des villes. C'est donc à l'asthmatique à prononcer lui-même sur la direction de sa route.

1631. On transportera le malade dans des contrées éloignées, car ce serait vouloir manquer son but, que de passer et repasser sans cesse sur le même terrein. De même que les *vapeurs* (1578), les maladies dont il est ici question, ne demandent pas seulement du mouvement, elles demandent encore des distractions, de la dissipation, de la gaîté, etc. Le malade voyagera donc en société, et il par-

courra des pays agréables, etc. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit (1530—1598 et suiv.), mais nous observerons que le malade n'a besoin que de mouvemens doux et incapables de fatiguer. Le pas du cheval ou le trot léger, de temps-en-temps; des courses qui ressemblent à des promenades, si l'on est à pied, et sur un chemin uni, si l'on est en voiture, telle doit être la marche pendant tout le voyage. C'est sur-tout dans ces maladies, qu'il ne faut jamais être pressé de se rendre à sa destination (1562).

1632. Le malade suivra exactement l'instruction qu'il aura reçue de son médecin, relativement aux petits remèdes dont il peut avoir besoin et aux alimens dont il doit faire usage. Pendant le temps qu'il s'est préparé à son voyage, il a dû se familiariser avec le lait dont il doit faire sa seule et unique nourriture, pour peu qu'il soit menacé de *pulmonie*. Il le continuera pendant tout le voyage. Car si le malade est jeune, le lait seul lui suffira; s'il est adulte, et qu'il s'apperçoive n'être pas assez nourri, il y joindra du riz, du *sagou*, du gruau, etc. La meilleure manière de prendre le lait, c'est aussi-tôt qu'il est trait, lorsqu'il est encore chaud, avant qu'il ait eu le temps de se reposer et de se décomposer. C'est une

mauvaise manière de le prendre chauffé, étant au lit. La sueur qu'il suscite ordinairement peut avoir des suites fâcheuses. Comme le lait de femme, succé à la mamelle, est sans contredit le plus salutaire, il serait à désirer que le malade voyageât avec une nourrice bien saine, forte et vigoureuse. Le moment de la tetter est quatre heures après qu'elle a mangé. Si le lait de cette femme ne lui suffit pas, il y suppléera par du lait de vache, coupé avec de l'eau d'orge édulcorée avec du miel ou du sucre; ou bien il mangera du *riz*, du sagou, etc., comme ci-dessus. Nous n'en dirons pas davantage, parce que le malade a toujours la ressource de pouvoir consulter dans les grandes villes où il passe, le médecin qui a le plus de réputation, et qui le guidera dans l'usage de ses remèdes, et dans les modifications dont son régime peut avoir besoin.

1633. Nous finissons en lui conseillant de ne pas s'exposer aux impressions subites du froid, ce qu'il peut prévenir, jusqu'à un certain point, en portant habituellement sur la peau une camisolle de flanelle. Il voyagera l'hiver dans un pays tempéré. Mais qu'il se garde de se trop vêtir, et que les chambres où il se retirera ne soient point trop chaudes, etc. Cet excès serait plus dangereux que l'excès con-

traire. L'été, il voyagera dans un pays où il puisse jouir d'une agréable fraîcheur. Il se fera faire, matin et soir, sur tout le corps, des frictions avec les brosses pour la peau. Il s'abstiendra de parler haut, sur-tout en plein air, etc., etc. C'est ainsi qu'il verra disparaître peu-à-peu ses douleurs, la toux et les autres symptômes de la maladie. Mais il ne cessera son voyage que six mois, un an et même davantage, après qu'il n'aura éprouvé aucun ressentiment de ses maux. Rendu à sa famille et à ses occupations, il s'étudiera à fuir les causes capables de le faire retomber de nouveau dans la maladie, et il continuera de faire tous les jours l'exercice qui lui aura le mieux réussi.

1634. Comme les voyages par mer ont, ainsi que nous venons de l'observer (1630), et que nous le développerons davantage (1679 et suiv. — 1727 et suiv.), infiniment plus de vertu dans la pulmonie, que ceux par terre, il faut que le malade, qui aurait été retenu de l'entreprendre par pusillanimité, ou par toute autre cause aussi peu fondée, s'y décide pour peu que la maladie se montre rébelle aux moyens conseillés ci-dessus. Il y va de sa vie. Il se fera donc conduire sur-le-champ dans un

un port de mer, et là il se comportera comme nous dirons (1731).

§. IV.

De quelques Maladies de l'Estomac, qui demandent les Voyages par terre.

1635. Les affections de l'estomac sont de plusieurs sortes. Tantôt elles sont *aiguës*: ce sont celles dont il est question (859—901), et tantôt elles sont symptomatiques; c'est-à-dire, symptômes d'une autre maladie, comme on l'a vu aux articles *goutte* (704 et suiv.), *fièvres* (455 et suiv.), *coliques* (921 et suiv.), *empoisonnement*, etc. (1442); et dans ces cas, elles se traitent comme la maladie dont elles sont symptômes, et se guérissent avec elles. Mais il y a encore des affections de l'estomac *essentielles* ou qui ne dépendent d'aucune maladie, et qui sont *chroniques* (422). C'est de ces dernières dont nous allons nous occuper.

1636. Les *maux d'estomac chroniques essentiels*, sont des maladies organiques de ce viscère, qui se manifestent par des douleurs plus ou moins vives, précédées ou suivies d'anéantissement ou de tiraillement, de rap-

ports, de vents, de nausées, de vomissement, etc. On les observe assez communément chez les personnes indolentes, inactives, et qui mènent une vie sédentaire; chez les gens de lettres, les commis, les écrivains, etc.; chez les femmes parvenues à un certain âge; chez ceux qui se nourrissent mal, ou qui mangent trop ou trop peu, enfin chez tous ceux qui ayant la manie des drogues, en prennent sans cause, sans raison, de toute main. Toutes ces personnes souffrent plus ou moins de ces affections de l'estomac. Il y en a qui ne les éprouvent qu'après avoir mangé, ou pendant la digestion; d'autres au contraire, seulement lorsqu'elles sont à jeun, et quelquefois le manger les soulage: les personnes nerveuses sont, sur-tout dans ce cas. D'autres enfin les éprouvent dans tous les temps de la journée; et ceux qui, pour s'être négligés, ou avoir été mal traités, les ont laissé s'aggraver, finissent par souffrir sans relâche: ce qui rend leur existence vraiment déplorable.

1637. Les *douleurs d'estomac, chroniques essentielles* (1636), demandent à être traitées avec beaucoup de prudence et de sagacité. Mais, par une fatalité trop commune en médecine, il n'en est pas qui soient plus négligées. C'est que, commençant en général d'une

manière imperceptible, le malade ne daigne pas s'en occuper, et lorsqu'elles deviennent assez fréquentes, assez vives pour fixer son attention, il perd le temps soit à chercher, dans ses alimens, des moyens de guérison, soit à prendre des remèdes, qu'il reçoit de gens qui ne sont rien moins que capables de lui en donner de bons. Heureux quand il n'en prend pas d'absolument contraires! ce qui n'arrive que trop souvent.

1638. Les commères, les charlatans, les ignorans, que l'on rencontre par-tout, ne connoissent, contre ces maux, que des opiates, des confections, des élixirs, etc., et autres prétendus stomachiques : remèdes incendiaires, qui paroissent quelquefois soulager, pour l'instant, parce qu'ils exhalent les principes vivifians dont l'estomac est encore pourvu, comme le soufflet met en évidence tout le feu d'un brâsier prêt à s'éteindre. Mais ce bien être n'a que la durée de l'éclair, et si ces remèdes sont continués, affaiblissant de jour en jour l'estomac, ils finissent par l'épuiser.

1639. Le médecin expérimenté ne se comporte pas ainsi. Bien loin de chercher à exhaler les forces de l'estomac, il s'attache au contraire à lui conserver celles qu'il a encore. Pour cela, il néglige l'effet pour ne combattre

que la cause, et ce n'est qu'après l'avoir anéantie qu'il travaille à corroborer ce viscère et à lui rendre peu-à-peu sa première énergie. Il est donc très-important de se hâter d'appeller du secours dès qu'on s'apperçoit de ces affections de l'estomac, et de ne consulter qu'un homme très-instruit, puisque les remèdes que l'on peut recevoir d'ailleurs, bien loin de guérir, sont capables d'aggraver le mal, et souvent de le rendre incurable.

1640. Les maladies de l'estomac sembleraient devoir céder promptement à un traitement sage et méthodique, parce que ce viscère, recevant immédiatement et à nu, pour ainsi-dire, l'impression des remèdes qu'on y introduit, en absorbe aussi-tôt les propriétés. Cependant l'expérience prouve tous les jours le contraire. Rien d'aussi commun que de voir des maux d'estomac durer des années entières, et même toute la vie. Que conclure de-là? si ce n'est qu'on attaque rarement la cause de ces maladies.

1641. Mais ne pourrait-on pas dire encore que l'estomac, très-sensible, très-irritable par la quantité considérable de nerfs qui entrent dans son organisation, étant susceptible d'être affecté également par les qualités nuisibles des médicamens, comme par leurs vertus salutai-

res, il doit arriver que si ceux qu'on emploie sont seulement douteux ou gâtés, ou mal préparés, etc., les qualités, quelles quelles soient, qui leur sont communiquées, en outre de leurs véritables propriétés, dénatureront, détruiront, ou au moins suspendront les effets favorables qu'on en attendait. De-là la continuité de la maladie, son opiniâtreté et peut-être son incurabilité, malgré le traitement le plus régulier et les remèdes les mieux indiqués. Car, qui peut répondre de l'intégrité des drogues du commerce, sur-tout des drogues exotiques? Les négocians et les apothicaires les connaissent sans doute; mais leurs garçons et leurs apprentifs; mais les épiciers, mais beaucoup de chirurgiens, sur-tout dans les campagnes, qui en savent à peine les noms, en ignorent les vrais caractères et les achètent sur la foi des vendeurs, tout aussi ignorans qu'eux, et trop souvent fripons, ce qui est encore pis (*a*). Nous n'insisterons pas davantage sur cet objet, dont nous avons déjà dit un mot (37). Mais nous ne pouvons nous dispenser d'observer combien l'usage des remèdes est délicat, et

(*a*) *Traité de l'Anarchie médicinale*, par GILIBERT D. M.

combien sont loin d'être médecins ceux qui ne font consister l'art de guérir, que dans l'application de leurs compositions pharmaceutiques : assemblages de drogues de qualités pour la plupart très-différentes et souvent contraires, qui se combattent et se détruisent les unes et les autres.

1642. Le malade attaqué de *maux d'estomac, chroniques essentiels* (1636), qui a consulté un bon médecin et qui s'est soumis au régime et à l'exercice qui lui ont été recommandés, se trouve en peu de temps en état d'entreprendre le voyage, qui peut seul le conduire à une guérison parfaite. Car il est d'observation que les douleurs d'estomac, sur-tout celles qui redoublent de violence après avoir mangé, ne cèdent en général ni au changement d'alimens, ni aux stomachiques les plus recherchés, même lorsqu'ils sont aidés de l'exercice le mieux dirigé. On a vu ces moyens, continués des années, ne procurer que des soulagemens passagers, tandis qu'un voyage de quelques mois rétablissait la santé. Tant est puissante cet réunion d'avantages que peuvent seuls présenter les voyages; tels que le mouvement modifié selon le besoin, le changement continuel d'air, la dissipation, les distractions, la gaîté, etc. (1520—1521).

1643. Si le médecin juge à propos que le malade commence par les *eaux minérales*, il se comportera comme nous avons dit (1614—1618). L'exercice, pendant l'usage de cette sorte d'*eaux*, qui sont ordinairement *ferrugineuses*, est indispensable; il le fera donc aux heures indiquées et à pied, autant qu'il lui sera possible. Quand la saison des eaux sera terminée, il se mettra en voyage. Mais il ne partira pas qu'il ne se soit fait donner une instruction par son médecin, sur les alimens dont il doit se nourrir; car il ne peuvent être conseillés que d'après la connaissance que l'on a de la cause de la maladie. Quant à la manière dont il doit se conduire pendant le voyage, nous renvoyons aux n^os. (1537—1539, 1549 et suiv., 1557 et suiv., 1588—1599).

1644. Nous observerons seulement que les affections de l'estomac demandent, ainsi que les *obstructions*, etc., (1603), des mouvemens et des secousses capables de remuer la cause, et de la dissiper. Le voyage à pied (1557 et suiv.), ou à cheval (1549 et suiv.), est donc ici très-indiqué. Si le malade est forcé d'y renoncer et de se décider pour la voiture, il faudra qu'il aille alternativement à pied, à cheval et en carrosse (1547), à moins qu'il ne puisse absolument aller qu'en voiture, et

dans ce cas, il ne faut pas que la voiture soit très-douce, il faut qu'elle puisse cahoter, etc., etc. Enfin, il ne rentrera dans ses foyers qu'après que ses maux seront entièrement dissipés, qu'il aura recouvré son appétit, que ses digestions se feront parfaitement, etc.

§. V.

De quelques maladies de Femmes, indiquant les Voyages par terre.

1645. Qui pourrait nombrer les maladies qui empoisonnent l'existence de la plupart des femmes? Sujettes à la presque totalité de celles qui affligent les hommes, leur organisation semble être une cause toujours instante d'un grand nombre d'autres, qui leur sont particulières (1246 et suiv.), et qui, se manifestant à mesure du développement des organes nécessaires aux fonctions auxquelles elles sont appellées, ne cessent qu'avec ces fonctions. Cependant se peut-il que la plus belle moitié de l'espèce humaine ait été créée pour passer alternativement d'une maladie à une autre, pour toujours souffrir, pour ne jamais jouir de la santé? Non-seulement cela n'est pas pro-

bable, mais encore l'expérience prouve absolument le contraire.

1646. Que l'on se transporte dans un village éloigné des villes ; que l'on y observe les femmes assujetties aux travaux champêtres, et souvent à ceux très-pénibles de la culture, et que l'on compare leur santé avec celle de nos femmes, livrées à de petites occupations sédentaires, et à leurs prétendus plaisirs de société. Les premières, fortes et parfaitement bien règlées, ne connaissent ni dérangement, ni retard, ni suppression (1264), et parvenues au terme où les *règles* doivent cesser, elles les voient disparaître comme elles les avaient vues venir, sans être accompagnées d'aucune maladie, d'aucune douleur, ni même d'aucune indisposition. Mariées, elles ne s'apperçoivent qu'elles sont enceintes, que par le volume que prend leur ventre, et par le poids du fardeau qu'elles portent (1278). Arrivées à la fin de leur grossesse, elles accouchent avec facilité, toujours heureusement et souvent seules (1296 et suiv.). Elles allaitent de leur propre mouvement, comme par inspiration, sans se douter qu'une mère puisse jamais refuser son sein à son enfant. Cette fonction est même, à leurs yeux, si naturelle, qu'elle n'amène aucun changement dans leur manière de vivre, dans

leurs travaux, etc., (1320). Enfin elles ne mettent au monde que des enfans bien portans, et qui, élevés en plein air et au milieu de tous les exercices que demandent impérieusement l'enfance et l'adolescence, composent une famille toujours agissante, toujours active et qui deviendra bientôt capable de les seconder, de les remplacer, etc. (*a*).

1647. Que les jeunes personnes nées dans l'aisance et destinées à vivre dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, sont loin de présenter un tableau aussi agréable, aussi consolant pour le philantrope ! En effet, qu'offrent-elles en général? Sans doute beaucoup de tenue, beaucoup de grâces, beaucoup de dignité, etc.; mais peu de soutient, point de force;

(*a*) Au moment où j'écris, j'ai, pour voisins, des pères et mères de famille, ayant des filles de 15 à 20 ans, et des femmes de 20 à 40, qui suppléent leurs frères et leurs maris, occupés à combattre les ennemis de la patrie, et qui, malgré leurs fatigues, auxquelles jusques-là elles n'avaient point été accoutumées, ne sont jamais malades, sont au contraire toujours vives, toujours gaies, et trouvent encore du plaisir à danser les jours de repos, ou à prendre tout autre exercice avec leurs compagnes.

teint décoloré, blême, pâle, etc.; nul appétit, ou appétit dépravé; douleurs errantes, etc. Voilà le portrait de plus de la moitié de ces jeunes filles de 12 à 17 ans; c'est-à-dire depuis le temps où les règles veulent commencer jusqu'à celui où elles doivent être établies.

1648. Sont-elles réglées, l'ignorance de leur état, dans laquelle elles ont été élevées (1331 et suiv.); le mauvais régime qu'elles ont suivi jusques-là; l'habitude où elles sont de n'écouter et de ne suivre que leurs caprices; les étourderies, les négligences, les imprudences dont elles se rendent tous les jours coupables, tout devient pour elles des causes sans cesse renaissantes de dérangement dans le cours de ce flux périodique, et trop souvent de suppression avec tous les accidens qui en sont les suites (1251—1272). Devenues enceintes, une foule d'incommodités les assiége (1279), et le régime ridicule qu'elles mènent, aidé des remèdes toujours contraires qu'elles font, les rendent véritablement malade, et les conduisent à l'*avortement* (1292 et suiv.), ou à un accouchement languissant, douloureux, difficile, etc., ou leur préparent ces *suites de couche* si terribles, si redoutables, etc. (1331—1375).

1649. De telles personnes sont peu dispo-

sées à allaiter leurs enfans. L'assujettissement que cette fonction entraîne, les contrariétés qu'elle jette dans leurs habitudes, la font promptement décider comme impossible; ou lorsque, par une cause quelconque, ces femmes se laissent aller à la voix de la nature qui leur crie de remplir ce devoir sacré, leur délicatesse, leur faiblesse, etc., la mauvaise conformation des bouts de leur sein (1363 et suiv.), et une infinité d'autres obstacles réels ou apparens les portent à y renoncer. De-là cette foule de maladies dont nous avons parlé (1323 1331, — 1347).

1650. A quoi peut tenir cette différence extrême que présentent, dans leur manière d'être et d'exister, les femmes des villes et celles des campagnes (1646--1649)? La cause n'en est certainement pas dans la nature, car elle ne nous offre rien de semblable dans le règne animal. Toutes les femelles de la même espèce remplissent, de la même manière et avec la même facilité, les fonctions auxquelles elles sont destinées, parce qu'elles ont toutes reçues la même organisation: de même, toutes les femmes, qui ont également reçu une organisation commune et parfaitement semblable dans chaque individu, sont appellées aux fonctions de la maternité, pourvues des mêmes moyens de les remplir

non-seulement avec aisance, mais souvent encore avec plaisir.

1651. En effet, il est d'observation que celles qui peuvent suivre leur penchant et obéir à leur instinct dans la satisfaction de leurs besoins, n'éprouvent que peu ou point de maladies, particulières à leur sexe, et parviennent en général à un âge plus avancé que les hommes. Ce n'est donc ni dans la constitution de la femme, ni dans son organisation qu'il faut chercher la cause de ses infirmités et de ses maladies, mais bien dans la manière dont sont élevées les filles (1331 et suiv.). Sans doute que leur éducation ne peut et ne doit être la même que celle des garçons ; elles ont une autre destinée. Les occupations intérieures, apanage de la femme, n'exigent point cette vigueur de corps que l'homme est obligé d'employer souvent pour procurer à sa famille les alimens, la tranquillité, la sûreté, etc., nécessaires à leur bonheur commun. Mais on s'est étrangement trompé en prétendant que les femmes, n'étant faites que pour les soins du ménage, ont toute la force qui leur est nécessaire, lorsqu'elles peuvent tenir une aiguille entre leurs doigts et se transporter d'une pièce à l'autre de leur appartement ; c'est-à-dire en voulant que la

force fut toute d'un côté, et la faiblesse toute de l'autre.

1652. Cependant les femmes ont aussi besoin d'une certaine dose de force, et même de toute la force dont est susceptible leur organisation. Ce n'est pas, ainsi que le dit J. J. ROUSSEAU, que les femmes doivent être fortes et robustes comme les hommes; mais il faut que les femmes soient fortes et robustes pour les hommes, pour que les hommes qui naîtront d'elles le soient aussi. En faisant contracter aux jeunes filles l'habitude de ne se trouver bien qu'assises, elles prennent en aversion le mouvement et l'exercice. De-là le non développement de toutes les parties de leur corps, de tous leurs organes, de tous leurs vicères, qui restent toute la vie dans un état d'imperfection, et par conséquent inhabiles à remplir leurs fonctions. De-là des maladies sans nombre, particulièrement les maladies nerveuses et toutes celles qui tiennent à la *matrice*, aux *règles*, etc., etc.

1653. Comme nous nous sommes déjà occupés de la plupart de ces maladies, sous d'autres rapports (1107 et suiv. 1246 — 1375, 1547 et suiv.), il nous resterait à parler de celles de cette classe qui, *chroniques* (422), sont opiniâtres, rebelles au traitement le mieux dirigé, et ne trouvent de remèdes que dans

le mouvement, l'exercice, et sur-tout dans les voyages : telles sont, chez les jeunes personnes, qui n'ont pas encore été réglées, les *pâles couleurs*, la *jaunisse*, les *boufissures*, l'*hydropisie*, etc., avec tous les accidens dont elles sont accompagnées ; et, chez les filles et les femmes déjà réglées, mais sujettes aux dérangemens, aux retards, aux suppressions, ces mêmes maladies, et encore des affections particulières de la matrice, comme les *hémorrhagies*, les *pertes*, les *tumeurs*, le *cancer*, l'*ulcère*, etc., des *congestions laiteuses*, des dépôts dans diverses parties du corps, et toutes ces maladies qui tiennent au *lait* détourné de ses couloirs par le refus d'allaiter, et enfin la *stérilité* ; non qu'elle soit elle-même une maladie, mais parce que les femmes mariées et qui sont stériles jouissent rarement d'une bonne santé.

1654. Mais ces maladies, dès qu'elles sont une fois déclarées, demandent tout le savoir, toute l'habilité du médecin le plus expérimenté. On n'est jamais pardonnable de ne l'avoir pas appellé dès l'instant qu'elles se sont annoncées. Car, si récentes elles cèdent à des moyens simples, et sur-tout au régime bien administré, négligées ou mal traitées elles sont le plus souvent incurables. Il serait certaine-

ment plus facile de travailler à les prévenir, puisqu'on en a un moyen certain dans une bonne éducation physique. Les jeunes personnes qui, dans leur enfance ont été élevées comme nous le disons (1251—1340), seront réglées au temps convenable, sans pour ainsi-dire qu'elles s'en apperçoivent, et une fois cette évacuation périodique établie, elle suivra son cours sans interruption, pourvu qu'on ne fasse rien de contraire, et qu'on se comporte comme il est prescrit (1255 et suiv.).

1655. Cependant si, malgré une bonne éducation, les *règles* ne viennent point à l'âge où elles sont naturellement attendues (1251 et suiv.), ou si elles se dérangent, s'arrêtent ou se suppriment au milieu de leur cours, il faut aussi-tôt consulter un médecin instruit et s'en rapporter à ses avis, parce qu'il ne prescrira que ce qui convient. Il ordonnera peu de drogues, mais un bon régime, beaucoup de mouvement, beaucoup d'exercice; enfin, pour peu que les règles tardent à paraître ou à reparaître, il recommandera les voyages. Si, au lieu de demander sur-le-champ du secours, on donne le temps à une des maladies (1653) de se déclarer, alors il faut un traitement, des remèdes, etc.; car, ou cette maladie

maladie est *aiguë* (422), et dans ce cas il n'y a pas de temps à perdre, il faut mettre la malade entre les mains du médecin, qui se hâtera de calmer les accidens; où cette maladie est *chronique*, et le médecin, à qui il faut également s'adresser, sera obligé de combattre les principaux symptômes, afin de mettre la malade en état de suivre le régime et les exercices nécessaires pour completter sa guérison.

1656. On voit quelquefois les *règles* reparaître pendant les divers traitemens, et alors la maladie est guérie. Mais si les règles ne reparaissent pas, comme il arrive le plus ordinairement, ou si elles viennent mal, il faut, bien que la malade soit soulagée, qu'elle se détermine à achever le traitement par l'exercice et les voyages. Elle commencera par les promenades à pied, en voiture ou à cheval, si elle peut s'y résoudre. Elle s'y prendra comme nous disons (1655).

1657. Peut-être le médecin jugera-t-il à propos que la malade prenne les *eaux minérales*; dans ce cas elle ira les prendre sur les lieux, munie d'une instruction relative aux alimens dont elle doit se nourrir, pendant l'usage des eaux et au peu de remèdes dont elle peut avoir besoin : elle se conduira d'ailleurs comme il

est prescrit (1614—1618). Lorsqu'elle aura fini les eaux, elle se mettra en voyage. Elle ira de la manière qui lui conviendra le mieux, mais, autant qu'il lui sera possible, des trois manières alternativement; et si elle est obligée de renoncer absolument au cheval (1555), il faudra qu'elle marche au moins une couple d'heures le matin et autant dans l'après-midi, car il faut qu'elle soit secouée, lassée et légèrement fatiguée. Nous ne répéterons pas les conseils que nous avons donnés à cet égard (1537—1563).

1658. Nous nous contenterons de recommander instamment aux personnes qui l'accompagnent (1530 et suiv.), de ne laisser passer aucune occasion de la distraire, de l'amuser, de l'égayer, et de ne consentir à la laisser revenir dans sa famille, que quelque temps après que les *règles* auront reparues et auront continuées de paraître exactement, pendant plusieurs périodes de suites. Si la malade voyage, pour combattre la *stérilité*, comme la conception et la grossesse sont les preuves les plus certaines qu'on en a triomphé, on sent qu'il est nécessaire que son mari soit un de ses compagnons de voyage. Au reste elle ne doit espérer de guérison, dans ce cas, que lorsqu'elle est assurée, d'après le témoignage de son médecin,

que la stérilité ne dépend pas de quelque vice d'organisation.

§. VI.

De quelques Convalescences, qui demandent les Voyages par terre.

1659. La *convalescence* est cet état, dans lequel on se trouve, lorsqu'on vient d'éprouver une maladie, et qu'on est délivré de tous les symptômes qui la caractérisaient (477, note). On n'est plus malade, car on ne souffre plus, mais on n'est pas encore en santé, puisque par faiblesse, par débilité, etc., on est dans l'impossibilité d'agir et de remplir ses fonctions avec la facilité, l'aisance et le plaisir que la nature attache à l'exercice de nos facultés, lorsque nous sommes bien portans. La convalescence n'est donc, à proprement parler, que le passage de la maladie à la santé. Or, ce passage peut être plus court ou plus long, plus calme ou plus orageux, en raison de l'espèce de maladie que l'on a essuyée, de la constitution du malade, de son organisation plus ou moins bonne, et sur-tout en raison de ce que cette maladie a été bien ou mal traitée.

1660. En effet la convalescence, après une *fièvre maligne* (49), ne peut être celle qui suit la *fièvre continue aiguë bénigne* (471 et suiv). Celui qui a une complexion forte, a une autre convalescence que celui qui est faible et délicat, et la maladie, qui a été conduite par l'homme de l'art véritablement instruit, est, toutes choses égales d'ailleurs, suivie d'une *convalescence* bien différente de celle qui est la suite de cette même maladie, traitée par ces prétendus guérisseurs, qui, ne se doutant pas du pouvoir de la nature dans la guérison des maladies, ne connaissent de méthode que celle d'accabler leurs malades de remèdes. De-là l'irrégularité de la marche de la plupart des maladies confiées aux ignorans; de-là les accidens, quelquefois extraordinaires qu'elles présentent, et les dangers qui les accompagnent très-souvent au moment où l'on ne pouvait, ni ne devait s'y attendre; de-là enfin ces rechûtes, aussi fréquentes que les guérisons, et toujours si funestes, parce que le malade n'a plus la force de supporter une nouvelle maladie.

1661 Mais ce qui influe d'une manière encore plus particulière sur la convalescence, c'est la *crise*, par laquelle chaque maladie est

terminée (*a*); car toute guérison est précédée ou plutôt effectuée par une crise qui, lorsqu'elle est facile et prompte, donne une convalescence facile et courte; qui, au contraire, lorsqu'elle est difficile et imparfaite, ne procure qu'une convalescence incertaine, lente, douloureuse, etc. Or la crise, qui est le résultat des efforts de la nature pour se débarrasser de la cause d'une maladie, ne peut être parfaite si le sujet, qui vient d'éprouver la maladie, est d'une constitution faible, délicate ou maladive; de sorte qu'il n'a pu présenter qu'une

---

(*a*) Le mot *crise* est grec, et signifie *jugement* Les malades et les assistans, effrayés à la vue des redoublemens plus ou moins considérables, qu'on observe à certaines époques des maladies, sur-tout des maladies aiguës, et qui sont suivies d'une ou plusieurs évacuations, par lesquelles se terminent les maladies qui guérissent, ont comparé le trouble, l'agitation, le désordre tumultueux dans lesquels se trouve alors le malade, à un combat entre la nature et la maladie, où la plus forte remporte la victoire, et ont nommé *crise* ou *jugement* l'issue de ce combat. Cette dénomination, qui paraît fondée, a été adoptée par les médecins, qui entendent par *crise*, non-seulement les redoublemens orageux, c'est-à-dire le combat, mais encore les évacuations qui en sont l'effet (477, note).

résistence incapable d'opérer la réaction nécessaire à l'extirpation de la cause du mal. La *crise* sera encore imparfaite si le malade, avant la maladie, était infecté de quelque vice circulant avec ses humeurs; s'il avait quelqu'organe, quelque viscère affecté, obstrué, etc.; enfin, si celui qui a traité la maladie n'a pas suivi scrupuleusement la marche que lui a prescrite la nature dans l'administration des secours qu'elle lui a demandés; si, incapable de distinguer les symptômes critiques de ceux qui sont seulement symptomatiques, il a cherché à combattre les uns comme les autres, et a par-là suspendu ou arrêté ces mouvemens salutaires, qu'elle suscite dans les instans convenables, pour la coction de la matière morbifique, et pour son évacuation par les voies qu'elle s'est choisies (477, note). Car la nature, qui guérit seule les maladies (430—433), opère seule la *crise*. Les remèdes peuvent la faciliter dans certains cas, mais si la matière n'a pas été préparée, élaborée, rendue perméable par les moyens qui sont connus d'elle seule, toutes les évcuations que le médecin suscitera, n'enlevant pas la cause, n'enleveront pas la maladie.

1662. Dans tous ces cas (1661), sur-tout chez ceux qui ont les poumons, l'estomac, le

foie, ou tout autre viscère délicat, on voit la convalescence marcher lentement. Les symptômes de la maladie sont bien dissipés, mais le dégoût persiste, l'appétit ne revient pas, et les forces semblent à jamais perdues. Après les *fièvres de mauvais caractère* (519 et suiv.), après la *petite vérole* et la *rougeole* (542 et suiv. 572 et suiv.), après certaines maladies de poitrine (723—771, 1066 et suiv.) et quelques maladies du bas-ventre (905 et suiv.), il n'est pas rare de voir des convalescences durer des mois et même des années entières; et pour peu qu'il ait été commis quelques fautes dans le traitement, les convalescens resteraient toute leur vie dans cet état de langueur, si on ne trouvait, dans le mouvement, dans l'exercice et dans les voyages, les vrais moyens de corroborer les systêmes nerveux et vasculaire (1524 et suiv.), et donner aux fibres des viscères le ton dont elles ont besoin, pour que les fonctions naturelles se fassent avec aisance et régularité, et qu'on voie renaître, entre toutes les parties du corps, cet équilibre, cette harmonie dans lesquels consiste la santé.

1663. Nous supposons que le malade a été traité, d'après les vrais principes de la médecine, et que sa langueur tient seulement à

la gravité de la maladie qu'il vient d'essuyer, ou à l'organisation faible et maladive de quelque viscère ; car si l'infortuné a subi un des traitement dont nous parlons (477, note), cette langueur qu'il éprouve n'est plus simplement un effet de l'*atonie*, c'est le symptôme précurseur d'une rechûte ou d'une autre maladie qu'il faut se hâter de guérir. On appellera donc un homme de l'art expérimenté, et on s'en rapportera à ses avis.

1664. Lorsque le convalescent, qui vient d'être traité par un médecin instruit, et qui a suivi exactement le régime qui lui a été recommandé, ne récupère ni appétit, ni force, etc., on commencera par lui ordonner l'exercice, d'abord en voiture, ensuite à cheval ou à pied. Il choisit de ces dernières manières d'aller celle qui lui va le mieux (1537 et suiv). Il prend cet exercice le matin à jeun, pendant une heure; peu-à-peu il va jusqu'à deux ; ensuite il en fait autant le soir : enfin il convertit cet exercice préparatoire en petits voyages (1538). Les convalescens, qui viennent d'éprouver la *rougeole* ou quelques maladies de poitrine (572), doivent essayer l'exercice du cheval, et faire tout ce qui dépend d'eux pour en contracter l'habitude (1549 et suiv.).

1665. Lorsque, par les exercices répétés et

par les petits voyages, le convalescent s'est mis en état d'en entreprendre de plus longs, il faut qu'il s'y détermine. S'il peut l'effectuer à cheval, il en retirera un avantage beaucoup plus prompt et beaucoup plus durable (1549 et suiv.) : si non, il le fera à pied (1557 et suiv.), ou en voiture (1539 et suiv.), ou alternativement des trois manières, selon que ses facultés le lui permettront. Pendant le voyage, qu'il doit faire en compagnie agréable (1531, 1566), il observera le *régime* que lui aura prescrit son médecin. S'il a la poitrine délicate il fera, le plus qu'il lui sera possible, usage du lait (1632); mais comme nous ne supposons point de maladies, et qu'il ne s'agit que de recouvrer les forces, en fortifiant les nerfs, les fibres, etc., il faut que la nourriture soit un peu solide et restaurante. On mangera d'abord de la viande des jeunes animaux, ensuite de celle de pigeons, de perdrix, etc.; les vins de Bourgogne et de Bordeaux vieux, coupés avec de l'eau (1591), conviennent.

1666. Le point essentiel est de ne pas manger trop. Il faut même rester sur son appétit; car les indigestions, très-communes dans les convalescences, y sont toujours plus ou moins funestes. On apportera une attention particulière à la propreté (1596). Si l'on ne va pas

tous les jours à la garde-robe, on prendra un ou deux lavemens de deux jours l'un, etc.; enfin, à mesure que les forces reviendront, on se permettra et plus d'alimens et plus de vin; et quand elles seront entièrement recouvrées, on reviendra dans sa famille reprendre ses occupations et ses habitudes ordinaires.

§. VII.

De quelques Maladies morales, qui indiquent les Voyages par terre.

1667. Il n'est personne qui ne sache que les impressions de l'ame, les sansations, les passions ont la plus grande influence sur le corps; qu'elles sont des causes fréquentes de maladies; que très-souvent elles les aggravent ou les adoucissent; qu'elles les changent de caractère; qu'elles en éloignent ou en avancent la guérison, etc., etc. Ces vérités n'ont pas besoin d'être démontrées: et, bien qu'on ne puisse expliquer la manière dont le principe de la vie agit sur la matière, cependant on ne peut se refuser de croire, parce que cela est évident, que tous nos mouvemens, toutes nos actions, toutes nos fonctions vitales et animales lui sont subordonnés.

1668. Rien donc que de très-naturel dans

l'effet des passions sur le corps humain ; et non-seulement on les voit occasionner des maladies, mais encore être maladies elles-mêmes. Ne sont-ils pas véritablement malades ces insensés, qui se laissent aller à tous les erremens de la jalousie furieuse ou de la haîne implacable, ou même de l'amour effréné ? S'il sont d'un tempérament bilieux, on les voit se porter aux derniers excès de la fureur, et présenter, dans certains instans, tous les symptômes de la rage. On a vu la colère tuer subitement. Heureusement que les passions n'ont pas toujours des effets aussi violens, aussi terribles. Quand elles donnent lieu à une maladie, par exemple à une des *fièvres* dont nous parlons (455 et suiv.), elles semblent perdre en énergie ce que cette maladie reçoit en activité ; et alors cette maladie peut guérir, quand elle est bien conduite, ainsi qu'on a pu l'observer dans la IIIe. Partie de cet ouvrage, et particulièrement (1109 et suiv., 1562 et suiv.), qui traitent des affections nerveuses, qui le plus souvent ont pour cause l'une ou l'autre de ces passions.

1669. Mais ce n'est pas de ces maladies qu'il est question. Nous ne devons nous occuper ici que de ces affections morales qu'on appelle *maladie de l'esprit*, parce que le corps

semble rester intact au milieu des maux qui assiègent les infortunés qui les éprouvent, on ne paraît souffrir qu'accidentellement. On dirait qu'il n'y a que l'entendement, que les facultés intellectuelles qui soient affectés, et les individus qui en sont l'objet, subjugués, maîtrisés, tyrannisés par la passion qui l'obsède, ne voient plus, n'entendent plus, ne vivent plus que par elle. Ce sont des êtres à part, des êtres qui ont une manière d'exister qui leur est particulière.

1670. Cependant il est très-certain que le corps participe à ces affections de l'ame. Les personnes, que les passions tourmentent, sont en général maigres, décharnées, et vivent peu de temps. Voyez le jaloux, l'envieux, le vindicatif, celui qui nourrit dans son sein le ressentiment, etc., dévorés par leur malheureuse passion, ils ne goûtent aucune jouissance et périssent sans avoir vécu. Les passions, qui ont des effets moins sensibles, agissent d'une manière plus profonde et ont des suites non moins funestes. Le chagrin, auquel on n'est pas toujours le maître de résister, est une source de maladies sans nombre. La crainte, la peur, etc., si elles sont prolongées, jettent dans des affections nerveuses, ou conduisent à la maladie ou au mal que l'on veut éviter.

1671. Enfin la jeunesse est souvent victime d'une passion qui, pour avoir un but respectable, n'en a pas moins des effets funestes, c'est la *mélancolie religieuse*. Elle s'empare sur-tout des jeunes personnes sensibles, tendres, aimantes, etc., que des conseils indiscrets jettent dans une dévotion mal-entendue. L'idée fausse qu'elles se font de la divinité, la frayeur qu'elles ont de la vie future, les jeûnes, les abstinences, les mortifications, toutes les pratiques ridicules qu'elles s'imposent, échauffent leurs humeurs, irritent leurs nerfs, troublent leur imagination, aliènent leur esprit, et plongent leur ame dans l'abattement et dans le découragement. Elles n'ont plus que des idées noires, que des pensées sinistres. Aussi règne-t-il sur leur physionomie l'air le plus glacial; et la plus jolie figure, qui ne devait inspirer que la gaîté, devient bientôt triste, sombre, hideuse. A mesure que cet état fait des progrès, ces personnes sont moins communicatives, plus concentrées, plus sauvages; elles paraissent attérées sous le poids de la terreur, et la vie leur devenant de plus en plus insupportable, on les voit quelquefois chercher elles-mêmes à mettre fin à leur propre existence.

1672. Il faut laisser au moraliste l'art de

régler, de modérer, de réprimer les passions; celui du médecin est seulement d'en prévenir ou d'en guérir les effets. Or, le vrai remède préservatif de toute espèce de passion, est de s'éloigner de l'objet capable de l'exciter. On voit qu'à cet égard, le voyage en est le *spécifique* (1519 et suiv.); car non-seulement il vous transporte loin de l'objet de votre amour ou de votre haine, mais encore il est le seul moyen de vous offrir la somme de distractions nécessaires pour vous en faire perdre le souvenir.

1673. Mais si les voyages sont capables de prévenir les effets terribles des passions, ou les maladies de l'esprit (1669), ils doivent par conséquent être les remèdes curatifs de ces maladies. En effet, on chercherait en vain dans la *Matière médicale*, les moyens de soulager ce jaloux, cet envieux, ce vindicatif, etc., que les anciens ont eu tant de raison de peindre tourmentés par les furies. Et quels remèdes matériels appliquer à ces malheureuses victimes de l'amour, de la crainte, de la peur, de la frayeur, de cette mélancolie religieuse (1671), qui, loin de leur faire goûter les félicités célestes, après lesquelles elles soupirent, leur fait au contraire éprouver d'avance tous les supplices qu'elles redoutent. Il faut, à ces infortunés, toutes les ressources

que présentent les voyages : changement continuel d'air et de lieu ; variété perpétuelle d'aspects et de scènes ; distractions, amusemens, plaisirs, etc. ; enfin tout ce qui est capable de faire des diversions sans cesse renaissantes.

1674. Il est d'observation que les remèdes n'ont jamais occasionné, dans les maladies de l'esprit, que des ravages proportionnés à leur activité et à leur énergie. Les saignées et les purgations, ressources banales des ignorans (477, note), ont des effets mortels à la suite d'un accès de colère, de jalousie, de frayeur, etc, et elles ne sont pas moins funestes dans cet état de préoccupation, dans cette mélancolie noire, qui existe dans les intervalles de ces explosions volcaniques. Ces évacuations ne conviennent pas davantage à ces jeunes personnes qui, éprouvant le besoin d'aimer, n'osent, ne peuvent ou ne doivent le satisfaire ; ou qui, se laissant aller à ces illusions, à ces contemplations mystiques dans lesquelles elles cherchent le bonheur, n'y trouvent qu'un vide qui les tue : enfin elles sont également contraires dans l'abandon, l'affaissement, l'épuisement qui n'accompagnent que trop souvent le chagrin. Dans tous ces cas, la nature a souvent plus besoin d'être soutenue qu'affaiblie. Aussi le traitement de ces sortes de ma-

ladies est-il très-délicat, et demande-t-il tout le savoir du médecin le plus expérimenté.

1675. Mais nous ne pouvons nous occuper de ce traitement; le médecin en qui l'on a mis justement sa confiance, doit être appellé du moment où l'on s'apperçoit que la personne à laquelle on s'intéresse est maîtrisée par une passion. Il se hâtera de remédier aux désordres qu'elle pourrait avoir éprouvés, et qui ne sont que trop ordinaires à la suite d'un accès de colère, de jalousie, de vengeance, etc.; et il lui conseillera de voyager, non-seulement pour prévenir le retour de ces accès, mais encore pour en tarir la source, c'est-à-dire, pour détruire, anéantir la passion, et en effacer jusqu'à la moindre trace; il lui conseillera un voyage plus ou moins long, en raison de ce que la passion est plus ou moins profonde.

1676. Mais ici le choix des personnes qui doivent l'accompagner, est de la plus grande importance (1530-1531); c'est sur-tout dans ces affections de l'esprit qu'on a besoin au moins d'un véritable amis. Indépendamment de ce que lui seul sait parler à l'ame; c'est que lui seul aussi sait mettre à profit toutes les occasions de préoccuper utilement le malade, et d'élever un mur impénétrable entre lui

lui et l'objet de sa passion. On voyagera le moins que l'on pourra en voiture. Il faut, à ces sortes de malades, le grand air, tout l'air qui peut être à leur disposition. Il leur faut une variété d'objets toujours renaissans, sur lesquels il faut les fixer. On préférera donc autant qu'il sera possible, de voyager à pied (1557 et suiv.) ou à cheval (1549); car tout cela est subordonné à la constitution du malade, qui, plus ou moins forte, demande plus ou moins de ménagement.

1677. Mais, dans tous les cas, il ne faut laisser passer aucune occasion de distraire, de dissiper, d'occuper, de préoccuper le malade; de lui plaire, de l'amuser, de l'égayer, de le divertir, etc.; en un mot, tout ce que la décence et le respect des mœurs peuvent permettre, doit être employé, pour maîtriser son imagination et fixer son attention, puisqu'il ne s'agit pas moins que de rendre à la société un individu que nous supposons capable des égards, des procédés, et des prévenances qui en font l'agrément.

1678. Quant au régime, pendant le voyage, le goût du malade doit être sur-tout consulté. Il ne mangera que des alimens de la meilleure qualité et nourrissans, et il n'en prendra jamais assez à-la-fois pour fatiguer son estomac. On

veillera, avec la plus grande attention, dans les auberges, à la salubrité, à la propreté, au linge, au lit, etc. (115-181); on lui fera changer de linge tous les jours; faire tous les jours des lotions partielles sur le corps, et prendre des bains le plus souvent qu'il sera possible. Enfin l'on ne ramènera le malade dans sa famille, que quand on se sera bien assuré, par des épreuves bien faites et bien concluantes, qu'il n'a plus à redouter le retour de sa passion.

SECTION SECONDE.

Des Voyages par mer, et des maladies dans lesquelles ils sont indiqués.

1679. Si les *voyages par mer* ont quelque chose de commun avec les *voyages par terre*, par exemple, le déplacement ou le transport d'un lieu dans un autre, à des distances plus ou moins grandes ; le mouvement et l'exercice, et si, comme les voyages par terre, ils portent à observer un régime tout autre que celui qu'on observait chez soi, etc. (1521), ils en diffèrent à tant d'autres égards, et même ce qu'ils ont de commun est susceptible de tant de variétés, de tant de modifications, qu'on peut dire qu'ils ne se ressemblent véritablement qu'en ceci, de vous transporter dans le lieu de votre destination, ou de vous faire recouvrer la santé, si vous l'avez entrepris dans cette intention. Ils méritent donc d'être considérés à part. Nous allons, en conséquence, nous embarquer avec le malade : nous lui ferons connaître les diverses sortes de mou-

vemens qu'il éprouve dans le vaisseau, les diverses espèces d'exercices dont il y jouit, ainsi que les qualités et les propriétés de l'air qu'il respire en mer ; et nous désignerons les maladies, dont il peut attendre la guérison, ou au moins du soulagement, en observant le régime et en faisant usage des remèdes qui lui auront été recommandés par son médecin.

CHAPITRE PREMIER.

Des mouvemens qu'on éprouve sur mer ; de la nature et des propriétés de l'air de la mer, etc.

1680. Il existe un ouvrage anglais, intitulé: *The use of sea voyages in medicine. By Ebenezer* GILCHRIST. *M. D.* Lond. 1757. Comme c'est le seul livre que nous connaissions écrit *ex professò* sur cette matière, il nous servira de guide. Nous n'en traduirons pas littéralement le texte, parce que l'auteur a principalement dirigé ses recherches sur une maladie plus fréquente en Angleterre qu'en France, la *consomption*, et qu'il ne parle de quelques autres maladies que comme par occasion. Mais nous en extrairons les généralités qui peuvent s'appliquer également à toutes les maladies qui indiquent les voyages par mer.

§. Ier.

Des Mouvemens et de l'Exercice qu'on éprouve sur mer.

1681. Il n'est qu'une manière de voyager sur mer. Le vaisseau est la seule voiture dont on puisse user. Bien différent en cela des voyages par terre qu'on peut effectuer à pied, à cheval, en carrosse, en chaise, etc. (1534). Cependant telle est la nature de l'élément sur lequel on est porté, que, dans les diverses sortes de mouvemens communiqués au vaisseau, et nécessairement à tout l'équipage, on retrouve toutes les espèces d'exercices, qu'on peut faire sur terre, et même plusieurs qu'on chercherait en vain dans les autres manières d'aller.

1682. Par exemple, ces mouvemens singuliers et si différens les uns des autres, que l'on fait sans cesse à bord, étant debout, et même assis, pour conserver l'équilibre, mettent en action une foule de muscles, qu'on n'a nulle occasion d'exercer dans toute autre circonstance. Cet autre mouvement de bercement, celui de balançoire, etc., que procure souvent le vaisseau, lui sont encore par-

ticuliers. Si l'on ajoute le mouvement ondulatoire, le plus ordinaire dans un vaisseau, parce qu'il est naturel à la masse des eaux; ensuite ces mouvemens prompts, véhémens, violens du vaisseau, emporté, agité, tourmenté par les vents; enfin, les secousses terribles que le gros temps, les tempêtes suscitent, et qui font passer tour-à-tour par tous les dégrés connus auxquels peut être porté l'exercice, on trouvera que l'on jouit sur un vaisseau tantôt de mouvemens doux et agréables et qu'on peut comparer à ceux de la promenade, tantôt de mouvemens rapides qui ressemblent à ceux de la voiture, et tantôt de toute la vélocité, de toute l'impétuosité de mouvement que procure, et qu'on pourrait attendre du cheval le plus léger, et le plus vîte.

1683. Mais ce qu'on ne rencontre que rarement dans les *voyages par terre*, et ce qui est presque général dans ceux par mer, c'est le vomissement, qui, à part le mal-aise, et les secousses douloureuses qu'il excite, agite, soulève, met en convulsion toutes les parties supérieures du tronc et de la gorge: ce qui est de la plus grande importance dans nombre de maladies (1703). Cette maison ambulante, ce vaisseau où l'on vit renfermé, comme dans une prison, présente donc des ressources,

en fait d'exercice, qu'on ne retrouve nulle part.

1684. Mais les mouvemens que l'on éprouve sur mer, sont jugés d'une autre utilité, quand on voit qu'ils n'ont aucune interruption; que la nuit, comme le jour, soit que l'on dorme, soit que l'on veille, l'on y est toujours soumis; que leurs effets sur le corps vivant, qui peuvent être si considérables, comme nous venons de l'observer (1682 et suiv.), n'ont rien de désagréable, pour peu qu'on y soit accoutumé; et enfin, qu'il n'en résulte aucun tiraillement irrégulier, et par conséquent point de lassitude, ni d'abattement; ce que l'exercice sur terre fait souvent éprouver. Aussi les personnes délicates, faibles, ou affaissées par les *fièvres*, ou par toute autre maladie, les supportent-elles avec facilité, et sans en être aucunement incommodées; tandis que les exercices par terre, toujours plus ou moins fatigans, exigent qu'on les interrompe souvent pour prendre du repos.

1685. Mais on dira qu'on ne peut commander à ces mouvemens, et qu'on les éprouve lents ou rapides, doux ou violens, etc., à des instans qui ne sont jamais de choix; de sorte qu'il doit arriver souvent qu'ils sont en opposition avec le besoin qu'on en a. Cependant

l'expérience ne justifie pas ce raisonnement ; et si l'on se trouve agité violemment au moment où l'on ne demanderait que des secousses légères, apparemment que la rapidité avec laquelle se succèdent toutes ces espèces de mouvemens, met une compensation dans leurs effets, ou que n'étant jamais simples, mais au contraire très-compliqués, ils travaillent mutuellement à concourir au maintien d'un certain équilibre dans la machine. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'il est excessivement rare que les secousses sur mer, quelques violentes qu'elles soient, à moins qu'elles n'occasionnent des chûtes, etc., aient des suites fâcheuses, et que le seul mal en apparence réel qui résulte de ce conflit de mouvemens, c'est le mal de cœur et le vomissement, appellé *mal de mer* (1703).

1686. Les *voyages par mer* qui, au premier coup-d'œil, semblent condamner le passager à une vie indolente et inactive, lui procurent donc tous les secours que l'on peut espérer des *voyages par terre*, relativement au mouvement et à l'exercice. Ils en ont même qui lui sont particuliers, comme nous en avions prévenu (1524), et comme nous venons de le démontrer (1684). Mais ce qui les rend sur-tout recommandables à cet égard,

c'est que le corps, si agité, est cependant passif, pour ainsi dire, au milieu de tous ces mouvemens; et peut-être est-ce de-là qu'ils ne sont suivis d'aucune lassitude, d'aucune fatigue (1684). Ils ont donc, sous ce nouveau rapport, un avantage que ne peuvent offrir les autres voyages, et qui doivent leur mériter la préférence dans nombre de circonstances, sur-tout dans les maladies où la faiblesse et l'épuisement ne permettent pas d'exposer le malade à perdre le peu de forces qui lui restent.

§. II.

De la nature et des propriétés de l'air de la mer.

1687. Mais si les voyages par mer sont de cette importance, en raison de l'exercice qu'ils procurent (1686), l'air sur la mer n'est pas moins digne de notre attention. Tout le monde sait combien est puissante, sur les corps vivans, l'influence de l'air, qui, du moment où il a été respiré, devient un aliment tellement nécessaire à l'entretien de la vie, qu'on la voit s'éteindre en proportion qu'il s'épuise, et que la santé s'altère dès qu'il a perdu quel-

ques-unes de ses propriétés. Or, sur mer, on respire plus d'air, et cet air paraît doué au suprême dégré de toutes les qualités qui le constituent air.

1688. Il paraît bien prouvé, d'après les expériences des physiciens modernes, du célèbre LAVOISIER sur-tout, que l'eau, en évaporation, renouvelle l'air, ou plutôt qu'elle n'est alors que de l'air, qui ne diffère de l'air atmosphérique que parce qu'il est plus raréfié, etc. (*a*). Il doit donc être en plus grande masse dans les lieux où il y a le plus d'eau, qui, de sa nature, est dans un état permanent d'expansion, ou d'évaporation. Ainsi les pays coupés de rivières, fournissant plus à l'évaporation que ceux qui sont arides, et les pays maritimes, et à plus forte raison la mer plus que les rivières, il suit que sur terre on jouit de la moindre somme d'air, et qu'il faut être sur mer pour en respirer la plus grande quantité.

1689. Mais ce n'est pas là le seul avantage de l'air de la mer. Il est encore moins composé, et plus pur que celui de terre : moins composé, en ce que les exhalaisons ou

---

(*a*) Lettres du Dr. DÉMESTE, tom. I, pag. 111.

les vapeurs qui s'élèvent de la terre, sont chargées de particules presque toutes hétérogènes, et aussi différentes entre elles qu'il y a de matières ou de corps différens dans la partie du sol d'où émane l'évaporation : particules souvent délétères au point d'engendrer des maladies *épidémiques* (459 *bis*, note), *endémiques* (607, note), etc. ; tandis que l'air de la mer n'est imprégné que de substances salines, bitumineuses, balsamiques, qui, loin d'être des causes morbifiques, deviennent au contraire des remèdes, et des sources de guérison dans nombre de maladies, sur-tout dans celles de la poitrine.

1690. Nous disons que l'air de la mer est plus pur (1689) ; d'abord en ce que les particules, dont il est mélangé, sont toujours les mêmes, et en petit nombre ; ensuite, parce que recevant sans cesse l'action des vents, des courans, des flux et reflux, il a un cours, une progression plus constante et plus prompte que l'air de la terre, qui n'est que trop souvent exposé à être stagnant dans des gorges de montagnes, ou parce que ces montagnes, ou des forêts, ou des bois, etc., lui opposent des obstacles que ne peut détruire même le cours des vents. Ce qui est prouvé par la masse de vapeurs plus ou moins épaisses qui

couvrent continuellement la terre, et qui la font reconnaître à une grande distance par les marins. Il est encore d'observation que l'air de la mer est plus tempéré, plus doux, plus chaud que celui de la terre. Les navigateurs se plaignent rarement d'avoir froid; et lorsque cela leur arrive, ils conjecturent qu'ils sont près de la terre, et ils ne se trompent jamais (192).

§. III.

Des avantages particuliers aux Voyages par mer.

1691. Les voyages par mer ne le cèdent donc en aucune manière à ceux par terre, pour le mouvement, l'exercice et l'air (1681-1690), et ils leur sont infiniment préférables dans un grand nombre de circonstances. Par exemple, toutes les fois que les malades ne sont pas en état de supporter une fatigue quelconque, comme certaines femmes, pour qui le repos est de toute nécessité, et qui ne peuvent se transporter d'un lieu dans un autre, sans voir renouveller ou renaître leurs douleurs. On les voit renoncer, par cette raison, à toute espèce de mouvement, même à

celui de la voiture, malgré le besoin qu'elles en ont. Eh bien! ces malades, une fois dans le vaisseau, s'habituent peu-à-peu, et presque sans y penser, à tous ces mouvemens compliqués, à toutes ces secousses qui en sont inséparables, et finissent par les trouver agréables.

1692. Comme il est possible, étant dans un vaisseau, de faire beaucoup de chemin, sans bouger de sa place, et même de son lit, il arrive qu'on peut entreprendre un voyage par mer, aussi-tôt qu'on est attaqué de la maladie qui le rend nécessaire, sans attendre, comme pour les voyages par terre, que les principaux symptômes aient disparus, et que les forces soient en partie réparées. Enfin, un avantage qu'on ne peut attendre que du voyage par mer seul, est de respirer toujours le même air pour les qualités, et sur-tout pour la température (1690), bien différent en cela de l'air de la terre, qui, d'un instant à l'autre (5), peut vous faire passer par tous les différens dégrés du *thermomètre*, depuis le terme de la glace et au-dessous, jusqu'à celui de la chaleur du sang. Voilà ce qui rend ces voyages par mer tellement utiles dans les affections des poumons, que des médecins ne

craignent pas de les regarder comme de vrais spécifiques contre ces terribles maladies.

1693. A tous ces avantages (1681 et suiv.), il faut ajouter la manière commode et aisée de vivre dans un vaisseau ; la liberté de changer de place à volonté ; d'aller, de venir, de se promener, de respirer plus ou moins d'air, et autant qu'on en peut désirer (1688) ; de se rafraîchir, de se chauffer quand on en a besoin, etc. (74—106 et suiv.) : ce qu'on ne peut faire dans les voyages par terre, surtout si l'on est dans une voiture publique, où l'on est forcé de rester constamment dans une posture souvent très-gênée (65 et suiv.). Il faut ajouter encore la facilité de se livrer à ses occupations habituelles, à ses travaux ordinaires, à l'étude, à la lecture, au jeu, enfin à tous les plaisirs de la société, qui, sur mer, est d'un prix dont on ne peut se faire d'idée sur terre.

1694. En effet, tout sur mer concourt à rendre la société plus intéressante, plus aimable, plus nécessaire. Cette masse d'eau si mobile, si souvent agitée, et quelquefois jusques dans ses abîmes, présente, sur-tout à ceux qui n'y sont pas accoutumés, de fréquentes occasions tantôt de crainte, de terreur, de désespoir, et tantôt de satisfaction,

de plaisir, de ravissement, qui rendent utiles les uns aux autres ceux qui les partagent. Dans le choc d'une tempête, il n'existe plus d'étrangers autour de soi, on ne voit que des amis. On se rapproche, on se serre, on veut mourir ensemble. Le calme a-t-il succédé à l'orage, on se serre de nouveau, on se félicite, on s'embrasse, etc., etc., et pour peu que le voyage dure, voilà des intimités qui ne finissent qu'avec la vie.

1695. La société, dans un vaisseau, est donc plus animée et par-là plus précieuse, sur-tout pour les malades, dont l'ame a besoin d'être émue (1526); et même les passions douces ou terribles, causes de ces effets, ont aussi leur utilité. Car ces agitations continuelles de l'ame qui passe sans cesse de la crainte à l'espérance, et souvent d'un état de souffrance à celui des plus douces jouissances, font éprouver à toute la machine des secousses plus ou moins vives, plus ou moins violentes, qui ébranlent le système nerveux, jusques dans ses dernières ramifications, et qui contribue d'une manière puissante, conjointement avec les autres sortes de mouvemens du vaisseau (1682), à déraciner la maladie, et à rappeller la santé.

§. IV.

§. IV.

Objections contre les Voyages par Mer.

1696. Malgré tous ces avantages (1681—1695), on trouve par-tout, principalement dans l'intérieur des terres, des personnes qui se refusent à effectuer les voyages par mer, et elles fondent leur résistance sur des raisonnemens qu'elles croyent sans réplique. « Les » marins, disent-elles, ne sont pas faits, en gé- » néral, pour inspirer beaucoup de confiance » dans la salubrité de l'air de la mer. On » les voit très-souvent attaqués de maladies » graves, dangereuses et même funestes, en- » tre autres du *scorbut*, dont ils ne peuvent » guérir que sur terre, etc. »

1697. On ne peut nier que les mousses et les matelots n'éprouvent fréquemment des maladies qui ne leur sont que trop souvent fatales. Mais que l'on se transporte à bord et que l'on observe le régime et la manière de se conduire de cette classe d'hommes, on verra que ces maladies ne sont en aucune manière dues à l'air de la mer, mais uniquement à l'intempérance et aux excès de tous genres, auxquels ils se livrent, dès qu'on leur en pro-

cure les moyens. L'insouciance, la négligence de ces gens-là, et par-dessus tout leur mal-propreté, sont les vraies causes de ces maladies, et la preuve, c'est que ceux de ces passagers qui s'observent et qui se conduisent comme nous le prescrivons (191—198), échappent à toutes ces maladies, même à celles qui sont contagieuses (204 et suiv.).

1698. RAMMAZZINI, PRINGLES et tous les médecins qui ont écrit sur les maladies des gens de mer, conviennent qu'il est infiniment rare que les marins soient attaqués de *maladies chroniques* (422), et qu'ils ne doivent leurs *maladies aiguës*, qu'à des excès soit de fatigue, soit de débauche; et ceux qui ont observé les matelots, vieillis sur les vaisseaux marchands, où ils sont toujours en moins grand nombre que sur les vaisseaux de guere, et par conséquent plus à l'aise, mieux nourris et tenus plus proprement, n'ont pas craint d'avancer qu'ils étaient de tous les hommes de fatigues, les mieux portans (1524).

1699. Quant au *scorbut*, PRINGLES a bien prouvé qu'il n'est aucunement occasionné par l'air de la mer. Il l'attribue à la mal-propreté, à l'humidité, aux alimens salés, fumés ou corrompus, dont les gens de l'équipage ne font que trop souvent leur principale nourriture

(223) (*a*). Sans doute que l'air d'un vaisseau est souvent infecté de miasmes morbifiques et contagieux, mais c'est, comme dans les prisons, dans les hôpitaux, parce qu'il est mal tenu et mal-propre. La *Résolution*, vaisseau commandé par le cap. COOK; l'*Astrolable* et la *Boussole*, sous la direction de LA PEYROUSE, n'ont jamais offert qu'un air pur, sain, et par conséquent exempt de toute espèce de contagion (222).

1700. Le *scorbut* n'est donc point une maladie qu'on ne puisse éviter en mer, et si on en guérit promptement à terre, ce n'est pas parce que l'air y est meilleur que sur mer, mais seulement parce qu'il n'est point corrompu, comme celui d'un vaisseau livré à la mal-propreté. Car on observe également que les malades que l'on transporte de terre sur un vaisseau, retirent le même avantage de l'air de la mer, c'est-à-dire qu'ils se sentent soulagés et guéris insensiblement dès qu'ils sont embarqués. Le docteur GILCHRIST, dans l'ouvrage cité (1680), rapporte plusieurs observations qui prouvent que les poitrinaires, surtout, se sont trouvés mieux dès le premier

(*a*) *Observations sur les maladies des armées*, etc.

jour de l'embarquement ; et il dit, avec raison, que pour guérir le *scorbut* (et en général toutes les maladies), il suffit de s'éloigner des causes qui l'ont fait naître, et qu'en conséquence on le guérit également sur mer, si on change de vaisseau, et si celui qu'on choisit est plus sec, mieux aéré, et tenu plus proprement que celui qu'on quitte.

1701. On dit encore que les habitans des côtes de la mer sont loin d'être des hommes toujours bien portans ; qu'on les voit au contraire sujets aux *fièvres*, au *scorbut*, et à la plupart des maladies de poitrine ; et qu'en conséquence l'air de la mer doit être considéré non-seulement comme mal-sain, mais encore comme susceptible de causer nombre de maladies. Cette objection est sans doute fondée, pour les côtes, qui sont basses et environnées d'étangs ou d'eau stagnante, croupissante, etc., d'où s'exhalent des vapeurs ou des brouillards épais, humides et froids. Car si, par leur exposition elles ne peuvent recevoir les vents capables de chasser, d'entraîner et de dissiper ces exhalaisons, ou si les vents qu'elles reçoivent sont vifs, perçans et rigoureux, on voit qu'ils ne peuvent, en aucune manière, faire jouir à leurs habitans, de la salubrité de l'air de la mer ; et s'il arrive, ce qui n'est que trop

ordinaire, que sur les mêmes côtes, on y boive de mauvaises eaux, on y mange du poisson salé, fumé, etc., alors on ne doit plus être étonné d'en voir les habitans éprouver tour-à-tour ces maladies, et périr la plupart à la fleur de leur âge.

1702. Mais on n'observe rien de semblable sur les côtes modérément élevées, qui sont abritées des vents de terre, et qui reçoivent sans obstacles ceux de la mer. Leurs habitans sont au contraire non-seulement exempts de toutes ces maladies, mais encore, comme l'a remarqué ARISTOTE, ils sont forts, vigoureux, et ont le teint animé, quoique vivant au milieu des eaux; bien différens en cela de ceux qui sont fixés dans les contrées marécageuses. Ces derniers ne présentent qu'une constitution lourde, pesante, accompagnés de figures blêmes, etc.

1703. Les maux de cœur, les vomissemens, effets si prompts, si brusques et si ordinaires des mouvemens du vaisseau, sont des motifs d'objections qui ne tarissent pas. « Ces nau-» sées, ces convulsions de l'estomac, nous » dit-on, forment elles-mêmes une maladie » très-douloureuse, et qu'un malade ne peut » se résoudre à ajouter volontairement à ses » autres souffrances. Si encore on en était

» quitte pour un vomissement passager ! Mais
» il y a des personnes qui vomissent tout le
» temps qu'elles sont à la mer ; il y a même
» des matelots, qui, malgré tout ce qu'ils ont
» pu faire pour s'en garantir, n'y ont jamais
» réussi, et qui continuent de vomir dans
» toutes les traversées qu'ils font, etc.

1704. On peut répondre à cela que, bien que le mal de cœur et le vomissement soient un effet général de l'influence de la mer et du mouvement du vaisseau, cependant on voit des passagers, peu à la vérité, qui ne l'éprouvent pas. Le malade ne peut-il pas être de ce nombre ? On peut au moins l'espérer quand on en a vu, bien que dans un état très-facheux, n'éprouver pas même le mal de cœur, tandis que tout l'équipage était affecté de vomissemens horribles, causés par une mer houleuse ou par la tempête (*a*). Mais ces convulsions de l'estomac si désagréables et même si douloureuses, sont en général peu à redouter ; à peine se ressent-on des fatigues qu'elles suscitent, et quelques instans après, on se trouve beaucoup mieux.

(*a*) *The use of sea voyages*, etc., 1re., 16e., 20e. history.

1705. Le même auteur, observe (*a*) qu'on soutient le *mal de mer*, sans aucun inconvénient, pendant des jours et des mois entiers, ce qu'on ne pourrait espérer du vomissement exicité par les remèdes; et que le vomissement, effet *de la mer*, est si heureusement effectué, dans nombre de cas, que le médecin le plus habile n'aurait pu mieux saisir l'indication; enfin qu'il est évidemment le vrai moyen de guérison de nombre de maladies, pour lesquelles on voyage par mer (1747 et suiv). On sait d'ailleurs de quelles ressources sont les vomitifs dans les mains de l'homme instruit. Il en tire avantage, non-seulement dans les maladies des premières voies si communes, mais encore contre des tumeurs et des inflammations locales, comme celles de la gorge, et même contre des *hémorrhagies*, le *crachement de sang*, etc. Bien loin de craindre le vomissement, il est donc à désirer, dans nombre de circonstances, que les voyages par mer ont sur-tout fait remarquer.

1706. Cependant nous ne pouvons disconvenir qu'un vomissement opiniâtre, et qui se prolongerait pendant tout un voyage, comme

(*a*) *Id.* pag. 91.

cela arrive quelquefois, et comme cela est arrivé à une de mes connoissances, dans son passage à l'Amérique septentrionale, peut, chez des personnes très-délicates et très-faibles, avoir des inconvéniens pour les raisons exposées (1747). Dans ce cas, nous pensons qu'il serait prudent d'interrompre le voyage, mais non pas de le cesser, sur-tout si la personne est attaquée de l'une des maladies dont nous parlons (*id.*). On ne manque pas d'exemples de malades qu'un débarquement inconsidéré, ou conseillé dans la seule vue de prévenir des accidens présumés, et souvent imaginaires, a précipité au tombeau.

1707. Si le vomissement devient opiniâtre, malgré les secours usités (196-197), et que l'on voie évidemment que le malade, loin d'être soulagé (1704), s'affaiblit de plus en plus, alors sans abandonner tout-à-fait le voyage par mer, on relâche seulement dans quelque port, et là, on recommence les essais recommandés aux personnes qui veulent se familiariser avec la mer (1714 et suiv.); car il est d'observation qu'en navigant à une plus ou moins grande distance du port, dans un temps tantôt calme et tantôt orageux, dans un vaisseau plus ou moins grand, etc., on peut parvenir à modérer et à régler en quelque sorte le mouvement,

et par-là, le mal de cœur, au point de n'exciter que de légères nausées chez ceux même qui en sont le plus susceptibles (1685). On continue donc ces essais plus ou moins de temps, et quand on est parvenu à modérer le vomissement, et à n'en plus craindre les suites, on reprend le voyage.

1708. Enfin les personnes qui n'ont jamais été sur mer, qui n'en ont point d'idée, ou qui n'en ont entendu parler que par des récits d'orages, de tempêtes, de naufrages, etc., demandent : « Comment on peut conseiller les » voyages par mer à un malade, dont l'ima- » gination est toujours si facile à être frappée, » lors même qu'il est doué d'un caractère » ferme et déterminé, et à plus forte raison, » s'il est timide, craintif, peureux, etc. Les » désastres, ajoute-t-on, les catastrophes cruelles » auxquelles on n'est que trop exposé sur cet » élément perfide, sans cesse sous les yeux ou » dans l'imagination du malade, doivent, en al- » térant son ame, le jetter dans ce relâche- » ment, dans cet affaissement si redoutables, » et qui, dans toutes les maladies, sont des obs- » tacles insurmontables au retour de la santé » (1667 et suiv.), et lorsqu'il est surpris par » un de ses accidens terribles, dans quel état » affreux ne doit-il pas se trouver ? N'est-il

» pas à craindre qu'il ne puisse résister à l'im-
» pression déchirante qu'il reçoit, et qu'il n'y
» succombe ? »

1709. Il est certain qu'un des principaux moyens de guérison, dans toutes les maladies, est de maintenir, autant qu'il est possible, les sens du malade dans le calme le plus profond, ou de ne permettre qu'il soit ému que d'une manière agréable. Cependant cette règle générale admet des exceptions. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de guérison due à quelque passion forte et subite. On a vu, par exemple, une grande frayeur, guérir des *fièvres intermittentes* (599 et suiv.), des *diarrhées* (967), qui avaient résisté à tous les remèdes. On l'a vu encore guérir des accès convulsifs, des *convulsions* (1135), l'*épilepsie* (1116), la *catalepsie* (1163), la *folie*, la *paralysie*, etc.; et les médecins habiles usent quelquefois de cette ressource, qui, comme on le pense bien, demande autant de prudence que d'adresse, et ils réussissent.

1710. La vérité est que les révolutions occasionnées par quelque affection subite de l'ame, bien loin d'être toujours funestes au malade, lui sont souvent salutaires (1694 et suiv.), et les voyages par mer en fournissent la preuve, puisque les malades embarqués

guérissent en très-grand nombre, et que ceux qui ne guérissent pas, en éprouvent plus ou moins de soulagement. La crainte et la frayeur, passions excitées le plus souvent sur un vaisseau, ne sont donc pas tant à redouter; elles le sont d'autant moins qu'elles sont toujours suivies plus ou moins promptement de leurs correctifs. La joie, le ravissement d'être échappé au danger, effacent jusqu'à la dernière trace de la douleur, et ne laisse dans l'ame que la sensation du plaisir.

1711. Sans prétendre décider lequel du bien ou du mal fait de plus vives ou de plus profondes impressions dans l'ame, ce qui se passe dans un vaisseau démontre combien les sensations agréables l'emportent sur celles qui sont fâcheuses. Le passager, qui au milieu des horreurs d'une tempête, a éprouvé toutes les angoisses de la mort menaçante, sent à l'instant où il la voit fuir, son ame s'ouvrir, se dilater, et d'excessivement malheureux qu'il était, le voilà souverainement heureux : et comme le calme a toujours plus de durée que l'orage, il suit que, même sur mer, le temps de tranquillité et de bonheur doit être plus long que celui du trouble et de la douleur Mais ces affections violentes de l'ame peuvent être très-salutaires dans un corps malade, parce

que les émotions qu'elles suscitent, ébranlent les nerfs jusques dans les ramifications les plus déliées du cerveau et de la moëlle épinière (1695); et, considérées sous ce rapport, elles donnent aux voyages par mer, un avantage que ne peuvent avoir ceux par terre, qui ne les mettent que peu ou point du tout en jeu.

1712. Maintenant qu'on peut mettre dans la balance les avantages et les inconvéniens que présentent les voyages par mer, et qu'on peut apprécier les uns et les autres à leur juste valeur; je demande si on peut hésiter un seul instant de les entreprendre, dès que l'on est attaqué de l'une ou de l'autre de ces maladies, dans lesquelles la nature, ne manifestant plus d'action que pour la destruction, le malade est abandonné à sa malheureuse destinée. Car dans ces circonstances terribles, le médecin, qui n'est que le ministre de cette nature, que l'exécuteur de ses ordres suprêmes (433), est dans une impuissance absolue de faire du bien, puisqu'il n'a plus de guide. S'il veut tenter d'être encore utile, au défaut des principes et des règles de l'art qui lui manquent, il n'a de ressources que dans l'empirisme, c'est-à-dire, dans ces moyens de guérison, offerts par le hasard, et recueillis par l'observation.

1713. Or, on a vu des infortunés, malades de la poitrine, de l'estomac, des nerfs, etc., revenir d'un voyage par mer parfaitement guéris ou très-soulagés ; on ne peut donc s'empêcher de conseiller ce même voyage dans les mêmes cas, et le malade, pour peu qu'il ait de motifs d'être attaché à la vie, n'a pas de raison pour ne pas l'effectuer. La crainte de la mer est le moindre obstacle, parce qu'on s'y habitue avec la plus grande facilité, et en très-peu de temps (1716). D'ailleurs les personnes qui ont peur de la mer, ou qui n'ont jamais navigué, doivent s'y préparer par les essais, dont nous allons nous occuper.

§. V.

De la préparation aux Voyages par mer.

1714. Ceux qui n'ont jamais été sur mer, ou qui n'y ont fait que de ces courses légères dans le canal d'un port, pour satisfaire la simple curiosité ; de même que ceux qui ont peur de la mer, qui la redoutent, etc., toutes ces personnes ne doivent pas entreprendre un voyage d'une certaine étendue sur cet élément, sans qu'au préalable, elles n'aient fait

des essais pour se familiariser avec l'air de la mer et les mouvemens du vaisseau, car on ne peut se dissimuler qu'il y a véritablement des gens, en petit nombre sans doute, à qui la mer est antipathique, et qui ne peuvent pas soutenir les mouvemens qu'on y éprouve.

1715. J. B. LE ROY, de l'institut national, que les sciences et les arts ont eu le malheur de perdre l'hiver dernier (an 8), et que ses lumières et ses connaissances en physique ont fait appeller dans les divers ports de France, par l'ancien gouvernement, pour armer de *paratonnerres*, non-seulement les monumens publiques, mais encore les vaisseaux de guerre, me disait, il y a quelques années, qu'à Brest et à Rochefort il n'était pas rare de voir des jeunes gens qui y arrivaient pour entrer dans la marine, être obligés de renoncer au métier de marin, après les premières campagnes de mer, faute de pouvoir soutenir les mouvemens du vaisseau. Aussi voit-on dans les grands voyages, dans ceux autour du monde, par exemple, celui de LAPEYROUSE, quelques passagers qui sont forcés de débarquer en route, non parce qu'ils ont gagné quelques-unes des maladies ordinaires dans les vaisseaux mal tenus, mais uniquement parce que ne pouvant supporter les effets de la mer, leur

santé s'altère au point que s'ils voulaint persister à y rester, ils périraient infailliblement. Tout le monde doit sentir de quelle importance il est de ne pas s'exposer à de pareils voyages, sans s'être éprouvé à cet égard.

1716. Lors donc qu'on est attaqué d'une maladie qui indique le voyage par mer, (1723 et suiv.), et que, persuadé qu'il est nécessaire, on est décidé à l'entreprendre, il faut, si l'on est habitant de l'intérieur des terres, et par conséquent nullement habitué à la mer, se faire transporter dans une petite île où rien ne puisse abriter de ses influences, ou dans un port bien exposé à tous les vents, vapeurs et émanations de la mer. Là, tous les jours, monté dans une barque, on fera des promenades de quelques heures, et on étudiera les effets qui en résulteront. S'ils se réduisent aux mal-aises, aux nausées, aux vomissemens qui en sont les suites générales, et le plus souvent salutaires (1703 et suiv.), loin de s'en inquietter, il faut prolonger ces promenades dans un bâtiment plus considérable, si on le juge à propos, et à des distances assez éloignées pour pouvoir juger d'une manière positive qu'on est en état de soutenir une longue navigation.

1717. En général, cet essai est de peu de

jours, car si la mer ne convient pas on en est d'abord averti; l'état dans lequel on se trouve empire de jour en jour, et nécessite d'y renoncer (1715); mais cela est très-rare. On voit, au contraire, les malades se trouver mieux dès les premiers jours qu'ils arrivent dans un port. Je connais une personne qui, excédée d'une toux de poitrine qui semblait devoir la conduire au tombeau, fut envoyée dans une ville maritime, où elle a insensiblement, et en peu de temps, recouvré la santé; et le docteur GILCHRIST (1680), dans le nombre des observations qu'il rapporte, parle de plusieurs malades qui ont été soulagés en peu de jours, et même guéris comme par enchantement; mais tous ne sont pas aussi heureux. Les maladies invétérées, et qui tiennent à des causes profondes, ont besoin de tous ces mouvemens, de toutes ces émotions, de toutes ces secousses (1681—1686) qui sont inséparables des voyages par mer, et qui, se renouvellant sans cesse et tour-à-tour, deviennent de véritables remèdes, capables, plus que tout autre, d'extirper le mal quelques profondes qu'en soient les racines.

1718. Mais avant de s'embarquer, il faut se précautionner contre une foule de besoins qui se font sentir pendant une longue traversée, et

et que la maladie, dont on est attaqué, multiplie encore. Nous ne parlerons pas ici des approvisionnemens nécessaires à tout navigateur. Nous les avons indiqués (41—47); nous y renvoyons. Nous dirons seulement que la maladie en général exige qu'on mette plus de recherches, et dans les objets de salubrité, et dans les alimens. Au reste, le médecin qui a conduit le malade jusqu'au moment du départ, veillera à cet approvisionnement, qui doit être toujours très-abondant relativement aux vivres, qui doit même être doublé, triplé, quadruplé en raison de la durée présumée du voyage, afin de ne jamais être forcé de partager les alimens en réserve.

1719. Il faut que le vaisseau dans lequel le malade s'embarquera, soit non-seulement de la plus grande propreté, mais encore muni de tout ce qui est nécessaire pour le maintenir dans cet état, et que tous les gens de l'équipage soient tenus proprement. Nous en avons fait sentir les conséquences (49 et suiv., 208 et suiv.). En effet, la propreté tient le premier rang parmi les préservatifs des maladies contagieuses, si fréquentes dans les vaisseaux négligés, et que les personnes déjà malades sont plus que tout autre disposées à gagner. L'air de la mer, malgré ses excellentes pro-

priétés (1687) est en général humide; ainsi le conseil que nous avons donné (245—248), de sécher, avec un soin particulier, la chambre, le lit, le linge du navigateur, doit s'appliquer d'une manière plus positive à celui qui est malade, puisque chez lui le cours de la *transpiration* (723) ne peut être intercepté sans donner lieu aux complications les plus graves.

1720. Nous avons observé (1694) qu'un des avantages du voyage par mer était d'offrir plus de société, une société plus nombreuse, et qui devient forcément plus unie, plus aimante, plus sentimentale que celles qu'on peut se procurer dans sa voiture, ou qu'on peut rencontrer dans une voiture publique (1576). En effet, les dangers fréquens que l'on court en commun, et les plaisirs que l'on partage sur mer, font disparaître d'un équipage tout ce qui pourrait rester de froid, d'indifférent, de dur dans l'homme le plus réservé et le moins communicatif; le flegme s'évanouit à la vue d'une tempête, et le retour du beau temps déride le frond le plus austère. On est tous compagnons de la même fortune; il semble donc qu'on a moins besoin ici de ces aides que nous avons vus être si utiles au malade qui voyage par terre (1531).

1721. Cependant nous ne croyons pas que notre malade puisse s'en passer, car ces crises terribles, et si communes à la mer, font à la vérité qu'on se recherche, qu'on se rapproche, qu'on se serre, ect., mais c'est plutôt pour obtenir des secours que pour en donner. Malgré soi, là, chacun est pour soi, et pour peu que le mauvais temps se prolonge, le malade se trouve seul et abandonné, parce qu'il est le seul dont on n'ait rien à espérer. Il a donc également besoin d'une ou plusieurs personnes capables de lui apporter à bord les mêmes secours, et de lui rendre les mêmes soins que ceux qu'il recevait chez lui. Il aura souvent besoin de consolations; il aura besoin de ces épanchemens que sait seule verser dans l'ame la douce amitié, et qui font tant de bien au corps.

1722. Il n'est donc pas moins à désirer ici que ses compagnons de voyage soient ses amis. Ils se trouveraient avoir, dans cette seule qualité, toutes celles que nous avons démontrés nécessaires (1530, 1531): mais il leur faut de plus du caractère et le talent de savoir voiler au malade l'aspect du danger; il leur faut du courage pour soutenir ses forces dans ces momens, où ceux qui jouissent de la meilleure santé, ne sont pas toujours très-rassurés; il leur en faut encore pour le défendre dans le cas où

le vaisseau viendrait à être attaqué. D'ailleurs ses compagnons le guideront dans les diverses parties de son régime. Ils veilleront à ses alimens et à la manière dont ils seront préparés; aux objets de propreté; à ce qu'il change tous les jours de linge, et que ce linge, ainsi que son lit et ses vêtemens, aient toujours été séchés au feu, à cause de l'humidité de l'air (1719). Enfin ils lui administreront les remèdes, qui auront été jugés convenables par le médecin, et d'après l'instruction qu'ils en auront reçue.

CHAPITRE II.

Des Maladies qui indiquent les Voyages par mer.

1723. NOUS venons de parcourir les avantages que présentent les voyages par mer (1679—1965), et les inconvéniens, plutôt imaginaires que réels, qu'on leur suppose (1696—1712). Il nous reste à désigner (1528), les maladies dans lesquelles ils sont indiqués. Comme ils ne sont pas d'un usage aussi commun que ceux par terre, en raison de l'aversion, de la peur, de la frayeur, etc., qu'ils inspirent aux pusillanimes, sur-tout dans les pays méditérannés, il résulte que nous sommes encore loin d'avoir la somme d'observations nécessaires pour préciser chacune des maladies, dans lesquelles on peut les prescrire comme remèdes.

1724. Cependant, comme l'expérience démontre qu'ils conviennent en général dans toutes celles dont les causes demandent qu'on fasse vomir le malade, et dans toutes celles qui exigent qu'on lui procure plus ou moins de

mouvement, on comprend qu'ils peuvent être prescrits dans la plupart des maladies ; car, nous l'avons déjà observé (1703 et suiv), celles qui exigent qu'on débarrasse l'estomac des impuretés, dont il est si souvent surchargé, grace à notre intempérance, ne sont malheureusement que trop nombreuses ; et celles qui, étant dues ou entretenues par des *engorgemens* ou des *obstructions* (1603), demandent le mouvement et l'exercice, sont encore plus multipliées, puisque non-seulement celles que nous avons désignées (1608), sont de cette classe, mais encore toutes les maladies de poitrine (1624 et suiv.), et peut-être la totalité des maladies nerveuses (1565 et suiv.) sont de ce nombre. Voilà donc une quantité considérable de maladies, qu'on peut espérer de voir guérir, et qui en effet guérissent ou sont toujours soulagées avec le secours des voyages par mer, et qui resteraient incurables, puisque la médecine insuffisante est forcée de les abandonner.

1725. Mais les *maladies chroniques* (422) ne sont pas les seules que l'on puisse traiter par les voyages par mer. Dans un vaisseau, le passager qui a le malheur d'être attaqué d'une *maladie aiguë*, n'est pas débarqué pour cela. S'il est d'ailleurs bien conduit, et si le vaisseau est propre, bien aéré, etc., il guérit

promptement et tout aussi sûrement qu'à terre. Je crois même avoir lu quelque part que dans des places maritimes, on avait converti des navires en hôpitaux, pour prévenir les désastres de la mortalité, et qu'on avait réussi. Quoi qu'il en soit, si les voyages par mer guérissent telle *maladie chronique* qui succède ordinairement à telle *maladie aiguë*, ils doivent être conseillés, contre cette maladie aiguë, comme préservatifs de la maladie chronique qui doit en être la suite. Ainsi dans la *pulmonie*, qui succède très-fréquemment à la *toux* (737), à la *fluxion de poitrine* (747 et suiv.), au *crachement de sang* (1066), on les a vu parfaitement réussir contre la *toux* et le *crachement de sang* (*a*). Pourquoi ne transporterait-on pas à bord celui ou celle qui, dans un port de mer, serait attaqué d'une *fluxion de poitrine*, sur-tout si le malade était dans le cas de craindre la *phthisie*, soit parce que dans sa famille quelqu'un en serait déjà mort, soit parce qu'il aurait la stature et les autres caractères qui doivent la faire redouter (1627)?

1726. On prendra ce parti d'autant plus volontiers, que le malade peut être aussi com-

(*a*) *The use of sea voyages in medicine.* History X, et pag. 93.

modément dans le navire que chez lui, et qu'indépendamment de l'air de la mer qu'il respirera (1687 et suiv.), et des mouvemens qu'il éprouvera (1681 et suiv.), il sera encore à même de recevoir les secours de la médecine. On a vu des maladies, qui peuvent conduire à la *phthisie*, guérir radicalement, quoique le vaisseau fut resté dans le port; mais si, contre toute probabilité, la *pulmonie* vient à se déclarer, on mettra aussi-tôt en mer, et elle ne résistera pas à un voyage de quelques mois. Les voyages par mer peuvent donc être prescrits dans quelques *maladies aiguës* et dans un grand nombre de *maladies chroniques*. Nous allons les désigner.

§. Ier.

Des Maladies de poitrine, indiquant les Voyages par mer.

1727. Les maladies, sur lesquelles les voyages par mer ont fourni le plus d'observations, sont celles de la poitrine. Ce sont celles aussi dans lesquelles ils paraissent avoir le plus de succès. Le D^r. GILCHRIST (1680) avoue qu'il s'est particulièrement appliqué à suivre leurs effets, dans celles de ces affections qui peu-

vent conduire à la *pulmonie*, ou *phthisie*, ou *consomption*, maladie si fréquente et si funeste dans la Grande-Bretagne, qui, depuis un demi-siècle, devenait très-commune en France, mais qui, depuis quelques années, s'est tellement répandue, qu'il est véritablement à craindre qu'elle ne soit, pour les jeunes personnes, un fléau aussi redoutable que la peste; et c'est à une mode détestable, qui ne pouvait prendre qu'au sein des mœurs les plus corrompues, que nous devons la douleur de voir moissonner la plus belle moitié de notre jeunesse, tandis qu'une guerre sanglante extermine l'autre moitié.

1728. Les médecins, plus à portée de voir les effets terribles de la manie insensée des femmes d'aller presque nues, ont déjà tonné, à plusieurs reprises, contre cette mode meurtrière (*a*). Il n'est pas douteux qu'ils ne prêchent à des sourds, et que cette mode, toute infernale qu'elle soit, ne peut, par la raison qu'elle est mode, être détruite que par une mode nouvelle, qui peut être plus funeste

(*a*) Voyez l'*Observation* du C. ANGRAND, Méd. *Journal de Paris*, 19 fructidor an VII, pag. 1528.

encore. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de descendre dans le cœur de cette mère tendre et sensible, qui a elle-même nourri de son lait sa fille chérie, qui l'a élevée, etc., et de lui demander si les soins, les peines et les veilles qu'elle lui a prodigués, ne lui donnent pas le droit de faire tout ce qui est en son pouvoir pour conserver son ouvrage, et s'opposer à sa destruction? Si elle a ce droit, ce que personne ne peut contester, elle est donc coupable des attentats que son enfant commet contre ses propres jours. Qu'elle y réfléchisse donc, et si sa tendresse, son amour maternel ne sont pas pour elle de vains mots, qu'elle use de tout l'ascendant, de toute l'autorité qu'ils lui donnent pour combler l'abîme, où cette malheureuse enfant se précipite aussi aveuglement.

1729. En attendant que nous voyons disparaître cette mode désastreuse, il faut s'occuper de guérir les nombreuses victimes qu'elle fait tous les jours. Nous avons déjà dit que la *pulmonie* avancée était incurable (1624 et suiv.); il faut donc, aux premiers symptômes des maladies qui y conduisent ordinairement (1627), appeller un médecin qui verra d'abord ce qu'il peut espérer de son art, dans les circonstances où se trouve le malade, et qui, s'il

est forcé d'en reconnaître l'insuffisance, n'attendra pas que le mal ait fait plus de progrès, pour conseiller les remèdes en qui seul on peut avoir confiance; c'est-à-dire le changement d'air (1628), et les voyages sur-tout par mer.

1730. Le malade n'a donc pas à balancer. S'il habite dans l'intérieur des terres, sur-tout dans une ville, il se hâtera de quitter sa demeure, à la première proposition que lui en fera son médecin, et s'il est en pouvoir de le faire, il voyagera comme nous avons dit (1630), ou plutôt il se déterminera, pour les raisons déjà exprimées (*idem*), à s'embarquer. L'air de la mer a tant de vertus dans les affections des poumons et de la poitrine, qu'on a vu des malades cesser de tousser, d'autres cesser de cracher le sang, et des asthmatiques respirer librement et parfaitement, dès les premiers jours qu'ils ont été sur mer. Il y en a même qui, comme nous l'avons déjà observé (1713), ont éprouvé ce bien-être, ce soulagement, cette guérison dans une île, ou dans une ville maritime sans avoir été en mer, ni même à bord. Les connaissances sur l'air de la mer ne sont pas assez avancées (1735) pour préciser les qualités de l'air, auxquelles on doit ces heureux effets; mais les avantages qu'il procure sont si constans, qu'il suffit d'ouvrir les

yeux pour être convaincu qu'il n'existe pas de remèdes, contre les maladies de poitrine, qu'on puisse lui comparer.

1731. Le malade se fera donc transporter dans un port de mer, et si la maladie ne fait que commencer, il éprouvera immédiatement du soulagement, et peut-être sa guérison. Mais si elle est plus avancée, ou que le malade soit organisé de manière à faire craindre la pulmonie (1627), le bien-être ou le soulagement ne sera que passager: il faut alors se résoudre absolument à entreprendre un voyage par mer. En général les malades, sur-tout ceux qui sont attaqués de la poitrine, doivent diriger leur course vers le Midi. Cependant les *asthmatiques*, ainsi que nous l'avons déjà observé (1630), ne se trouvent pas toujours mieux, et même à beaucoup près, dans les pays chauds. Car on en voit qui sont plus souffrans l'été que l'hiver; de même qu'on en voit d'autres à qui les brouillards et l'air épais des grandes villes conviennent mieux que l'air libre et pur des lieux élevés; tant il est difficile de prononcer sur le climat qu'ils doivent choisir.

1732. Mais tous se trouvent parfaitement bien de l'air de la mer. Les anciens l'avaient reconnu. CŒLIUS AURELIANUS parle d'un asthmatique qui ne respirait à son aise qu'à *Nep-*

tùnum. Dès qu'il quittait cette ville maritime, l'asthme reprenait avec violence, et il n'en était débarrassé, que quand il y était retourné. Mais comme l'asthme ne peut guérir radicalement, et que tout ce qu'on peut espérer des remèdes, est, dans l'accès, d'être délivré de la difficulté de respirer, de l'oppression, de l'étouffement, de la suffocation, etc., qui caractèrisent cet accès, il suit que l'asthmatique n'a plus rien à désirer quand il est sous l'influence de l'air de la mer, puisque cet air lui procure ces avantages. Tout ce qu'il y a à faire est donc de chercher le port de mer où il puisse respirer, non-seulement sans souffrir, mais encore le plus librement et le plus aisément; et quand il l'a trouvé, il faut qu'il s'y tienne. Pendant le voyage pour parvenir à cette découverte, s'il le fait par terre, il se conduira comme nous avons dit (1630 et suiv.); si c'est par mer, comme nous allons dire (1733)! Dans les autres maladies de poitrine, telles que la *toux*, etc., déjà avancée, on se rendra dans des climats plus chauds ou plus tempérés que celui où l'on est tombé malade.

1733. Quand on s'est négligé au point d'avoir laissé la *pulmonie* se déclarer, le voyage par mer sera également dirigé vers le Sud.

Cependant le docteur GILCHRIST dit (*a*) que le voyage réussit dans tous les climats, en hiver comme en été, et par un mauvais temps comme par un beau. Mais il ne faut pas tirer la conséquence que tous ces objets ne méritent aucune considération. Car il fait lui-même sentir plus bas les inconvéniens de l'intempérie de l'air pendant l'hiver, et les avantages de faire parvenir promptement les malades dans les climats chauds. Il veut seulement dire qu'il ne faut pas craindre de le faire partir par les temps rigoureux de l'hiver, car à mesure qu'il gagnera le Midi, il fuira cette intempérie redoutable, et se sentira soulagé.

1734. Quant aux gros temps, aux orages, aux tempêtes, etc., ils ne sont pas plus à redouter que le *vomissement* (1703 et suiv.). Sans doute qu'il ne faut pas choisir l'instant où la mer est houleuse, pour s'embarquer : mais, indépendamment de ce que ne vouloir partir que par un beau temps, c'est s'exposer à en perdre beaucoup, sur-tout en hiver, et à certaines époques de l'année, il faut encore considérer que cette tempête que nous suppo-

---

(*a*) *The use of sea voyages in medicine*, pag. 63.

sons menacer, et qui souvent ne fait que menacer, est une sur tant d'autres, qui peuvent avoir lieu pendant la traversée, et qu'ainsi, reculer le départ parce qu'on craint d'en éprouver, serait une puérilité impardonnable : car enfin, il faut être résigné (17), et pour peu que la course soit longue, il est à présumer qu'il en surviendra : il faut donc s'y attendre.

1735. Il y a plus, c'est qu'elles sont à désirer, parce que les mouvemens plus ou moins violens qui résultent tant de l'agitation du vaisseau que de celle de l'ame, occasionnée par la frayeur, etc., sont utiles et même nécessaires pour ébranler, fondre et détruire les engorgemens, les obstructions, les duretés, les turbercules etc., des poumons, (1695 et suiv., 1711 et suiv.). Pendant la tempête, l'air est dans une activité extrême; le malade l'aspire forcément en plus grande masse; et nous avons vu les effets heureux de cet air humecté et imprégné des vapeurs douces, onctueuses, balsamiques, bitumineuses, résineuses, etc., de la mer (1688), possédant enfin toutes les vertus que nous cherchons, mais en vain, à donner à nos remèdes pectoraux, parce que nous ne connaissons pas la proportion des ingrédiens qui entrent dans sa composition, la

nature nous en faisant un secret. Or, cet air, entrant et sortant sans cesse, et à grande dose, incise les humeurs visqueuses dont les poumons peuvent être engoués, neutralise celles qui sont viciées, fait expectorer les matières purulentes et en tarit la source; déterge les ulcères et cicatrise les plaies. Ce qu'on ne peut obtenir d'aucuns de nos remèdes, connus (1729).

1736. L'intensité de la maladie doit servir de règle pour fixer la longueur de la course et la durée du voyage par mer. On voit des pulmonies commençantes être guéries en quelques mois, d'autres en quelques jours; on en a même vues à qui quelques heures de mal de cœur ont suffi pour procurer la guérison, tandis qu'il y en a qui ont besoin de quelques années de ce voyage pour être à l'abri de toute rechûte. Le voyage doit donc être plus ou moins long, en raison que la maladie est plus ou moins avancée.

1737. Ce n'est pas qu'il faille que ces derniers malades soient pendant plusieurs années à courir les mers, sans jamais relâcher. On a au contraire observé qu'il était avantageux de rentrer de temps en temps dans un port, et d'y séjourner plus ou moins, ou jusqu'à ce que le retour des accidens fît sentir le besoin de

de reprendre la course. Car, pour peu que la maladie soit grave, le bien être qu'on éprouve presqu'immédiatement, ne peut être que momentané, et si l'on s'avisait de renoncer au voyage et à l'air de la mer, par la raison qu'on se sent soulagé, on retomberait bientôt dans son premier état. Lors donc qu'on a été assez de temps en mer pour éprouver un soulagement marqué, on se fera relâcher dans un port où l'on restera, non pas dans l'inaction, mais où l'on fera de l'exercice à plusieurs reprises dans la journée, sur-tout celui du cheval, ainsi qu'il est recommandé (1628). On y vivra comme il est dit (1632), et au bout de 10, 15 jours, on se remettra en mer.

1738. Si on se trouvait plus mal à terre que dans le vaisseau, on coucherait à bord, et si à bord on s'appercevait du retour des accidens, il faudrait, sur-le-champ, se remettre en voyage. Les personnes qui s'observent un peu n'ont pas besoin d'être averties. Elles redemandent d'elles-mêmes d'y retourner, et c'est d'après les avantages qu'elles ont retiré de ces alternatives de courses et de séjour sur mer et sur terre, mais toujours sous l'influence de l'air de la mer, qu'on propose cette méthode de préférence à de longs voyages non interrompus. Ainsi un phthisique ne doit pas en-

treprendre inconsidérément de faire, d'une seule traite, le tour du monde. Les relations des voyages font assez fréquemment mention de ces sortes de malades, morts sur mer. C'est que la maladie était trop avancée, et qu'il ne restait plus, au malheureux patient, assez de force pour résister aux mouvemens nécessaires à sa guérison. Il est donc important de peser les dégrés de la maladie et les autres circonstances dans lesquelle se trouve le malade, et ne pas s'embarquer sans avoir consulté un médecin instruit.

1739. Les pulmoniques qui ont peur de la mer, de même que ceux qui sont d'une constitution faible et délicate, ne doivent point être embarqués sans qu'au préalable on leur ait fait subir les essais (1714 et suiv.) : essais qui peuvent être dirigés avec assez d'adresse et assez d'art, pour qu'il soit possible de n'en obtenir que les mouvemens et les effets dont on a besoin, ou que le malade peut supporter. Par exemple, en montant un vaisseau plus ou moins grand, en s'éloignant du port à plus ou moins de distance, et en naviguant par un temps ou calme ou orageux, etc., on peut parvenir à susciter depuis le simple mal de cœur, jusqu'aux plus fortes commotions de l'estomac, si d'ailleurs le malade en est suscep-

tible ; car il y a des personnes qui, comme nous l'avons observé (1704), ne l'éprouvent pas même au plus fort de la tempête. Or, en multipliant ces expériences, dans des intervalles rapprochés, autant que l'état physique et morale du malade peut le permettre, on le verra peu-à-peu se familiariser avec cet élément qui lui paraissait si redoutable, et le bien-être qu'il en ressentira d'abord, et qui ne fera qu'augmenter chaque jour, lui fera bientôt désirer de confier à la mer ce qu'il a de plus cher, sa santé et sa vie.

1740. Dès qu'il pourra supporter la pleine mer, il passera, du port où il a fait ces essais, dans une ville maritime du Sud, et même de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, etc. Les malades qui seront moins faibles, dirigeront leur course vers la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, etc. Enfin ceux qui seront plus-forts, passeront en Amérique ou aux Indes Orientales. Mais tous feront faire de fréquens relâches dans la route, afin de jouir de ces alternatives avantageuses de terre et de mer, dont nous avons parlé (1737 et suiv.).

1741. Le Dr. GILCHRIST ne s'est occupé ni du régime de ses malades, ni des remèdes qui sont ordinairement administrés dans ces maladies. « Jusqu'ici, dit-il, je m'en suis rap-

» porté aux seuls effets de la navigation (*a*) ». Ainsi les guérisons qui font le sujet de ses observations sont dues uniquement à l'air de la mer et aux mouvemens du vaisseau, preuve non équivoque de leurs propriétés et de leurs vertus. Cependant, cet auteur convient qu'il peut y avoir des malades qui auront besoin d'être saignés, d'autres d'être purgés avant de s'embarquer. Il dit encore que dans le vaisseau, il faudra peut-être donner des médicamens contre l'excès du vomissement, de la constipation, du relâchement, etc., enfin que les désobstruants peuvent être administrés pour concourir à la guérison. Nous sommes parfaitement de son avis.

1742. En conséquence, nous conseillons aux malades de ne jamais entreprendre de voyage par mer, sans avoir consulté leur médecin, qui les préparera par les remèdes qui lui paraîtront nécessaires, et qui leur fera faire une petite provision de ceux dont ils pourront avoir besoin dans la route, avec la manière de les préparer, et les doses auxquelles il faut les prendre. Il leur donnera aussi une instruction sur le régime qu'ils doivent suivre. S'ils

---

(*a*) *Id.* pag. 66.

sont à l'usage du lait de femme, ils le continueront avec d'autant plus de facilité, qu'ils peuvent embarquer avec eux une nourrice; s'ils sont à celui d'animaux, ils feront mettre à bord une chèvre ou une vache, et se conduiront, dans l'un et l'autre cas, comme il est dit (1632 et suiv.). Il feront de l'un ou de l'autre lait leur principale nourriture.

1743. Cependant un des effets de l'air de la mer étant de donner de l'appétit ou de l'aiguiser et de resserrer, on est souvent obligé tantôt d'ajouter d'autres alimens, comme le bon pain, le vermicelle, le sagou, etc., et tantôt, de couper le lait avec l'eau d'orge, ou de boire de l'eau d'orge en guise de tisanne, et à ses repas. A mesure que le malade ira mieux, il prendra plus de nourriture, comme de la volaille bouillie, des fruits cuits, etc., et il se mettra peu-à-peu au bon vin coupé avec moitié d'eau.

1744. Le malade à bord, entouré de personnes intelligentes, attentives, ou plutôt d'amis disposés à lui rendre tous les bons offices dont il a besoin (1722 et suiv.), ne manquera d'aucun des secours que commanderont les circonstances dans lesquelles il pourra se trouver. Il doit donc s'armer de courage et de patience, et se livrer à ses guides, avec l'aban-

don et la confiance qu'inspirent la bienveillance et l'amitié ; car il n'aura, comme chez lui, que de bons alimens apprêtés sous ses yeux (205 et suiv.) : monté sur un vaisseau, connu pour être tenu et entretenu très-proprement (49), il jouira de tous les avantages de la propreté la plus recherchée : habitant une chambre très-propre, et approché seulement par des gens très-propres, il ne courra le risque de gagner aucune de ces maladies contagieuses, dont la mal-propreté est une des principales causes, et que les personnes déjà malades ont tant de disposition à contracter.

1745. Les attentions de ses surveillans le mettront à l'abri de toutes celles qui dépendent de l'impression subite du froid, de l'humidité, etc., en ne lui donnant que du linge et des habits très-secs, en faisant sécher tous les jours toutes les parties de son lit, enfin en prenant toutes les autres précautions que nous avons déjà recommandées dans les mêmes maladies pendant le voyage par terre (1633). Il se fera transporter tous les jours, et plusieurs fois par jour si le temps le permet, sur le tillac, au grand air, et il s'y promènera autant qu'il en aura la force. Le reste du temps il se livrera à la société de ses amis, et de ceux de l'équipage auxquels il sera attaché, et qu'il

aura choisis, sur-tout parmi les personnes gaies (1530—1531); car il n'est rien qu'il ne faille faire pour bannir de l'imagination du malade ce que sa situation peut avoir d'inquétant ou de pénible.

1746. Telle est la conduite qu'on doit tenir vis-à-vis de lui, et qu'il doit tenir lui-même pendant toute la traversée, et long-temps encore après être débarqué. Mais il ne doit quitter la mer qu'après être parfaitement guéri, c'est-à-dire qu'après qu'il se sera passé un temps assez long depuis la cessation de tous les symptômes de la maladie, pour être assuré qu'il n'y a plus de retour à craindre. Peut-être même sera-t-il nécessaire, pour consolider sa santé, qu'il fasse un ou deux petits voyages par mer, à des intervalles plus ou moins longs, dans l'année qui suivra celle de sa guérison. Au reste, il consultera à cet égard son médecin.

§. II.

Des Maladies, ayant leur siége dans les premières voies; de celles ayant pour cause des Obstructions; des Maladies nerveuses et autres, indiquant les Voyages par mer.

1747. Nous avons dit (1727), que les effets des voyages par mer avaient été observés, sur-tout dans les affections de la poitrine, et que les expériences que nous avons de l'excellence de ce remède, ont été faites particulièrement sur la *phthisie* et les maladies qui y conduisent le plus ordinairement. Nous ne pouvons donc entrer dans de grands détails sur leur utilité dans une foule d'autres maladies, que l'analogie porte à regarder comme devant être également guéries par leur moyen, et qui l'ont été toutes les fois que l'occasion a mis à même de l'éprouver. Il était en effet aisé de sentir que le vomissement, étant l'effet le plus prompt et le plus général du mouvement du vaisseau, le voyage par mer devait être un remède toutes les fois qu'il fallait délivrer l'estomac de la saburre ou de l'impureté dont il est souvent empâté dans nombre de *maladies* tant *aiguës* que *chroniques* (422); et l'expé-

rience a justifié ce raisonnement. Car le Dr. GILCHRIST parle de malades qui ont été guéris immédiatement après avoir vomi, et quelquefois après un seul vomissement (*a*). Or les maladies, qui demandent des vomitifs, sont très-nombreuses, et peut-être plus nombreuse qu'on ne pense, comme nous l'avons déjà observé (1704, 1723).

1748. En effet, indépendamment de toutes celles qui sont caractérisées par le défaut d'apétit, par la plénitude, l'empâtement, les mauvaises digestions; par certains *maux d'estomac* (863), etc., toutes maladies dans lesquelles les vomitifs sont tellement indiqués, qu'ils en sont presque les seuls remèdes; ils sont encore de la plus grande importance dans toutes les fièvres qui ne sont pas inflammatoires, et sur-tout dans les *fièvres d'humeurs* (505), les *fièvres intermittentes* (599), les *fièvres lentes nerveuses* (528). Ils ont encore les plus heureux effets dans les *affections hystérique* et *hypocondriaque* (1128 et suiv.), dans la *mélancolie*, la *manie*, la *folie*, et une foule d'autres maladies nerveuses (1107 et suiv. 1565 et suiv.), parce que le vomissement, occasionné par le roulis du

(*a*) *Id.* pag. 88.

vaisseau, bien que violent, et répété dans des intervalles souvent très-courts, ne fatigue cependant pas en comparaison de celui qui est suscité par les émétiques. Aussi le même médecin dit que le *mal de mer* ne se borne pas à nétoyer les premières voies, mais qu'il donne encore du ton à l'estomac et aux intestins, et qu'il les restaure et fortifie, ce qui est évident par le grand appétit et la *constipation* (950) qu'on éprouve ordinairement sur mer.

1749. L'analogie a également conduit à croire que les *voyages par mer* peuvent avoir les effets les plus salutaires dans les maladies où le mouvement et l'exercice sont et doivent être regardés comme des moyens de guérison (1682), et il n'en est certainement pas dans lesquelles ils doivent faire concevoir plus d'espérance de succès que dans celles qui sont occasionnées ou entretenues par les *obstructions* : maladies non moins nombreuses que celles dont nous venons de parler (1747), et qui avaient d'autant plus besoin qu'on découvrit un remède capable de les combattre, qu'elles sont réellement incurables pour peu qu'elles soient avancées.

1750. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit des *obstructions* (1603 et suiv.), de leurs causes et des maladies qu'elles font naî-

tre. En parlant des *voyages par terre*, que l'expérience a prouvé être d'un si grand avantage dans ces maladies, nous avons démontré qu'ils répondaient à toutes les indications, parce qu'ils possèdent au suprême dégré toutes les propriétés qu'on cherche, mais en vain, dans les remèdes tirés de la *Matière médicale* (1608); et si l'on veut faire attention à la multiplicité de mouvemens et aux diverses sortes d'exercices que procure le vaisseau (1681 et suiv.), on sentira que les *voyages par mer* peuvent, dans nombre de circonstances, l'emporter encore de beaucoup sur ceux par terre, parce que ces mouvemens et ces exercices n'ont d'interruption ni jour ni nuit (1684), et que la mer, cet élément docile à l'impulsion de l'air et des vents, occasionne, dans les gros temps et dans les tempêtes, des secousses et des agitations infiniment efficaces dans ces maladies (1693, 1733), mais qu'on ne peut espérer des voyages par terre. Voilà donc encore une foule de maladies (1603), des plus opiniâtres et des plus rebelles, qui peuvent trouver et qui trouvent en effet leurs remèdes dans les voyages par mer.

1751. Parmi toutes ces maladies, si diverses et susceptibles d'intensité à des dégrés si différens (1748), il en est sans doute pour les-

quelles on n'est pas obligé de recourir d'abord au *voyage par mer*. La *perte de l'appétit*, la *plénitude*, l'empâtement, les mauvaises digestions, et toutes les affections de l'estomac qui tiennent à ces causes, cèdent en général à des remèdes bien administrés. On doit dire la même chose des *fièvres*, que nous avons nommées (*id.*), et de beaucoup d'autres maladies ; mais pour peu que l'une d'elles traîne en longueur, il faut se hâter de se mettre en mer, et ceux de ces malades qui habitent dans un port, ou qui n'en sont pas éloignés, auront beaucoup plus court de commencer par-là.

1752. Toutes les maladies nerveuses (1107 et suiv.), particulièrement celles dans lesquelles le mouvement et l'exercice sont d'une si grande importance (1565 et suiv.), trouveront dans les *voyages par mer*, un remède aussi sûr que prompt, pourvu d'ailleurs que les malades se procurent, dans le navire, une société capable de les distraire, de les occuper, de les égayer, etc., (1744); et cette guérison sera d'autant plus solide, qu'elle sera effectuée par le vomissement; moyen connu des anciens pour combattre celles qui sont les plus rébelles, telles que les *vents*, les *crispations de l'estomac*, les *affections hypocondriaque* et *hystérique*, la *mélancolie*, la *manie*, la

folie, etc.; enfin, les *obstructions*, et toutes les maladies occasionnées par des obstructions, auront dans les voyages par mer, un véritable spécifique. Voilà pourquoi le Dr. GILCHRIST a vu guérir de cet manière diverses sortes de *fièvres*; des *maux d'estomac*, la *migraine*, la *dysenterie*, l'*hydropisie*, la *colique néphrétique*, le *rhumatisme*, etc.; toutes maladies qui reconnaissent le plus souvent ce genre de causes.

1753. Dès qu'on se sent attaqué de l'une ou de l'autre des maladies dont nous venons de parler (1747 et suiv.), il faut consulter son médecin, et se conduire d'ailleurs comme nous avons dit (1610 et suiv.). Mais, comme les *voyages par mer* présentent des facilités, des commodités, des avantages (1693 et suiv.) qu'on ne peut rencontrer dans les *voyages par terre*, le malade peut en user dans tous les temps de la maladie; car, au moyen des essais qu'on lui fait subir (1714 et suiv.), s'il n'est pas habitué à la mer, s'il en a peur, ou si son état de faiblesse la lui fait craindre, il ne prend de ce remède que ce qui lui est nécessaire, et par-là se familiarise en peu de temps, et avec l'air qu'on respire sur cet élément, et avec le mouvement du vaisseau.

1754. Si dans les cas d'*obstruction* le médecin juge à propos de conseiller au malade les

eaux minérales, il en fera sa provision à bord, et les prendra avec les précautions, et à la dose recommandée (1612, 1618). Pendant l'usage des eaux, il ira au grand air, et se promenera sur le tillac autant que ses forces le lui permettront. Dès qu'il se sentira en état de supporter la pleine mer, il s'y déterminera, car il lui faut des secousses pour ébranler, fondre et détruire jusqu'au noyau des *obstructions*, qui, prenant facilement le caractère squirrheux, ne peuvent être déracinées que par une succession non interrompue de mouvemens, continués pendant un temps proportionné à leur intensité (1619; et ces mouvemens, ces secousses sont également nécessaires pour rendre aux nerfs le ton et la force dont ils sont susceptibles, et dont la perte constitue ces affections terribles, appellées *maladie nerveuses* (1565).

1755. Quant au régime, aux objets de propreté, etc., les malades se comporteront comme nous avons dit (1744). Leurs compagnons de voyage, leurs guides, ou mieux leurs amis (1721), veilleront à ce que rien ne leur manque à cet égard. Pour les alimens, ils lui donneront ceux que le médecin aura prescrit en raison de la maladie, et ils les feront préparer sous leurs yeux (231). Ils leur adminis-

treront le peu de remèdes dont ils auront besoin, de la manière et aux doses que le médecin aura déterminées ; enfin ils s'étudieront à leur rendre leur position calme, douce et agréable, en leur faisant société, en les dissipant, en les égayant, etc. (1745). C'est ainsi que les malades se verront peu-à-peu délivrés de leurs maux. Mais ils ne quitteront la mer que quand ils seront parfaitement guéris, et même que long-temps après qu'ils n'éprouveront aucun ressentiment de leur maladie, ainsi qu'il est recommandé (1622 et *suiv.*).

Fin du troisième et dernier Volume.

particulières et dont je ne vous aurois pas parlé, si je n'eusse eu le malheur de les croire plus ou moins intéressantes : car je ne puis vous dissimuler que plus j'avance en âge, plus je sens de difficulté à tenir la plume depuis une paralysie que j'éprouvai au bras droit en 1812.

Parlez je vous prie, de ce paquet à la très-aimable et très intéressante Mlle Topping. Dites-lui qu'il contenoit la Seconde des trois lettres que je lui ai écrites, celle précisément où je lui donnois les instructions promises par ma première qu'elle m'a annoncé avoir reçue. Elle ne me parle point non plus de ma troisième que je lui ai envoyée par l'entremise de M. Daniaud. Dites-lui que je ne lui écrirai plus par la voie de sa correspondance à Paris, jusqu'à ce que je sois assuré qu'elle n'entrevoit point les paquets par la petite poste : Dites-lui que je souhaiterois lui écrire sous l'enveloppe à votre adresse selon vos propres indications ; mais que je ne l'ose par la crainte que la grosseur du volume ne le rendît peut-être suspect : Dites à cette charmante Mlle que je n'ai point envoyé la lettre de difficile commission, que j'en demeure toujours dépositaire par la raison qu'elle est de trop ancienne date et que je souhaite qu'on m'en envoie une nouvelle ou de nouveaux ordres. Dites lui qu'il n'y a aucun inconvénient qu'elle m'écrive, et qu'elle me fasse passer ses lettres et les vôtres par la voie de sa correspondance